

MÈRE
MARIE DU SACRÉ-CŒUR
(1806-1885)

FONDATRICE DU BON-PASTEUR
DE QUÉBEC
ET SES COLLABORATRICES

Par une Religieuse du même Institut



ASILE DU BON-PASTEUR, QUÉBEC
74, LACHEVROTIÈRE

1935

MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR
ET SES COLLABORATRICES



MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR
(*Madame F.-X. Roy*)

Fondatrice et 1^{ère} Supérieure
des Servantes du Cœur Immaculé de Marie
du Bon-Pasteur de Québec

MÈRE
MARIE DU SACRÉ-CŒUR

(1806 - 1885)

FONDATRICE DU BON-PASTEUR

DE QUÉBEC

ET SES COLLABORATRICES

Par une Religieuse de la même Congrégation



ASILE DU BON-PASTEUR, QUÉBEC
74, LA CHEVROTIÈRE

1935

Nihil obstat :

Chan. EDGAR CHOUINARD,

Censeur.

IMPRIMATUR :

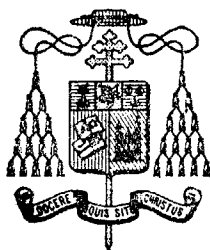
† J.-M.-RODRIGUE, Card. VILLENEUVE, O. M. I.

Arch. de Québec.

Québec, 10 novembre 1934.

A
MA MÈRE DU CIEL,
PATRONNE DE NOTRE INSTITUT,
SOUS LE VOCABLE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE,
JE DÉDIE CET OUVRAGE
EXÉCUTÉ PAR OBÉISSANCE ET AVEC AMOUR.

PUISSE L'AUTRE MÈRE,
DE DOUCE ET VÉNÉRÉE MÉMOIRE,
QUE CES MODESTES PAGES VEULENT FAIRE REVIVRE,
BÉNIR, EN SA NOMBREUSE POSTÉRITÉ,
CELLE QUI S'HONORE DE SA FILIATION
SOUS LE TITRE DE
SŒUR DU BON-PASTEUR.



Cet ouvrage qui raconte la vie des premières Fondatrices de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, ne peut que faire apprécier la charité toujours maternelle de l'Église et démontrer quel héroïsme le Seigneur réclame des âmes qu'il veut y consacrer. Mère Marie du Sacré-Cœur et ses compagnes ne possèdent ni des talents extraordinaires ni des moyens puissants. Mais fortes de l'appel divin, fondant leur dévouement sur de solides vertus, elles accomplissent une œuvre admirable et dont la fécondité est maintenant assurée, puisqu'un grand Institut religieux en est sorti, et qui multiplie au centuple leur zèle et leur apostolat. Une fois encore, on a lieu de rappeler la formule pittoresque de la grande Réformatrice du Carmel : "Thérèse et deux ducats ne peuvent rien; mais Thérèse, deux ducats et Jésus sont tout puissants."

Ces pages d'un style vif et filial ne manqueront point d'édifier leurs pieux lecteurs, d'attirer des sympathies efficaces à l'endroit de la famille des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, partant de favoriser leur recrutement. C'est là tout Notre vœu et l'objet de Nos bénédictions.

*+ J. M. Rodrigue Coadj. Vêveuve
Evêq. de Québec*

Québec, le 12 novembre 1934.

INTRODUCTION

Le 1^{er} septembre 1935, il y aura cinquante ans que le ciel offrait à la Fondatrice du Bon-Pasteur de Québec le prix de sa vaillance et de ses saints héroïsmes. En enlevant à sa communauté cette femme remarquable, la mort ne pouvait ravir à son œuvre la vitalité, ni la puissance d'accroissement qui découle du Maître de tout bien.

Au sein de l'immortalité, Mère Marie-du-Sacré-Cœur, vit donc encore dans les membres de son Institut, qui ont hérité de son grand souffle d'apostolat, de son désir de sanctification personnelle et de son zèle pour la gloire de Dieu.

Mère Marie-du-Sacré-Cœur vit dans toutes ces altérées qui, aux fontaines du Bon-Pasteur, comme jadis la Samaritaine au puits de Jacob, ont trouvé les eaux vives du repentir et de la paix.

Mère Marie-du-Sacré-Cœur vit dans la multitude des âmes chastes et des blancs agneaux, conservés à la vertu par l'éducation chrétienne. Racheter les esclaves du péché, c'est bien; mais prévenir de toute chute, c'est mieux. De là, un particulier intérêt à l'enfance; de là,

recommandée instamment par la Fondatrice l'instruction des petits, spécialement des pauvres, vers lesquels sa bonté l'incline.

Et voilà plus de quatre-vingts ans que se poursuit, comme un prolongement de sa pensée initiale, en notre ville et sous d'autres cieux, la double mission du Bon-Pasteur de Québec. L'œuvre, trouvant d'abord Madame Roy au rang des veuves chrétiennes, la mettra au service de la sainte Église, et lui fera monter l'échelle de la perfection par la vie religieuse.

C'est ainsi qu'après une épreuve de six ans — noviciat moins mystique qu'héroïque — la pieuse veuve prononçait des vœux de religion et devenait la pierre fondamentale d'un Institut contre lequel, nous l'espérons, les attaques de l'esprit mauvais ne prévaudront point. Vraie pierre d'assise, elle n'aura pas l'éclat de ces monuments où se grave l'or de la renommée. Dans son enfoncement, elle sera plutôt base et soutien, et ses compagnes de la première heure, les colonnes d'appui de l'édifice.

Trop d'ombres, jusqu'ici, ont enveloppé cette existence qui, semble-t-il, n'a désiré que se faire oublier. Forte de ce principe, que Dieu seul opère, la Fondatrice du Bon-Pasteur proclame son néant... et ses filles, formées à cet esprit d'humilité, croiront suivre exactement la direction de leur Mère en gardant trop jalousement son nom au fond de leurs cœurs, au lieu de le produire à l'admiration.

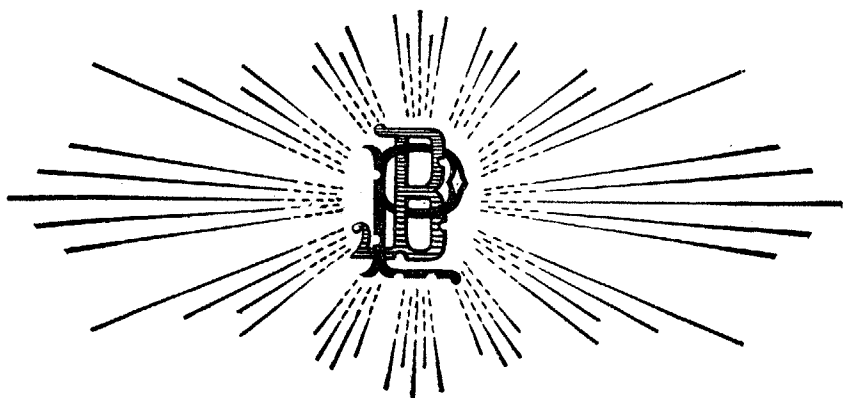
N'est-il pas temps de mettre en lumière et de faire ressortir, ne fût-ce que dans une simple biographie, le mérite de celle qui a pu dire avec Notre-Seigneur: " Je suis venu sauver ce qui était perdu... Ce ne sont pas

les justes, mais les pécheurs qui ont besoin de miséricorde.” En prenant la charité du Christ pour idéal, Mère Marie-du-Sacré-Cœur s’est grandie aux yeux de Dieu et des hommes.

Au firmament de notre communauté, elle et ses six collaboratrices forment une pléiade lumineuse où s’éclaire la génération actuelle. Plaise à Dieu que s’étende au loin ce rayonnement !

Bénie de tous est la mémoire de ces ouvrières généreuses qui jouissent aujourd’hui de leur récompense ! Bénie soit-elle dans chacune des religieuses du Bon-Pasteur dont l’ambition est de rester dignes d’une si noble survivance !

LA FONDATRICE



CHAPITRE I

NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES

DEUX campagnes de la rive sud du Saint-Laurent ont vu successivement naître et s'épanouir — telle une fleur de leurs prés — une enfant dont le nom est digne de l'histoire. On se reporte à ses origines et à son berceau, avec la satisfaction qu'éprouve l'explorateur à remonter le cours d'un fleuve aux eaux limpides et fécondantes, pour en découvrir la source pure.

Paroisse de culte ancestral, Saint-Vallier garde, avec le nom du deuxième évêque de Québec, mort en 1727, des traditions de foi et de fidélité au clocher. Aux fonts baptismaux de sa vieille église et

par les mains de l'abbé Joseph-Marie Vézina*, curé, Marie-Josephte¹, née la veille, du mariage de Charles Fitzbach et de Geneviève Nadeau, devint chrétienne le 17 octobre 1806.

Comme sainte Marguerite-Marie Alacoque, dont la fête s'inscrira plus tard à cette date au calendrier des Saints, Marie-Josephte sera aussi une amante du Sacré Cœur, sous le beau nom qu'un jour la religion lui donnera. Nul pourtant ne pouvait prévoir que cette frêle enfant, pour laquelle Jean-Marie Sénéchal et Marie-Josephte Bolduc renonçaient au démon, à ses pompes et à ses œuvres, deviendrait une rude adversaire de Satan, et, par vocation spéciale, une régénératrice d'âmes que purifieraient les eaux de la grâce.

Son père, de race allemande, baptisé en 1737, dans la paroisse de Saint-Nicolas (Luxembourg), alors du diocèse de Trèves, était fils de Daniel Fitzbach et d'Anne Wormeldy. Tout jeune encore, il était venu au Canada avec un régiment recruté aux provinces rhénanes et engagé au service de l'Angleterre. En 1759, il épousait à Montréal une de ses compatriotes, Marie-Julie-Anne Houssery, de Philisburg (Allemagne), qui, très tôt, le laissa veuf et sans enfants. De sa seconde union avec Marie Ménage, de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, il eut un fils, Charles.

Après avoir obtenu son congé, l'ancien soldat était devenu propriétaire d'un emplacement à Saint-Vallier,

* L'astérisque renvoie toujours à la fin du volume pour détails historiques.

1. L'extrait de baptême, on le voit, ne mentionne aucunement "Geneviève", prénom qu'aurait porté Mère Marie du Sacré-Cœur.

et, comme la plupart des mobilisés que la vie des camps a rendus experts en tous métiers, il s'y occupait tout aussi bien de menuiserie, de charpenterie, que de ferronnerie et de maréchalerie, etc...

De sa troisième alliance avec Geneviève Nadeau, naquirent huit enfants¹. Marie-Josephite resta la benjamine après l'envolée au ciel d'une petite sœur qui ne fit sur la terre qu'un court passage. Ouvrant ses ailes d'ange, Marguerite avait suivi le père bien-aimé qui, à l'âge de 71 ans, allait à la récompense des vainqueurs de la lutte chrétienne.

C'est le 28 juillet 1808 que, ravi à sa famille, il la laissait dans la douleur et l'incertitude du lendemain. Marie, comme on continuera de l'appeler, essayait à peine ses premiers pas. Privée si tôt de l'affection paternelle, elle souffrit, sans trop se rendre compte, de la disparition de l'être cher dont l'absence se prolongeait. Elle souffrit de la désolation du logis. Alors, dans sa jeune âme, si ouverte à la joie, se fixa prématurément l'idée de l'adversité, comme une des conséquences inévitables de la vie.

Une enfance rustique, dit-on, est un privilège: grands espaces, larges horizons, azur du ciel et des eaux mettent de la beauté dans les yeux qui savent voir. Aux sources du beau et du bon, Marie se révèle non seulement admiratrice, mais compatissante et généreuse. Sans effort, elle cède le fruit parfumé qu'elle a cueilli, sert le petit pauvre avant

1. Marie-Geneviève, le 13 juin 1796. — Jean-Baptiste, le 30 juillet 1797. — André, le 11 octobre 1798. — Gabriel-Amable, le 30 janvier 1801. — Marie-Lucie, le 28 janvier 1803. — Thomas, le 3 octobre 1804. — MARIE-JOSEPHITE, le 16 octobre 1806. — Marguerite, octobre 1807.

qu'il ait tendu la main, caresse l'agneau qui incarne chez elle l'idée de victime. A l'intérieur, elle voit sa mère tirer l'aiguille, filer la laine, cuire le pain... Leçons pratiques ! La fillette en recevra bien d'autres de sa vertueuse mère, si parfaite maîtresse de maison, que sa renommée dépassait les limites de la paroisse ; aussi fut-elle recherchée. Un honnête cultivateur, veuf d'un premier mariage, lui fit des propositions et, le 6 octobre 1812, elle devenait Madame Joseph Leclerc, de Saint-Charles de Bellechasse.

C'est dans cette nouvelle paroisse qu'elle établira domicile avec ses enfants pour qui le déplacement ne fut pas sans tristesse. Marie, à six ans, comprit-elle l'adieu qui pleurait dans le cœur des aînés, s'éloignant de la maison natale et des cendres de leur père?... Les frêles tiges sont souvent affectées par les transplantations, tant il leur est naturel de se fixer au sol où elles ont vu le jour. Cependant, à la main de sa mère, la benjamine s'attache et, sur la route, elle n'en gazouille pas moins à la brise sa chanson ingénue.

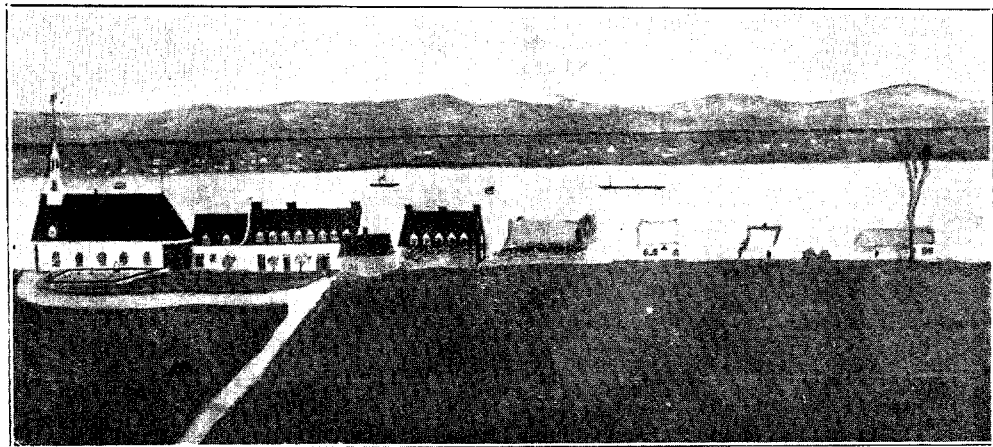
Avec l'entrain propre à son caractère, l'enfant qui sait déjà ses prières et les récite pieusement, se mettra à l'étude du catéchisme ; sa mère elle-même le lui enseignait, car les centres ruraux d'alors ne connaissaient ni notre système scolaire, ni nos institutrices. Le curé de Saint-Charles, l'abbé Jean-Baptiste Perras*, distingua vite cette élève particulièrement précoce dans la troupe enfantine qui suivait ses instructions. Elle ne se laissait, du reste, surpasser par aucun, ni pour le texte ni pour les

explications du petit catéchisme. Aussi lui confiait-il les mémoires réfractaires, et c'était un spectacle ravissant de voir, sous le portique de l'église, ou à la sacristie, la monitrice s'occuper de sa tâche avec gravité, sans se départir jamais d'une modestie qui étonnait et charmait le bon curé.

La première Communion fut pour Marie le commencement d'une vie nouvelle. Elle avait onze ans. Avide du bon Dieu, sa jeune âme pénétra, par l'Eucharistie, dans une intimité plus parfaite avec Notre-Seigneur. Pleine des émotions du sacrement d'amour, elle se lia secrètement à Celui qui avait pour elle des prédilections.

Le chapitre des tendres années finit par cet acte important de religion qui mûrit l'enfant et lui donne des lumières sur sa destinée chrétienne. Marie atteint l'adolescence en offrant à tous le spectacle d'un beau lis, embaumant son entourage des parfums d'une vertu jalousement conservée.





VILLAGE DE SAINT-VALLIER (en 1840)



CHAPITRE II

L'ÉLOIGNEMENT

DE la fillette qui nous intéresse, on peut dire qu'elle n'a pas eu d'enfance : des jeux, des ébats, des courses folles, des caprices, il n'en est pas mention dans cette existence qui, dès le berceau, se montra raisonnable.

Sous le soleil de sa campagne et celui de la grâce, la petite a grandi ; la voilà, au physique comme au moral, bien développée, forte, douée, solide. L'éducation l'a façonnée à l'oubli de soi et aux élans du zèle.

Du foyer à l'église et de l'église au foyer, Marie va droit son chemin ; rien ne l'attire en dehors de ce sentier. Humble fleur des champs, elle croît sans penser à éclipser les autres et ne songe nullement à être cueillie. Pourtant Dieu qui se plaît dans ce cœur pur, compte sur sa correspondance pour l'amener à la réalisation du plan conçu par sa providence.

Les mères ont souvent des intuitions divines, et Dieu s'en sert comme interprètes de ses vœux, témoin cette femme d'Israël qui, en exposant son

enfant sur le Nil, sauvera néanmoins sa vie et posera, sans le savoir, le premier acte de sa haute destinée.

Notre Marie n'avait guère plus qu'une corbeille d'osier pour esquif quand, à ses treize ans, sa bonne mère proposa l'éloignement de la famille où la gêne était entrée. Elle l'avait prise à part, un soir, pour lui confier, comme à quelqu'un capable de la comprendre, l'embarras de la situation; et l'enfant n'avait pas hésité à offrir son aide. Cependant son cœur se serra devant le projet d'être lancée sur les flots de la grande cité pour y vivre de son gagne-pain et y être, si jeune, sa propre conseillère.

Généreuse enfant, ce n'est ni un plaisir, ni une promenade qu'on te propose: c'est la privation de ta mère, de ta campagne, de ton bonheur familial! C'est un devoir aride, c'est un adieu!

Comme autrefois Isaac, se chargeant aveuglément du bois du sacrifice, Marie refoula les objections qui pouvaient naître de son déplaisir ou de sa tristesse, et prépara aussitôt son petit bagage. La voyez-vous, s'efforçant d'être gaie, d'être forte, pour dissimuler son chagrin et ne pas augmenter celui de ses parents?... Un bon matin, c'est triste à la maison... Les embrassements ont été silencieux, les adieux courts... Marie est partie!

Aucun attirail chez cette timide voyageuse, qui s'achemine vers l'inconnu; rien d'attrayant dans cette fille du terroir, aux yeux humides encore des larmes de la séparation.

Voilée de réserve et de modestie, elle cherche de l'emploi. Où elle se présente, elle a des paroles si

sobres, si pondérées que, tout de suite, on la juge favorablement. Aussi trouve-t-elle à se placer d'abord chez une respectable dame, puis chez Monsieur François-Xavier Roy, marchand de la Haute-Ville, où elle avait été recommandée comme accomplie. La nouvelle position de Marie consistera en une sorte de gérance administrative, car ses patrons, de santé affaiblie, avaient besoin de se reposer sur une personne de confiance, et ils se félicitèrent de l'avoir trouvée.

L'historien du Bon-Pasteur¹ a le soin de noter qu'à cette époque, il n'en était pas de la domesticité comme de nos jours. Il y avait plus d'égalité entre les diverses classes de la société; servir n'était pas une humiliation pour les bonnes servantes, qui, le plus souvent, étaient considérées comme de la famille. Ainsi fut traitée Marie chez les Roy.

Contrairement à ces têtes légères de tous les temps, qui, loin de toute surveillance, cherchent les satisfactions de leur liberté, la jeune fille, défiante d'elle-même, s'était confiée à la garde de son ange, bien décidée, d'ailleurs, selon les recommandations maternelles, à ne pas obliquer dans le devoir.

Loin de la séduire ou de la fasciner, les éblouissements de la ville ne lui inspiraient que du mépris et du dégoût. Que de fois la nostalgie de son hameau la poussa en face du fleuve; là, son regard fouillait l'autre rive pour y découvrir le toit cher où elle avait laissé tant d'affection !

1. L'abbé Henri-Raymond Casgrain. — Asile du Bon-Pasteur de Québec, selon les Annales de cet Institut, 1896.

Comprenant que, sans guide, elle est exposée à fausser sa voie, elle avait trouvé dans un saint prêtre les conseils que nécessitait son inexpérience, et s'était mise sous sa conduite. L'abbé Antoine Parent * découvrant en sa dirigée une âme de choix, s'appliqua à la faire avancer dans la vie intérieure. Quand, plus libre, Marie faisait des sorties, c'était pour aller prier à la cathédrale ou à la chapelle du Séminaire. L'Hôtel-Dieu et ses malades l'attiraient, le monastère des Ursulines également : telle la colombe battant de l'aile près d'une grille protectrice, derrière laquelle elle voudrait s'enfermer.

Dans ses loisirs, elle essayait d'acquérir quelque peu de science. Elle alla jusqu'à sacrifier de ses économies pour payer un étudiant du Séminaire qui lui donnait des leçons de français, d'écriture, de comptabilité, tant elle désirait combler les lacunes de son intelligence, ouverte, en vérité, mais manquant de connaissances.

Rigoureusement fidèle à ses devoirs d'état, elle poursuivait secrètement l'idée de se consacrer à Dieu. A la porte de plusieurs communautés de la ville et même de Montréal, elle avait frappé, s'offrant à servir Dieu comme sœur converse, état plus conforme à ses attrait d'humilité; mais on la trouvait trop faible de santé. Des ajournements, des insuccès, des obstacles répondaient toujours à ses démarches. Alors, avec la vertu qui se résigne, elle se dédommageait des refus du Seigneur par une vie plus intense de piété, par un règlement de moniale qui la mettait debout à 4 heures du matin. Méditation, messe quotidienne, communion fervente la for-

liffiaient avant sa journée de travail. En outre, pour être agréable à Dieu, il n'était pas de mortification corporelle qu'elle ne s'imposât. On dut même l'arrêter dans ses pieuses imprudences.

Attirée par l'apostolat, Mademoiselle Fitzbach s'était donné comme tâche de convertir une pauvre malheureuse que les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu avaient cru devoir confier à son adroit ministère. Les résultats qu'elle avait d'abord eu lieu d'espérer s'évanouirent, hélas !... La catéchiste eut la douleur de voir sa protégée retourner à ses désordres. Cette déception préparait Mademoiselle Fitzbach à sa future vocation. Elle a besoin d'apprendre que l'effort dans le bien n'est pas toujours suivi du succès, que les bonnes intentions n'ont pas immédiatement leur récompense, et que, souvent, le zèle qui jette la semence ne jouit pas de la récolte.

L'épreuve allait pénétrer dans la famille Roy, comme pour faire apprécier davantage celle qui, au chevet de sa maîtresse malade, s'était constituée garde affectueuse, patiente et dévouée. Marie fut une vraie infirmière, une sœur de charité sympathique tant pour Madame Roy que pour ceux qui pleurèrent cette digne femme, enlevée par la mort le 30 août 1827¹.

Profondément affecté, Monsieur Roy ne put se résoudre à continuer à vivre dans la maison à jamais refroidie par le départ de son épouse; il abandonna son commerce, liquida ses affaires et se retira avec ses enfants à sa résidence du Cap Santé.

1. Madame Roy, née Marie-Anne Décormier, laissait deux enfants en bas âge.

Marie songea naturellement à se trouver une autre position, ce que comprit bien le veuf désolé, mieux que les deux innocents qui se cramponnèrent avec larmes à son cou en entendant parler de séparation. Elle avait conquis le cœur de ces orphelins. C'est donc à regret qu'elle-même s'éloigna du milieu où devait demeurer son estime. Elle avait alors vingt-un ans accomplis.

Grande jeune fille aux traits délicats, aux yeux bruns, expressifs et intelligents, c'est elle ! Son port est des plus nobles, sa démarche et ses manières, empreintes de distinction naturelle. Où la trouve-t-on à cette heure ? Au seuil de quelque église, au pied de quelque autel, cherchant en tous ses sentiers, comme en la solitude de son cœur, Celui qui dit encore aux âmes amoureuses de leur virginité : “ Viens, suis-moi ! ”





CHAPITRE III

HEURE DE LUTTE

PENDANT que, perplexe, Mademoiselle Fitzbach s'abandonnait à la conduite du Saint-Esprit pour le sort de son avenir, un événement inattendu vint contrecarrer ses plans et démolir, comme par un coup de vent, le château de ses projets.

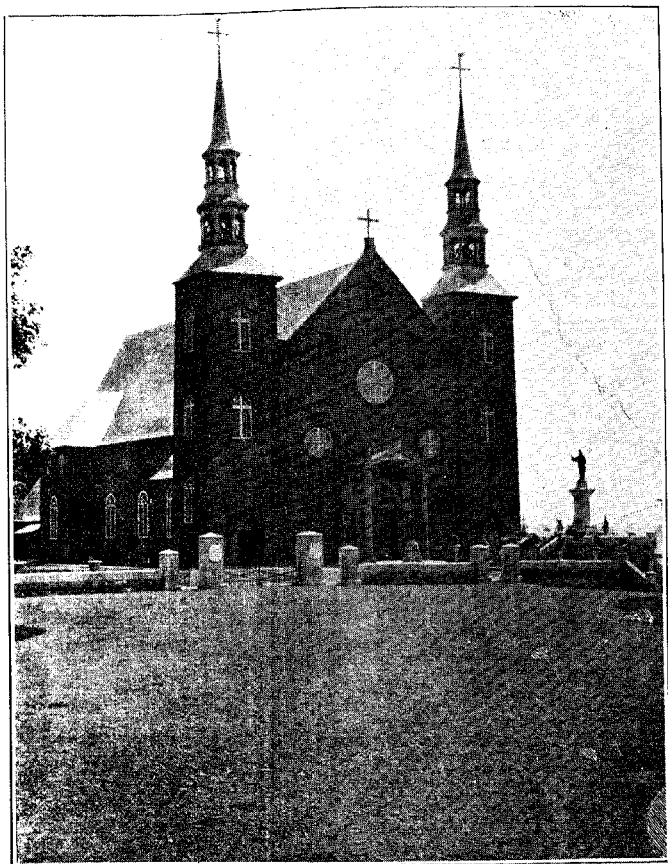
Une demande en mariage ! Mais serait-ce là une réponse d'en-haut à ses instantes prières?... Serait-ce le rayon de lumière qu'attend son âme anxieuse, la volonté de Dieu qui se manifeste si opposée à la sienne?... Le bon Maître lui demande-t-il l'immolation de ses goûts pour obtenir un amour moins sensible et plus désintéressé?... Nouvelle vierge romaine, n'a-t-elle pas le droit, devant celui qu'on lui présente, de s'exclamer : " Depuis longtemps, mon choix est fait ; j'ai pour fiancé le Christ ! "

Elle en était là de ses incertitudes quand des propositions, une première fois repoussées, lui furent réitérées par Monsieur François-Xavier Roy, son ancien patron. Le veuf, pour qui l'isolement était

devenu insupportable, avait senti bien cruellement la double perte, occasionnée à la fois par la mort de son épouse et par le départ de la servante si dévouée à ses enfants. C'est donc par intérêt pour eux autant que par estime personnelle, qu'il songea à la rappeler à son foyer, après moins d'un an de veuvage. Son état maladif avait besoin, en outre, d'une sympathie vraie. Aussi ne trouvait-il aucune personne de mieux qualifiée que la fidèle Marie pour partager son affection et devenir seconde mère de ses deux orphelins.

On s'imagine les luttes intérieures ballottant à nouveau l'âme de cette jeune fille, désireuse d'un tout autre destin. Quoi ! devait-elle se dire avec angoisse, les appels intérieurs seraient vains !... Les désirs de vie cachée ne seraient que chimères, les avances divines qu'illusions !... Elle n'allait pas résoudre elle-même ce problème important et jouer imprudemment sa vie. C'est pourquoi, redoublant ses prières, elle soumit le cas à son directeur, se promettant bien de s'en rapporter à la sagesse de sa décision.

Le débat ne fut pas long. L'abbé Antoine Parent, au courant des inclinations et des aptitudes de sa pénitente, n'ignorait pas les démarches que jusqu'ici elle avait faites pour réaliser son dessein de vie religieuse. Il savait les divers refus, plus ou moins motivés, qu'avaient essuyés ses nobles tentatives. Évidemment, conclut-il, le Seigneur a, sur cette âme, d'autres vues connues de lui seul. Prévoyant de plus, le bien qu'une telle personne pourrait accomplir auprès de l'excellent homme



ÉGLISE DU CAP SANTÉ

qu'on lui proposait, il opina en faveur du mariage. Le jugement du prêtre mit fin aux doutes, sinon aux répugnances, dans l'âme droite et fortement convaincue de Mademoiselle Fitzbach ; commandée par la foi plutôt que par le plaisir, elle consentira à changer son nom pour celui de Madame F.-X. Roy.

Cap Santé est une des anciennes et jolies paroisses des bords du Saint-Laurent, à 15 lieues en amont de Québec. Sa plage, invitante aux touristes, décorée de coquettes villas aux teintes vives et de styles variés, est très animée dans la belle saison. Sur la falaise verdoyante peuplée de maisons blanches, est perché le village où se dresse l'église, fière de ses clochers jumeaux. Pareils à deux phares brillants, ils semblent fixés là pour élever la pensée du marin. Pointe au ciel, ils protègent quiconque, se fiant aux ondes calmes, devra souvent lutter contre l'inconstance des flots. Vu du fleuve, rien de plus pittoresque, de plus attrayant que le Cap Santé. C'est dans cette campagne — dont l'abbé David Gosselin dit qu'elle est une parcelle de paradis terrestre — que Monsieur Roy amena son épouse. La bénédiction nuptiale, à l'église de l'endroit, dédiée à la Sainte-Famille, leur fut donnée le 17 avril 1828, par l'abbé René-Flavien Lajus, vicaire.

Une circonstance particulière s'attache à cet événement qui grandit notre héroïne. Sur le point de contracter mariage avec elle, M. Roy, de santé précaire, avait subi une attaque de paralysie, ce qui n'était pas d'un présage rassurant... La promesse néanmoins ne se désista pas de sa parole. Au

jour fixé, l'impotent fut conduit en chaise roulante à la balustrade, pour recevoir, devant les autels, le serment de fidélité de sa jeune épouse, que des vues surnaturelles et de pure charité poussaient à accepter le prétendant dans ces conditions. On n'eut qu'un cri pour louer tant de générosité que le Seigneur allait bientôt récompenser au nouveau foyer.

Monsieur Roy, dont la santé d'ailleurs s'améliora, avait une réputation d'honorabilité parfaite; de plus, il possédait une propriété et des rentes qui lui permettaient, ainsi qu'aux siens, l'aisance et le bien-être. C'était donc un parti avantageux. En l'épousant, Marie était passée sans transition de l'état de service à l'état de bourgeoisie; une tête moins solide que la sienne se fût peut-être prévaluée de cette bonne fortune... Il n'en devait pas être ainsi de Madame Roy. Tout en figurant très bien dans la meilleure société où son mari comptait des amis, elle n'irait pas se surfaire, et on la vit se présenter toujours humble, toujours simple, exempte de prétentions, révélant bien de cette manière sa distinction naturelle.

Au Cap Santé, la nouvelle résidente trouverait dans le pasteur de la paroisse une direction sûre, tant pour son état matrimonial que pour la pratique de la vie intérieure, qu'elle considérerait plus que jamais nécessaire, à cause de ses responsabilités et de ses relations.

Monsieur Félix Gatien*, ce "modèle des curés," — selon le mot de Mgr Plessis — avait vite reconnu en cette paroissienne une âme d'élite, éloignée du terre à terre d'ici-bas et déjà avancée dans les voies

de la spiritualité. Il la poussa au renoncement et lui fit faire tant de progrès que, bientôt, elle vérifia en sa personne toutes les qualités de la femme forte. Attentive aux moindres devoirs, elle est l'épouse complaisante, la mère incomparable; aussi *le cœur de son époux s'est confié en elle, et il voit chaque jour l'abondance s'accroître en sa maison* (Sag.). Abondance de biens dus à son économie et à son grand sens pratique; abondance de grâces accordées à sa prière constante pour tous ceux dont elle avait la charge et la sollicitude.

Trois filles nées de cette union étaient venues successivement réjouir le berceau et, par leurs gentilleses, charmer les heures que le père, toujours souffreteux, devait passer en son fauteuil. Loin de toute influence néfaste, et tendrement unies dans cette chaude atmosphère familiale, les mignonnes créatures chantaient leur commune joie de vivre. De jour en jour se développait leur précoce intelligence, et leur petite âme s'ouvrait déjà à l'amour de la vertu.

De la maison heureuse, la mère ne quittait le seuil que pour aller exercer un devoir de zèle ou de piété. Ses attentions et ses délicatesses appartenaient toutes à son mari. En effet, Monsieur Roy, pourtant dans la force de l'âge, voit sa pauvre santé péricliter; elle devient même désespérante à son épouse angoissée... Hélas! plus tôt qu'on ne l'avait présumé, les souffrances du malade eurent un terme... En dépit des meilleurs soins, la mort l'arrachait à l'affection des siens, le 15 septembre 1833. Il avait quarante-deux ans.

On se figure le tableau funèbre: autour de la dépouille mortelle, une jeune veuve dans une désolation inexprimable et cinq orphelins¹ dont elle porte la douleur. Si tôt, son bonheur anéanti! . . .

La croix qui écrasait Madame Roy va la détacher encore du monde. Elle eût voulu tout de suite suivre le disparu; mais elle comprit que ses chers innocents avaient plus que jamais besoin de sa tendresse: avec résignation, elle reprit, en essuyant ses pleurs, le fardeau de ses obligations de mère et de veuve.



1. Adélaïde (Adèle), 10 ans; Eugène, 7 ans; Marie-Sophie, (Séraphine) 4 ans; Marie-Féline (Céline), 3 ans; Marie-Clorince (Clorinde), 1 an et 8 mois.



CHAPITRE IV

LA CHARITABLE DAME

AME virile et de forte trempe, Madame Roy n'était pas femme à rester affaissée sous l'épreuve. Elle se releva avec courage et, sans effacer de sa mémoire une félicité désormais ensevelie au tombeau de son époux, elle sanctifiera son deuil par une solitude intérieure plus profonde, et par l'éducation de ses trois filles.

Adèle et Eugène, issus du premier mariage de M. Roy, venaient d'être confiés aux parents maternels qui les réclamaient. Cet éloignement des deux enfants qu'elle avait suivis et protégés depuis le berceau, fit saigner encore le cœur de la veuve dont l'attachement était si noble et si désintéressé. Une vraie mère n'eût pas fait plus qu'elle auprès de ces orphelins. A Gentilly, où ils fixeront leur destinée, elle les suivra d'un regard de sollicitude et de constante affection.

Plein d'une confiance illimitée en l'expérience de Madame Roy, le Curé de la paroisse recourait en toutes circonstances à ses services obligeants. Dès

l'époque de sa première communion, on s'en souvient, Marie s'était rendue utile au curé Perras dans la répétition du catéchisme. Elle peut se rendre plus utile encore, maintenant que s'est développée et affermie sa science religieuse par la pratique de tous les préceptes de la vie chrétienne. A sa patience, on confiait naturellement les moins doués, ce qui ne la décourageait pas: elle aimait l'effort pour le mérite qu'il apporte.

La tradition nous représente cette émule de Marie de l'Incarnation réunissant son auditoire au pied d'un bouquet d'arbres qui ombrageait sa demeure, ou bien encore, si la température était maussade, sous un auvent, dans sa cour. C'est là, qu'en face de la belle nature et des œuvres du Créateur, elle était heureuse de parler de notre sainte Religion, de faire aimer et louer le bon Dieu. Ses leçons étaient si intéressantes, ses anecdotes si bien choisies, ses conclusions si pratiques, que la plupart des enfants voulaient suivre son catéchisme; il y avait affluence autour de la narratrice champêtre.

Une épidémie sévit-elle dans la campagne, on la voit, toujours à la demande du Curé, braver même le péril et se dépenser aux chevets des varioleux. Combien ceux-ci étaient reconnaissants à la "charitable Dame" de son habileté et de sa sympathie! Qui n'aurait apprécié cet ange de dévouement qui laissait partout la trace de ses bienfaits!

La visite des pauvres à domicile prenait une large part de ses occupations; non seulement sa bourse s'ouvrait pour les secourir, mais personne plus que l'aimable dame n'était empressé à s'offrir

quand, dans le village, il y avait besoin de gardes nocturnes auprès des malades ou des défunts.

En épanchant à l'extérieur les bontés de son âme trop pleine, Madame Roy ne négligeait ni les détails de son foyer, ni l'ordre admirable qu'elle y avait établi. Tout s'y faisait, dit-on, avec la plus stricte économie, en même temps avec une tenue, une propreté si exquise qu'on en était frappé. Les vitres claires de sa maison et son seuil fleuri étaient invitants, bien qu'elle préférât aux visites sociales, celles des pauvres, vrais amis de Notre-Seigneur.

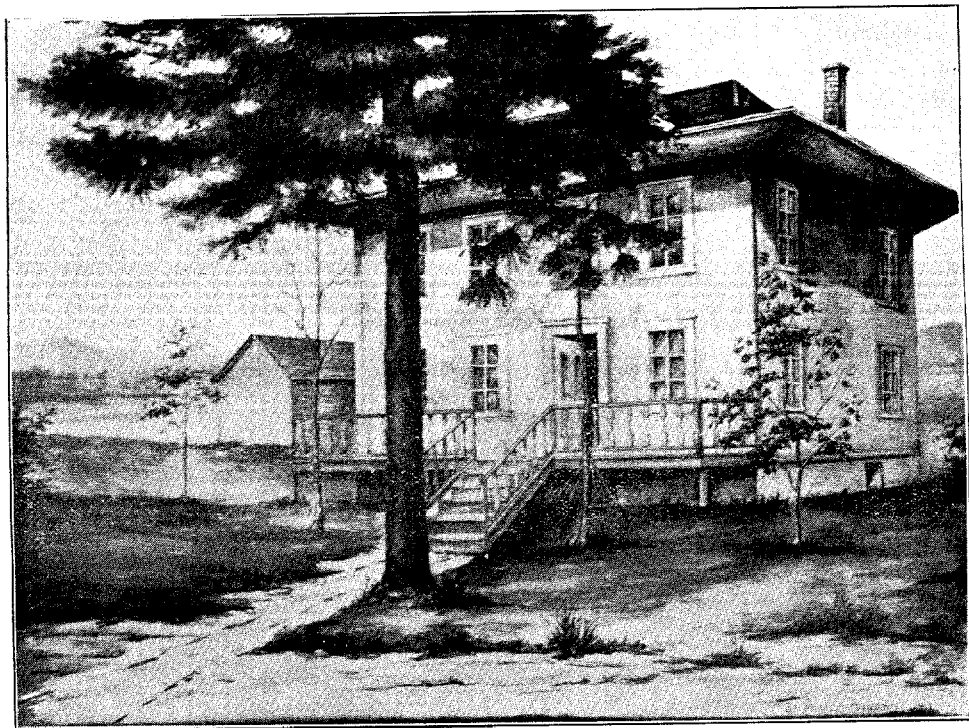
L'art a illustré chez nous et fixé sur la toile une de ces scènes touchantes qui montre la compatissante veuve dans l'exercice de la charité. Un mendiant vient de frapper à la porte... Elle est accourue et l'a accueilli en le déchargeant de sa besace. Le vieillard à barbe blanche s'est découvert; il a déposé son sac et son bâton... Il attend, heureux de cette halte, le repas qu'on lui prépare... La maîtresse s'active autour du fourneau, tandis que ses trois fillettes, dressant le couvert sur une nappe aux plis frais, participent à la réception de l'hôte à qui leur mère porte tant de considération. Tout ce qu'il y a de meilleur sort du placard pour celui qui a faim.

La charité était le besoin irrésistible de cette âme généreuse. Dès que, sur la route, elle apercevait un chemineau, elle allait à sa rencontre, l'interrogeait, le consolait, et lui indiquait l'hôtellerie, qui n'était autre que sa propre demeure.

L'aumône spirituelle accompagnait ses faveurs. Sans respect humain, elle dispensait conseils, exhortations, afin de ramener au devoir ceux qui parais-

saient s'en écarter. Chose à peine croyable, mais pourtant bien vraie, elle alla jusqu'à donner abri chez elle à une malheureuse qui causait du scandale par ses désordres. Soins maternels, sages avis, prières faites en commun eurent tant d'influence sur cette égarée qu'elle finit par se convertir. Encore ici se révélait la vocation future de Madame Roy dont le toit protecteur — avec quelque rapprochement du Cœur de la Mère des miséricordes — pourra être un jour dénommé: "Refuge des pécheurs."

Tant de qualités naturelles et surnaturelles ne pouvaient manquer de resplendir. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que la veuve, par le seul fait de son esprit, de ses rapports aimables et de beaucoup d'autres avantages, trouvât des prétendants; mais elle refusa énergiquement toutes les avances et tous les partis. Pour couper court aux sollicitations de ce genre, elle fit vœu de ne jamais se remarier, et elle s'enfonça dans la retraite de son cœur, la seule conversation avec Dieu lui paraissant désirable et digne d'être entretenue. On la voyait bien encore sur le chemin de l'église avec ses fillettes grandissantes et, aux offices paroissiaux, la première rendue. Souvent agenouillée au pied des saints autels ou en prière près d'une crypte, elle renouvelait sa fidélité parfaite à son mari. Non contente de prier longtemps pendant le jour, elle consacrait encore des heures nocturnes à ses méditations. Sa bibliothèque ascétique, elle est presque tout entière dans l'Imitation de Jésus-Christ, le Combat spirituel, l'Introduction à la Vie dévote et la Vie des Saints. Ces livres de pure doctrine lui fournissaient la nourriture



MAISON DE MADAME ROY AU CAP SANTÉ

dont son âme était affamée, manne mystique qui, répondant à ses divers besoins, ne lui faisait jamais défaut.

La sainteté ne va pas sans l'épreuve. Enfant, elle a souffert de la séparation des siens; jeune fille, elle a défendu les remparts de son cœur; mariée, elle dispute en vain à la mort le meilleur des époux; veuve, elle disputera à des extorqueurs la légitime possession de ses biens. Y a-t-il rôle plus flétrissant que d'inquiéter une femme et des orphelins sans protection? C'est ce que firent pourtant les tuteurs des deux enfants du premier mariage de Monsieur Roy, en exigeant, plus que la part d'héritage qui revenait à leurs protégés. Madame Roy, ne voulant pas donner de retentissement à cette réclamation, et regardant toujours plus haut que les choses périssables d'ici-bas, consentit au morcellement de sa fortune; il ne lui resta plus qu'une faible rente pour elle et ses trois orphelines. En cette circonstance où éclatèrent sa noblesse et sa vertu, elle comprit que le Seigneur voulait la détacher davantage de la terre, et elle n'en continua pas moins à chérir comme siens propres, les deux enfants que sa tendresse avait toujours suivis, et pour lesquels elle aura, en des jours difficiles, des bontés secourables et maternelles.

Ce n'était pas sans un dessein providentiel, qu'accoutumée à l'aisance, Madame Roy devenait subitement inquiète de l'avenir... Il n'y avait pas d'autre moyen de sortir de la situation critique que de s'imposer une besogne lucrative. L'occasion lui en fut fournie presque sur l'heure.

A la visite pastorale au Cap Santé en 1840, la veuve rencontra dans l'abbé Michel Dufresne, qui accompagnait l'évêque¹, un bon curé en quête d'une ménagère: elle lui offrit humblement ses services. Ainsi elle pourrait subvenir à l'instruction de ses filles pour qui elle rêvait une éducation complète; surtout elle vivrait retirée du monde, et pratiquerait plus facilement — étant plus libre — l'abnégation et l'obéissance. Ce fut conclu. Madame Roy mit ordre à ses affaires, alla placer ses fillettes, âgées respectivement de onze, dix et huit ans, au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à la Pointe aux Trembles, puis vint prendre ses fonctions au presbytère de Saint-Gervais.

Avec quel déchirement on avait fermé la maison! Avec quelle douleur, la mère et les enfants, par des routes contraires, avaient quitté le village pour n'y plus revenir!... Que d'amour pourtant et de souvenirs resteront là!...

Plus de soixante-dix ans après cette date, en un Jubilé qui exaltait les deux aînées devenues religieuses, on fit revivre sous leurs yeux les charmes de la maison paternelle par un tableau de leur "Home" antique, accompagné du poème qu'on peut lire à la page suivante.

1. Mgr Signay.

LA MAISON DE CHEZ NOUS

Sur les bords enchantés qu'arrose à son passage
Le fleuve Saint-Laurent,
Je sais une campagne, un tout coquet village,
A l'aspect souriant. . .
Le sol de son pays, le petit coin du monde
Où l'on a vu le jour,
Reste à jamais pour tous une terre féconde
En fleurs et fruits d'amour.

Après bien des hivers, berceau de mon jeune âge,
C'est toi que je revois ;
C'est ta riche nature et ton ciel sans nuage,
Comme aux jours d'autrefois.
C'est encor le bosquet où venaient les fauvettes
Gazouiller en tout temps ;
Le même heureux sentier bordé de violettes
Au retour du printemps.

Oui, cet humble hameau, ce bouquet de verdure
En la saison d'été,
Ces maisons, ces clochers, ces nids pleins de murmure ;
C'est bien le Cap Santé !
Et ce toit brun, là-bas, au pied de la colline,
Le reconnaissez-vous ?
Le voyant, je frémis. . . C'est — mon cœur le devine !—
La Maison de chez nous !

La Maison de chez nous ! Ah ! quel touchant poème
Je voudrais raconter.
Maison où, tout enfant, l'on sourit et l'on aime,
Qui saura te chanter ?
Oui, c'est toi, gai séjour, à ta mine proprette,
Je te reconnais bien !
Les ans t'ont peu changée, ô blanche maisonnette,
Même charme est le tien.

Vers le seuil que décore une pelouse verte,
 Sœur, dirigeons nos pas . . .
 Mais si, de la maison, la porte est grande ouverte,
 Les nôtres n'y sont pas ! . . .
 Hélas ! tout près d'ici, le vieil arbre soupire,
 Car ceux qu'il a connus,
 Tous ceux pour qui l'oiseau touchait sa tendre lyre,
 Il ne les revoit plus ! . . .

Sur le banc de gazon qu'ombrageait le feuillage,
 Mère venait s'asseoir,
 Catéchisait l'enfant, les petits du village,
 Heureux de son savoir.
 Hors de notre foyer, pour quelque promenade
 On ne la vit jamais,
 Excepté de l'église au chevet du malade,
 Portant secours et paix.

Lorsque se dirigeait vers notre humble demeure
 Quelque déshérité,
 Mère disait : " Enfant, voici la plus belle heure :
 Faisons la charité ! "
 La table se dressait. Une nappe bien blanche
 Invitait au repas.
 Le pauvre qui trouvait l'hospitalité franche,
 Chez nous ne tremblait pas . . .

* * *

Ma sœur, t'en souviens-tu ? C'était un sanctuaire
 La Maison de chez nous.
 Oh ! comme elle était belle, aux heures de prière,
 La famille à genoux.
 Combien nous avions foi, père, dans ta parole,
 Mère, en ton cœur aimant !
 Oui, la maison, pour nous, fut la première école
 Et le premier couvent.

Comme les papillons là-bas, dans la prairie,
Qui vont de fleurs en fleurs,
Ensemble se jouaient sur l'herbette fleurie,
Les trois petites sœurs.
Qu'ils étaient beaux, nos jours ! Et, dans les soirs sans voiles,
Les yeux au firmament,
Nous trouvions du plaisir à compter les étoiles
Au pur scintillement.

Oui, tout était chez nous espoir, bonheur et charmes,
Gaité folle et chansons.
Revivre ce printemps, c'est oublier les larmes
Des moins fraîches saisons . . .
Maison trois fois bénie, après la longue absence,
Toi que l'on aime encor !
A nos quatre-vingts ans, parle de souvenance,
Parle de l'âge d'or !

* * *

Dans notre cher éden, un jour — douleur amère !—
L'épreuve pénétra . . .
Dieu rappelait à lui l'âme de notre père.
Oh ! combien l'on pleura !
Et puis au petit nid de joie et de tendresse,
S'étant assis le deuil,
Désormais, sur les fronts, restera la tristesse,
Dans les cœurs, le cercueil !

Plus tard, — je m'en souviens ! — à la maison aimée,
Nous fîmes des adieux . . .
La veuve et ses enfants, suivant la destinée,
Allaient sous d'autres cieus.
Ah ! souvent sur la route, ô Maison paternelle,
Notre cœur se gonfla . . .
Et murmura de loin à tout écho fidèle :
Le souvenir est là !



CHAPITRE V

VERTU DIGNE DE L'ÉPREUVE

LA paroisse de Saint-Gervais (Bellechasse) avoisine celle de Saint-Charles ; en s'y rendant, Madame Roy allait se rapprocher de sa mère. Un billet autographe adressé à ses filles le 4 mai 1841, laisse même supposer qu'elle l'avait prise avec elle au presbytère :

Chères petites filles,

Je viens de recevoir votre lettre du premier mai. Je m'empresse de vous écrire des nouvelles de votre grand-mère : elle est mieux. J'espère que vous la trouverez en bonne santé quand vous viendrez. Elle a bien hâte de vous voir, et moi aussi. Je vous écrirai aussitôt que les chemins seront passables. Je finis en vous embrassant de tout mon cœur. Bien des respects à mes chères bonnes Tantes ¹.

*Votre tendre mère,
Vve F.-X. Roy ²*

1. Appellation qui désignait autrefois les religieuses.
2. Les lettres de Madame Roy citées en ce volume sont de copie textuelle. Seule l'orthographe a subi quelques retouches.

Au verso de ce billet maternel, une lettre du Curé montre l'intérêt qu'il portait aux enfants de son appréciable ménagère, et surtout quelle idée il avait de l'éducation; nous en donnons le texte:

Mes bonnes Demoiselles,

Profitez toujours des instructions qui vous sont données par d'instruites institutrices. L'éducation vous refera, car elle corrige les défauts de l'âme et quelquefois du corps. C'est le ciseau conduit par une main habile qui, d'un bloc de marbre ou d'une pièce de bois brut, fait sortir une statue, digne de l'admiration des personnes savantes. C'est la lumière qui éclaire nos pas dans les sentiers difficiles de la vie; c'est la consolation du voyageur, afin qu'il puisse égayer un peu le temps de son exil. Enfin, c'est le soutien, la force, l'honneur et le bonheur de la société. Mais il faut que cette éducation soit : 1^o chrétienne, 2^o bien dirigée, 3^o humble. Le plus savant ou la plus savante doit dire avec saint Paul : " Je ne connais que Jésus et Jésus crucifié," la première et la meilleure de toutes les sciences, sans laquelle les autres ne sont rien.

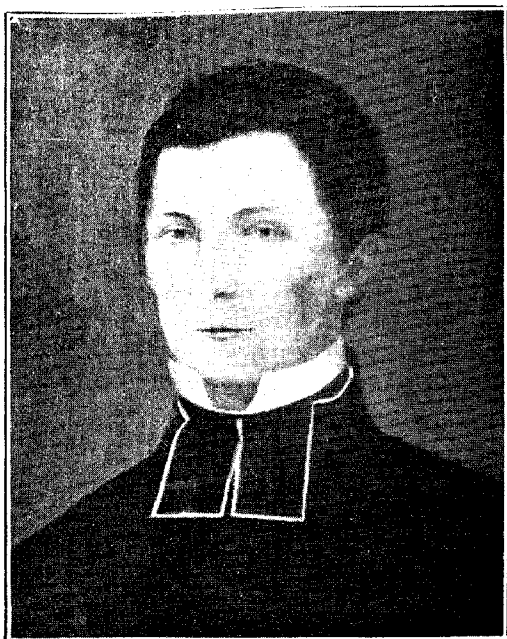
Saluez pour moi vos respectables Tantes, aux prières desquelles je me recommande. Acceptez pour vous mes meilleurs souhaits, et soyez persuadées que je vous recevrai ici avec un bien grand plaisir, parce que vous êtes, je n'en doute pas, des filles vertueuses.

Priez s'il vous plaît pour

Votre nouvel ami,

M. Dufresne, p^{tre}

Naturellement, les destinataires ne comprirent bien que plus tard cette épître au ton grave qui révèle son auteur.



L'ABBÉ MICHEL DUFRESNE

Curé de Saint-Gervais
en 1843

C'était moins dans le but, d'ailleurs très louable, de se créer des ressources, que de se rapprocher de Dieu, que Madame Roy avait accepté la position de gouvernante dans une maison presbytérale. Elle s'y sentit heureuse sous la conduite du prêtre qu'elle servait. Aucun directeur ne l'avait encore fait marcher dans des sentiers plus âpres, et lancée dans un plus complet détachement.

Entraînée par sa ferveur, la jeune veuve menait presque la vie austère d'une religieuse. Mettant de côté les toilettes capables d'éveiller la mondanité, elle se voua au *noir perpétuel* et se coupa les cheveux. Par esprit d'obéissance, elle s'imposa de ne jamais sortir du presbytère sans la permission du Curé; de l'agrément de celui-ci, elle put satisfaire ses attraits pour les jeûnes et les pénitences corporelles, car passionné lui-même de mortifications, cet ascète poussait sa pénitente dans les sentiers de la vertu rigide. Sa vigilance la poursuivait jusque dans les moindres défauts et les plus légères imperfections extérieures. Si, par exemple, dans les conversations communes, Madame Roy, par quelque saillie, révélait trop sa présence d'esprit, Monsieur le Curé, avec un regard sévère, se redressait pour lui lancer cette seule parole : "Madame !" Cinglant reproche qui lui allait au cœur. Interdite, elle se promettait bien, sans rancune, de ne plus s'exposer à de nouvelles apostrophes; mais sa finesse innée, la promptitude de son tempérament, la spontanéité de ses réflexions toujours justes, l'amenaient souvent à récidive.

Ainsi dirigée, Madame Roy, par sa vertu soumise, se rapproche de sainte Sophie Barat que son

frère, l'abbé Louis, conduisait par des voies aussi rudes qu'inexplicables, alors qu'elle n'avait que seize ans. Chez l'une comme chez l'autre, cette formation virile, s'inspirant des principes de saint Ignace, préparait deux fondatrices d'Instituts dont les œuvres honorent l'Église de Dieu.

Madame Roy bénissait la Providence d'une situation si appropriée à ses goûts et si favorable à son avancement, quand un événement tragique vint la plonger dans une amère désolation et de grandes perplexités.

Le 28 avril 1843, Monsieur Dufresne revenait d'auprès d'un malade à qui il avait administré les derniers sacrements. Au moment où il s'apprêtait à traverser un torrent qu'avait gonflé la crue des eaux, le canot, entraîné par le courant, chavira et il fut impossible de porter secours au digne prêtre qui périt.

Monsieur l'abbé Dufresne avait une haute réputation de sainteté. On raconte qu'après sa mort, une personne souffrant d'un mal de tête fut guérie en s'appuyant sur l'oreiller où s'était reposé le chef du saint prêtre ; d'autres malades furent soulagés en buvant une infusion de la branche à laquelle il s'était tenu pour résister au courant qui l'emporta. (Annales 1875)

Après trente-trois ans, on exhuma du caveau à Saint-Gervais le corps de l'abbé Dufresne que — chose extraordinaire — l'on trouva parfaitement conservé. Visiblement, le Ciel paraissait vérifier la renommée de vertus de ce prêtre modèle. Un monument s'élève à sa mémoire, au lieu où il fut victime de l'onde.

Le fatal accident qui privait la paroisse de son pasteur, et le clergé du diocèse d'un de ses plus

beaux ornements, mettait la gouvernante en face d'un nouveau problème pour son existence. Nécessairement, l'éducation de ses filles en resterait là. Sa vie paisible, à l'ombre du sanctuaire, sera changée en une autre, peut-être agitée... Tout ce qu'elle avait escompté d'heureux s'anéantissait. Le coup imprévu sous lequel la pauvre veuve crut défaillir, ne diminua nullement sa foi. Dans ses heures d'angoisses les plus poignantes, elle allait s'agenouiller près de la tombe du saint curé, pour y prier longtemps. Elle le suppliait de lui obtenir du ciel, la force de continuer son pèlerinage en portant sa croix.

Résolue à ne plus tenter de migration, elle se fixa au village, dans une propriété qu'elle venait d'acquérir, et y rappela ses trois filles du Couvent de Saint-François, où elle les avait placées l'année précédente, à cause de sa proximité de Saint-Gervais. Pour leur continuer l'avantage de l'instruction, elle prit, comme pensionnaire, une institutrice qui leur enseignait à la fois le français et l'anglais.

En se faisant des économies, Madame Roy put, au bout de quelque temps, permettre aux deux aînées d'aller achever leurs études à l'Hôpital Général de Québec qui tenait alors un pensionnat de jeunes filles ; mais elle retint auprès d'elle sa benjamine, car sa santé avait besoin d'attentions. Soupçonnait-elle déjà que cette enfant, riche de qualités et de talents précoces, était trop douée pour la terre?...

Dans une lettre datée du 1er décembre 1845, Clorinde ne cache pas à ses sœurs son état souffrant :

Vous êtes toujours inquiètes de moi, quoique je sois assez bien. Maman m'a apporté toutes sortes de choses pour me fortifier; malgré cela, je suis encore bien faible, mais j'espère qu'avec la grâce de Dieu cela se passera, afin que je puisse aller à l'Hôpital (Pensionnat) l'année prochaine. Vous apprendrez avec plaisir que Mademoiselle Félicité G... va entrer au Couvent de la Congrégation pour se faire religieuse, et c'est maman qui lui a obtenu cette place. Si vous aviez vu comme elle était contente quand maman lui a annoncé cette nouvelle: elle était folle de joie! Elle ira elle-même la mener à Québec, et comme vous pouvez penser, elle ira vous voir.

Aujourd'hui, le 15 décembre, ma lettre n'est pas encore partie, et moi, je suis bien pire que lorsque j'ai commencé cette lettre... C'est avec peine que je puis tracer ces mots... Avec votre linge, vous recevrez des croquignoles: vous pourrez les partager avec les Dlls H. et L.

Adieu, chères sœurs; maman et memère se joignent à moi pour vous baiser. Eugène (son demi-frère)¹ est ici et vous fait des amitiés.

*Je suis votre dévouée petite sœur,
Clorinde Roy.*

Moins de cinq mois plus tard (le 13 mai 1846), une maladie de langueur allait briser cette fragile existence de 14 ans et 9 mois.

Les deux pensionnaires furent appelées auprès de leur mère dont la douleur était à son comble. Coup sur coup, le cœur de cette femme énergique

1. *Eugène Roy* épousa à Gentilly sa cousine, Alice Decormier, et mourut d'une façon tragique à l'Île d'Anticosti où il était gardien du phare. Il laissait une veuve et de nombreux enfants. — Sa sœur, *Adèle* (ou *Adélaïde*) épousa à Gentilly le Notaire B. Maurault. — L'une de ses filles entra dans notre Communauté: Sœur Marie du Crucifix (Béatrice), qui mourut en 1902, après 12 ans de profession religieuse.

avait été broyé. Sa nature sensible ne pouvait résister toujours. Aussi, tomba-t-elle dangereusement malade, et ce ne fut que par les soins affectueux et assidus de ses filles qu'on put la rendre à la santé.

On conserve parmi les souvenirs de Madame Roy une poésie qui lui fut dédiée à l'occasion de son deuil, et qui parut dans un journal du temps. L'auteur disait :

A UNE MÈRE

SUR LA MORT DE SA FILLE

Ne pleurez pas si la vie est amère . . .
Dieu, pour toujours à votre âme de mère,
Ne veut point la ravir ;
Il est clément à celui qui l'implore,
Et s'il défend à la rose d'éclorre,
C'est qu'il sait l'avenir.

Soleil brûlant qui dessèche et qui fane,
Le monde, hélas ! de son amour profane,
La menaçait de loin :
De son front pur, écartant l'anathème,
Dieu qui l'aimait, a bien voulu lui-même,
Et seul, en prendre soin.

Esprit heureux dégagé de la fange,
Aux divins chœurs, il est mêlé. jeune ange,
N'ayant plus rien d'impur.
L'éternité, de bonheur l'environne,
Et Dieu lui fit une belle couronne
Et deux ailes d'azur.

Elle est heureuse, et je lui porte envie
De s'envoler . . . d'échapper à la vie
Où le malheur est roi.
Dans ma douleur, ce penser me recrée :
Un ange au ciel, auprès de Dieu qui crée,
A souvenir de moi.

Ce cruel sacrifice ajouté à tant d'autres, et la résignation de l'éprouvée seront le prix de nouvelles grâces pour elle et ses jeunes filles que l'idéal oriente vers la vie religieuse.

Dans un cœur à cœur avec leur "tendre mère", elles lui firent connaître un jour leur désir commun de se consacrer à Dieu, et au service des pauvres. A cet aveu, la mère tressaille, reconnaissant son attrait déversé désormais en l'âme de ses filles. Empêchera-t-elle ce mouvement divin? Ah! non. Volontiers, elle autorisa la démarche qui obtenait, à la Providence de Montréal, leur admission. L'espérance lui murmure que, ses enfants parties, elle aussi verra peut-être la réalisation de son vœu le plus cher... Où?... Comment?...

"L'homme s'agite et Dieu le mène." Nous touchons à l'heure providentielle où le doigt de Dieu désignera, par ses représentants terrestres, à ces Samuels de l'obéissance, la voie qu'il leur a choisie.

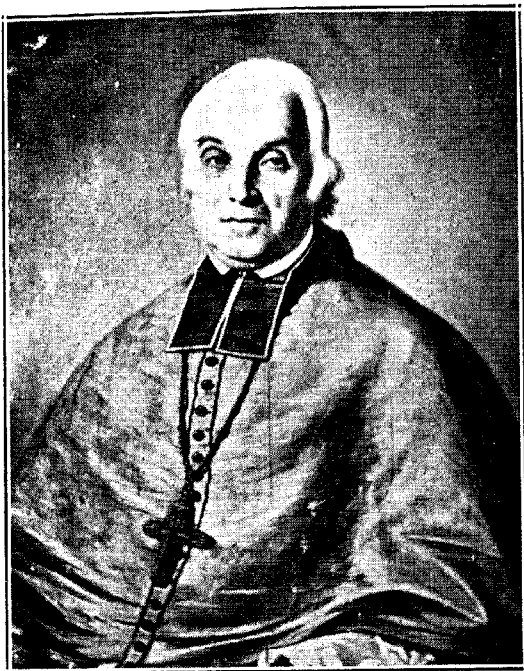
Les deux jeunes filles s'occupaient de leurs préparatifs pour entrer au noviciat de Montréal quand l'abbé Louis Proulx*, desservant intérimaire de la paroisse, reçut un message de Mgr Turgeon*, coadjuteur de Mgr Signay et administrateur du diocèse. On le pria d'attirer l'attention des Demoiselles Roy sur une Communauté qui s'ouvrait à Québec, ayant le même but que la Providence de Montréal. La suggestion épiscopale, appuyée par un conseiller tel que l'abbé Proulx, fut un trait de lumière pour les deux sœurs. Elles y reconnurent la volonté d'en haut, et bientôt elles seront les deux premières postulantes des Sœurs Grises de Québec.

Quelques semaines plus tard, Madame Roy venait prendre un appartement à l'Hospice où s'exerçaient déjà à la vertu des débutantes, Sœur Roy et Sœur Saint-Pierre — cette dernière ainsi dénommée en l'honneur de Mgr Pierre-Flavien Turgeon.

La mère elle-même osa demander son entrée au Noviciat, ce qui ne lui fut pas accordé, de crainte que l'amour maternel n'eût trop de part dans ce désir. La pieuse femme se soumit, continuant d'envier le sort des vierges du Seigneur. Admise en leurs phalanges, elle se serait crue en paradis. . .

Noble Dame, pour elle aussi l'heure va sonner. Elle l'attend au cénacle de la prière, où l'enverra chercher bientôt, pour la mission de son choix, le Sauveur du monde.





MONSIEUR PIERRE-FLAVIEN TURGEON

Archevêque de Québec (1850-1867)



CHAPITRE VI

LE CHOIX DE DIEU

MAONSEIGNEUR Turgeon, l'abbé Louis Proulx ! C'étaient les éclaireurs de l'œuvre qui allait surgir avec, pour exécuteurs du plan divin, un noble magistrat de la Cité et l'humble héroïne de ce récit.

Le Chevalier Georges-Manly Muir, avocat de profession et greffier de l'Assemblée législative à Québec, était un catholique ardent, un enflammé d'apostolat. Parmi les indigents que secourait la Société Saint-Vincent de Paul, ce membre actif et dévoué se réservait les plus misérables au point de vue moral. Rien donc d'étonnant qu'on le vît souvent se diriger vers la Prison de Québec, considérée alors comme une véritable école de perversité. Un jour que ce visiteur exhortait quelques détenues à se corriger et à essayer d'une vie honnête : " Que voulez-vous ? répondit l'une d'elles, quand même nous le voudrions, nous ne le pourrions pas. Une fois perdues, nous sommes sans ressources, personne ne veut plus nous recevoir. Au sortir d'ici, il n'y

a plus pour nous que les lieux de perdition et la débauche. . . .”

Monsieur Muir comprit alors la condition déplorable de ces malheureuses que les lourdes chaînes du péché liaient plus funestement encore que celles de la justice. Dans la plainte de leur misère, il entendit comme un écho de celle qu'exhalait jadis, au monde païen, la femme esclave. Puis sa mémoire se représenta chez le peuple d'Orient, les souillés de la lèpre, objets de répulsion, qui ne pouvaient que de loin crier leur infortune ; ou encore, ces perclus désespérant de leur guérison, parce qu'il n'y avait personne qui les jetât dans la piscine à l'heure où l'ange en agitait les eaux. . .

Tout à ces pensées, le digne émule de saint Vincent de Paul se prit à élaborer un projet de relèvement, la création d'un refuge pour la femme déchu dont la faiblesse attira toujours la clémence divine. Il s'en ouvrit à l'Archevêque qui, déjà favorablement disposé à cet esprit de miséricorde que le Ciel donne à tout bon pasteur, écouta les propositions du laïque zélé, les bénit, et conclut avec un sourire approbatif : “ Je connais une personne qui a toutes les qualités voulues pour entreprendre cette fondation, et qui, sur ma demande, s'en chargera sans hésiter. C'est une veuve, actuellement pensionnaire à l'Hospice de la Charité où ses deux filles sont novices. Elle ne soupire qu'après le bonheur de se consacrer à Dieu dans les œuvres de charité. Il est vrai que celle que vous avez en vue est bien difficile, bien pénible, mais elle n'est pas au-dessus du courage de Madame Roy, qui a toute l'expérience nécessaire pour la mener à

bonne fin." Le sujet principal, l'évêque l'a trouvé, et l'éloge qu'il en fait justifie son choix.

Dans le contentement que lui donnait sa retraite paisible, Madame Roy était loin de supposer, à ce moment là, que son nom passait sur les lèvres du plus haut représentant de Dieu dans le diocèse...

Quelques jours après, un matin de décembre, l'abbé Proulx, Chapelain de l'Hospice, se fait annoncer à son appartement à l'heure où elle prenait son déjeuner. Il venait accomplir son ambassade à contre-cœur, si l'on en juge par la manière dont il l'aborde: "Madame, Monseigneur le Coadjuteur a promis à Monsieur Muir de lui faire connaître une personne qui se chargerait de la direction de l'Asile Sainte-Madeleine qu'on se propose d'établir, et il a pensé à vous. Vous sentiriez-vous trop de répugnance à prendre soin des malheureuses qu'on veut y rassembler pour les convertir?...". Le ton plutôt bref n'était pas engageant.

Aussi, à cette proposition brusque et inattendue, Madame Roy ne peut se défendre d'un sentiment d'effroi. Elle pâlit !... Mais, forte de sa messe et de sa communion du matin, elle réprime aussitôt son premier mouvement, et Dieu seul fut témoin du combat qui se livrait en son intérieur. D'un côté, passèrent en un rapide tableau, dégoûts, difficultés, etc... de l'autre, le bien, les mérites, qui seuls pèsent dans la balance éternelle. Puis le désir de son évêque, n'était-ce pas, pour une âme de foi, un ordre d'en haut?...

Une minute recueillie, et Madame Roy répond avec calme au messager qu'avant de prendre toute

décision, elle a besoin de réfléchir, de prier, de consulter ses filles. Prier ! Consulter ! C'est ce que la prudence lui inspira en toutes les circonstances de sa vie.

Après le départ de Monsieur Proulx, la voilà saisie d'une grande agitation. Cette proposition ! . . . Cet avenir ! . . . Cette voie sombre, ténébreuse, grand Dieu ! aura-t-elle le courage de s'y engager ? Sans se laisser dominer par la crainte et l'émoi, elle vole à la chapelle pour y verser, près de Dieu, le trop plein de son cœur en d'abondantes larmes. Un peu soulagée par Celui qui sait toutes les angoisses, elle appellera ses deux filles à sa chambre pour leur faire part du communiqué important qu'elle a reçu. Connaissant la vertu de leur mère, sa sagesse et son expérience, les pieuses novices n'hésitent pas à lui conseiller d'accepter. Alors, dans un même assentiment de leur grande âme, les trois femmes regardent le ciel, et, résignées, se séparent.

Demain, la mère ira d'un pas ferme vers l'évêché, et l'on verra, agenouillée aux pieds du nouveau Gabriel chargé de traiter une question rédemptrice, une autre Marie disant : " Monseigneur, je suis votre humble servante, faites de moi ce qu'il vous plaira ! Je regarderai votre volonté comme celle de Dieu même."

Recevant alors l'*Ecce ancilla* de Madame Roy, Mgr Turgeon la félicite ; il lui dit qu'il s'attendait à sa réponse et qu'il n'espérait pas moins de sa générosité. La sacrifiée se relève, considérant désormais cette acceptation comme un engagement irrévocable.

De retour à l'Hospice, Madame Roy s'enferme dans sa chambre et songe à l'acte grave qu'elle vient d'accomplir... L'ennemi du bien voulait lui faire payer cher sa détermination. Soudain, elle sent le poids du fardeau dont elle a chargé ses épaules. Sa promesse pourtant sincère, il lui semble impossible de la réaliser. Le tentateur la pousse au découragement; les doutes, les regrets, les craintes l'assaillent... Va-t-elle succomber sous cette pesante croix?...

A peine libérée des embarras domestiques et des responsabilités envers ses enfants; à l'heure où, fixant sa tente près du tabernacle, elle croit pouvoir jouir d'un repos enviable, voici qu'en soubresaut, se révèle à son âme la volonté de Dieu, volonté crucifiante qui brise à jamais son dessein arrêté de mener une vie intérieure intense, à défaut de la vie religieuse qu'elle ne peut plus, hélas! espérer... "O Père, Père, que ce calice passe loin de moi!" murmure-t-elle en son agonie... Minute terrible! Son cœur se gonfle et, tombant aux pieds de son crucifix, elle répète en sanglotant: "Mon Dieu, est-ce possible que vous exigiez un tel sacrifice! Moi qui espérais terminer mes jours auprès des vierges consacrées à votre service, me voilà condamnée à vivre avec des femmes perdues, avec les rebuts du monde!... Si, du moins, je pouvais espérer de faire de quelques-unes de ces malheureuses de véritables Marie-Madeleine, animées pour vous du même amour!..."

Elle se transporte alors à Béthanie et revoit la scène du Sauveur chez Marthe et Marie. Marie, la pécheresse, et tout près du Maître, à ses pieds... Marie plus favorisée, en quelque sorte, que l'inno-

cente Marthe... “ O Dieu, se dit-elle, que votre amour est grand, vos pardons sublimes ! Ne dois-je pas, Seigneur, vous imiter dans votre miséricordieuse bonté ? ”

Peu à peu, Madame Roy sent naître en elle une force secrète et mystérieuse. Un désir invincible la pousse à se donner à l'entreprise sainte qu'elle a acceptée. “ Oui, Seigneur, je le veux ! ” Aussitôt, à l'amertume de son premier “ fiat ”, succède la joie du second dans une liberté entière, et la conformité absolue au vouloir divin. Son acte de sublime immolation s'inscrivait au ciel le 31 décembre 1849.





CHAPITRE VII

DÉBUT HÉROÏQUE

PENDANT que se convertissaient à l'idée du Refuge ceux qui, d'abord, l'avaient contredite comme irréalisable ou, au moins, téméraire, M. Muir poursuivait l'entreprise avec une sainte ardeur, faisant sien le mot d'ordre du Père de la Nouvelle-France: " Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire." La Société Saint-Vincent de Paul, elle-même hésitante, qui avait fini par céder à la persuasion de ce membre influent, résolut de fournir, *durant six mois, deux piastres et demie par semaine, et seize cordes de bois de chauffage pour le futur Hospice.* De même, l'abbé Charles-François Baillargeon*, curé de la Cathédrale, voulut cautionner pour le loyer d'une maison, située rue Richelieu¹; là, s'établira le Refuge auquel on donna le nom de " Sainte-Madeleine ".

M. Muir et son collègue, M. Michel Bilodeau, firent une quête dans la ville, afin de subvenir aux

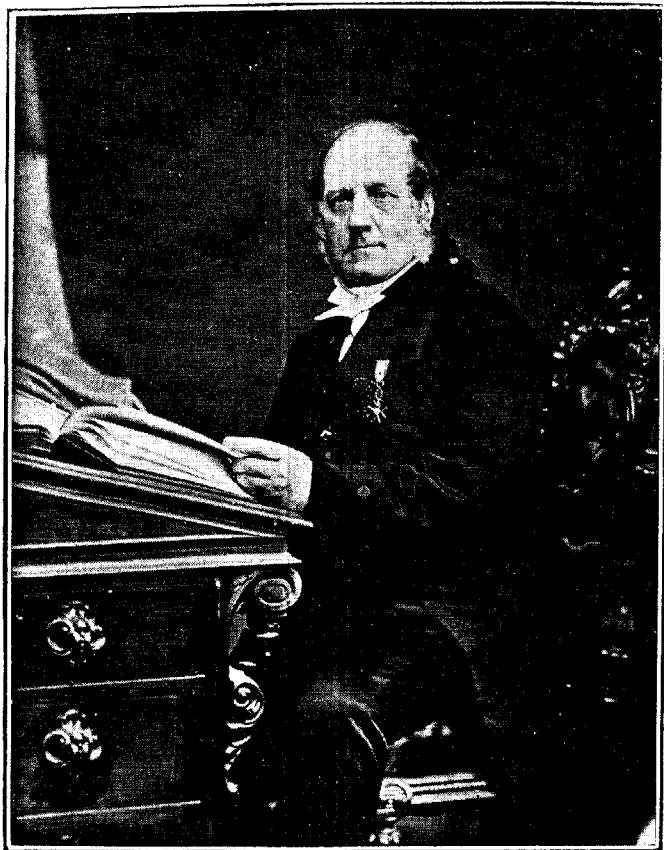
1. Cette maison, portant le N° 67, existe encore.

premières nécessités. L'on avait reçu meubles, ustensiles et lingerie du Séminaire et de quelques dames charitables. Les partisans du projet s'attachaient à cette pensée: " Si nous pouvons réussir à ramener à une vie pénitente quelques-unes de ces pauvres filles, si nous empêchons seulement quelques fautes mortelles de se commettre, ce sera un assez beau résultat de nos efforts."

Poussé par l'esprit de Dieu, M. Muir ne frappait pas dans le vide et n'avancait pas dans les ténèbres. Après les premières lueurs de l'aube qui se dessine, le plein jour viendra inonder de ses clartés le hardi défricheur.

Mue par la même ambition surnaturelle, et avec l'aide de Mary Koegh, jeune orpheline irlandaise qu'on lui a désignée comme compagne, Madame Roy met en jeu ses qualités incontestables de prévoyance et d'organisation.

Une personne, moins dégagée qu'elle, s'avisa bien de lui demander ce que lui rapporterait en salaire cette onéreuse charge; elle reçut pour toute réponse: " Il n'est pas donné à la terre de payer de tels sacrifices. Il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse les faire entreprendre, et lui seul peut en donner la récompense." Parole sublime qui montre à quelle hauteur s'élevait l'âme de cette digne semeuse au champ du Seigneur. Les secours d'en haut, en effet, ne devaient pas lui manquer. Si on la voit, dans l'occurrence, accepter quelque argent, ce n'est pas pour son bénéfice, mais pour celui du " Bethléem " où l'étoile va la diriger. Encouragée par le Fondateur qui la félicite et lui promet la con-



LE CHEVALIER GEORGES-MANLY MUIR

Fondateur de l'Œuvre du Refuge
à Québec

tinuité de son secours, Madame Roy s'active. Elle hâte même ses préparatifs comme si des âmes en péril l'attendaient. Avec un égal empressement, couraient à l'arène les passionnés du martyr !

Mais l'ange fortifiant, commis à sa garde, semble s'éloigner quelquefois... Le soir du premier janvier, on la trouve tristement songeuse... Soulevant le voile de l'avenir, elle se demande : Que me réserve l'année qui commence?... Aussi, quand les religieuses de l'Hospice sont venues lui exprimer des regrets et des vœux, son cœur trop gros de soupirs n'a pu que balbutier ces mots de prière devenus familiers à ses lèvres : "O mon Dieu, en entrant ici, j'avais cru finir mes jours avec les Épouses du Christ, et voilà que je vais les passer avec des femmes perdues et déshonorées !" Les Sœurs de la Charité répondent par leurs larmes à ses larmes. Un silence émouvant plane sur cette scène de fraternité.

Cependant la désolée n'allait pas changer sa résolution ni reculer d'un pas. Sa force, c'est la force de Dieu même, qui sera son secours et son appui. Ame de foi vive et d'une piété éclairée, caractère énergique et ferme, esprit juste et pondéré, Madame Roy semblait spécialement préparée à la mission difficile que lui confiait le Ciel.

On la verra désormais s'épargner tout attendrissement... En essuyant ses yeux, elle a marché sur son cœur ! Elle va de l'avant vers son œuvre, car il a été décidé que le Refuge ouvrira ses portes le onze janvier.

11 JANVIER!... Elles se sont levées de grand matin, les deux femmes, pour gravir la montagne et préparer le bois du sacrifice. Par un coup d'œil à la fenêtre, elles se rendent compte qu'une tempête sévit, une de ces grosses "poudreries" de neige qui n'invite guère à sortir. Qu'importe! Le départ ne sera pas ajourné. Ayant rassemblé tout ce qui lui restait de son ancien ménage, Madame Roy en fait charger quatre voitures à destination de la rue Richelieu. Par crainte des émotions, elle et sa compagne omettent les adieux, et les voilà secrètement parties, suivant à pied le bagage, sur la route encore déserte et non déblayée. Suffoquées par le vent du nord et s'appuyant l'une sur l'autre, elles murmurent : " O mon Dieu, c'est pour vous, pour votre unique amour ! "

Mary porte un grand crucifix : c'est l'étendard de ces nobles conquérantes ! Oui, c'est avec la croix et par la croix qu'elles vont à leur mission redoutable. Jésus les précède ; Il les entraîne vers les âmes qu'elles sont destinées à sauver.

Ce crucifix, la pieuse veuve l'avait apporté avec ses plus chers objets de la maison du Cap Santé. Témoin jadis de ses heures réjouissantes comme de ses heures douloureuses, il entrera avec elle au foyer qui s'ouvre à l'infortune...

Au soixantième anniversaire de l'Institut (1910), on rappela cette prise de possession du Refuge dans le poème intitulé : Le Crucifix de notre Mère !

LE CRUCIFIX DE NOTRE MÈRE

C'est un matin d'hiver. Au dehors, la tempête
Qui soulève la neige au plus creux des sillons,
Oblige le passant à détourner la tête
Pour braver la rafale avec ses tourbillons.

Sur la route, là bas, péniblement s'avancent
Deux femmes au cœur fort, que les anges ravis
Suivent dans le chemin, ou plutôt qu'ils devancent
En de célestes vols jusqu'au seuil du logis.

Où vont-elles ainsi, renonçant aux doux charmes,
A l'ineffable paix de la maison de Dieu ? . . .
Ne leur fallut-il pas — le cœur trop plein de larmes —
Secrètement partir sans prononcer d'adieu ? . . .

Elles ont accepté l'austère sacrifice
Qui donne sans retour, sans exiger de prix.
Pour sa part, l'une a bu tout le fiel du calice,
Et l'autre, dans ses bras, étreint le crucifix.

Voyez-les s'en aller comme à quelque martyr,
Avec la grande croix vers leur nouveau séjour ;
A travers l'ouragan, leur faible voix soupire :
" O mon Dieu, c'est pour vous, pour votre unique amour ! "

Doux Sauveur, comme nous, venu sous la tempête,
Tu veux nous enseigner que pour suivre tes pas,
Pour racheter une âme, en faire la conquête,
Il faut porter sa croix, et souffrir ici-bas.

C'est une mère, hélas ! encor jeune et bien tendre,
 Qu'on a vue à tes pieds, sanglotant, ô Jésus,
 Elle a dit son *Fiat* : " Ah ! vous pouvez me prendre,
 Pour votre œuvre, Seigneur, non, je n'hésite plus . . . "

L'on arrive bientôt à l'obscur demeure ;
 Le premier, Jésus entre, Il est ici le Roi !
 Le Christ sera l'autel où l'on prie, où l'on pleure,
 Où l'on s'immole enfin avec amour et foi.

Quand demain s'ouvrira la porte du Refuge,
 Auprès du crucifix, les pleurs du repentir
 Trouveront le pardon . . . Père avant d'être Juge,
 Le bon Maître, au malheur, se plaît à compatir.

Que de larmes depuis, n'as-tu pas consolées
 Par ta miséricorde, ô Jésus-Rédempteur !
 Que d'errantes brebis par ta voix appelées
 Dans ce bercail divin qu'est notre Bon-Pasteur !

Dans les moments d'épreuve et d'amère souffrance,
 Nos Mères ont trouvé le repos dans ton Cœur ;
 Pauvre, tu consolais leur pénible indigence,
 Humble, tu leur prêchais la céleste douceur.

* * *

Aujourd'hui comme alors, à ton Cœur sympathique
 Tu nous vois accourir, Ami de soixante ans !
 Laisse-nous, sur ta croix — précieuse relique —
 Déposer en ce jour, les plus purs diamants.

O signe du salut, croix d'une tendre Mère,
 Légée à ses enfants à l'heure du trépas,
 Sois à jamais pour nous l'attrayante bannière
 Qui conduit aux sentiers parcourus par ses pas !

Après avoir aimé, Jésus, ta croix si bonne,
Notre Mère expira, calme en son dernier soir . . .
O Toi, qui lui remis la palme et la couronne,
Parle-nous de son ciel . . . Fais-le-nous entrevoir ! . . .

* * *

Crucifix vénéré ! De tous les héritages,
Don le plus généreux, véritable trésor ;
Souvenir du passé, reste à travers les âges,
Reste, de nos vieux murs, le sublime décor !

Le Christ qui les accompagne, c'est Celui-là même qui choisit pour fonder son Église de pauvres pêcheurs à qui Il commande, en outre, d'abandonner le peu qu'ils possèdent. C'est sur la pauvreté qu'il établit solidement toutes ses œuvres; celle qui commence porte cette marque divine. Jésus se réservera d'être ici toute la richesse et tout le réconfort.

Les pèlerines arrivent au seuil de la demeure où les a précédées M. Muir. Pionnier du dévouement, il est là, se prêtant au déchargement des traîneaux et à la sommaire installation; déjà il a vu à l'emprunt d'un vieux poêle qu'il monte lui-même, suppléant par des bûches, aux pieds qui manquent. Il a pourvu la cuisine d'un seau d'eau, et d'un peu de bois de chauffage que lui-même encore a scié dans la cour, avant de se rendre à son bureau. Quoique reconnaissantes et touchées de ces services, les nouvelles locataires ne peuvent cependant pas s'empêcher de

saisir un contraste entre la maison sainte, ordonnée, qu'elles viennent de quitter et le bouleversement de ce logis, laissé dans l'abandon et la malpropreté. Elles eurent tant à faire dans cette matinée qu'elles n'entendirent pas les cris de la faim; et, d'ailleurs, n'ayant rien à manger, elles se privèrent gaiement de dîner, redoublant d'activité pour ranger les choses et établir un ordre relatif.

Sur le soir, il leur fallut bien rompre le jeûne avec lequel elles avaient fait de "nécessité vertu..." Par hasard, mêlée aux ustensiles du déménagement, se trouve une théière contenant du thé et du sucre qu'elles ne reconnaissent pas leur appartenir, et un peu de beurre oublié sur une assiette du service de Madame Roy. Elles rendent grâces de cette trouvaille à la divine Providence, et vont chez le voisin se procurer la moitié d'un pain. Alors, à la lueur d'une chandelle, elles se réconfortèrent de ce maigre repas. La veillée ne fut pas longue après ce jour de fatigues. La prière en commun fortifia les héroïnes que le Ciel contemplait et qu'il inonda, ce soir-là, d'indicibles consolations.

Un BON-PASTEUR canadien et d'origine toute québécoise venait d'être fondé ! . . .





CHAPITRE VIII

UN BERCAIL S'OUVRE

DE douze janvier, au cours de la matinée, alors que Madame Roy et sa compagne se livraient à une pieuse lecture, voilà qu'on sonne à la porte. En allant ouvrir, la Directrice¹ se trouve en présence d'une personne d'aspect repoussant qu'une autre, porteuse d'un billet, accompagne.

Cette lettre de M. le Grand Vicaire Charles-Félix Cazeau * recommandait, comme bien digne de pitié, l'une de ces jeunes filles. Nées de mêmes parents, il existait pourtant entre elles — contraste frappant — toute la distance qu'il y a entre le vice et la vertu conservée. L'éducation n'avait pas, hélas ! donné les mêmes résultats chez les deux sœurs.

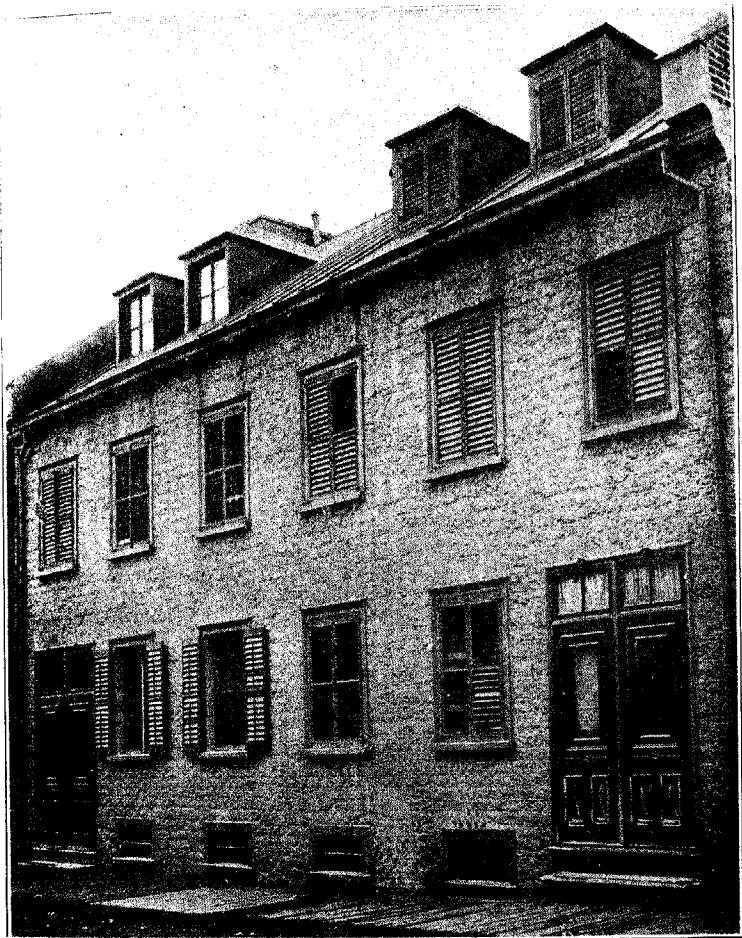
Madame Roy dit à la messagère de revenir plus tard, car il avait été décidé qu'aucune pénitente ne pouvait être admise avant deux ou trois semaines. Et pour couper court à toutes les instances, elle envoie la jeune fille au Père jésuite qui venait d'être

1. Terme qui désignera encore Madame Roy.

chargé de la direction spirituelle du nouvel Asile. Pressé par les prières de celle qui cherchait à abriter sa sœur coupable, le Père Louis Saché* écrira sur-le-champ : “ C’est le bon Pasteur qui vous envoie cette brebis... Faites l’impossible pour lui ouvrir la porte du bercail”. Il ajoutait que cet acte lui causerait un sensible plaisir, et qu’il consolera surtout le Cœur de Jésus.

Il n’en fallait pas davantage à la Directrice. Elle accueille cette pauvre enfant, figurée par la brebis égarée que le divin Pasteur ramène sur ses épaules, et dont il prend un soin paternel. Elle et Sœur Mary, ouvrant leur âme à l’espérance et à l’action de grâces, redirent le passage consolant de l’Évangile : “ Il y a plus de joie dans le ciel à la conversion d’un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes”. La pénitente fut reçue. Depuis lors, le 12 janvier, reconnu comme jour de la consécration de l’œuvre, rappellera les ineffables bienfaits du Seigneur.

A l’heure du dîner, sur les deux parts de potage au riz, on trouvera une ration pour la nouvelle arrivée. Le soir venu, on décide de lui préparer, près du poêle, un lit muni de plusieurs couvertures, car le froid est intense. “ La malheureuse, disent les Annales, avait un air si farouche et si fourbe, une expression de méchanceté telle, que ses charitables hôtes, saisies de crainte, tremblaient à la pensée de coucher seules dans la chambre voisine. Aussi essayèrent-elles de s’y barricader avec des meubles, non sans avoir imploré le secours du Ciel. Leur



PREMIER REFUGE SAINTE-MADELEINE

Cette maison, 67 rue Richelieu, se voit encore

prière se continua bien longtemps dans cette nuit où elles n'osèrent se livrer au sommeil. Assises par terre, l'une contre l'autre, et sans défense, elles se communiquaient leurs mutuelles appréhensions : " Que ferons-nous, dit l'une, si elle veut nous tuer ? — Nous mourrons sur l'autel de la charité, reprend l'autre, et Dieu nous recevra dans son paradis. "

Mourir sur l'autel de la charité ! N'est-ce pas l'acte d'amour parfait que prononçait à ce moment-là notre héroïque Mère ? Pouvait-elle donner à Dieu plus que sa vie ?

C'est au petit jour seulement que les deux veilleuses se décidèrent à clore les yeux. La pénitente avoua qu'elle s'était traînée jusqu'à la porte de la chambre, et qu'ayant entendu leur conversation, elle aurait voulu les rassurer. Elle n'était donc pas si méchante !... Mais le détail plus complet de ses aveux fut moins rassurant : depuis près de huit ans, elle s'était livrée aux plus grands désordres ; le vol et la violence lui étaient familiers ; elle avait même participé au meurtre de deux hommes... " O mon Dieu ! dut s'écrier encore Madame Roy, en écoutant un tel récit ; moi qui avais espéré passer ma vie avec les Épouses du Christ. . . "

Marie G... Son nom est devenu historique. Première pénitente admise à l'Asile, elle portait les traits bien caractéristiques des blessées qui, à sa suite, viendraient s'y réfugier ! Triste lignée se prolongeant comme pour donner aliment à la miséricorde infinie de Dieu !

L'histoire de cette malheureuse, que nous verrons peu à peu revenir à de bons sentiments,

vérifie la parabole du divin Pasteur qui ramène sa brebis, panse ses blessures et la guérit.

Marie montrait de jour en jour de meilleures dispositions. Elle s'offrit à aider dans les travaux de la maison: un mal qui rendait son commerce dangereux l'en empêcha. La charité de ses protectrices voyait à la fois à sa santé morale et physique. Cependant aux exhortations par lesquelles on l'engageait à se confesser, l'endurcie répondait par des paroles évasives: son cœur n'était pas atteint. Un jour, le Père Saché la fait appeler: elle déclare nettement qu'elle ne veut pas se confesser, et qu'elle n'a pas d'affaire à lui. A force d'instances, la voilà pourtant dans l'oratoire. Le bon Père lui montre le confessionnal où le démon l'empêche d'entrer... Par une sainte audace, la Directrice intervient et fait tomber à genoux la pénitente qui demeure trois quarts d'heure au bain de la purification. Quand elle se relève, elle est si transportée de contentement que, ne voyant rien, elle se brûle en passant près du poêle... Le digne religieux a reconnu un jugement droit et une volonté énergique dans cette pauvre fille; "C'est une conquête qu'il faut faire, dit-il, et une conversion qui ouvrira la voie à d'autres."

La grâce aidant, Marie devint, en effet, un modèle et même une influence pour ses compagnes. Pendant quatre ans, elle donna le bon exemple à l'Asile, et plus tard, rentra chez les siens qui ne la reconnaissaient plus. Après les avoir édifiés et consolés, elle s'établit honorablement dans une paroisse éloignée, où l'on ne savait d'elle que sa tenue res-

pectable et sa conduite chrétienne. Quand elle venait à la ville, sa première visite était pour le Refuge envers lequel sa reconnaissance dura autant que sa vie.

Dans la suite, que de repenties se groupèrent à Sainte-Madeleine ! Autour de leur existence, que de détails parfois navrants, mais propres à enflammer le zèle ! L'entreprise était donc trop adaptée aux besoins des âmes pour n'être pas bénie du Ciel. Les demandes se multipliaient et, peu à peu, tombaient les préjugés des commencements.

Dans la journée du Vendredi-Saint, 29 mars, une pauvre fille était venue frapper à la porte. Bien que le nombre désigné par le Comité d'assistance fût au complet, Madame Roy, se laissant toucher par les supplications de la neuvième, avait cru devoir l'admettre. M. Muir, mécontent, signifia son renvoi. Il fallait se soumettre à la décision apparemment dure, mais formelle du Fondateur que les circonstances obligeaient d'agir ainsi. Les pénitentes, émues du chagrin de leur mère, viennent se jeter à ses genoux et la supplient de ne pas laisser partir leur compagne qui, elle aussi, pleure. Sachant insuffisantes les ressources de la maison, toutes s'offrent à diminuer leur portion pour donner une part à cette nouvelle venue. Chez Madame Roy, une lutte s'engage entre sa pitié, la générosité de ses filles et le commandement qui l'oblige à éloigner une brebis en péril. . . . Dans cette minute de combat, une pénitente élevant la voix, au nom de ses compagnes, s'écrie en un sublime plaidoyer : "Ma mère, souvenez-vous qu'à pareil jour Barrabas a été sauvé ! — Oui, répond avec calme la Directrice, à

pareil jour aussi, le Juste fut condamné !... Et n'oubliez pas, continue la voix ferme qui à cette heure tremble, n'oubliez pas que si cette pauvre enfant, peut-être moins coupable que vous, est cependant obligée de partir, elle aura un compte moins terrible que le vôtre à rendre au Seigneur...”

La malheureuse s'éloigne. Les soupirs de ses compagnes la suivent longtemps, et l'âme de la Directrice s'enrichit d'une victoire héroïque.

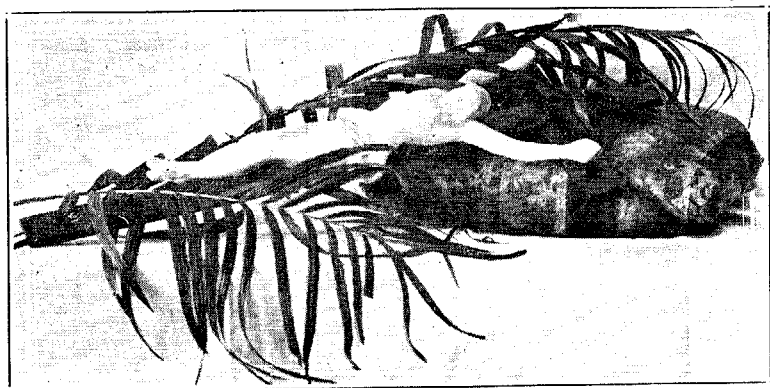
Dénouement inattendu : le matin de Pâques on trouva dans le vestibule de l'entrée la pauvre enfant qui, sans gîte, la veille au soir, s'était réfugiée là. Par un oubli providentiel, le verrou n'avait pas été glissé sur la porte extérieure. Malgré les rebuts essuyés, elle revenait, sans rancune, au seuil où elle espérait le salut. Le Rabboni qui, pour toute âme tombée, ne veut rien tant que le relèvement, réservait à cette autre Madeleine les joies de la résurrection.

La vertu de Madame Roy trouva, cette fois, sa récompense. Le Cœur de Dieu allait ouvrir à la convertie l'éternel bercail de la miséricorde. Après quelques mois de souffrance, en effet, elle mourut pieusement à l'Hôtel-Dieu où on l'avait conduite.

Peu après, la bonne Dame s'attendrit sur le sort d'une orpheline que des misérables, pour s'en débarrasser, avaient introduite dans un lieu de perdition. Ayant un reste de conscience, la maîtresse de la maison comprit qu'il fallait soustraire au danger cette candide et belle enfant, et l'amena à la Directrice qui la reçut avec affection, l'aguerrit contre les dangers, et après l'avoir solidement affermie dans



MADemoisELLE MARY KEOGH
Première auxiliaire de Madame Roy



Crucifix que portait Mary en se rendant à la rue Richelieu
avec Madame Roy, le 11 janvier 1850

la vertu, lui procura un bon parti dans le monde.

On le voit, l'œuvre était en pleine activité. La croix qui surmontait la porte de l'Asile attirait. "Elle sera votre enseigne!" avait dit M. Muir en l'apportant au Refuge. Les unes y venaient comme à la tour de sécurité chercher protection; les autres se présentaient comme des collaboratrices suscitées de Celui qui apprécie les cœurs purs et leurs générosités.

La Fondatrice s'acquittait donc des associées: il lui en fallait. L'aide la plus efficace, ce fut bien Mademoiselle Angers entrée la veille des Rameaux, et qui, en sollicitant son admission, avait prononcé ces paroles prophétiques: "Vous verrez, Madame, que cet Asile deviendra avant peu une communauté régulière..." Après celle-ci, vinrent Mademoiselle Blais puis Mademoiselle Ouimet, et l'essaim complet de ces dignes coopératrices dont la vocation surnaturelle se détaille à la suite de la présente biographie.

C'est le temps de le dire, jamais l'idée n'était venue à Madame Roy que, de ces commencements, naîtrait une communauté religieuse. Elle eût été dédommée trop amplement de ses travaux arides et répugnants. Le Père Saché avait bien donné un règlement qui assurait la discipline et la solidité de ce premier organisme. La prière y avait large part avec le travail des mains. Les directrices portaient même un uniforme noir à coupe sévère qui les distinguait des pénitentes, vêtues d'une robe de calicot bleu. Elles se donnaient, entre elles, le nom de "Sœur" et appelaient "Mère" la Fondatrice.

Au mois de mai leur bonheur fut intense en prenant possession complète de leur maison, ce qui leur permit d'aménager une petite chapelle au premier étage. Jusque là, elles allaient à la Congrégation de la Haute-Ville, s'acquitter de leurs essentiels devoirs de religion, et une chambre leur servait d'oratoire pour les prières en commun. Les pénitentes ne sortaient jamais.

L'inauguration de cette chapelle, fixée au 2 mai, fut un des plus beaux jours pour la Fondatrice. Il lui sembla que plus rien ne manquait au pauvre logis, et que toutes les peines, toutes les contrariétés allaient se changer en douceurs.

Le Père Saché * fut le célébrant de la première messe, et continua d'exercer les fonctions de Directeur et de Chapelain. De toutes les œuvres auxquelles il se livrait, aucune ne lui était plus chère que celle du Bon-Pasteur. Aussi, ce matin-là, était-il rayonnant d'une joie extraordinaire. Après la messe, il eut des paroles inspirées pour dire les secrets desseins de Dieu, qui se sert souvent des plus faibles moyens pour opérer des merveilles, et il montra que cette humble petite création — grain de sénévé — pourrait grandir avec le temps si on lui trouvait un terrain favorable, arrosé des eaux de l'humilité et fécondé par la correspondance à la grâce. L'humilité ! Ce sera son mot d'ordre, son refrain, la base solide sur laquelle il appuiera toute la formation de la future société.

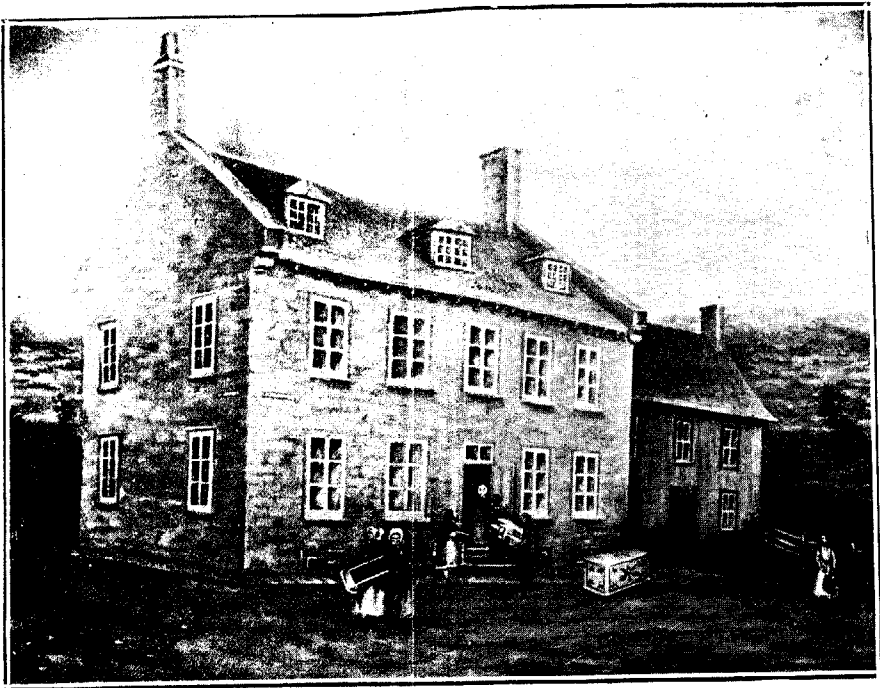
Quelle âme préparée il trouvait, dans la Directrice surtout, pour y établir cette vertu au plus sublime degré, elle qui depuis si longtemps s'était

exercée aux saintes rigueurs du renoncement et de l'abnégation !

L'hiver avait été dur. Aussi les Annales disent-elles à cette époque de mai : " Nous nous réjouissons de la belle saison, car nous avons bien souffert du froid, surtout celles qui couchent dans le grenier . . . Il n'y a ni couchettes, ni *beaudets*; nos lits sont des paillasses que l'on met l'une sur l'autre pendant le jour, et que l'on étend le soir. Comme il n'y a pas de poêle sous les combles, on conçoit facilement que ces grabats sont glacés, et que celles qui y couchent ont, le matin, la bouche couverte de frimas."

Voilà le tableau qui peint l'état de pauvreté où débutèrent les Fondatrices du Bon-Pasteur. La maison rue Richelieu, qui va bientôt devenir insuffisante, restera tout de même à leurs yeux l'écrin des plus riches et des plus précieux souvenirs du Bon-Pasteur à son berceau.





MAISON SAINT-VINCENT DE PAUL

Ainsi nommée en l'honneur de la Société qui l'avait acquise à l'œuvre naissante



CHAPITRE IX

LE BON-PASTEUR

SUR le promontoire de Québec, s'aligne une série de constructions d'âges divers, mais de même style et de même aspect monastique. Ces édifices dont la façade de pierre grise regarde le fleuve, et qui font angle à trois rues transversales pour se prolonger vers le nord et former de vastes enceintes quadrilatérales, ce sont les propriétés du Bon-Pasteur.

Le Bon-Pasteur! C'est bien à tous les regards la forteresse inexpugnable que redoute le Prince du mal; c'est le rempart où se brise le flot de l'iniquité; la tour où l'infortune morale trouve son salut. Car Celui qui en est le défenseur, dit justement des brebis qu'il y sauvegarde: " Je leur donne la vie éternelle; elles ne périssent jamais, et nul ne les ravit de mes mains."

Le 28 octobre 1850, le personnel de la rue Richelieu, composé de 8 *sœurs* et 20 *pénitentes*, quittait son séjour provisoire, pour venir se fixer à cet

endroit à peu près désert. Plus haut ! avait semblé dire Madame Roy en transportant ses pénates sur le rocher, comme pour assurer à ses aides et à ses brebis la sérénité des sommets.

Dans ces vastes champs incultes qui entourent la maison acquise, son œil prophétique a-t-il la vision d'un Bon-Pasteur à l'accroissement rapide et aux développements merveilleux?... Cette Fondatrice, que Dieu mène en toutes ses voies, a-t-elle l'intuition qu'elle trace les grandes lignes d'un Institut futur?...

Monsieur Muir, que les sessions du Parlement retenaient à Toronto, n'oubliait pas sa fondation. A la date du 28 août, il écrit à Madame Roy :

Ma chère Dame,

C'est avec un vif plaisir que j'ai reçu votre lettre dont j'ai lu les détails avec beaucoup d'intérêt.

Vous devez éprouver une grande consolation de la persévérance de vos pénitentes et du progrès que votre maison fait dans l'opinion publique. Dieu ne manquera pas de bénir des sacrifices aussi grands que les vôtres et ceux de vos bonnes assistantes, car les caprices des pénitentes doivent percer malgré leurs efforts de se contenir, et je les loue fort de ceux qu'elles font ; mais elles doivent mettre votre patience à des épreuves dures quelquefois.

Je présume que vous désirez entrer dans votre nouvelle demeure au faubourg Saint-Louis ; vous y serez plus à l'aise, et vous pourrez y faire un petit jardin, ce qui vous sera un délassement et entrera bien dans vos goûts.

Les preuves que vous avez données avant mon départ de contribuer par le travail au soutien de votre établisse-

ment, et la grande volonté de vos excellentes assistantes m'avaient intimement convaincu que vous ne laisseriez échapper aucune occasion d'augmenter vos moyens d'existence. Je fais bien votre éloge sous ce rapport.

J'espère que votre bazar aura un plein succès, et portera encore plus fortement la "Saint-Vincent de Paul" et les citoyens de Québec à vous seconder par leurs bourses.

Puisse Dieu continuer à bénir votre œuvre si charitable, et y répandre ses grâces, de manière que toutes les pénitentes qu'il y enverra se convertissent sincèrement; ce que je souhaite à celles que vous avez maintenant et dont la persévérance est si louable et si consolante

.....

Donc, ce 28 octobre, on avait déménagé à bras l'ameublement jusqu'à la nouvelle habitation¹, "achetée, disent les Annales, au nom de l'abbé Proulx, curé de la Cathédrale, par la Société Saint-Vincent de Paul, au prix de 800 louis sans intérêt; de plus, on fit au prix de 75 louis l'acquisition d'un terrain qui servira de parterre."

"Le hangar attenant à la maison rue Lachevrotière, et qui servait de boulangerie, sera aménagé dans le haut, continue l'annaliste, pour un dortoir; du bas, on fera une salle de blanchissage. Le four sera utilisé pour cuire le pain."

Nos Mères ont donc pétri le pain de leur subsistance. Et si, à cette époque, l'histoire dépeint la Fondatrice dans ses rôles de ménagère, cuisinière, blanchisseuse, etc. . . on peut se la représenter aussi

1. Angle Saint-Amable et Lachevrotière.

sublime panetière distribuant le vivre à sa famille, comptant souvent sur le miracle de la Providence pour apaiser la faim des repenties qui se multiplient. Elle et ses compagnes se priveront pour qu'aux brebis ne manque pas la ration. N'ont-elles pas déjà supprimé le sucre de la tasse à thé, et réduit ce breuvage à deux repas ? Oui, ces courageuses avaient fait alliance avec Dame Pauvreté, et le Père Saché les en félicitait. Lors de la dédicace de leur nouvel oratoire il disait : " La pauvreté et l'humilité sont deux sœurs qui se tiennent par la main. Quand on travaille en leur compagnie, Dieu se fait ouvrier avec nous ; nous n'avons qu'à lui prêter notre bonne volonté. Attachez-vous donc à ces deux vertus, c'est ee qui assurera l'avenir de votre œuvre ! "

Pour subvenir aux besoins de la vie, les Directrices comptaient sur la couture et sur la souscription hebdomadaire de la Société Saint-Vincent de Paul. On recevait aussi les secours en nature procurés par le Séminaire, le Monastère des Ursulines et l'Hôtel-Dieu. Des restes de leurs repas, le pauvre Asile fit souvent ses agapes. Cet état de gêne s'accrut à tel point que, devant une demande d'admission d'une pénitente, la Directrice s'objecta douloureusement en ces termes : " Impossible !... Bientôt, nous n'aurons plus de pain pour celles qui sont déjà dans la maison ; c'est aujourd'hui jeudi et, depuis samedi dernier, Sœurs et pénitentes ont dû faire leur repas sur trois livres de bœuf... "

Cette demande avait été faite par Mademoiselle Métivier.

Mademoiselle Métivier fut une véritable collaboratrice de nos Mères dans les débuts de la fondation. L'attrait de cette héroïque fille pour les malheureuses victimes du vice l'avait poussée, en 1852, à fonder la maternité, désignée d'abord sous le nom d'Hospice Saint Joseph. Elle soutenait ses protégées de quêtes et ne percevait pas un sou de salaire. Ainsi s'expliquent ses rapports avec la Mère Fondatrice; ils étaient de ceux qu'anime l'apostolat le plus généreux, soit pour les prisonnières, soit pour les autres coupables que la société bannit. Après vingt-quatre ans de travaux, de dévouement sans bornes, de discrétion à toute épreuve. Mademoiselle Métivier nous laissa héritières de son œuvre : *l'Hospice de la Miséricorde*.

Elle mourait le 28 août 1885. A son service, Mgr l'Archevêque était présent, et le Maire de la Ville marchait à la tête du cortège funèbre. C'était un vrai témoignage public d'estime rendu à cette bienfaitrice de l'humanité.

Il fallait, en outre, songer au versement annuel de 200 piastres, car M. Muir avait annoncé l'impuissance où se trouvait la Société Saint-Vincent de Paul d'accomplir sa promesse. La somme réservée aux provisions de bouche allait donc y passer. Puis l'épreuve atteignit les Sœurs dans leur santé. On comprend dans quelles appréhensions se trouvait Madame Roy. Dieu allait-il cesser d'alimenter la petite flamme de son foyer? . . . Elle avouera plus tard que cette époque fut la plus critique de sa vie. Ses charitables protecteurs lui conseillèrent alors une quête dans la ville et les paroisses, des bazars, etc. . . La charité publique allait s'émouvoir et relever la petite Société périlante.

De Sainte-Marie de la Beauce, où il avait été transféré, l'abbé Proulx écrivait à celle dont il savait les soucis:

Madame,

Je souhaite que votre situation vous trouve toujours prête à en accepter les embarras. Les peines souffertes pour Dieu sont des fleurs qui embellissent un jour la couronne de l'éternité. Si vous viviez pour vous seule, vous seriez plus heureuse en ce monde ; mais en vivant pour faire du bien aux autres, vous serez plus heureuse dans l'éternité. Courage, persévérance jusqu'à la fin de votre vie !

En dépit de l'état de gêne de la maison et des faibles santés, mue par le désir d'être utile aux âmes, la Directrice appelle au Bon-Pasteur les petites filles: le 7 janvier 1851, deux classes, dont l'une anglaise, sont ouvertes à quatre-vingt-dix élèves. Quelques-unes donnent 12 sous par mois, les autres sont reçues gratuitement. Ces classes sont tenues dans la partie supérieure de la boutique adjacente à notre maison. En 1852, quatre classes, subventionnées par la Commission Scolaire, furent tenues dans une maison louée, rue Saint-Amable (côté sud). Comme on le voit, ce n'était pas par des espoirs lucratifs, mais par un mobile surnaturel que la Fondatrice ajoutait à son œuvre première celle de la formation de l'enfant.

Plus tard, quand le règlement permettra l'admission des élèves "selon le degré de leur échelle sociale", s'adressant à une directrice de classes, elle spécifiera : "S'il n'y a qu'une place dans votre école et que deux élèves — l'une riche, l'autre pauvre — se présentent, à celle-ci, donnez la préférence, assurée que, par ses moyens, la première pourra facilement être reçue partout." Depuis lors, "la formation des enfants à la piété, principalement ceux

des pauvres", est devenue, en nos Constitutions, une clause chère et respectée. Le cœur de notre Mère est au fond de cet article avec la charité qui la portait vers tout ce qui est faible et impuissant.

Bien qu'elle fût attirée vers ce parterre de lis qu'est l'enfance, la bonne Mère ne négligeait pas son premier troupeau. La conduite en était d'autant plus difficile qu'une organisation encore incomplète ne pouvait aider au bon vouloir des maîtresses ni apaiser les caprices, souvent incorrigibles, de leurs indisciplinées. L'une, un jour, s'était enfuie. Hardie, la "bergère" pousse la recherche de la fugitive jusqu'à une maison de débauche, et la tire de dessous le lit où la maîtresse indigne l'avait cachée. De par son autorité, elle fait marcher devant elle, jusqu'au bercail, la délinquante dont l'escapade sera un motif de repentir et de salutaire humiliation.

La violente Céline, devenue après son abjuration un modèle de patience, va pourtant s'oublier une fois de plus et assez gravement, envers le médecin. La malade, par punition, sera privée de la visite habituelle de la Mère Directrice. Céline, désolée, appelle en vain à son chevet la bonne Mère, qui se tient à distance. Le lendemain, elle ne paraîtra pas encore. Le soir venu, la brebis n'y tenant plus se fait porter par ses compagnes à la chambre de la Mère, et, tombant à ses genoux, elle sollicite son pardon avec larmes. Épuisée par cet effort, la pauvre enfant s'affaisse, et bientôt s'endort dans les bras qui lui sont maternellement ouverts. Quand elle s'éveille, elle dit en souriant: "C'est bonne

chose d'être maligne; sans cela je n'aurais jamais dormi dans les bras de *notre Mère* ! ”

Autre exemple de la conduite admirable de la Fondatrice : Un jour, on vient l'informer qu'une indocile veut à tout prix retourner dans le monde; inévitablement elle y redeviendra la proie du loup infernal. La bonne Mère descend, met la clef dans la serrure, puis les larmes aux yeux: “ Ma fille, dit-elle, j'ouvre la porte de grand cœur quand il s'agit d'admettre une pénitente; pour la faire sortir, je n'en ai pas le courage. . . Ouvrez vous-même ! ”

A ce moment, la cloche annonce le dîner, et la Mère Directrice dont la voix est émue, de continuer: “ Tiens, le bon Pasteur veut vous donner un dernier repas. . . Entrez au réfectoire ! Vous partirez après dîner; je laisse la clef à la porte.”

L'étourdie hésite d'abord, puis elle accepte. Pendant le repas, une lecture sur *l'Amour de Jésus pour les âmes* se poursuit. Chaque mot est un trait de lumière qui perce le cœur troublé de la pénitente. Elle se dit à elle-même: “ Comment est-ce que tant de charité ne me vaincra pas? Serais-je assez ingrate pour quitter celles qui m'entourent d'une si grande bonté? Serais-je toujours méchante, parce que le Seigneur est bon? ”

Au sortir de table, elle se rétracte, promet sérieusement de se convertir et retourne au bercail réjoui. L'avenir fit voir que la grâce avait remporté sur elle une victoire complète et définitive.

Que de faits aussi touchants les uns que les autres, et aussi probants du tact délicat, du tour ingénieux,



MADemoisELLE MARIE MÉTIVIER
Fondatrice de la première Maternité à Québec

de la sagesse dont Madame Roy savait user envers ces pauvres filles, attachées à sa houlette ! Aussi de quels progrès ne fut-elle pas témoin ! Ce qui la consolait des adversités inévitables de la fondation. On lit dans les Annales de 1852 : La croix se dresse toujours devant la Directrice. Jugeons-en par cette autre lettre de M. l'abbé Proulx :

Madame,

Je vois par votre dernière lettre que vous vous laissez abattre sous le poids des misères attachées à votre état. Vous seriez pourtant bien à plaindre si vous étiez heureuse, car, alors, votre œuvre n'aurait point le caractère des œuvres de Dieu. Vous faites une neuvaine au Saint-Esprit pour savoir si vous devez vous laisser vaincre ou non, par les croix que vous rencontrez ? Supposez-vous mourante, et demandez-vous si les jours que vous avez passés en accomplissant votre œuvre, ne valent pas mieux que tous les autres de votre vie. Oubliez-vous vous-même et ne travaillez que pour Dieu. C'est Dieu qui vous a mise à la tête de votre établissement. Si vous devez jamais en sortir, il faut que cela se fasse par l'ordre de Dieu et non par vous-même.

Prenez courage ! J'ai demandé au Saint-Esprit qu'il vous confirme dans votre vocation, et vous rende plus forte dans les épreuves.

Louis Proulx, p^{tre}

Il n'est pas étonnant que notre Mère se sentit parfois défaillir. Délicate de santé et incapable de satisfaire tous les besoins à la fois ; en face de graves responsabilités de tous genres, plus d'une à sa place se serait laissée abattre. Mais Celui qui envoie les épreuves, donne le courage, et fait succéder une douce paix aux pires tribulations.

Parmi les joies qui, comme des fleurs rares, s'entremêlaient aux ronces de ses sentiers, Madame Roy compta celle du 8 septembre 1851, jour où elle entendit, chez les Sœurs de la Charité, les serments perpétuels de ses filles¹, "ces deux anges de piété", comme avait dit Mgr Turgeon en les présentant à la Mère Mallet. De quelles émotions diverses cette cérémonie remplit son âme, si longtemps désireuse du même privilège ! "On nous donne, dit l'annaliste du temps, de grandes espérances que notre Société deviendra bientôt une Communauté religieuse; mais ces espoirs consolants sont comme de clairs rayons qui naissent pour mourir un instant après. . ."

Un bonheur auquel les Sœurs ne s'attendaient pas, c'est la faveur du Saint Sacrement résidant au Tabernacle. Le 3 mai, après la messe qu'Elle avait célébrée, Sa Grandeur Mgr Turgeon demande d'allumer un cierge dans la chapelle, et d'envoyer prendre à l'Archevêché une petite provision d'huile avec la lampe que lui-même destine à ce sanctuaire.

Madame Roy ne sait comment exprimer sa reconnaissance. "Jésus-Hostie avec nous ! Non, le foyer allumé par son amour ne perdra pas de sa flamme. . ." (Jusqu'ici le tabernacle s'ouvrait pour la célébration du Saint Sacrifice deux fois la semaine seulement.) Un silence plus parfait s'établit dans la maison; on oublie le monde, on se croit dans le paradis, possédant Celui qui en fait les délices.

1. Sœurs Marie de Bon Secours (*Séraphine*) et Saint-Pierre (*Céline*) seront de solides appuis de leur Institution par un fructueux et long état de service. Dans sa 85e année, la première décéda le 8 mai 1913; l'autre s'en ira à Dieu le 13 mars 1917, ayant 86 ans et 6 mois.

Sa Grandeur allait voir s'augmenter encore les sentiments de gratitude de ses protégées, par une Lettre pastorale qu'il voulut bien lancer en faveur du Bon-Pasteur le 12 février 1852.

L'ouvrage de l'abbé Casgrain donne en entier cet admirable mandement qui, après un court exposé des origines de l'humble Asile, contient des passages enflammés comme ceux-ci :

Toute charité est bonne ; toute aumône aura sa récompense ; mais quelle charité plus excellente, quelle aumône mieux placée que celle qui contribue à soulager non seulement les corps, mais surtout à sauver les âmes !

Voulez-vous, Nos Très Chers Frères, accueillir l'innocence délaissée qui va se flétrir ? Voulez-vous travailler au salut des âmes les plus abandonnées ? Voulez-vous réjouir le ciel par le retour d'une âme pécheresse ? Voulez-vous plaire au bon Pasteur qui revient du désert rapportant sur ses épaules sa brebis fugitive ? Aidez-lui à déposer son fardeau ! Donnez plus d'espace à l'Asile qui doit le mettre en sûreté !

O vous, mes chers collaborateurs dans le saint ministère, disait l'Archevêque en finissant, nous vous invitons avec confiance à joindre vos exhortations aux nôtres, pour bien faire connaître à votre peuple l'excellence de l'œuvre que nous lui recommandons. Déjà vous avez montré en tant d'occasions votre empressement à seconder les vues du premier pasteur ; vous l'aidez en celle-ci avec la même charité, et bientôt nous verrons s'affermir de plus en plus, un établissement qui mérite tant de sympathies.

Cet appel épiscopal trouva un écho dans tous les cœurs catholiques du diocèse. La collecte remise à l'Archevêché fut assez abondante pour permettre de commencer la construction du nouvel Asile, rue Lachevrotière.

Madame Roy ayant signé le contrat d'acquisition du terrain¹ sans en parler à l'Archevêque, s'en excusa auprès de Sa Paternité, ou plutôt s'en accusa comme d'un acte un peu trop libre. Les circonstances l'avaient presque obligée d'agir ainsi, et de profiter de la double présence du propriétaire et du notaire pour signer la transaction. " Si elle avait mal fait, disait-elle au Prélat, elle était prête à subir la pénitence que Sa Grandeur lui imposerait." Monseigneur l'Archevêque, charitable et bon, répond à notre Mère par l'envoi de *cent dollars*, lui disant, en la priant d'accepter, que c'est là la pénitence qu'il lui impose...



1. C'est précisément sur ce terrain qu'en 1852, elle-même planta deux ormes qu'elle avait fait venir de Saint-Gervais. Les deux arbres, symboles vivants des deux œuvres qui prenaient naissance sur ce sol fécond, ornent encore de leur feuillage abondant le portique du Bon-Pasteur, et dépassant en hauteur les cinq étages de cet édifice, ils semblent vouloir toucher l'azur du ciel.



MONSEIGNEUR CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON

Archevêque de Québec (1867-1870)



CHAPITRE X

FORMATION A LA VIE PARFAITE

PENDANT qu'on procédait, avec les ressources de la Providence, à l'acquisition de deux terrains avoisinant la Maison Saint-Vincent de Paul ; pendant que, sur la rue Lachevrotière, s'élaborait le projet d'une construction à trois étages, s'élevait un édifice spirituel dont les matériaux, choisis de Dieu, ne seraient autres que Madame Roy et ses premières collaboratrices.

La vocation surhumaine, ne l'avaient-elles pas, ces vaillantes, qu'un grand amour de Dieu et des âmes avait appelées sur un champ de labeur encore inconnu ? Seule, la voix divine avait pu être assez attrayante pour les amener librement à cette tâche ingrate et difficile, tâche à laquelle chacune s'était donnée sans réserve et sans escompter de rémunération ici-bas.

Dès la première heure, elles s'étaient dit que le bien ne s'opérerait dans l'œuvre sublime de régénération, qu'en payant de leur personne par le dévouement, l'humilité et le détachement du monde.

C'était la monnaie que ces femmes vertueuses apportaient comme dot commune à la Société. Leurs six années de labeur, d'endurance et d'humiliations, héroïquement supportées, seraient l'épreuve plus que suffisante d'un bon et solide noviciat.

La fondation, il est vrai, avait eu de puissants protecteurs dans les chefs vénérés du diocèse et les dévoués curés de Notre-Dame¹; dans Monsieur Muir et les autres membres de la Société Saint-Vincent de Paul; dans ses Directeurs spirituels, notamment le Révérend Père Saché; mais quelle part aride était restée à la Fondatrice !

Dans la voie du sacrifice, la première toujours, elle entraînait ses émules sans se laisser dépasser jamais. Elle se reconnaît le droit de prendre la lie de tous les calices, et de porter les plus pesantes croix.

Le Père Saché ! Nous allons le voir jouer un rôle dans le plan divin de l'établissement du Bon-Pasteur. A partir du 2 mai 1850, il fut véritablement le délégué de Dieu vers cette œuvre encore enveloppée d'obscurité. Les jeudis et les dimanches de chaque semaine, après avoir célébré la sainte messe, il donnait conseils et avis, commentait les articles d'un règlement sommaire qui devait imprimer une marche régulière à l'institution. Graduellement il formait ainsi les Directrices à l'esprit religieux, afin de les constituer plus tard — c'était son rêve — en communauté. Les premiers points de ce règle-

1. Après M. Baillargeon, devenu évêque coadjuteur, les abbés Proulx et Auclair.

ment portaient sur l'unité de confesseur, sur le costume uniforme, la séparation du monde, l'observation du silence et sur d'autres exercices communs à des débutantes.

La vie intérieure, la vie d'humilité et de dévouement surtout, — sujets habituels du conférencier, — formaient comme l'esprit fondamental de la maison. On l'entend encore dans son commentaire du texte : "Je suis la servante du Seigneur !" Voilà ce que non seulement la Supérieure, mais ce que chacune doit dire en son cœur, avec la divine Mère de Jésus ! Et parce que le Sauveur, pour l'amour de moi, s'est fait le serviteur de tous, je serai, par amour pour lui, la servante de tout le monde, particulièrement des pauvres âmes que la grâce amène à la maison du Bon-Pasteur.

Il appelait son petit code : *Règlement des servantes des filles du Cœur Immaculé de Marie*, désignant les pénitentes par ce dernier titre : *filles du Cœur Immaculé de Marie*. Servantes des pauvres pénitentes, ce devait être une des gloires de nos Fondatrices !

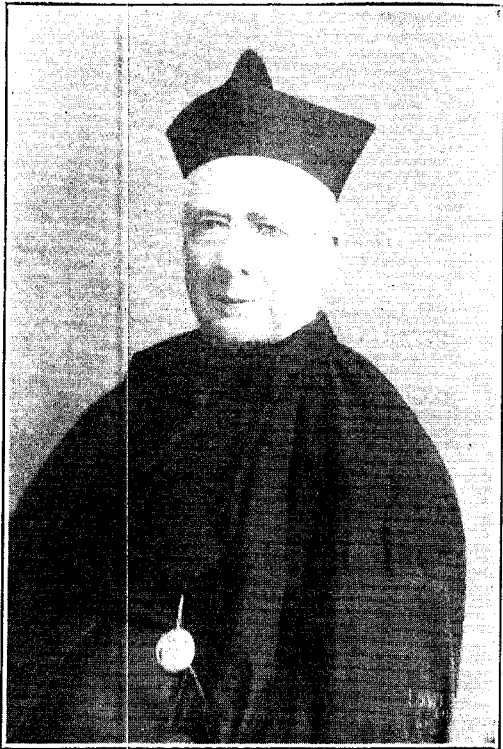
"Le plus souvent, disait-il, c'est l'esprit d'orgueil, de sensualité, d'indépendance et d'égoïsme qui a entraîné vers l'abîme celles que vous voulez sauver; il faut donc opposer à cet esprit celui de Jésus-Christ, esprit de dévouement, d'humilité et de charité. Humilité ! Que chacune s'estime la moindre de toutes, et souffre avec patience, sinon avec joie, d'être traitée comme la dernière. Aimez votre maison comme un pauvre aime sa cabane, sans penser qu'elle est au-dessous des palais, mais parce

qu'elle lui convient. Regardez toutes les autres Communautés comme supérieures à la vôtre; aimez-la, si vous le voulez, mais comme un enfant bien né qui aime sa pauvre mère, parce que c'est sa mère, et qu'il n'y en a pas de meilleure pour lui, etc, etc . . .”

Les Sœurs étaient ravies d'entendre ces choses. Assises sur leurs talons — et se privant, par mortification, de l'usage des chaises — les disciples ne trouvaient jamais assez longues les instructions du maître, même lorsque, sur un ton rigide, il procédait aux remontrances de la correction fraternelle. Alors s'inclinaient les *câlines blanches* sous la pluie bienfaisante des vérités, parfois aussi peu agréables à dire qu'à entendre.

Dans ces rudes franchises, la Mère Fondatrice elle-même ne jouissait pas du privilège de l'exception. Une fois qu'elle avait accepté de coiffer un bonnet plus orné, préparé à son insu par ses sœurs, elle subit d'abord le regard courroucé du Père, qui ne cessa de se porter sur elle jusqu'à ce que jaillît la leçon : “Croyez-vous que c'est par une sotte vanité que vous établirez chez vos filles l'esprit de simplicité qui leur convient? . . .”

Et la charité inséparable de l'humilité . . . ! C'est encore la Fondatrice qui est la cible des remarques paternelles quand, plus tard, répondant à une lettre qui disait pourtant avec affliction : “Sœurs O., T. et C. sont très mal, et cependant travaillent comme à l'ordinaire,” le Père écrit : “Elles ne devraient pas travailler comme à l'ordinaire. C'est à vous, ma bonne Mère, à leur procurer et, s'il le faut, à leur ordonner du repos. Si j'avais sur vous quelque autorité, je



RÉVÉREND PÈRE LOUIS SACHÉ, S. J.

Premier Directeur spirituel du Refuge Sainte-Madeleine

vous en ferais une stricte obligation. J'insiste sur ce point, car je ne crois pas l'avoir assez fait quand je l'aurais dû."

Il faut se hâter de dire que Madame Roy était à l'abri de tout reproche pour sa sollicitude ; on n'entendit jamais que cette louange de la bouche de ses filles : " Mère Fondatrice, qu'elle était maternelle ! " En sa personne, le prudent Directeur visait toutes les supérieures qui, dans l'avenir, auraient peut-être besoin de cette ligne de conduite concernant la santé de leurs inférieures. Aux sujets malades, à qui il donnait des consolations par les mots de saint Paul : " C'est dans l'infirmité que la vertu se perfectionne," il servait aussi des doses d'humilité par des paroles comme celles-ci : " Lorsque Dieu veut faire quelque chose, il choisit ce qui est rien. N'est-ce ce pas ce qu'il a fait en vous choisissant ? . . ." Les auditrices, comme on le voit, n'avaient pas à s'élever ni à se glorifier.

Cependant Madame Roy se réjouissait, elle qui, tant de fois, avait compris et désiré ce travail surnaturel qui parfait une âme et l'approche de l'Idéal. Plus elle avançait, plus les clartés divines illuminaient sa voie, d'abord ténébreuse et hésitante. Longtemps elle a interrogé le Seigneur, offrant sa volonté pour le servir comme il lui plairait. L'heure est arrivée, semble lui dire l'Époux. Si je t'ai fermé les cloîtres monastiques où tu voulais t'abriter, c'est que je voulais t'ouvrir moi-même la porte d'or du bercail de mon amour. Vois ! . . . Et la vision de Notre-Seigneur, caressant la brebis retrouvée,

jetait en une extase de joie cette prédestinée qui deviendrait la première Sœur du Bon-Pasteur.

A travers ces consolations spirituelles, la Fondatrice n'avait pas le loisir de déposer la croix que le bon Maître taillait pour sa sanctification et celle de sa future Communauté. Le départ du Père Saché, en juillet 1853, fut un coup aussi dur qu'inattendu. Le saint religieux lui-même sentit amèrement le sacrifice de laisser inachevée la formation de ses filles spirituelles, et de s'éloigner, comme il disait, de son BON-PASTEUR. " Cette séparation nous afflige grandement, notent les Annales. Notre Mère surtout ne se sent pas la force de porter un fardeau que les sages avis du premier Directeur lui ont rendu moins lourd. Elle avait en lui une confiance illimitée ; c'était l'ange que Dieu lui avait envoyé pour la guider dans toutes ses démarches, et le voilà qui s'éloigne! . . . Nous ne parlons qu'en soupirant de cet événement imprévu, car nous sentons toute la grandeur de la perte que nous allons faire.

" Les pénitentes continue l'Annaliste, font une scène de larmes sincères en apprenant cette nouvelle. Ce bon Père savait si bien les comprendre. Mais, dominant notre propre affliction, nous leur rappelons que Dieu nous reste, et qu'il saura donner à d'autres le zèle et la charité dont le Révérend Père Saché était le modèle."

Le 19 février 1855, un malheur frappait la Société dans le fondateur, Monseigneur Turgeon, au moment même où il prononçait l'éloge funèbre d'une Sœur de la Charité, à l'église Saint-Jean-Baptiste. L'orateur sacré n'eut que le temps d'exposer son



L'AVOCAT JACQUES CRÉMAZIE

Promoteur de l'Œuvre d'éducation au Bon-Pasteur

Par ses soins, en 1855,

la Communauté devenait corporation légale

texte: " Mes frères, quand je parlerais le langage des hommes et des anges même, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain sonnante et une cymbale retentissante." Il s'affaissa, frappé de paralysie. La peine fut intense dans toute la maison. Il n'y avait pas longtemps que, devant les résultats merveilleux d'un bazar et le bien qui se poursuivait, le paternel archevêque s'était écrié, en présence de toutes les Sœurs: " Évidemment le doigt de Dieu est là ! Vous serez bientôt un corps religieux; le Ciel le veut ainsi, il n'y a plus à en douter."

La jeune Société allait donc être privée de ce soutien principal ! La Fondatrice en eut l'âme brisée. Elle n'en continua pas moins à activer les travaux de sa construction qui montait... montait. C'était un corps de logis de 72 par 55 pieds, ayant, de la rue, une trentaine de pieds de retrait. Le portique, tel qu'on le voit encore, est surmonté d'une niche que protège une humble croix, arbre de salut et de vie. Dans cette niche, un Jésus portant une brebis sur ses épaules, se présente comme titulaire de la maison dite **BON-PASTEUR**.

" Notre nouvelle bâtisse est terminée, dit l'Annaliste, au 1er mai; elle a coûté \$20,000. Pour économiser, nous peinturons nous-mêmes les boiseries." On garda longtemps la robe maculée dont Madame Roy s'était servie pendant ces travaux de peinture. On le voit, notre Mère avait la main à tout.

Le 30 mai de cette année 1855, par un acte du Parlement, la Communauté était érigée civilement et incorporée sous le nom: **ASILE DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC**. Et le 25 juillet suivant, la première

messe avait lieu dans le nouveau sanctuaire. “ Il n’y a pas de siège, sinon pour notre “ Mère ”, dit encore le récit; mais elle ne veut pas s’en servir, elle s’assied, comme nous, sur ses talons.” Monsieur le Grand Vicaire Cazeau avait béni l’édifice et prononcé, de l’entrée principale, un magnifique discours devant la foule nombreuse qui n’avait pu pénétrer à l’intérieur. Le 30 septembre, M. l’abbé Jean-Baptiste Ferland*, chapelain, installait le Chemin de Croix¹, dont les images avaient été données par Monseigneur Baillargeon revenant de Rome. Ce même jour, le Révérend Monsieur Joseph Auclair* bénissait la cloche conventuelle à laquelle on donna le nom de MARIE DE L’IMMACULÉE CONCEPTION. Monsieur et Madame Augustin Gauthier² en furent les parrain et marraine. Monsieur Muir était présent.

Toutes ces joies étaient en même temps des marques d’affermissement. Les Sœurs, en outre, se préoccupaient de leur costume: *la robe noire* empruntera sa coupe aux Sœurs de la Charité; *le voile* trouvera son modèle dans celui des Sœurs de l’Hôtel-Dieu, et la *coiffe*, ou cornette, selon le désir de Madame Roy, sera simple et facile à repasser. Une gravure que possède Sœur Saint-Pierre, fille de notre Mère, résume assez bien l’idée conçue,

En vue de l’érection prochaine de la Société en congrégation religieuse, Monseigneur l’Archevêque charge son Coadjuteur (Mgr C.-F. Baillargeon)

1. Ce Chemin de Croix se trouve aujourd’hui (1936) dans le Chœur Saint-Joseph.

2. Monsieur Gauthier, successeur de M. Muir à la Conférence Saint-Vincent de Paul.

de retoucher les Règles et Constitutions, élaborées par le Père Saché, et le nomme premier Supérieur de la Communauté.

Pendant les derniers mois de cette année, Monseigneur Baillargeon s'était donc astreint à donner régulièrement deux conférences par semaine aux Sœurs, qu'il voulait voir pénétrées de l'esprit religieux. Il était de plus en plus frappé de leur sainte avidité à l'entendre, comme aussi des progrès spirituels qui, à ses yeux, les rendraient bientôt dignes de la faveur espérée. Un indicible bonheur les fit tressaillir quand Sa Paternité leur annonça qu'après commune entente avec le premier Supérieur ecclésiastique, Monseigneur Turgeon, il avait été décidé que le 2 février prochain mettrait fin à leurs épreuves de probation, et qu'en cette fête de la Purification, plusieurs d'entre elles feraient au Seigneur l'offrande totale et irrévocable. Par scrutin, on fit le choix de celles qui devaient définitivement faire partie de la Communauté, soit comme professes, soit comme novices. Madame Roy, la première, étant bien aussi la plus digne, et six de ses compagnes furent admises à prononcer les vœux de religion. Mary Keogh ne fut pas reçue à cause d'une faiblesse d'esprit qu'elle révéla. Par considération pour son dévouement, on lui offrit de rester comme laïque dans la Communauté, mais elle ne voulut rien entendre et quitta le Couvent. Trois autres Sœurs prendraient le voile blanc et huit commenceraient leur postulat.

On ne saurait décrire l'allégresse de la petite famille, humble, mais prédestinée à de si grandes choses.

“ Est-il possible, murmuraient Madame Roy et ses compagnes, que bientôt . . . bientôt, nous aurons dit un éternel adieu au monde, et nous serons devenues les Épouses de Jésus-Christ ? ” Les pénitentes, poursuit l'annaliste, sont toutes réjouies, elles qui imploraient le Ciel pour que nous devinssions un corps religieux. Tous les vœux sont exaucés, et nous rendons grâces à Dieu, puis à notre Mère, la sainte Église, qui, par ses représentants, va nous donner une place dans son giron et son champ apostolique.”

Le 24 janvier, commençait la retraite préparatoire à la profession; les saints exercices en furent donnés par le Révérend Père Braün*, religieux jésuite, et digne émule du Père Saché. L'un et l'autre ont laissé à la Communauté des séries d'instructions qui servent, de nos jours comme alors, à la formation religieuse. Que de substance particulièrement dans celles qui ont pour titres: *Excellence de la vocation d'une Servante du Cœur Immaculé de Marie, Indifférence pour tout emploi, Vie Commune, Séparation et mépris du monde, Amour de la Croix, Abnégation, Perfection!* Au sortir de leur retraite, ce matin du 2 février 1856, nos Mères ne se croyaient plus sur la terre. Le ciel semblait être en leur âme qu'aucune poussière, aucun nuage n'envahissait.

Monseigneur Baillargeon, Administrateur du diocèse, célébra la sainte messe à l'issue de laquelle il donna, avec une émotion qui l'obligeait à des interruptions et à des silences, le sermon qui impressionna beaucoup les auditeurs: clergé, parents, amis et les Sœurs de la Charité qui avaient voulu se charger du chant des cantiques pendant la messe.

A la suite du sermon, le secrétaire de l'Archevêché, l'abbé Edmond Langevin, lut debout à la balustrade l'acte qui érigeait la Communauté en Congrégation religieuse. L'article 2 disait :

Les nouvelles Religieuses, ainsi que celles qui seront admises par la suite à faire partie de leur Société, prendront le nom de " Servantes du Cœur Immaculé de Marie, Refuge des pécheurs " et, comme elles, feront les vœux perpétuels de pauvreté, chasteté, obéissance.

Et l'article 3 :

L'établissement formé par les Fondatrices, en cette ville, dans le faubourg Saint-Louis, continuera d'être appelé " l'Asile du Bon-Pasteur ", conformément au statut passé dans la dix-huitième année du règne de Sa Majesté Victoria ".....

Après la lecture complète de l'acte, les élues s'avancent à la balustrade. Selon le cérémonial particulier à ce jour, elles demandent par la voix de la Fondatrice le saint habit et le voile blanc, puis sortent de la chapelle pour aller s'en revêtir. Quand elles reviennent, chacune est accompagnée d'une Sœur Grise ; la Mère Mallet, Fondatrice de l'Hospice de la Charité à côté de la Fondatrice du Bon-Pasteur, les Sœurs Marie du Bon-Secours et Saint-Pierre, filles de Madame Roy, accompagnent les deux suivantes. Quelles émotions quand elles entendront les serments de leur mère !

Cette procession de vierges, cierge en main, semble plutôt une phalange mystérieuse des célestes demeures. Aussi, dès qu'on en voit le défilé, un murmure s'entend dans l'assistance, des sanglots éclatent. Impressionnante scène que seuls connaissent la religion et le sacrifice.

Les heureuses fiancées de Jésus sont aux pieds du célébrant qui, au nom de la sainte Église, va recevoir leurs engagements. D'une voix forte et intelligible, Madame Roy commence :

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT.

AINSI SOIT-IL.

Dieu éternel et Tout Puissant, moi, Marie Fisbac dite en religion, Sr Marie du Sacré-Cœur, quoique très indigne de paraître en votre présence, appuyée sur votre bonté et votre miséricorde infinie, désirant me consacrer entièrement à votre service, je vous fais vœu de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, dans la Société des humbles Servantes du Cœur Immaculé de Marie, Refuge des pécheurs, afin de m'y employer, tous les jours de ma vie, à procurer autant qu'il dépendra de moi, la conversion et le salut des pauvres filles pécheresses, selon les Règles et les Constitutions de cet Asile du Bon-Pasteur, sous le bon plaisir et l'autorité de l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de Québec, auquel je m'en remets entièrement pour l'exécution ou la dispense des présents engagements, de ma part, irrévocables ; en présence de la Très Sainte Vierge Marie, du Bienheureux Joseph, de Sainte Marie-Madeleine, des Saints Anges et de tous les Saints du ciel ; en présence de Monseigneur Charles-François Baillargeon, Evêque de Tloa, Coadjuteur de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime



L'ABBÉ LOUIS PROULX



L'ABBÉ J.-B. FERLAND



R. P. ANT. BRAUN, S. J.

Pierre-Flavien Turgeon, Archevêque de Québec, et Administrateur de l'Archidiocèse, votre Représentant et votre Ministre, qui daigne ici agréer et bénir ces vœux en votre Nom, ô mon Dieu. Ce deuxième jour du mois de février, de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-six. En foi de quoi, j'ai signé de ma main,

Sr Fisbac, dite Marie du Sacré-Cœur.

C.-F. Évêque de Tloa

C.-F. Cazeau, ptre

J. Auclair, ptre

On conserve encore écrite et signée de sa main, cette formule des vœux de la MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR; quoique modifiée, elle fut la base de la formule actuelle de l'émission des vœux.

Puis s'entendirent tour à tour, les promesses sacrées des six premières recrues, toutes entrées au cours de l'année 1850 : Sœurs MARIE DE SAINT-VINCENT DE PAUL, (Marie-Anne Angers); MARIE DE SAINT-JOSEPH, (Zoé Blais); MARIE DE SAINT-IGNACE DE LOYOLA, (Esther Ouimet); MARIE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, (Angèle Lacroix); MARIE DE LA PRÉSENTATION, (Eléonore Thivierge); MARIE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE, (Marie-Anne Fiset).

Trois sœurs prirent le voile blanc : Madeleine Cloutier, Margaret Nolan, Henriette Paradis, sous les noms de Marie de Saint-Pierre, Marie de Saint-François de Sales, Marie de Saint-Jean-Baptiste.

Suivant le désir exprimé par Monseigneur dans son sermon, le recueillement des nouvelles professes ne sera troublé par aucun bruit du dehors en ce jour

d'ineffables bienfaits. Les parents et connaissances s'éloignent sans leur dire un mot. Les Religieuses de la Charité elles-mêmes se retirent après déjeûner, et tout dans la maison redevient calme et paisible comme le sanctuaire. Dans le silence, les heureuses privilégiées vont et viennent, méditant en leur cœur les célestes paroles du divin Époux.

Quelles actions de grâces montèrent surtout de l'âme de Madame Roy en ce jour fortuné ! Et quel colloque elle tint avec Celui qui réalisait enfin le rêve de sa jeunesse fervente ! Si Dieu a des lenteurs, pensa-t-elle, il a aussi de riches et magnifiques compensations.

Agenouillée, ce soir, au pied du tabernacle où elle voudrait passer la nuit, elle prolonge sa prière reconnaissante. Et, baisant sa croix de religieuse, que de mystères désormais elle comprend ! . . .

Si Dieu, lui demandant d'abord de sacrifier sa virginité, l'a fait passer par les états d'épouse et de mère, c'est qu'il la destinait à une maternité spirituelle. Dans une vue de l'avenir, Il lui montre les âmes qui, par sa vocation, retrouveront la route du paradis. Elle contemple — image rayonnante — une légion de vierges, venues à sa suite pour glorifier le Bon-Pasteur et bénir le Cœur très pur de Marie ; ses filles enfin qui, au souvenir toujours vivace de la Fondatrice, prononceront avec une sorte de béatitude ce mot recélant tant d'amour : “ Notre Mère ! ”





CHAPITRE XI

—

L'INSTITUT

ET SA PREMIÈRE SUPÉRIEURE

—

LE 2 février 1856, le Père Saché avait laissé tomber de sa plume émue les noms de religion de ses filles spirituelles, “ noms, disait-il, inscrits ce matin dans le catalogue des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, et que les anges ont écrits dans le livre sans tache des Épouses de Jésus-Christ. Gloire à Dieu !... Oui, gloire à Dieu, car n'est-ce pas lui qui a tout fait ! ” Il ajoutait : “ Vous voilà donc, par état, consacrées à Dieu, Servantes des pauvres pénitentes que le Cœur de la Mère de miséricorde vous confie !... ” Et il s'étendait longuement sur l'esprit que doit avoir l'Institut, personnifié si dignement par Mère Marie du Sacré-Cœur en son indiscutable prééminence.

Précédemment, dans une lettre particulière, il lui avait dit : “ Votre esprit doit être — (répétez-le bien souvent à toutes vos Sœurs qui me sont chères) — un esprit d'humilité et d'obéissance. N'oubliez jamais

que le bon Dieu, en se servant de vous pour donner naissance à votre œuvre, ou plutôt à son œuvre, a fait un bien grand miracle, puisqu'il a fait quelque chose avec rien ! A mesure que vous croîtrez en nombre, croissez en humilité, et abaissez-vous d'autant plus que votre maison s'élèvera plus haut."

De son côté, l'abbé Proulx, comme en contre-poids, soulignait l'honneur qui revenait à la Mère Fondatrice et qui la grandissait à ses yeux :

Vos vœux sont faits, acceptés du ciel : je m'en réjouis ! Dieu a bien fait voir que vous étiez véritablement l'instrument dont il voulait se servir pour former dans son Église une nouvelle source de miséricorde pour les âmes malheureuses. Réjouissez-vous, parce qu'en vous préférant à tant d'autres, il vous a donné une marque d'amour et de prédestination qui doit élever votre cœur au-dessus des choses de ce monde. La mère au Bon-Pasteur, les filles à la Charité, famille morte au monde, noyée dans le Cœur de Jésus pour vivre de la vie du ciel. . . La Religion seule présente quelquefois et rarement de tels spectacles pour nous montrer visiblement que Dieu la gouverne.

De Toronto, Monsieur Muir laissait aussi éclater sa joie en apportant ses félicitations aux élues, dont la consécration scellait divinement l'œuvre de sa pensée chrétienne et sublime.

Le 7 février suivant, Monseigneur Baillargeon venait présider l'élection qui faisait de Mère Marie du Sacré-Cœur la première Supérieure de l'Institut. Supérieure ! Elle l'était effectivement depuis six ans, tant par ses attributs de Fondatrice, ses qualités administratives que par les dispositions maternelles de son cœur. Aussi, il est bien permis de penser

qu'à l'unanimité des voix, comme à l'approbation du Ciel, son nom sortit de l'urne, en cette votation où la Mère Saint-Vincent de Paul devenait *assistante*, la Mère Marie de la Présentation, *maîtresse des novices*, la Mère Saint-Charles-Borromée, *dépositaire*, et la Mère Saint-Joseph, *maîtresse des pénitentes*: voilà la première forme gouvernementale de l'Institut. Plus tard, l'œuvre de l'enseignement nécessitera au Conseil une *maîtresse générale des classes*.

Régulièrement organisée, la Communauté allait avoir en outre, dans son nouveau chapelain, un puissant protecteur désigné par la Providence pour la faire avancer encore dans les voies du progrès spirituel et temporel. (Elle restera sous sa direction éclairée pendant 25 ans.) En avril de cette année, au départ de l'abbé Ferland pour l'Europe, cette fonction fut dévolue à Monsieur le Grand Vicaire Cazeau par Monseigneur Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de Québec. Jusque là, Sa Grandeur avait chargé le Révérend Père Braün, de la Société de Jésus, de poursuivre la série de ses instructions sur la vie religieuse.

Au parterre de l'innocence, la Mère Fondatrice voyait avec consolation se multiplier les fleurs... On ouvrit deux autres classes que patronnait de son influence et de son savoir M. Jacques Crémazie, légiste distingué et secrétaire-trésorier de la Commission scolaire. Nous devons à ce premier initiateur de notre enseignement, considéré comme Fondateur des classes du Bon-Pasteur, des leçons de pédagogie, de style, d'arithmétique, de musique vocale et une excellente manière de tenir les comptes.

Déjà l'éducation ou formation des enfants marchait de pair avec la *réformation* et s'attirait toute la sollicitude de la Fondatrice. Aussi, conçoit-elle le projet d'un plus vaste local, pour près de 300 élèves réparties en six classes. Elle a jeté les yeux sur un terrain avoisinant, rue Saint-Amable, obtenu pour la somme de onze cents dollars. Avec l'aide de Dieu et par les hardiesses de son courage, son plan aboutira. Mais ce n'était pas sans peine, car l'épreuve de la maladie ne s'éloignait pas de la fervente Communauté. Plusieurs Sœurs luttèrent pour suffire à la tâche. C'est probablement de ce malaise que parle Monsieur Muir quand il écrit à la Supérieure qu'il trouve affaïssée :

Ce malaise qui vous affecte toutes, est la suite de l'état de faiblesse auquel vous vous êtes réduites. Aussi, en mettant une autre Sœur à la tête de la Communauté, on ne détruira pas la cause de vos souffrances.

Mère Marie du Sacré-Cœur trouvait le fardeau d'autant plus lourd qu'elle imputait à sa prétendue incapacité les contradictions qui s'ajoutaient au fléchissement des forces chez les Sœurs. Leur nombre, pourtant, s'était accru de neuf professes en 1857. Sur le même sujet, le pieux Fondateur poursuivait :

En réfléchissant mûrement sur le conseil que je vous donnai une fois de résigner la supériorité, je me suis convaincu que j'étais grandement dans l'erreur, et je l'ai regretté, quoique ma pensée fût alors de vous voir offrir à Dieu un acte d'humilité. Il est évident que, parmi les co-fondatrices, il ne s'en trouve pas une propre à occuper votre charge. Je ne pense donc pas que, dans l'état actuel

de la Communauté, il soit à désirer de vous voir résigner votre fardeau, surtout si l'on considère les nombreux bienfaits que la Providence a versés, avec tant de profusion, sur votre Asile. Il en est peu qui aient été aussi favorisés en sept années

Cependant, cette pensée d'infériorité, preuve de sa vraie modestie, hantait constamment l'esprit de la Supérieure. . . . Tout de même rien ne l'empêchait de donner la pleine mesure de son zèle et de son activité en tout genre. Ses incessants travaux l'obligèrent même, en 1858, à se reposer et à se mettre sous les soins du médecin. On sentait, chez elle, ce désir d'effacement qui était bien la conséquence de la sainte vertu d'humilité. Son idéal ou le rêve de sa vie, elle le trouvait, non dans l'honneur de commander aux autres et d'occuper la première place, mais dans cette seule et grande réalisation : " Je suis religieuse ! "

Aussi fut-elle heureuse d'accepter le joug de l'obéissance quand, l'année suivante, on élut à sa place la Mère Marie de Saint-Vincent de Paul, et qu'elle-même devenait assistante. Les pauvres repenties, présentes à la chapelle, se mirent à pleurer bien fort en entendant le résultat du scrutin. Leur douleur, comme celle de la Communauté, justifiait peut-être, à ce moment-là, le reproche d'alors et celui de l'avenir? . . . Comment s'expliquer jamais cette élection, enlevant le sceptre maternel à des mains si dignes de le porter, à la Fondatrice elle-même, qui avait grâce pour faire prospérer et maintenir l'Œuvre née de son " Fiat " ?

Bien qu'elle n'eût pas officiellement abdiqué sa charge, Mère Marie du Sacré-Cœur, en la remettant entre les mains de l'évêque, éprouva un contentement intime qui lui prouvait que le Seigneur avait entendu sa prière et qu'il l'exauçait. Dans sa nouvelle position, elle demanda au bon Père Saché une règle de conduite; il la lui donna dans la lettre suivante :

Puisque vous voulez de moi une prescription, ne fût-ce que pour la déchirer plus tard, je vous donnerai ce qui me conviendrait à moi-même en pareil cas ; 1° Voir en ce changement la volonté de Dieu, et vous persuader que c'est le mieux pour sa gloire, le bien de la Communauté et votre propre avantage ; 2° Respecter et écouter la nouvelle supérieure comme tenant la place de Dieu ; 3° Soutenir son autorité plus encore par vos exemples que par vos paroles ; 4° Oublier que vous avez été supérieure, et le faire oublier aux autres ; 5° Ne jamais dire : si j'étais supérieure, cela se ferait, ou telle chose n'aurait pas lieu, ne pas même le penser si c'est possible ; 6° Profiter de votre repos pour vous adonner plus que jamais à la vie intérieure, au silence, à la modestie, à la prière, à l'obéissance aveugle, etc. . . Vous trouverez cela trop long et trop délayé; eh bien ! mettez-le en deux petites pilules qui se ressemblent comme deux sœurs : " Aimez à être ignorée et comptée pour rien;" c'est l'imitation qui vous donne cette première: vous la trouverez amère. Voici la seconde qui produira le même effet, mais qui est toute couverte du sucre de la charité divine : " Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur."

Cette lettre, que le Père avait assaisonnée d'un grain d'enjouement si agréable et si délicat, resta toujours précieuse à la Fondatrice. Elle ne cessait de la méditer et de se l'approprier. De là, son



MONSEIGNEUR CHARLES-FÉLIX CAZEAU, P. D.

Vicaire général du diocèse de Québec
(1850-1881)

progrès visible dans les voies spirituelles, progrès qui la rendait de plus en plus un sujet d'édification.

Cependant elle n'était pas devenue indifférente aux choses de sa Communauté. Avec un regain d'estime pour sa haute vertu, ses Sœurs lui conservaient son rang d'honneur et la première place dans leur amour. La confiance se tournait instinctivement vers sa parole, ses opinions, ses exemples. On la voit, à cette date de 1860, suivre les travaux de la nouvelle construction et y faire exécuter le plan dans tous ses détails. Très souvent, est-il rapporté, la fatigue l'obligeait à s'asseoir sur les degrés d'un perron, dans la cour. C'est là que, le soir, défilant devant elle, chaque travailleur recevait, avec le prix de la journée, des paroles de contentement qui doubleraient son salaire.

A sa fête patronale, on se réunit pour la saluer, et lui offrir une chasuble d'or avec étole, brodées par des Sœurs du noviciat. Après l'exécution d'un morceau d'harmonium, on chanta un cantique au Sacré-Cœur: ce fut le programme, très simple, adopté pour nos fêtes en Communauté.

Le 28 juillet de cette année, la Mère Marie du Sacré-Cœur, dont l'avis prévalut toujours, accompagne la Supérieure à la Rivière-du-Loup pour visiter le couvent qu'on offrait à la direction des Sœurs du Bon-Pasteur. L'ère des "Missions" (ou maisons locales) commence, et c'est elle qui va d'abord explorer le sentier avant d'y lancer ses filles. Elle conduira les premières *missionnaires*¹ à leur poste

1. Terme qui désigne, chez nous, les sœurs hors de la Maison-Mère.

et, avec beaucoup d'émotion, racontera, à son retour, les péripéties et les mécomptes du voyage.

En cessant d'être supérieure, elle n'avait donc pas abdiqué la tendresse maternelle, car son cœur est déchiré à la pensée des bien-aimées absentes, auprès desquelles elle a séjourné trois semaines, et qu'elle eût voulu voir moins misérablement installées.

La nouvelle Lettre pastorale (1859) émut la charité des citoyens de Québec: elle se révéla encore dans le succès d'un bazar en 1862. La somme recueillie (\$2895.71) fut d'un appoint considérable. De toutes parts, un courant sympathique s'était établi autour du Bon-Pasteur; Mgr Turgeon, pour sa part, avait souscrit \$1000, et les bons amis, indisposés contre la Communauté par l'élection récente d'une nouvelle Supérieure, revinrent, grâce aux prières de la Fondatrice et à ses amabilités envers tous. Elle accepta la charge de la procure après le départ de la Mère Saint-Charles, nommée Supérieure à la Rivière-du-Loup.

Les journaux vantaient le bien accompli par la jeune Institution :

Qu'on ne dédaigne pas les êtres tombés, disait une réclame, puisque tout en pratiquant et prêchant la vie parfaite, Notre-Seigneur a prévu les chutes de l'humanité; il a relevé sur son chemin ceux qui tombaient, en nous commandant, si nous voulons aller au ciel, d'imiter son exemple. Le Bon-Pasteur donne aujourd'hui asile à soixante-quatre filles de malheur. A cette œuvre sublime, s'ajoute l'enseignement à trois cent quarante petites filles distribuées en sept classes, tant françaises qu'anglaises.

Et l'on citait le témoignage de l'Honorable Chauveau, Surintendant de l'Instruction publique :

“Les résultats obtenus par l’enseignement dans cette Institution étonnent même ceux qui ont vu les meilleures écoles du Continent.”

En 1861, après l’installation des classes dans la nouvelle maison dite “Sainte-Famille”, où l’on s’était réservé une plus vaste chapelle, la Mère Fondatrice eut la joie intense de voir, définitivement approuvées par l’autorité diocésaine, les Règles et Constitutions que, sur demande de Monseigneur Baillargeon, avait revues et modifiées le Révérend Père Braun.* Elle répandit son âme en actions de grâces; car cette faveur assurant la stabilité à son Institut, elle put donner plus d’essor à ses initiatives de Fondatrice: l’on verra successivement s’élever, en 1866, l’église du Bon-Pasteur; en 1870, la maison de la Réforme ou École de préservation, et, en 1876, le “Refuge Sainte-Madeleine.”

Mais ce qui, par-dessus tout, occupait l’esprit de Mère Marie du Sacré-Cœur, c’était son désir d’anéantissement. Était-ce la parole de félicitation du Père Saché qui lui avait dit: “Dans la religion, il est plus avantageux d’obéir que de commander.” N’étaient-ce pas plutôt certaines peines de cœur que sa sensibilité extrême voulait s’épargner en se retirant du gouvernement de la Communauté?... Nous serions tentées d’admettre cette hypothèse, bien qu’elle paraisse invraisemblable. Après avoir invoqué le Seigneur, elle fit une démarche auprès de l’Archevêque, le suppliant de lui permettre de refuser toutes dignités. Sa Grandeur acquiesçant à sa

demande, en donna avis à la Communauté dans la circulaire qui suit :

Nos très chères Sœurs en Notre-Seigneur,

Votre vénérable Fondatrice, pénétrée de la plus vive reconnaissance envers Dieu pour les grâces qu'il lui a plu de répandre sur sa Communauté, et au comble de ses vœux de la voir heureusement arrivée au degré de prospérité et de stabilité où il lui semble qu'elle peut désormais se passer de ses services, nous a prié à deux reprises, et avec de grandes instances, dans le cours de notre visite, de la dispenser de l'obligation que lui imposent les Constitutions, d'accepter les charges de la maison que les Sœurs voudraient lui donner dans la suite. Ce n'est pas qu'elle veuille cesser de s'occuper du bien de la Communauté : elle veut s'y employer, et avec le secours de la grâce, continuer de l'édifier et de lui rendre tous les services en son pouvoir, en remplissant, selon la mesure de ses forces, tous les emplois communs auxquels l'appellera la sainte obéissance. Mais, sentant ses forces diminuer, et redoutant surtout les difficultés sans nombre et la grande responsabilité attachées aux premières charges : difficultés et responsabilités qu'une longue expérience lui a fait connaître, elle désire, pour la paix de sa conscience, jouir enfin d'un repos mérité et que plus d'un fondateur de congrégations religieuses a réclamé et obtenu avant elle.

Nous devons avouer ici que sa demande, toute juste qu'elle paraît, nous a contristé au premier moment, et nous lui avons d'abord témoigné notre peine. Mais enfin, touché de ses instances, après avoir mûrement pesé les excellentes raisons qu'elle nous a exposées pour obtenir cette dispense, nous avons cru que nous devions la lui accorder. Nous déclarons donc, par les présentes, que, cédant à ses instantes

prières, nous l'avons dispensée et nous la dispensons de toute obligation d'accepter les charges qui, suivant les Constitutions de cette Communauté, doivent être conférées par élection.

On devine l'émotion produite par le document épiscopal, et l'épreuve qui atteignait les filles par cette décision imprévue. Toutes s'inclinèrent comme sous un coup parti d'en haut, mais durent relever la tête pour mesurer à sa hauteur la vertu de leur Mère.

C'est à cette occasion, sans doute, que le Père Saché écrivait :

“
*Je compatiss aux souffrances de votre bonne Mère ...
 Je la félicite de souffrir avec patience pour son compte et
 celui des autres”*

Quelle haute leçon dans le texte qui suit :

Si c'est une bonne Fondatrice — et personne ne saurait en douter — il faut qu'elle soit comme le grain de froment jeté en terre pour y pousser. Autrement, il resterait seul. Je me trompe, c'est trop tard pour dire : il faut qu'elle soit ... c'est un fait accompli ; elle n'a pas voulu rester seule ; donc rien d'étonnant qu'elle ait été traitée comme le grain de froment

Je me réjouis de ce que les branches de votre bel arbre ne poussent pas plus vite que les racines. Les racines poussent en bas, dans l'intérieur de la terre ; plus elles poussent, plus elles se cachent ; on ne les remarque pas, on les foule aux pieds ; ce sont elles, cependant, qui soutiennent l'arbre, qui fournissent la nourriture aux feuilles et aux fruits.”

Aux élections de 1865, où fut nommée Supérieure, la Mère Marie de la Présentation, on décréta que la Mère Fondatrice, tout en n'étant attachée à aucune charge ou office particulier — et cela selon son désir — resterait la lumière du Conseil en continuant à en faire partie. Son humilité ne protesta pas contre cette clause légitime. La Communauté donnait ici la preuve de sa confiance et de son entière estime à celle dont elle exaltait la vertu, et qu'elle reconnaissait comme son indéfectible appui.





CHAPITRE XII

DANS L'OMBRE

PAR l'abdication de toute charge élective, s'effaçant aux yeux de tous pour mieux s'absorber en Dieu, la Mère Marie du Sacré-Cœur élevait, sans le savoir, son propre piédestal, et demeurait l'objet d'une constante admiration.

On lui avait assigné la pièce la plus convenable de la maison, afin que, tout à l'aise, elle pût s'y retirer comme en son domaine, son oratoire intime. Là désormais, à deux pas du tabernacle, dans le silence reposant et sanctifiant, elle demandera à Dieu l'avancement de son cher Institut. Recluse volontaire, elle traçait une voie de renoncement et d'oubli de soi à celles de ses filles qui, dans la vie religieuse, auront pour partage d'être ignorées, et pour unique honneur, de porter noblement la croix de Jésus-Christ.

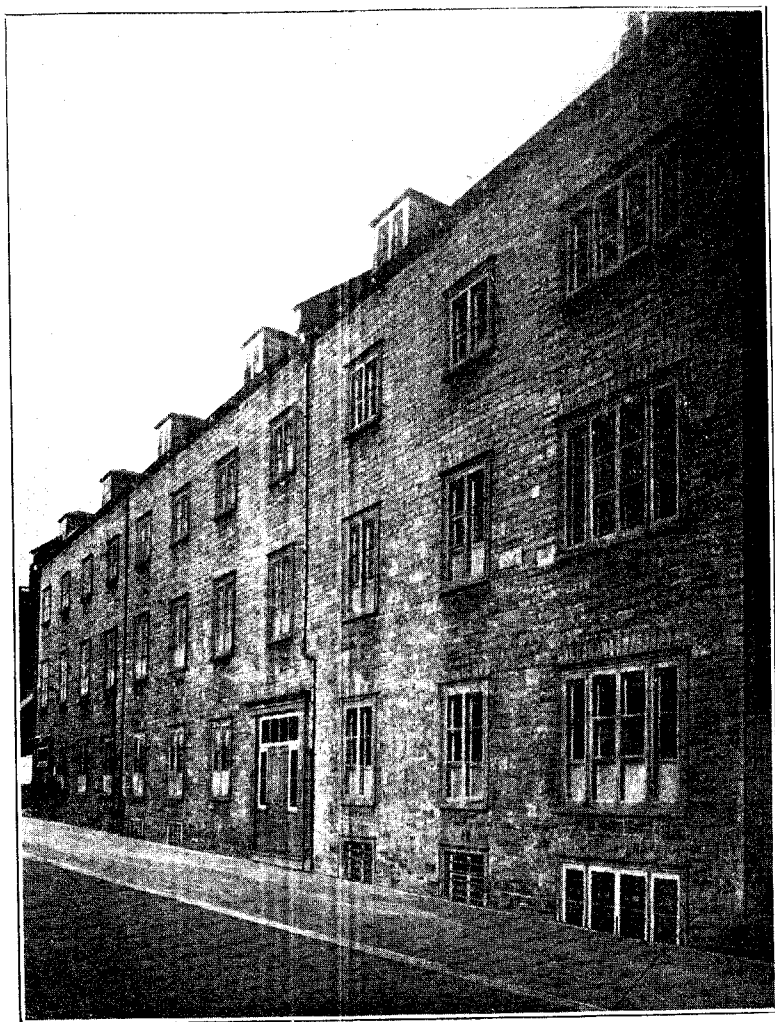
Après avoir cherché Dieu dans l'apostolat actif, elle le trouvait maintenant dans la solitude, devenue son vestibule du ciel. Elle le trouvait aussi dans la personne des Supérieures envers lesquelles elle témoignera toujours sa déférence et une aveugle soumission. Quel modèle d'obéissance simple !

Elle trouvait Dieu et le bénissait en ses enfants dont le nombre croissant réjouissait son regard maternel ; elle trouvait Dieu surtout dans les saints abaissements, et consolidait ainsi sa maison... Plus son Institut prospérait, plus elle vivait cette parole du Précurseur : “ Il faut qu’il croisse et que je diminue ! ”

De cette retraite, rayonnaient davantage les qualités de la “ reine-mère ”. Cachée sous sa tente, elle rappelle Celui qui, après avoir donné sa vie mortelle à ses enfants, voulut, pour eux, demeurer dans une prison d’amour.

La Fondatrice n’était pourtant pas dans la terre de l’oubli. On aimait à frapper à sa porte accueillante pour se jeter dans les bras de cette “ Mère des mères ”, comme disait d’elle le Père Saché. Lui communiquer une joie, lui exposer une difficulté, lui révéler un sujet de peine, s’en rapporter à sa sagesse, c’était tout naturel. Aucun acte important qui ne s’accomplît, sans qu’elle en fût informée, ou qu’elle eût exprimé son opinion. C’était la “ tête ” toujours solide, capable de donner une direction ; le “ cœur ” aux chauds battements, qu’un grand amour ne cessait de faire vibrer.

Pleine d’ailleurs de ces grâces de lumière qui sont le partage des Fondateurs, la bonne Mère ayant su développer les dons du Seigneur, dispensait encore volontiers ses conseils, et elle demeurait comme la vigie dans la mâturation de la barque, dont elle avait laissé le gouvernail.



MAISON SAINTE-FAMILLE

(*rue Saint-Amable*)

Construite par la Fondatrice, en 1860, pour les Classes.

Depuis 1900, occupée par la Communauté

Le 28 mai 1868, à la bénédiction solennelle de la chapelle dédiée à Marie Immaculée et présidée par Mgr Baillargeon, avec quelle émotion n'entendit-elle pas alors l'abbé Antoine Racine * dans son sermon de circonstance :

« Réjouissez-vous, disait-il, Sœurs du Bon-Pas-
 « teur, Dieu a exaucé vos vœux. Vous possédez une
 « église dont la beauté charme les yeux et touche le
 « cœur. Chaque jour, pour la sanctification de vos
 « âmes et la conversion des filles pécheresses, Celui
 « qui pardonna à Madeleine repentante, qui exauça
 « la prière de Marthe et Marie, vous donnera la pru-
 « dence, les lumières et le zèle pour remplir votre
 « mission de miséricorde.....
 « »

Le Fondateur présent paraissait vivement ému...
 Au cours de la cérémonie, il laissa couler ses larmes...

L'œuvre du catéchisme aux détenues¹ allait jaillir, de même que la " Miséricorde ", du cœur de de la Fondatrice dévoré du salut des âmes.

Entre 1869 et 1882, elle donna aussi, par son assentiment, une vigoureuse poussée à la fondation successive de nos pensionnats de Château-Richer², Champlain, Saint-Sylvestre, Saint-Laurent, l'Islet, Saint-Georges, Charlesbourg, Saint-Isidore, etc... Convaincue que l'instruction de la jeunesse est le premier des préservatifs de l'enfant, elle considérait

1. Cet apostolat se continua jusqu'à 1931, alors qu'on nous confia totalement la Prison des femmes.

2. Maison supprimée.

les maisons d'éducation comme des remparts contre les dangers qui guettent les âmes innocentes.

A cette époque le Père Saché, en projet de construction au Sault-au-Récollet, écrivait, avec un jeu d'esprit charmant : " Ah ! si j'avais le *génie édifiant de la grand'mère !* Elle ne peut vivre sans fonder, c'est sa vocation spéciale. C'est avec plaisir que je la vois occupée à *édifier* tout le monde, bien persuadé, du reste, qu'elle *édifie* aussi pour elle-même en travaillant sans relâche à l'édifice de sa perfection. Pussions-nous tous l'imiter en ce dernier point ! "

Oui, elle édifie, notre Mère ! Ni supérieure, ni assistante, ni dépositaire ; rien de tout cela, mais au-dessus de tout cela, elle est Mère Fondatrice ! Et l'aurole qui lui donne du prestige ne convient qu'à son front.

En s'accumulant sur sa tête, les ans n'alourdisent pas son esprit toujours clair et pondéré, plein de vivacité naturelle et d'heureuses saillies. Sa finesse proverbiale fit dire à un spirituel observateur que cette Fondatrice, à elle seule, avait plus d'esprit que toute sa Communauté. Elle aimait à plaisanter et à provoquer la réplique. Un jour, elle souffle à l'oreille d'une jeune professe : " Ma petite Sœur, on dit que vous avez du toupet." Surprise et confuse, l'interpellée rougit. " C'est bon, c'est bon, gardez-le, vous en aurez besoin," poursuit en riant la bonne Mère.

Et son grand cœur ? Des lettres touchantes à ses enfants nous le révèlent. Voici des fragments de celles qu'elle adressait à son beau-fils, à qui elle témoigna toujours l'intérêt d'une vraie mère :

Québec, 13 février 1865.

Mon cher Eugène,

En parcourant ta lettre, plus d'une larme brûlante s'est échappée de mes yeux. La pensée que tu souffrais était pour moi comme un dard qui me transperçait le cœur cruellement. Ne perds pas courage, des jours meilleurs lui ront pour toi. Mets tout ton espoir en Dieu : c'est un bon Père qui veille avec sollicitude sur chacun de ses enfants.

Il faut que je te dise que les élections ont eu lieu et, à ma demande, j'ai été déchargée de tout office. Je sentais mes forces défaillir sensiblement. A mon âge, le repos devient nécessaire...

Pour mettre son fils à l'aise, elle ajoute :

Mère Supérieure me permet de recevoir vos lettres et de les décacheter moi-même : celles que je vous écris ne sont pas lues non plus. Vous pouvez donc me dire tout ce que vous voulez

.....

Une autre fois que l'épreuve semble s'être abattue sur le chef de famille et son foyer, elle écrit à sa belle-fille :

Je prie Celui qui a une consolation pour tous ceux qui souffrent de rendre plus légères les croix que sa volonté divine vous impose. Enfin, je le supplie de vous rendre aussi heureux que je le souhaite. S'il exauce mes vœux, nul ne le sera autant que vous. Que vous dirai-je de plus ?

Ah ! le cadre de cette lettre est trop étroit pour y resserrer l'entière expression de mes sentiments, et j'aime à croire que vous ne doutez pas d'une affection que je voudrais mieux vous prouver.

Après la sympathie et la tendresse, voici le conseil qui veut retenir au sol le cher enfant :

Je ne puis assez le dire combien tu me feras de la peine si tu pars pour les Etats. Non, je ne puis croire que tu quittes ta bonne petite femme et tes petits enfants. Crois-moi, tu ne trouveras rien là-bas qui vaille ta terre. Ensemence-la avec courage, et mets ta confiance en la Providence qui te bénira

Ta mère.....

Et, dans toute sa correspondance se trahit la profondeur du plus pur et du plus noble sentiment. Une autre lettre de la Mère Marie du Sacré-Cœur est à citer en entier ; nous y verrons les émotions de son âme à cette date de février 1866 :

Il y a beaucoup de misère à Québec. Les pauvres n'ont jamais souffert autant que cette année. Les aumônes, quoique abondantes, ne sont pas suffisantes pour tous ceux qui en ont besoin. (On la sent attendrie...) Et pour couronner tout cela, on attend le choléra dès le printemps, je ne dirai pas avec joie, mais avec résignation. Je n'en ai point du tout peur, et je me propose bien de soigner tous ceux qui auront besoin de mes services, dussé-je en être atteinte!... Si vous apprenez que je suis morte, ne pleurez pas, car je serai bien contente d'aller voir le bon Dieu et tous ceux qui m'ont devancée. Si le Seigneur me fait miséricorde, vous pensez bien que je n'oublierai pas mes chers enfants, et que je m'intéresserai sans cesse à eux.

N'allez pas croire cependant que je sois dégoûtée de la vie. Loin de là, je serai contente de vivre encore, si telle

est la volonté de Dieu. Pourtant, je dois avouer que je serais heureuse de me réunir à mon cëleste Epoux.

Recevez de nouveau l'assurance de ma tendresse.

Votre mère dévouée.

Ce tempérament affectueux, cette sensibilité exquise, Dieu en recevait les premières et les plus larges expansions par sa piété ardente et communicative. A la chapelle, son attitude seule montrait l'intimité profonde de ses colloques avec Notre-Seigneur. L'assiduité à son prie-Dieu témoignait de sa fidélité à un office qu'elle n'avait pas résigné : celui d'être l'intermédiaire suppliante entre sa famille religieuse et le divin Maître.

Dans l'un de ses voyages à la Ville éternelle, Mgr de Tloa avait voulu apporter la croix de profession de Mère Marie du Sacré-Cœur pour la faire enrichir de l'indulgence et de la bénédiction papales. Apprenant que l'objet sacré appartenait à la Fondatrice d'un Bon-Pasteur, au diocèse de Québec, Pie IX le tint longtemps dans sa main, tandis que son regard levé au ciel semblait appeler tous les dons sur l'âme généreuse qui honorait ainsi de ses labeurs le champ du Christ. Cette introduction auprès du Souverain Pontife — par la croix de sa Fondatrice — fut pour le jeune Institut comme l'acte initial de la sanction romaine.

Plus tard, le même Pontife, par une lettre autographe, daignait répondre à la Communauté, après en avoir reçu une paire de pantoufles artistement brodées en or :

A nos très chères Filles en Notre-Seigneur, la Supérieure et les Sœurs de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, appelées Sœurs du Bon-Pasteur de Québec.

C'est sans doute avec un extrême plaisir que nous recevons les témoignages d'amour et de respect de tous les fidèles pour notre personne ; mais les hommages de ceux qui travaillent à l'agrandissement du bercail de Jésus-Christ dont nous avons la garde, nous réjouissent encore davantage. Voilà pourquoi la double occupation à laquelle vous vous êtes consacrées de ramener dans le sentier du devoir et de la vertu les femmes pécheresses, et de donner aux jeunes filles une éducation chrétienne, nous rend plus précieux encore les témoignages que vous nous donnez de votre piété filiale. Nous croyons, en effet, que personne ne nous conserve plus d'attachement que celles qui non seulement nous sont unies, mais qui inculquent encore en leurs semblables l'esprit de Jésus-Christ qui est un esprit d'amour et d'unité.

Aussi, quoique votre lettre et l'objet que vous avez fait présenter en même temps, et qui est si habilement travaillé, nous aient été si agréables, soyez sûres que le gage le plus frappant que vous puissiez nous donner, c'est de travailler avec un zèle de plus en plus ardent à l'Œuvre si excellente que vous avez entreprise ; c'est de faire tout en votre pouvoir pour assurer le salut des âmes qui vous sont confiées.

A cette fin, Nous conjurons Notre-Seigneur de vous combler de grâces et nous accordons en même temps la BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE à toute votre Communauté, ainsi qu'aux petites filles et aux pénitentes confiées à vos soins.

Donné à Rome, près de St-Pierre, le 7 septembre 1867, l'an vingt-deuxième de notre Pontificat.

(Signé) PIE IX, pape.

Inutile d'ajouter de quelle valeur on estima cette louange qui fit tressaillir la Mère Fondatrice plus particulièrement concernée. Certes, elle se réjouit de l'approbation du Saint-Père, mais ostensiblement ne revendiqua aucune parcelle de l'éloge, car "elle avait réellement choisi d'être la dernière dans la Maison de son Dieu."

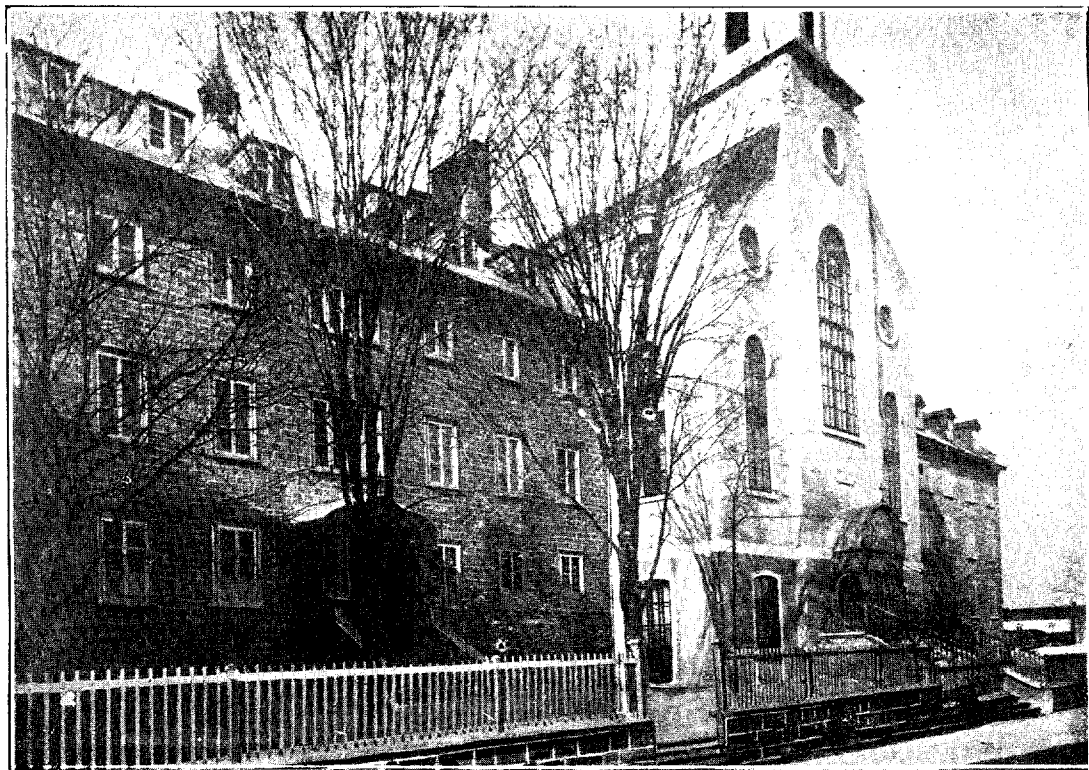
Cette année même (1867) où Rome reconnaissait l'existence de notre Institut, la Mère Marie du Sacré-Cœur éprouva un deuil cruel par la perte du Fondateur spirituel, Monseigneur Turgeon, que la paralysie tenait dans une impuissance complète depuis onze ans. Pendant que dura cette longue maladie de l'Archevêque, Mgr Baillargeon nous avait témoigné de sa bonté paternelle. Aux débuts de la fondation, il avait dit : "Je ne suis pas riche, mais je serai toujours heureux de partager avec vous le peu que j'ai." Ce véritable Père qui venait de nous présenter à Rome, allait bientôt lui-même se reposer éternellement des sollicitudes de sa charge pastorale. Avant sa mort qui arriva le 13 octobre 1870, la Mère Fondatrice s'était rendue avec la Supérieure, Mère Saint-Vincent de Paul, auprès du vénéré malade ; trop souffrant pour parler, il put cependant articuler : "Et vous, n'avez-vous rien à me dire, à me demander ? . . . — Monseigneur, répondit aussitôt notre Mère, je puis vous dire que nous nous aimons beaucoup, et que la charité règne dans la Communauté ! — Ah ! reprit le saint évêque, voilà bien la plus belle chose à entendre . . . J'emporte ces paroles au tombeau." Puis après une dernière bénédiction

pour ses visiteuses et la Communauté, il ajouta :
“ Continuez à être ferventes; aimez bien le bon Dieu: cela seul reste à la mort ! ”

La Mère Fondatrice avait consolé le mourant par cette assurance que la charité régnait dans le cœur de ses filles; elle-même jouissait de cette dilection, sans penser qu'elle en était la cause première.

La disparition, à trois ans d'intervalle, de ces deux éminents protecteurs — dont l'un avait présidé aux destinées de l'Institut, dirigé et protégé ses premiers pas, et l'autre l'avait formé, constitué et favorisé de toute manière — causa un vide immense dans le cœur de la Fondatrice. Elle s'enfonça de plus en plus dans la retraite et l'oraison, pensant qu'elle serait bientôt enveloppée, elle aussi, de l'ombre précédant la clarté du grand jour.





LE BON-PASTEUR DE QUÉBEC

tel qu'édifié par la Fondatrice — rue Lachevrotière —

(1855) LE MONASTÈRE — (1866) L'ÉGLISE — (1876) LE REFUGE SAINTE-MADELEINE



CHAPITRE XIII

ÉTAPE GLORIEUSE

L'INSTITUT de Madame Roy venait d'atteindre un quart de siècle : vraie halte jubilaire où resplendirait un passé méritant, et où brilleraient aussi des espoirs, car l'évidence suscitait partout la même exclamation : "C'est là l'œuvre de Dieu !"

Dans la pure lumière de ce 12 janvier 1875, ressortait, entre toutes, une noble figure : celle de la Mère Marie du Sacré-Cœur que ses premières compagnes entouraient encore. Combien la Communauté se sentit heureuse, de présenter alors à l'admiration ses plus rares joyaux qu'elle appelait : "Nos sept Fondatrices !"

Par une coïncidence due à une délicatesse du bon Dieu, le Père Saché, revenu depuis peu à la résidence de Québec, apporterait à cette fête, un complément de bonheur.

Le 11 janvier, inaugurant le jubilé, il était venu donner la messe de la vigile et, on le comprend, éveiller les émotions, particulièrement celles des Fondatrices, pour la solennité du lendemain.

Monsieur Muir, récemment créé Chevalier de Saint-Grégoire le Grand en reconnaissance de ses services rendus à l'Église, avait voulu être de la réunion intime de la veille. Il occupait à la chapelle un prie-Dieu spécial, tandis qu'au sanctuaire, le célébrant dont la tête blanche accusait moins les ans que la pratique des vertus austères, offrait l'auguste sacrifice. Spectacle inoubliable ! Délicieux rendez-vous des apôtres de la fondation ! Dans toutes les âmes vibre le *Quid retribuam Domino* qu'impuissante à chanter, la gratitude traduit par des larmes.

Ce *Quid retribuam Domino*, il étincelle en lettres d'or dans le temple monastique, avec d'autres textes analogues rendant de vives actions de grâces. Toutes les aspirations montent vers le Seigneur dont les bienfaits se dévoilent, en ce matin du 12, d'une façon éclatante.

Avec quelle onction, le vénéré Père Saché rappellera ces munificences divines, devant un auditoire composé de bienfaiteurs, d'amis et de sincères admirateurs. Après l'évangile de la messe, que célébrait l'abbé David Martineau *, ancien desservant de Saint-Jean-Baptiste, on vit s'avancer le vénéré Père. "On sent, dit la chronique d'alors, que les souvenirs se pressent dans son âme et qu'il n'a qu'à les épancher pour être éloquent." Il le fut, éloquent, dans un rapide aperçu où il montrait son cher Bon-Pasteur, objet des attentions de la Providence. Dans un commentaire enflammé, il développa ce texte évangélique : " C'est l'œuvre du Seigneur, elle est admirable à nos yeux ! " (Matth. 21, 42.)

“ Il me semble, disait-il, lire au fond de tous les cœurs la pensée exprimée par l'écrivain sacré : *A Domino factum est*. Oui, le Bon-Pasteur est l'œuvre de Dieu et c'est à lui que la gloire doit en revenir.” L'orateur expose d'abord la faiblesse des moyens que Dieu employa pour cette œuvre, puis les progrès qui attestent son origine divine. Il énumère, avec louange, le Refuge, la Préservation, la Réforme, la Prison, la Miséricorde. “ Déjà plus de mille pénitentes ont trouvé ici un abri; sur ce nombre, quarante-sept sont mortes dans les meilleures dispositions, trente-huit, à l'exemple de sainte Madeleine ne voulant plus se séparer du bon Maître, se sont consacrées à son service, car elles préfèrent sa maison au palais des rois.”

Les pénitentes qui donnent des preuves réelles d'une conduite vertueuse, peuvent devenir “ Consacrées ”, c'est-à-dire s'unir à celles qui, sous un costume sévère, se vouent à la pénitence et se distinguent des autres, en faisant à Dieu des promesses de stabilité dans la maison. Quelques-unes émettent même les vœux de religion.

De l'éducation, le bon Père donne aussi le bilan : treize-cents enfants reçoivent les lumières de l'enseignement dans cette jeune Congrégation : *A Domino factum est !* s'exclame-t-il, devant le bien accompli. “ Affermissez, Seigneur, ce que vous avez commencé parmi nous ! ”

Cette péroraison rendait bien la prière de notre Mère Fondatrice, parvenue à cette altitude où la distance parcourue se voit dans un lointain lumineux. Aux reflets de ce vingt-cinquième anniversaire, son œuvre lui apparaissait en un grandiose et vivant

tableau. Tous pouvaient en admirer la vitalité dans le tronc vigoureux de l'arbre de la Maison-Mère autour de laquelle se groupaient l'Hospice Saint-Charles, la Maison Sainte-Famille, débordante d'élèves, et " Sainte-Madeleine " dont le bel édifice approchait du couronnement.

La Communauté s'était vue dans la nécessité de refuser, faute d'espace, nombre de pauvres naufragées de la vie qui venaient frapper à la porte du Refuge. Il fallait construire, mais où trouver les ressources nécessaires?... On priait... on espérait... Monsieur Félix Fortier fut l'homme de la Providence. Une courte notice à la mémoire de ce bienfaiteur trouve ici sa place :

Né le 26 mars 1811, Monsieur Fortier, avocat de grand mérite, fut appelé de bonne heure au poste de Greffier du Conseil exécutif qu'il occupa l'espace de quarante ans. Se peut-il plus bel éloge de ses talents, de l'accomplissement consciencieux de ses importantes fonctions ?

Homme selon le cœur de Dieu, il consacra la majeure partie de sa vie à semer sur les misères physiques et morales les trésors de sa charité chrétienne. Les sommes considérables, qu'il versa au Bon-Pasteur à titre de rente viagère, permirent en 1875, la construction d'une aile aux vastes proportions qui constituerait le bercail tant désiré. Le nom de Monsieur Félix Fortier est gravé dans la pierre du monument de sa charité, et les milliers d'âmes qui sont venues chercher ici la grâce et la réhabilitation lui doivent leur salut. Les dernières années de ce fervent chrétien couronnèrent dignement sa vie sainte. Il décéda à St-Michel, le 5 septembre 1890.

Après la disparition de son vénérable époux, Madame Fortier continua d'être l'amie dévouée du Bon-Pasteur jusqu'au jour où elle alla se réunir à celui qui, depuis vingt-quatre ans déjà, jouissait du fruit de ses vertus et de sa charité.

Revenons à la célébration du *vingt-cinquième* où l'épanouissement des œuvres provoquait tant de liesse et de transports enthousiastes. Tous les yeux se portaient d'instinct sur l'héroïne, Mère Marie du Sacré-Cœur qui, malgré son humilité, dut subir les hommages de circonstance. La louange la moins pénible pour elle fut celle de sa Communauté. Cette démonstration familiale se fit à l'issue de la messe où assistaient Monseigneur l'Archevêque, Mgr Ignace Persico * et autres membres éminents du clergé. Au noviciat, à la salle des professes et dans tous les corridors, les inscriptions parlaient éloquemment. Où qu'elle jetât les yeux, la Mère Fondatrice rencontrait un discret éloge, une phrase ornée de fleurs, une guirlande symbolique, un emblème expressif. Dans l'âme chantante de ses filles, on sentait l'âme de la mère. L'adresse présentée aux Fondatrices exprimait très délicatement l'amour et la vénération.

Nos divers Couvents, en joyeuses délégations, vinrent s'unir à nos concerts. C'était l'union dans l'allégresse ! C'était vraiment l'étape glorieuse !

“ Notre Mère Fondatrice, dit le récit de la fête, a plus que toute autre une large part de bonheur. Elle remercie Dieu de l'avoir conservée jusqu'à ce jour, et renvoie au ciel le mérite des félicitations qu'elle reçoit. Dans l'effusion de sa reconnaissance, elle s'abaisse, et proclame que si le Bon-Pasteur a grandi et prospéré, il faut moins le lui attribuer qu'à celles qui lui ont prêté leur concours.

Monsieur Muir s'était toujours dérobé aux témoignages de gratitude de la Communauté. On se souvient d'une lettre à la Fondatrice où se lisait :

“ J'ai su que vous vous proposiez de me faire adresser un compliment à mon retour à Québec. Je vous remercie de l'honneur que vous me destinez, mais les membres de la “ Saint-Vincent de Paul ” ne doivent pas recevoir de louanges . . . C'est contraire à l'esprit de la Société, et je ne voudrais pas m'éloigner volontairement de cet esprit. Ainsi, Madame, je vous prie de croire que, quoique très sensible à la politesse que vous voulez me faire, il est de mon devoir de vous engager à l'omettre.”

Bien que dans les mêmes sentiments d'humilité, le Fondateur ne put éluder du programme un article comportant un hommage à sa personne. Une élève des classes — gracieuse interprète — fit l'éloge de sa charité ainsi que celle de sa mission divine, d'où naquit notre Asile de bienfaisance.

Et le chant se clôturait en transports :

AU DIGNE FONDATEUR,
LA LOUANGE ET L'HONNEUR !

Madame Muir, présente, reçut sa part d'hommage comme coopératrice généreuse dans toutes les œuvres qu'accomplissait son pieux époux. L'une des plus appréciables sera l'érection d'une chapelle, bénite en 1876, à Notre-Dame des Laurentides, monument qui, de nos jours, magnifie encore la piété de notre Bienfaiteur et prolonge sa mémoire.

L'année 1875, si manifestement bénie, se clôtura par les honneurs de la prélature romaine accordés à notre digne Chapelain, qu'on appellera

désormais Monseigneur Cazeau. Cet événement qui jetait du lustre sur la Communauté, fut une cause de réjouissance pour nous, et pour la ville entière qui appréciait ce prêtre remarquable dont il a été dit : “ On ne peut trouver en un même siècle deux hommes aussi bien doués que Monseigneur Cazeau.”

En janvier 1880, les fêtes de son cinquantenaire sacerdotal prirent de nouveau le caractère d'une fête publique. “ Dieu seul a pu compter les services rendus par lui à l'Église et au pays, publiait un journal. Ami des riches et des pauvres, père des orphelins, conseiller des hommes d'état, appui de tous les malheureux, c'est lui ! ” Au mois de février suivant, il était fait Chanoine de la Cathédrale d'Aquin et recevait ses titres signés de la main de Monseigneur Persico, évêque de cette même ville, et ex-légat de Sa Sainteté Pie IX.

A ce chapitre de multiples joies, se rattache chronologiquement un épisode mémorable. S'il navra le cœur de la Fondatrice et de ses Sœurs, témoins d'un sinistre, il n'en fut pas moins une preuve éclatante de la protection du Ciel sur la Communauté. C'est à ce titre, qu'il entre dans *l'Étape glorieuse*.

En 1876, l'incendie du quartier St-Louis laissait seul le Bon-Pasteur debout au milieu de ruines amoncelées sur une étendue de vingt-six arpents carrés. Dans l'espace de quelques heures, plus de quatre cents maisons avaient été détruites, et trois mille personnes restaient sans logis.

Recueillis dans nos cours et jardins, les incendiés, oubliant leur propre malheur pour ne penser qu'au

bienfait de leur abri provisoire, s'écriaient : " Dieu soit béni, le Couvent n'est pas brûlé ! "

Non, le Couvent n'était pas brûlé, et à qui en devons-nous la préservation, sinon à la Providence divine par l'intermédiaire de la très Sainte Vierge.

Les flammes, dit le récit, devenaient de plus en plus menaçantes ; le feu prenait aux clôtures du jardin, au clocher, au toit de la Maison St-Vincent de Paul, etc. . . Malgré les efforts des pompiers, malgré nos prières et les supplications des pénitentes, tout espoir semblait bien perdu. . .

Au moment le plus critique, une Sœur, dans un élan de foi et un geste d'alarme, saisit au mur du parloir " Ste-Madeleine " une gravure de la Vierge, qu'elle expose, comme une défense, à une fenêtre de la rue Lachevrotière. . . Chose étonnante, sinon miraculeuse, le cadre en bois grésille sous l'action du feu ; il se carbonise ; mais la vitre, à peine enfumée, laisse voir indemne, Notre-Dame de la Pureté qui a imposé barrière à l'élément destructeur et sauvé notre Asile.

Le *cadre-sauveur* fut conservé comme un ex-voto de cet événement inoubliable. On dira communément " l'Image du miracle " en parlant de Notre-Dame de la Pureté."

Chaîne d'événements heureux : le 2 février 1881, se renouvela la splendeur du jubilé de l'Institut pour commémorer les Noces d'Argent de profession religieuse de la Mère Fondatrice et de cinq de ses compagnes.

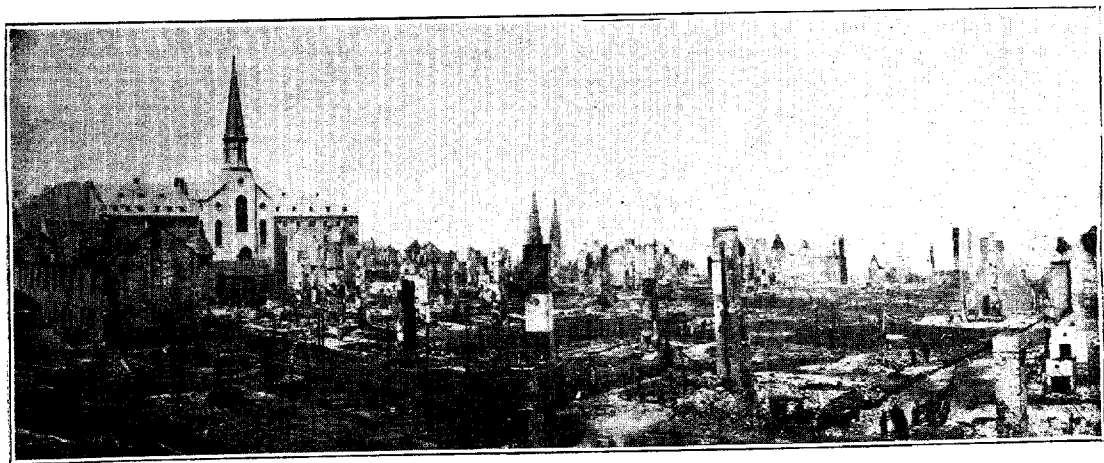
La fête, tout intime, ne fut pas moins joyeuse. Monseigneur Cazeau en présida les démonstrations tant à la chapelle qu'à la Communauté où il avait à sa droite le Fondateur et les membres du clergé ; à sa gauche, Mère Fondatrice et ses compagnes triomphantes. Sœur Marie du Bon-Secours et Sœur

LA PROTECTRICE



DU BON-PASTEUR

NOTRE-DAME DE LA PURETÉ



APRÈS L'INCENDIE DU QUARTIER SAINT-LOUIS, en 1876

Saint-Pierre, des Sœurs de la Charité, ressentait les émotions de leur mère et les partageaient à ses côtés. Ce fut un jour dont frémissent encore les Annales de l'Institut. Peu de temps auparavant, la Mère Marie du Sacré-Cœur avait écrit à son fils :

J'ai entendu dire que l'on me prépare une fête pour le 2 février prochain. Ce qui se fera à cette occasion, je l'ignore. C'est un secret. Mais ce que je désire, c'est que ce jour me rapproche de plus en plus du ciel.

Et à la même date :

Le temps s'en va vite, et le flot des ans nous pousse vers la Patrie où les fêtes seront éternelles et d'une joie parfaite.

Votre vieille mère.

Celle qui signait ainsi " vieille mère " était près de ses 75 ans. Elle montait chaque jour vers les plus hauts sommets, et les jubilations d'ici-bas ne pouvaient que la détacher davantage. Depuis longtemps son âme aspirait à l'immortelle Patrie. Encore un peu de temps, et s'offrirait à sa course terrestre le prix du vainqueur.

Elle en était à ses espoirs d'éternité, quand une nouvelle joie vint dilater son cœur : la réception de Rome du *Décret de louange* de sa Congrégation. Il lui sembla alors n'avoir plus qu'à mourir. Cette faveur de la sainte Église, couronnant magnifiquement une étape glorieuse, laissait dans l'Institut les traits ineffaçables de la bonté de Dieu.

DÉCRET DE LOUANGE

Les Constitutions des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, communément appelées Sœurs du Bon-Pasteur, dans le diocèse de Québec, ayant été soumises à l'examen de la Sacrée Congrégation de la Propagande, les Éminentissimes Pères, dans l'assemblée générale du 5 juillet 1880, après mûres délibérations, ont jugé que le dit Institut doit être comblé d'éloges, mais que l'examen des Constitutions doit être différé à plus tard, et que les remarques sur les dites Constitutions, contenues dans la feuille annexée au présent décret, doivent être communiquées à l'Archevêque de Québec. Cette décision ayant été soumise, par le Secrétaire de la dite Congrégation, à Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, dans l'audience du 2 du mois de l'année susdite, Sa Sainteté a daigné l'approuver en tout et a ordonné d'expédier le présent décret.

Donné à Rome, au palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 29 juillet 1880.

Signé : JEAN, Cardinal SIMÉONI, *Préfet*

J. MAZOTTI, *Secrétaire*

Par un décret, de Léon XIII, l'Institut était approuvé le 3 septembre 1889.

Par décret de Pie X, l'Institut recevait l'approbation temporaire des Constitutions, le 18 mars 1912.

Par décret de Benoit XV, l'approbation définitive, le 16 août 1921.

En 1932, sous le pontificat de S. S. Pie XI, l'Institut s'érige canoniquement en provinces.



CHAPITRE XIV

PLUS PRÈS DE DIEU

IL y a des vies précieuses qui sembleraient devoir jouir d'une exemption à la loi commune des mortels. Ce sont les suscités de Dieu à quelque grande mission de son choix; ce sont les chefs de famille religieuse, fondateurs ou fondatrices, dont le front porte le signe de l'immortalité, à cause de l'œuvre par laquelle eux-mêmes vont se survivre. Tel est le cas de la vénérée Mère Marie du Sacré-Cœur que ses filles entourent de plus en plus tendrement, comme pour la soustraire aux inévitables coups du temps et de la mort.

A différentes reprises, la faible constitution de la Mère Marie du Sacré-Cœur avait subi de grands malaises; elle en avait triomphé, mais elle en était restée ébranlée. Ses jambes fléchissaient et ne lui permettaient plus que d'apparaître rarement à la salle de Communauté où sa présence, pourtant, était un événement radieux. La chroniqueuse note, en effet, comme une extraordinaire allégresse le retour de la Mère Fondatrice qui, après avoir été retenue

à la chambre, revenait s'asseoir au milieu de ses filles et animer la récréation.

Hélas ! cette chère existence, de plus en plus attirée par le seul divin, sera bientôt enlevée de la terre, et l'on ne peut se faire à la vie d'un Bon-Pasteur quand l'âme en sera détachée.

Le 13 août 1879, elle écrit à ses chers enfants de Point Reach (Anticosti) :

Si ma vieille main n'était pas si tremblante, je tracerais quelques lignes à Rachel ; tout ce que je puis est d'apposer ma signature à ce que je dicte à ma secrétaire. J'enverrai des graines de fleurs, et en les cultivant, Rachel pensera à orner son âme, cet autre parterre où le divin Maître aime tant à se reposer... je fais de beaux rêves au sujet de cette chère petite ; se réaliseront-ils ?

J'ai passé quatre jours chez cette pauvre Madame A... (protestante dont elle poursuivait la conversion). Elle n'est plus qu'un fantôme. Il m'a été bien difficile d'aborder la question qui avait motivé mon voyage. J'ai fait mon devoir tout de même, le bon Dieu fera le reste.

Vous devinez que je n'ai pu entrer sans émotions dans l'église de Cap Santé où mes petites filles ont été baptisées, et où les cendres de mon mari reposent encore ; un autel dédié au Sacré-Cœur a été érigé à cet endroit. J'ai rajeuni pendant mon voyage, mais au retour, je me suis sentie plus faible...

L'heure de la prière est sonnée : bonsoir !

Votre mère.

En 1881, la Mère Marie du Sacré-Cœur assistait à la première messe de la fondation de notre Couvent de Ste-Foy — ferme dont la Communauté venait de faire l'acquisition. On la conduira souvent à cette maison de repos.

A cette époque, elle écrit encore :

Ma vie, à moi, est toujours à peu près la même ; une semaine, je garde la chambre et l'autre semaine me trouve un peu plus vigoureuse

C'est dans son petit sanctuaire qu'avait jailli son " Dieu le veut ! " quand la Supérieure et l'Assistante, considérant sa réponse comme un oracle, allèrent prendre sa décision au sujet d'un établissement aux États-Unis. La Communauté, jeune encore, avait hésité longtemps avant d'accepter cette fondation qui sortait de l'ordinaire.

" Oui, oui, Dieu le veut ! " avait conclu, toute rayonnante et comme inspirée, la vénérée Mère, après s'être entretenue plusieurs jours de la question avec l'Esprit de conseil et de lumière. " Le Ciel nous bénira de nous porter au secours de tant de familles de Biddeford qui nous supplient d'aller nous y fixer pour l'instruction chrétienne de leurs enfants. "

A l'heure des adieux, avec quelle effusion elle leva les mains pour bénir les *missionnaires* qui partaient avec le noble idéal de conserver aux Franco-Américains leur langue maternelle et les croyances sacrées de leur baptême !

La Mère Marie du Sacré-Cœur a vu des vides se creuser autour d'elle. Tour à tour, se sont éclipsées les grandes figures de la fondation : nos saints évêques Turgeon et Baillargeon, Monsieur Jacques Crémazie. En 1877, la Mère Saint-Ignace de Loyola, la première du cercle des fondatrices, avait été déléguée au ciel.

Le 26 février 1881, un an après les belles solennités de son cinquantième anniversaire sacerdotal, Monseigneur le Grand Vicaire Cazeau, depuis un quart de siècle attaché au Bon-Pasteur comme Directeur et Chapelain, allait recevoir la récompense éternelle. Et le 8 juillet 1882, par une foudroyante attaque d'apoplexie, le Fondateur, M. Muir, avait été enlevé à son œuvre très chère.

“ Que de tristesses en cette pauvre vie ! ” s'écriera Mère Marie du Sacré-Cœur, consternée. Si le Ciel n'était là avec ses espérances immortelles, nous ne pourrions nous résigner.” La douleur inconsolable de Madame Muir ajoutait à la peine de la Fondatrice.

Georges-Manly Muir naquit en 1810, à Amherstburg, petite ville de la province d'Ontario, de Adams-Charles Muir et d'Eliza Bender. Après ses études classiques, il étudia le droit, mais n'exerça guère sa profession d'avocat. En 1833, il épousait une jeune anglaise de Québec, Mademoiselle Sophie Place, qui sera constante coopératrice de son mari dans l'Œuvre du Bon-Pasteur.

Le 17 octobre 1869, en récompense de ses services rendus à l'Église et de sa charité envers les malheureux, le digne Fondateur recevait, dans notre chapelle, la Croix de l'Ordre très illustre de Saint-Grégoire le Grand, distinction accordée par Sa Sainteté Pie IX.

Cette même année, M. Muir ouvrait un nouveau champ à l'apostolat des Sœurs du Bon-Pasteur. Il fondait la Mission connue sous le nom de *Notre-Dame des Laurentides*, pour le bénéfice d'une population pauvre et éloignée de l'église paroissiale de Charlesbourg. De ses deniers, il acheta d'abord une propriété pour la résidence des Sœurs qu'il chargea d'une école, puis acheta une ferme, y fit construire un Couvent et, en 1876, réalisant son rêve de dévot serviteur de Marie, il édifiait une

chapelle à la Vierge de nos montagnes. A la mission établie par ses aumônes et ses libéralités, il laissait en outre un capital pour en assurer le soutien.

La chapelle de Notre-Dame des Laurentides existe encore. Pour les enfants de la localité, on a aménagé des classes spacieuses dans la maison du Juvénat, que la Communauté construisait en 1921. Cet établissement fait désormais partie de la paroisse Notre-Dame des Laurentides, érigée en 1905. L'Église ainsi qu'un Couvent de notre Congrégation s'y voient un mille plus haut que la première chapelle. La semence jetée ne ce coin de terre par M. Muir a produit cent pour un.

Comblé de mérites, le zélé serviteur de Dieu décédait à sa maison de la rue des Remparts (Québec), le 8 juillet 1882. Quelques mois après, sa veuve venait prendre ses appartements au Bon-Pasteur. Insigne bienfaitrice elle-même, elle y mourut, le 2 mars 1895, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Unies à celle de son époux, ses cendres reposent sous les dalles de l'église de Charlesbourg.

Au cours de l'année 1884, on pressentit à l'altération des traits de la Fondatrice et à l'aggravation d'une affection d'asthme dont elle souffrait depuis longtemps, que ses forces déclinaient. Ainsi affaiblie et à cause de son grand âge, la chère Mère était en état permanent de danger. On le savait. Tout de même, tant d'espérance et d'amour l'attachaient à ses filles que, bien facilement, l'illusion, dans le cœur de celles-ci, voilait la réalité des faits. Aussi quelle surprise quand, le matin du 9 mars, le médecin trouvant la bénigne malade d'hier tout près de la congestion pulmonaire, parle de ne pas différer l'administration des derniers sacrements.

“ Mère Fondatrice dit qu'elle va mourir ”, lit-on à cette date dans les Annales ; son calme fait un

terrible contraste avec l'émotion générale. Elle demande elle-même la visite de Monsieur l'Aumônier et, dans la plus grande paix, fait ses préparatifs suprêmes. A 8 heures, la cloche des observances nous convie à la chapelle pour accompagner le Dieu de l'Eucharistie, Viatique de notre Mère. Toutes les âmes sont confondues dans les mêmes craintes, les mêmes soupirs, les mêmes prières. Quelle manifestation de douleur et de tendresse en ce dernier devoir des filles autour du chevet maternel ! Toutes tiennent en mains des cierges ardents figurant, en quelque sorte, les étoiles brillantes qui formeront sa couronne de future élue. Les âmes, qu'elle a entraînées à sa suite et sauvées par son œuvre de miséricorde, ne seront-elles pas aussi des astres lumineux autour de son trône de gloire ?”

Sœur Saint-Pierre, Supérieure de l'Hospice de Lévis, et plusieurs Sœurs de la Charité sont dans l'assistance. A 9 heures du soir, sur dépêche télégraphique, arrivait son autre fille, Sœur Marie du Bon-Secours, Supérieure à Saint-Nicolas.

Une nuit de souffrances suivit cet événement avait mis la Communauté en alarmes. Après la visite du médecin (Dr Vallée) qui, le matin, constate un changement pour le mal, nos espérances faiblissent. Le bon Père Saché se rend auprès de la vénérée malade; elle lui annonce avec une joie visible qu'elle s'en va au ciel où elle n'oubliera pas de louer son dévouement pour le Bon-Pasteur, et de solliciter pour lui un des plus beaux trônes. Très ému, le religieux de répondre : “ Ah! je vous connais pour une fidèle commissionnaire ; vous

LES DEUX FILLES DE
MADAME ROY

Sœurs de la Charité de Québec



SŒUR MARIE DU BON-SECOURS
(*Séraphine*)



SŒUR MARIE DU CRUCIFIX
(*Béatrice Maurault*)



SŒUR SAINT-PIERRE
(*Céline*)

Par sa mère, petite-fille de M. F.-X. Roy

m'obtiendrez de mériter ce trône. — Il est gagné depuis longtemps," conclut avec délicatesse la mourante.

Quand son parent, l'Honorable Chauveau, venu de Montréal pour la voir, fut entré dans sa chambre, la bonne Mère dont la faiblesse fermait constamment les paupières, s'inquiéta si le digne visiteur était là. Monsieur Chauveau qui s'était tenu à l'écart, dit en s'approchant : " Vous êtes entourée de tant d'anges que je m'éloigne. . . — Et vous aussi, vous êtes un bon ange ", répondit-elle vivement.

D'après les prévisions de la science, la malade n'avait plus que peu de temps à vivre. Cependant Dieu, qui est Père, sembla se laisser toucher par les suppliques ardentes de tout le Bon-Pasteur à cette heure de désolation suprême, et l'on vit se prolonger quelques mois encore la précieuse existence que tant d'amour disputait au tombeau.

Après une assez longue convalescence, la Fondatrice put se lever, se rendre de temps en temps à la chapelle, se livrer à quelques travaux de couture et reprendre sa vie à petits pas. Elle-même raconte à sa belle-fille sa grave maladie, et révèle son état d'âme dans une lettre du 30 juin de cette année :

J'ai failli partir, dit-elle, pour le grand voyage et je n'avais aucune terreur, sans doute à cause de la complète prostration où je me trouvais. Maintenant je ne suis pas sans alarme à la pensée du terrible passage ; toutefois, je ne désire pas le moins du monde la prolongation de mon exil. Plus que jamais je sens que la véritable vie est par

delà la tombe. Mes Sœurs se flattent que de telles maladies sont de bon augure chez les vieilles personnes, mais je ne partage pas leurs sentiments : je sens que le départ n'est différé que de quelques mois peut-être, et j'ai presque la conviction que votre visite sera la dernière que je recevrai. Je ne suis sortie qu'une fois pour aller à notre ferme, et il n'est pas probable que j'essaie de nouveau. Je ne quitte guère ma chambre; on m'apporte mes repas ici; je n'ai pu descendre chez Madame Muir. Je tremble plus que jamais, je pâlis, j'amais et mes jambes s'affaiblissent. Il faut bien que la machine tombe pour que l'âme puisse prendre son essor vers les demeures éternelles. C'est là que je veux retrouver tous les chers miens...

A vous tout ce que le cœur peut contenir de bon et de sincère !

Votre mère.

L'avertissement du Maître, la Mère Marie du Sacré-Cœur l'avait compris, et elle se préparait à chaque heure à se rendre digne de l'invitation divine. Il lui tardait d'aller jouir de la vue de Dieu. " Il faudrait, dit un témoin, avoir un cœur comme le sien pour être capable de rendre ses paroles enflammées quand elle parle du ciel." Elle vivait véritablement ce verset du Psalmiste: " J'ai élevé mes yeux vers vous, ô ma béatitude, qui habitez dans les cieux ! "

Au commencement de juin, elle se prépara par une retraite à sa fête patronale qui, cette année-là, tombait le 14. Peu après, elle eut la force d'assister au Conseil de la Communauté, et devait y signaler sa présence par un dernier acte sublime de l'humilité dont son âme débordait.

“ Le Conseil et les vocales se retiraient, quand la Mère Fondatrice demanda la permission de parler ; elle s’exprima à peu près dans ces termes :

« Mes chères Sœurs, mes jours sont comptés, et si je ne
« suis pas partie pour l’éternité lors de ma grande maladie, ce
« départ n’est différé que de quelques semaines, de quelques
« mois au plus. Toujours est-il que je désire mourir comme
« une sainte pénitente, et j’ai bien souvent scandalisé la Com-
« munauté par mes jugements téméraires, mes critiques de
« mes Supérieures. Ah ! oui, mes Sœurs, je vous ai donné
« de bien mauvais exemples que je vous supplie de me par-
« donner et de ne jamais suivre. C’est un si grand péché que
« le jugement téméraire ; je l’ai compris pendant la retraite
« que je viens de faire, plutôt que pendant ma maladie où je
« n’avais guère la force de rentrer en moi-même. Je vous
« conjure donc de me pardonner, de prier pour que ma mort
« soit aussi édifiante que celle de plusieurs de nos bonnes péni-
« tentes, de prier aussi pour que mon purgatoire soit un peu
« abrégé. Oh ! oui, il sera rigoureux ; mais j’ai toujours aimé
« le bon Dieu de tout mon cœur ; aussi, ai-je plutôt péché par
« la tête que par le cœur. »

La voix de la vénérée Mère tremblait ; toutes, nous étions aussi édifiées qu’attendries et, en réponse à son expression d’humilité, notre Mère Supérieure alla l’embrasser, ce que chacune des Sœurs vocales fit à son tour.” La scène resta inoubliable...

A l’ouverture de la grande retraite annuelle de la Communauté qui eut lieu au mois d’août, la Mère Fondatrice, affamée des choses de Dieu, entreprit de la suivre. En assistant à plusieurs des conférences du prédicateur, elle se donna des fatigues qu’elle ne pourra plus surmonter.

Les chaleurs de l'été achevèrent de l'accabler; elle se sentit peu à peu envahie par un sommeil précurseur de celui de la mort.

Le matin du 1er septembre, tout en ne se disant pas plus mal, mais par un irrésistible besoin de dormir, notre Mère exprima le désir de rester au lit. Au milieu de la matinée, l'infirmière, inquiète d'un aussi long sommeil, fait effort pour réveiller la malade qui lui demande: "Quelle heure est-il donc? — Dix heures. — Seulement dix heures!" reprend, surprise, la chère Mère, qui s'endort de nouveau. Appelé sans retard, le médecin prononce: "Congestion du poumon et du cerveau." Et, dans cet état de somnolence dont elle ne devait pas sortir, l'agonisante reçut les dernières onctions, tandis que des dépêches annonçaient à ses deux filles le danger imminent, et que la Communauté en prière aidait l'âme maternelle à se présenter devant son Juge. Sans connaissance aucune, la mourante fut délivrée des frayeurs qu'elle avait redoutées. Dieu voulait que, véritablement du sommeil des justes, elle s'endormît dans la paix, à une heure trente minutes de l'après-midi. Elle touchait à ses soixante-dix-neuf ans.

Impossible de décrire le spectacle émouvant qui suivit le dernier soupir de la Fondatrice. Autour de sa couche funèbre, toute une garde douloureuse: des flots de larmes, des prières, des soupirs, comme pour ressaisir l'âme que l'affection filiale n'a pu retenir.

La nouvelle fut aussitôt connue au dehors. Toutes les classes de la société, le clergé particulière-

ment et les Communautés religieuses, s'associèrent à notre deuil par de vives sympathies et de multiples éloges.

La dépouille mortelle avait été exposée dans la sacristie du Cœur Immaculé. La porte de l'église, laissée ouverte, facilitait l'entrée aux visiteurs qui se succédaient en foule auprès du cercueil; on y vit, en corps, des prêtres, des civils, des religieux, le noviciat des Sœurs de la Charité, leurs pensionnaires, leurs orphelins et orphelines, etc . . .

Monseigneur l'Archevêque (plus tard Cardinal Taschereau *) voulut présider aux funérailles et chanter le service de la regrettée Fondatrice du Bon-Pasteur qu'il avait en si haute estime. Il en fit le panégyrique dont le résumé sera comme l'apothéose de cette sainte existence.

Oraison Funèbre

“ Le prophète Zacharie inspiré par le Saint-Esprit nous dit qu'il y aurait une fontaine qui servirait à purifier les pécheurs. Notre-Seigneur a établi d'abord cette fontaine dans son Cœur, ensuite dans le Cœur Immaculé de Marie, dans le baptême, la pénitence et l'Eucharistie. Cette fontaine n'a pas eu besoin de la main de l'homme pour sa formation, mais le Seigneur s'est servi de la main de l'homme pour en faire découler tous les bienfaits. Il a voulu que, par la main des hommes, les eaux de cette fontaine fussent distribuées. Il régit son Église par le Souverain Pontife ; il offre le saint sacrifice et distribue ses sacrements par la main de ses prêtres ; il a voulu que le bon Pasteur allât chercher la brebis perdue pour la ramener au bercail : c'est ainsi qu'est née cette maison du Bon-Pasteur. Sa miséricorde a voulu que ses brebis soient en sûreté dans le ber-

caill, et celle dont nous faisons les funérailles aujourd'hui fut l'instrument de Dieu dans cette œuvre de miséricorde et de réparation.

“ La plupart de ceux qui mirent la main à cette œuvre sont aujourd'hui dans la tombe. Mgr Turgeon et Mgr Baillargeon, le vénérable Monsieur Muir et quelques autres ont été les instruments de cette œuvre ; mais on peut dire que celle dont nous allons confier les restes à la terre occupe le premier rang. C'est par elle que l'Institut du Bon-Pasteur a commencé, qu'il s'est propagé et qu'il se continuera dans les siècles.

“ Je l'ai vue, il y a quelque temps, sur son lit de douleur ; elle m'a parlé longtemps de son bonheur, des grâces nombreuses que le Seigneur lui a faites, de ses joies en voyant que son œuvre s'était affermie, s'était soutenue au milieu de mille épreuves, qu'elle avait enfin reçu du Souverain Pontife la confirmation solennelle et définitive de ses Constitutions. Elle disait : “ Il ne me reste plus qu'à mourir ! ” Puis, levant les yeux au ciel, comme si elle eût eu déjà un avant-goût des jouissances éternelles, elle continuait : “ Que c'est beau le ciel ! Oh ! que le ciel est beau ! ”

“ Voilà le cri de son cœur. En effet, mes Frères, au ciel, on voit Dieu face à face, sans jamais craindre de le perdre. Là, les larmes de la pénitence rendront les yeux d'autant plus clairvoyants, que ces larmes auront été plus amères et plus sincères dans l'amour de Dieu. Que c'est beau le ciel, pour les âmes qui se dévouent à la recherche des brebis perdues !

“ Pour vous, mes Sœurs, ce ciel sera d'autant plus beau que vous aurez travaillé à imiter votre Mère dans son humilité profonde, sa charité inépuisable pour le salut des âmes. Il sera d'autant plus beau que vous aurez conquis plus d'âmes à Dieu ; il sera d'autant plus beau, ce ciel, que vous aurez pratiqué la charité en vous sanctifiant vous-mêmes, puisque vous représentez le bon Pasteur qui court après ses brebis et les ramène au bercail.

“ On rapporte de saint Ignace que lorsque le ciel était bien étoilé, que les astres jetaient leur vif éclat, il disait : “ Oh ! que la terre me paraît vile quand je considère le ciel ! ” C’est aussi la parole de la Fondatrice du Bon-Pasteur, ou plutôt c’est la parole de Dieu.

“ Sans doute, mes Frères, il ne nous appartient pas de dire que cette âme si sainte, si pure, si charitable, est déjà entrée dans le ciel. Nous devons l’espérer, mais ne pas manquer d’exercer la charité à son égard ; nous devons prier pour elle, car les jugements de Dieu sont bien autrement justes et rigoureux que ceux des hommes. C’est par la prière, par les larmes, que vous allez demander à Dieu son entrée dans la gloire céleste.

REQUIEM ÆTERNAM DONA EI, DOMINE

Seigneur, donnez-lui le repos éternel.

Au pied de la grande croix de notre enclos funéraire, avait été creusée la fosse qui reçut, au matin du 8 septembre, les restes précieux de la Fondatrice. Jamais l’humble cimetièrre n’avait connu de plus tristes, de plus universels sanglots : ceux de ses filles à genoux, se mêlant à ceux de la Communauté entière, ceux des élèves et des amis du Bon-Pasteur. Du Refuge de nos pauvres pénitentes, parvenaient à distance des soupirs éplorés. On ne pouvait se détacher de la tombe qui nous ravissait pour toujours une Mère bien-aimée, dont l’unique monument sera une croix de bois, portant sur ses bras étendus :

MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR

FONDATRICE



L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU
Surintendant de l'Instruction publique de 1855 à 1867,
il fit bénéficier l'Institut de sa haute protection.

Neveu de la Fondatrice par sa mère — Marie-Louise — sœur de M. F.-X. Roy



CHAPITRE XV

L'AMOUR FILIAL LA GLORIFIE

RIEN ne résiste aux flots du temps, ce grand dévastateur qui passe, ébranle, sape, anéantit, emporte tout. Personnes et choses subissent ici-bas son inexorable loi. Mais quand, sur le roc battu par tant de fluctuations, une œuvre reste debout; quand, après le demi-siècle qui a suivi l'adieu suprême de sa fondatrice, on voit cette œuvre, toujours inébranlable sur ses bases, n'ayant changé d'aspect que pour accuser progrès et resplendissement, on s'écrie: Voilà de l'exceptionnel, voilà du divin! Et l'on exalte la créature par qui le Ciel, réalisant ses desseins sur une portion chère de l'humanité, a opéré de grandes merveilles.

Après ce recul dans le passé, où l'histoire s'est faite révélatrice incomplète du bien accompli, il nous reste un doux devoir : celui de présenter, dans un nouveau et dernier rayonnement, la chère figure que la foi nous montre depuis longtemps sous l'aurole des élus. N'a-t-elle pas été grande devant Dieu et devant les hommes par l'établissement qui porte l'effigie de sa vertu héroïque?

Pour ne parler que de la *réhabilitation* qu'initiait le premier Refuge en 1850, admirons-en les progrès dans l'Asile Sainte-Madeleine, où se maintient à deux cent cinquante le chiffre des repenties. Pénétrons dans le double bercail de la Crèche Saint-Vincent de Paul, avec ses huit cents enfants, et la Miséricorde, avec sa " Légion étrangère ". Allons au seuil de Béthanie où, sous les larmes du repentir, fleurit la grâce ; allons à Notre-Dame de la Merci (prison) pour voir comment s'exerce aujourd'hui, sur les parias de la société, la charité de notre Mère !

Les orphelines et les préservées ! Sur elles le manteau de sa charité s'est déployé, étendu, de l'Hospice Saint-Charles, avec ses agrandissements, au Patronage Sainte-Geneviève, aux abandonnés de l'Hospice des Saints-Anges, aux pauvrets de l'Orphelinat Sainte-Anne, (E.U.) comme à ceux du Sacré-Cœur de la Rivière-du-Loup. Et les maisons d'éducation se sont multipliées et développées sous le souffle de son invisible puissance, pour garder à Dieu l'âme des purs et les former aux vertus viriles.

L'érection, ces dernières années, de l'Institut en Provinces, et le projet bien arrêté d'une mission lointaine, sont encore de nouvelles preuves de l'expansion et de la solidité de l'œuvre de Madame Roy. Elle avait fait sien le mot d'ordre de la sainte Fondatrice du Bon-Pasteur d'Angers : " La gloire de Dieu et le salut des âmes, c'est ma vie ! " C'était une conquérante qui voulait entrer au ciel avec un cortège : celui des âmes rachetées, à l'exemple du Maître, par la croix et les peines.

Deux vertus l'aidèrent particulièrement dans son rôle de rédemption : la charité et l'humilité. Habitée à entendre des conseils de ce genre : " Confondez-vous en voyant que Dieu a commencé à faire quelque chose avec rien ", la Fondatrice, pénétrée de son néant devant Dieu, transmet à ses filles le mot d'ordre de cette conduite : " Plus nous serons humbles, plus l'Institut sera béni ! "

De l'humilité de son cœur, jaillissaient parfois ces paroles que nous avons recueillies : " Mon Dieu, je me tais, parce que je vous aime; faites du bien à qui m'a blessée ! . . ." Elle n'était donc pas exempte de ces épines, de ces blessures cuisantes dont le Seigneur gratifie ses plus intimes amis.

La bonté imitée de celle de Jésus se révèle dans ses avis à ses Sœurs : " Que la plus intime cordialité soit toujours la règle de vos pensées et de vos actions ! Je vous en prie, écrit-elle un jour à une Supérieure, au nom de notre ancienne amitié, faites tout votre possible pour que reviennent la paix et le bonheur dans votre maison. Si vous le voulez, je suis sûre que vous le pouvez. Je voudrais tant vous voir toutes bien heureuses. Encore une fois, faites le sacrifice de vos droits pour l'amour du bon Dieu, et pour faire plaisir à votre vieille mère qui vous embrasse de tout son cœur. "

Elle-même donna constamment l'exemple de cet esprit de famille, de ce " tout à tous " de saint Paul, de cette charité aimable qui inspire la confiance et cimente les liens entre les membres d'une même société.

L'obéissance humble, qui l'a comprise et pratiquée mieux qu'elle, alors qu'occupée aux postes secondaires, elle ne cherchait qu'à rendre méritoires ses années religieuses, prouvant à ses filles que ce qui importe au service de Dieu, c'est s'humilier, se taire et souffrir.

Il manquerait un fleuron à la couronne de la Fondatrice si, malgré la considération qu'on lui portait, elle n'eût expérimenté à certaines heures qu'il ne faut compter, ici-bas, que sur la fidélité de Dieu, imitant Celui que ses apôtres, comblés de ses grâces pourtant, abandonnèrent. Ne dut-il pas, pour fonder son œuvre, porter sa croix, s'y laisser attacher et y mourir !

Dans l'un de ses livres d'exercices quotidiens, elle traça de sa large écriture : “ Si vous vous trouvez comme environné des ombres de la mort, le Cœur de Jésus, refuge des âmes affligées, vous consolera et vous apprendra à souffrir avec patience, et même avec joie pour son amour.”

Une autre pensée de notre pieuse Mère concerne la sainte Communion, où si souvent le Cœur de Jésus lui communiqua grâces, force et consolation : “ Que l'amour augmente, mais que le respect ne diminue pas ! Confiance ! Notre-Seigneur vient en nous pour fortifier notre piété, refermer nos blessures et nous relever de nos chutes.”

Aux Sœurs du noviciat elle recommande, comme points d'appui de leur vocation, l'obéissance, la sainte charité, la pauvreté dans ses conséquences cruci-

fiantes ; puis l'attrait pour le petit, le pauvre, le déshérité, les miséreux enfin, qui doivent compter sur la sympathie de la Sœur du Bon-Pasteur.

La dévotion au Sacré-Cœur miséricordieux et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, Refuge des pécheurs, elle les a implantées dans l'Institut comme deux forces qui doivent nous aider à sauver les tristes épaves du péché. A cet effet, elle voulut qu'en la salle de Communauté de chaque maison, une image de "Notre-Dame des Sept-Douleurs" nous montrât son cœur percé de sept glaives. Aux pieds de cette Madone de famille, se porteront les peines et les soucis de notre apostolat.

Et le bon Saint Joseph, c'est par son impulsion qu'il sera établi premier économiste de la Congrégation, défenseur de nos biens ou propriétés et notre pourvoyeur en toutes crises financières...

Dévote à la Sainte Vierge sous son titre de l'Immaculée Conception, la Fondatrice vient de recevoir, à nos yeux, une récompense de sa ferveur. Notre-Seigneur n'a-t-il pas permis, tout récemment, que la fête de Notre-Dame de la Pureté, vocable historique et merveilleusement honoré dans l'Institut, fût, par l'autorité diocésaine, et sans instigation de notre part, fixée au 16 octobre, qui est la date de naissance de notre Mère? Nous nous plaisons à voir, en cette circonstance, une marque de la prédilection divine envers celle qui n'a pas craint ici-bas d'approcher les souillures pour les laver de ses larmes et les purifier de ses immolations.

Aussi n'est-il pas téméraire de penser, devant les résultats d'une mission si grande, si noble, si ressemblante à celle de Jésus sur terre, que celle qui l'accomplit par surnaturel amour, jouit de la société des élus. Bien plus, il nous est permis de l'espérer, un jour, peut-être prochain, verra la glorification d'un tombeau : celui de la Fondatrice du Bon-Pasteur !

Il y a quelques années, pour des raisons d'hygiène, la Communauté dut transporter à distance de la ville (à Sainte-Foy) son ancien cimetière, désaffecté depuis 1914. La première exhumation fut celle de la vénérée Mère Fondatrice; elle eut lieu le 28 avril 1931, avec permission de l'autorité diocésaine, les témoins nécessaires et les attestations du médecin de la Communauté. (L'acte de cette exhumation, signé par Mgr B.-P. Garneau, se trouve aux archives de la Communauté.)

Au mois de juillet suivant, pendant la durée du Chapitre général, de même qu'à la séance où l'on élut la nouvelle Supérieure et ses Conseillères, une châsse renfermant les précieux ossements, occupa la place d'honneur dans la salle des délibérations. Cette châsse, solennellement transportée ensuite dans la chambre qu'occupait dix-neuf ans notre bien-aimée Mère, fut déposée au tombeau de l'autel qui s'y trouve. Elle est dérobée aux regards par un panneau mobile, portant cette inscription :

Tout parle à notre amour filial en ce sanctuaire du souvenir : les gradins de l'autel sont ceux-là mêmes qui servirent, le 2 mai 1850, à la célébration de la première messe, rue Richelieu. Un bon Pasteur en relief, sur la porte du tabernacle, révèle l'esprit qui présidait à la fondation.

Sur une colonne, se dresse la croix métallique qui protégea le toit du premier asile, et dont Monsieur Muir avait dit en l'apportant : " Elle sera votre enseigne."

Dans cet angle, prenait place la couchette de notre Mère, avec des rideaux blancs pour alcôve. Ici, son modeste lavabo et l'antique pendule de sa maison du Cap Santé sa chaise de la salle commune et son tabouret.

Là, se voit le prie-Dieu sur lequel, souvent agenouillée, elle confiait au Seigneur les intérêts de sa chère Congrégation. Dans la disposition qu'elle leur donna, les minuscules gravures d'un chemin de croix témoignent de sa dévotion à la Passion de Notre-Seigneur.

Le grand crucifix surmontant ce décor est le même qui l'accompagna, le 11 janvier 1850, dans sa voie d'héroïsme, et qui pénétra avec elle au logis de " Sainte-Madeleine ". Aux pieds de ce Christ, elle eut ses angoisses, et reçut, entre autres grâces, la force de prononcer le " fiat " que, par l'entremise de son évêque, Dieu lui demandait.

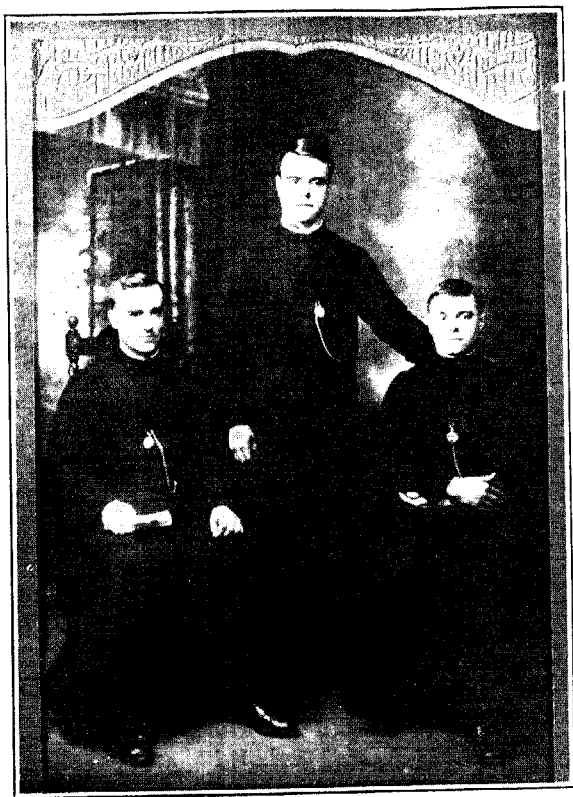
Souvenirs non moins précieux — puisque tout ce qui vient d'une mère est aux enfants trésor sans prix — son chapelet, sa croix de religieuse, bénite par Pie IX, ses lunettes, son sablier, puis la formule de ses vœux, écrite et signée de sa main.

On ouvre avec vénération les volumes de Méditations où notre Mère alimentait sa vie spirituelle ; son *Imitation de Jésus-Christ* aux feuilles jaunies par l'usage ; un manuel de l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie : c'est en le parcourant que lui serait venue l'inspiration de donner à ses filles le nom de " Servantes du Cœur Immaculé de Marie."

Voici son châle (tricot de laine), son voile de deuil, un pauvre fichu, fait de deux couleurs de calicot, qu'elle portait la nuit ; sa fine aiguille, piquée encore dans une pièce de lingerie qu'elle raccommodait la veille même de sa mort.

On s'arrête devant le portrait expressif de la Mère Marie du Sacré-Cœur, et devant celui de ses filles, Sœurs de la Charité, ainsi qu'en face de son buste, sculpté par Hébert en 1909. Chaque objet ici a son histoire qui éveille chez la Sœur du Bon-Pasteur des émotions et des sentiments de gratitude infinie.

De brèves mais éloquents louanges décorent le mur de l'humble mausolée où va souvent s'agenouiller notre piété. Paroles commémoratives, elles résument la vie de labeur et de mérites de notre Mère :



LES RR. FF. LUCIEN, PAUL-ÉMILE ET GÉRARD TRÉPANIER

Religieux de Saint-Vincent de Paul

Arrière-neveux de la Fondatrice par leur mère, née G. Fitzbach

ELLE A AIMÉ LE PAUVRE
ET L'A SECOURU DANS SON INDIGENCE
LES PETITS ONT REÇU D'ELLE LA CONNAISSANCE
DES CHOSES DE DIEU

ELLE A TRACÉ UNE VOIE DE LUMIÈRE AUX AMES ÉGARÉES
ET A APPLIQUÉ UN BAUME SALUTAIRE
SUR TOUTES LES BLESSURES

AUX VIERGES
QU'ELLE A ATTIRÉES A SA SUITE
ELLE A DONNÉ L'EXEMPLE DE L'HÉROÏSME
DANS LE SACRIFICE

SUR LE ROC DES PLUS SOLIDES VERTUS
ELLE A JETÉ LES BASES D'UNE CONGRÉGATION
QUI BÉNIT
SA MÉMOIRE ET SES BIENFAITS

NOTE

Avec la fin du chapitre XV de cet ouvrage, l'histoire de la Mère Marie du Sacré-Cœur n'est pas tout à fait close ; elle se prolonge, ou mieux se complète, par celle de ses premières auxiliaires qui, de corps et d'âme avec la Fondatrice, furent comme elle à la peine, au mérite et à la gloire.

Si, à côté de notre héroïne principale, ces dignes ouvrières n'ont fait qu'apparaître en notre récit, c'est que nous nous réservions de les présenter chacune, en plus saisissant relief, dans des biographies personnelles qui composent la II^e Partie de ce volume.

L'Auteur

LES SIX COLLABORATRICES



MÈRE MARIE DE SAINT-VINCENT DE PAUL
(*Marie-Anne Angers*)
(1827-1907)



CHAPITRE XVI

MÈRE MARIE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

DEUXIÈME SUPÉRIEURE DE L'INSTITUT

L'ASTRE qui, au frontispice de notre histoire, brille d'un plus vif éclat, c'est, après la Fondatrice, la Mère¹ Marie de Saint-Vincent de Paul, âme de vaillance et de noblesse, qui venait offrir son dévouement à Madame Roy, dès l'aurore de la fondation.

La biographie nécessairement abrégée que nous consacrons à sa mémoire fera surtout ressortir :

- 1° sa vocation extraordinaire et providentielle;
- 2° la part qu'elle prit dans le gouvernement de l'Institut ;
- 3° le rôle qu'elle fut appelée à jouer auprès des petits abandonnés de la Crèche.

1. Nous donnons le nom de "Mère" à toutes nos Fondatrices.

VOCATION

Marie-Anne-Madeleine vit le jour dans une honorable famille de Neuville (Pointe-aux-Trembles), paroisse dont les habitations s'alignent coquettement sur la rive nord du grand fleuve. Son père, François de Sales Angers, se classait parmi les cultivateurs les plus en vue de l'endroit; sa mère avait nom: Marie-Desanges Larue. Douze enfants, six garçons et six filles, grandirent à l'ombre du toit paternel.

Née le 16 avril 1827, l'enfant, sans être robuste, annonçait une grande vitalité. A huit mois, elle risquait seule ses premiers pas, et fut bientôt marcheuse infatigable. Nul obstacle n'arrêtait les élans de sa nature ardente. Ce même esprit de force et de décision la caractérisera quand aura sonné l'heure du sacrifice et de l'abnégation.

Deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame avaient pris la direction de l'école de Neuville. Marie-Anne figure parmi les premières élèves qui la fréquentèrent, mais elle ne semble pas y avoir été brillante... En avouant plus tard son peu d'application, elle disait: "Je n'ai jamais tourné les feuillets de ma grammaire au delà des *exceptions en ou!*" Ses seules préoccupations étaient de s'ébattre en plein air. Quand, à son exubérance, les

promenades à pied ne suffisaient plus, lesté et agile écuyère, elle montait à cheval et multipliait les courses à travers la campagne. Son teint pâle, animé par des yeux bleus, n'accusait cependant rien de maladif ; un nez aquilin, type de la famille Angers, une bouche expressive, une tête à chevelure soyeuse, ajoutaient à la grâce de sa taille élancée. Si, malgré la belle intelligence dont le Seigneur l'avait douée, ses succès avaient été nuls à l'étude, son éducation soignée, un vif esprit d'observation et des rapports habituels avec la bonne société lui valurent une correction de manières et de langage, qui ne laissait aucunement soupçonner les lacunes de sa première instruction. Jeune fille, elle séjournait fréquemment à la ville chez sa sœur aînée, Madame Chapman, mère du poète, lauréat de l'Académie française. Aimable et enjouée, d'une conversation spirituelle, elle mettait de l'entrain dans les cercles où elle était conviée.

Vers cette époque, on parlait à Québec de la maison que Monsieur Muir projetait d'ouvrir pour les filles perdues. Nombre de personnes n'avaient aucune foi dans la réussite de l'entreprise; d'autres, au contraire, l'approuvaient chaudement. La promeneuse de Neuville, ne prêtant qu'une oreille indifférente à ces sujets de conversation, goûtait plutôt les plaisirs captivants de la cité québécoise. Mais Dieu sait quel vase d'élection cette âme peut devenir, et il va lui ménager une grâce décisive...

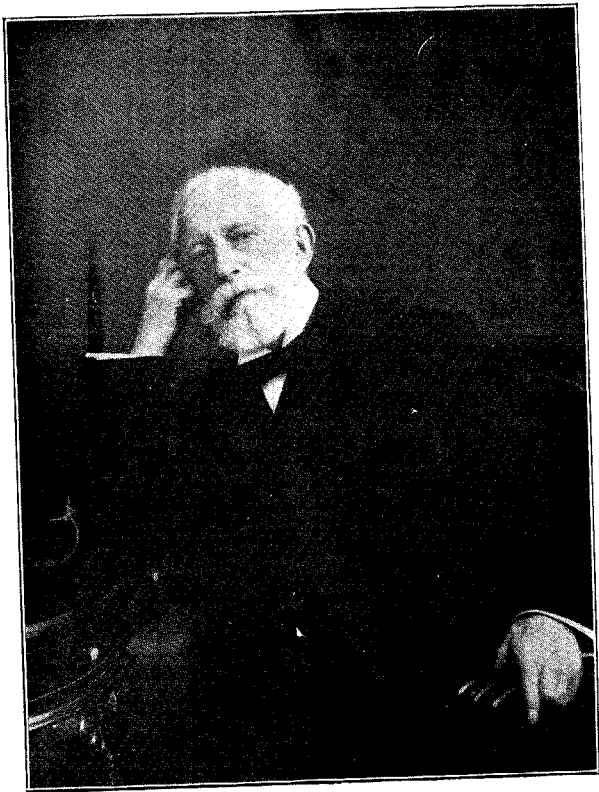
Le 6 janvier 1850, au cours d'une promenade à la Haute-Ville, Mademoiselle Angers propose sou-

dain à sa compagne d'assister au Salut du Saint Sacrement à l'église des Jésuites. Le Père Isidore Beaudry* y donnait à ce moment un sermon sur la fidélité des Mages à la grâce. Apostrophant le groupe de jeunes mondaines qu'il a sous les yeux, il les invite à réfléchir sérieusement aux conséquences d'une vie frivole et inutile, ajoutant que, pour elles aussi, brille une étoile qui éclaire la voie où le Maître les appelle. . . Comme un trait de feu, chacune de ces paroles va au cœur de Mademoiselle Angers. Une lumière nouvelle se lève sur son âme. Elle sort de l'office émue, bouleversée, déclarant à son amie que dès le lendemain elle commencerait une retraite sous la direction de ce prédicateur. L'autre de rire, et d'affirmer que huit heures de la matinée la trouveraient bien encore au lit.

Le soir même notre héroïne se dérobe à une invitation préalablement acceptée, et à cinq heures le matin suivant, elle arrive à l'église dont la porte est fermée. Se gardant bien de retourner sur ses pas, et ne pouvant supporter le froid intense, elle avise la guérite de la sentinelle, et s'y réfugie pour attendre l'heure où sonnera la messe. Elle se présente enfin au Père Beaudry comme retraitante. Quelques jours après, elle demandait une règle de conduite à ce directeur.

“ Je suppose, lui dit celui-ci, que vous avez fait cette retraite pour vous déterminer à choisir un état de vie.

— Je n'y avais pas songé, répond la jeune fille, mon intention a été seulement de réformer ma conduite et de vivre désormais plus retirée du monde.



LE CHEVALIER LOUIS-ADOLPHE ROBITAILLE
BIENFAITEUR DE LA CRÈCHE SAINT-VINCENT DE PAUL

— Ce n'est pas suffisant. Est-ce que vous n'auriez pas l'intention d'entrer dans quelque communauté? Je vous engage à consulter le Seigneur sur ce point; vous me direz ensuite à quoi vous êtes résolue."

Au sortir de cet entretien, la retraitante se met à réfléchir profondément sur ce qu'elle a entendu, il y a quelques jours, de l'Asile Sainte-Madeleine: le zèle du fondateur, le courage de sa collaboratrice, la sublimité de leurs mutuelles aspirations, tout la frappe, l'émeut, la transporte d'admiration. Elle se sent soudain inspirée de partager les travaux de Madame Roy. Cette pensée s'empare si fortement de sa volonté que, tout de suite, comme invisiblement poussée, elle va communiquer au Père Beaudry son dessein arrêté d'entrer en religion... Il en sera toujours ainsi de Mère Saint-Vincent de Paul: ses décisions seront sans appel.

" Dans quelle communauté voulez-vous entrer? lui demande le Père.

— A l'Asile Sainte-Madeleine.

— A l'Asile Sainte-Madeleine! Mais ce n'est pas une communauté.

— Cela ne tardera pas," réplique la jeune fille avec assurance.

Frappé de cette réponse qui s'accordait avec ses prévisions personnelles, le Père encourage sa pénitente et l'exhorte à bien peser les conséquences de sa détermination.

Le 13 janvier, poursuivant son but, Mademoiselle Angers vient exprimer à Madame Roy son désir

de se joindre à elle. Surprise, la Directrice remercie, disant qu'elle n'a pas besoin d'associées, et elle indique à l'aimable visiteuse quelques communautés qui la recevraient volontiers. Sans se déconcerter, l'aspirante insiste, exprimant la certitude que cet asile deviendra une communauté régulière. Cette assertion amuse beaucoup l'humble veuve qui ne prévoit rien de tel pour l'avenir. Comment soupçonner qu'elle-même peut être l'instrument choisi de Dieu? . . . La parole du Père Beaudry, que "les petits commencements sont parfois l'acheminement à d'importantes fondations," lui revient à l'esprit. Se ravisant, elle se dit que Dieu voulait peut-être se servir de Mademoiselle Angers pour cette œuvre de miséricorde, et elle lui communique alors toute sa pensée.

"Vous aimez le monde, ses fêtes, ses plaisirs; il faudra renoncer à vos habitudes, à vos aises, à votre volonté. . . . Vous voyez: nous sommes dans la pauvreté, dans l'indigence même; la nature ne trouve rien pour son compte dans le nouveau genre de vie que vous prétendez embrasser. Bien que consolant au regard de la foi, le contact avec les âmes tombées comporte aussi d'amères et fréquentes déceptions. Mais enfin, conclut-elle, comment avez-vous été inspirée de venir ici?"

La jeune fille raconte le coup de grâce du jour des Rois, sa retraite, sa décision et les encouragements que lui a donnés son directeur.

"Je crains fort, reprend Madame Roy, hésitante toujours, que votre santé ne tienne. . . . vous me paraissez si faible! Vraiment je ne puis vous admettre."

Et, voyant la déception de la sollicitieuse, elle ajoute en la reconduisant, et comme pour la consoler : “ S’il vous plaisait de vous rendre à l’archevêché et de prendre l’avis de l’abbé Proulx qui connaît notre maison, je me réjouirais de cette démarche. C’est un homme de grandes lumières, d’un jugement sûr, et en qui j’ai une haute confiance.”

Mademoiselle Angers se rend d’autant plus volontiers à cette proposition que l’abbé Proulx est en relation d’amitié avec sa famille. Il l’accueille avec politesse, mais ne goûte pas du tout le plan qu’elle lui soumet : “ C’est absurde ! Entrez plutôt à l’Hôpital Général ou chez les Ursulines, dit-il, je vous en faciliterai les moyens.” Ce double échec, qui aurait pu en arrêter d’autres, n’a pour effet que de raffermir Mademoiselle Angers dans ses dispositions, tant elle regarde comme venant de Dieu l’idée de s’employer à la conversion des filles pécheresses et veut, coûte que coûte, la réaliser.

Sa retraite finie, elle part pour la Pointe-aux-Trembles, d’où elle continue de s’entretenir par correspondance avec Madame Roy, qu’elle finira par convaincre de la solidité de sa vocation. Au reste, M. Proulx a réfléchi sur l’entretien qu’il a eu avec Mademoiselle Angers, et, après avoir éprouvé sa constance, il conseille à la Directrice de la recevoir. Le 23 mars, veille des Rameaux, rompant avec le monde, elle était au seuil de la rue Richelieu.

Sœur Angers, qu’on avait cru pouvoir qualifier de papillon volage, allait devenir abeille industrielle

et ouvrière infatigable. Peu après son entrée, on acquiesce à son désir en lui confiant le soin des pénitentes. Surveillante de leur récréation, de leurs repas, témoin de leurs querelles, elle eut beaucoup à souffrir des caprices de ces natures sans frein. Un jour qu'une de ces pauvres filles, étrangère aux premiers éléments du savoir-vivre, s'est permis une grossièreté des plus révoltantes, la maîtresse indignée, tout en larmes, court chez la Directrice, et lui signifie qu'elle ne pourra plus souffrir de pareilles inconvenances. Madame Roy lui rappelle avec douceur les procédés sans doute plus inconvenants que le divin Maître a rencontrés, soit dans la foule qui l'approchait, soit même chez ses apôtres, et parle, émue, de la Passion douloureuse... A cette évocation, la plaignante s'apaise ; on la voit aussitôt se jeter à genoux pour demander pardon de sa vivacité, puis retourner à son poste. Décidée à se vaincre, l'énergique débutante ira, malgré ses répugnances, jusqu'à baiser le front d'une mourante que la maladie avait couverte de plaies. Une novice, témoin de cet acte héroïque, affirma que sa vocation en avait été raffermie.

Que d'autres traits caractérisent sa volonté ! Les bons Pères Jésuites dirigeaient souvent vers notre maison les aumônes et les restitutions dont ils étaient dépositaires. Vers la fête de Noël 1850, Sœur Angers frappe au parloir de la résidence, rue Dauphine. Le Frère portier lui remet tout un quartier de mouton qu'elle n'a garde de refuser, et qu'elle emporte, sans respect humain, dans ses bras.

Sur la grand'rue, son beau-frère ne la rencontre-t-il pas? D'assez mauvaise humeur, il lui dit: " Si tu es folle, au moins, ménage l'honneur des tiens!" Et appelant un cocher, il fait reconduire la quêteuse avec sa charge. Un franc rire et d'aimables mercis terminent le différend fraternel.

Le Père Saché, ébauchant un règlement religieux, avait engagé les Sœurs à ne pas recevoir de visites pendant le Carême et l'Avent. Peu après, juste au temps prohibé, Monsieur Angers se présente au parloir. La Providence voulut que la porte lui fût ouverte par sa fille elle-même. Fidèle au règlement, l'austère enfant n'adresse que quelques mots à son père et le congédie. Le bon Dieu sans doute se chargeait de récompenser ce sacrifice du père et de la fille; mais, à peine le vieillard était-il rendu chez des parents de la ville, qu'il s'évanouit. . . . Il avait été frappé au cœur par cette brusque entrevue, qu'il ne racontait jamais qu'avec d'abondantes larmes.

Cela suffit à illustrer le sérieux de la novice dans le travail de sa formation religieuse. Le 2 février 1856, au nombre des sept premières ouvrières de l'Institut, elle avait l'ineffable bonheur de prononcer des vœux de religion. C'est alors qu'échangeant son nom pour celui de Sœur Saint-Vincent de Paul, en l'honneur de la Société qui nous était secourable, elle devint l'assistante de la Fondatrice, et ne cessera d'être sa conseillère prudente et avisée. Dieu la préparait à lui succéder dans le gouvernement de la Communauté.

DANS LES CHARGES

En 1859, Mère Saint-Vincent de Paul est nommée Supérieure. Réélue en 1862, elle occupe quinze ans ce poste de haute confiance. Découvrir les talents et les aptitudes de chacune pour les utiliser au bien général, ce fut toujours son objectif. Elle avait souvent des hardiesses. A l'époque des obédiences, en face de la pénurie des sujets, on se disait : Notre Mère va ressusciter les défuntes pour trouver autant de sœurs que d'emplois à remplir !

Il n'est pas d'industries qu'elle ne cherchât à introduire dans la maison pour en augmenter les ressources pécuniaires : ornements d'églises, fleurs, ouvrages en cire, soutanes, couture et broderie, etc. . .

Alerte et vive, on la voyait promptement faire le tour des ateliers, où elle ne manquait jamais de procurer aux ouvrières les objets nécessaires au perfectionnement de leurs ouvrages.

On comprend qu'au milieu de préoccupations de toutes sortes, et avec son tempérament impulsif, il lui soit échappé parfois des vivacités ; mais elle était également prompte à faire réparation.

Dans les préparatifs d'un bazar en faveur de l'Institut, elle avait dit un peu rondement son fait à une Dame ; celle-ci s'en plaignit à Monseigneur Cazeau qui voulut que la Mère fit des excuses. " Il fallait, dit-il, traiter plus humblement avec qui

nous oblige.” . . . Forte de la justice de sa cause, la Supérieure ne put retenir ses larmes, insinuant qu’elle était l’offensée. Néanmoins, sans remettre au lendemain, elle part par une tempête d’hiver pour se rendre à une petite distance de la ville où demeure la personne en question, se jette à ses genoux, et lui demande pardon. Surprise et édifiée, Madame X. la relève, l’embrasse et reconnaît elle-même sa faute.

Dans une autre circonstance, deux Dames du bazar voulaient chacune garnir les deux bouts d’une même table. La discussion allait s’échauffer, quand Mère Saint-Vincent de Paul proposa de faire couper la table en deux parties égales, ce qui fit dire à notre spirituel chapelain que son jugement n’était rien moins que celui de Salomon.

En octobre 1870, une violente secousse sismique ébranle la chapelle où les Sœurs sont en prière. Soudain, un craquement effroyable les fait se précipiter vers la porte de sortie. D’une voix tonnante, la Supérieure commande alors de rester en place. Toutes s’agenouillent, subjuguées. . . . On récite les Litanies de la Sainte Vierge, le Souvenez-vous, l’acte de contrition. Le calme revenu, Mère Saint-Vincent de Paul explique le pourquoi de son ordre impérieux : “ Persuadée que c’en était fait de nous, en quelque endroit que nous fussions, je conclus qu’il valait mieux mourir en présence du Saint Sacrement, et je souhaitai pour toutes ce sort enviable et heureux.”

La pratique de l’humilité allait ajouter un nouveau lustre à ses vertus. En 1886, Mère St-Vincent de Paul fut déposée. . . . Entre chacun des termes

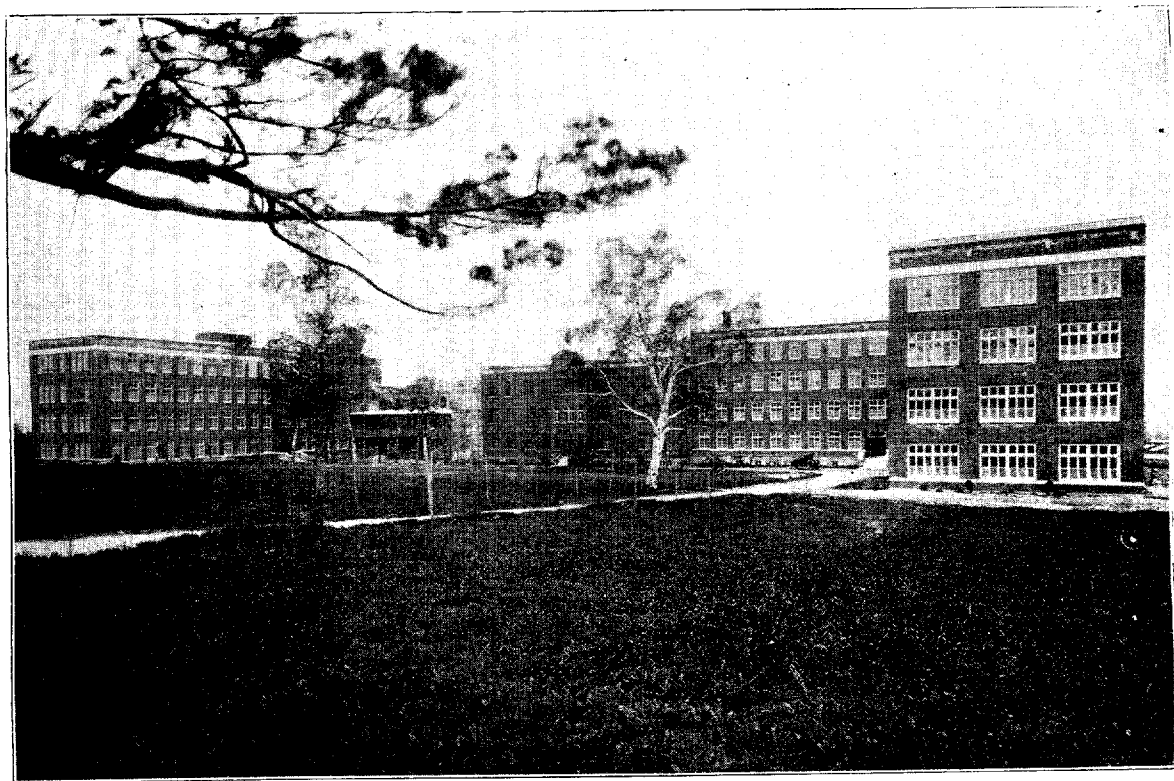
de sa supériorité, elle avait eu la gestion des affaires; cette charge lui incombait de nouveau. Ne s'arrêtant pas à ses émotions de l'heure, la dépositaire entra en fonctions dès la sortie de la chapelle, donnant des ordres pour appeler la voiture qui devait reconduire l'Archevêque, président de l'élection.

Si, en des circonstances particulièrement angoissantes, Saint Joseph avait été le premier sauveur de la Communauté, ajoutons que, grâce à son génie des affaires, Mère Saint-Vincent de Paul en sera le second. Les anciennes mentionnent deux époques de crises financières où, par son savoir-faire et sa tactique, elle évita un désastre imminent à l'Institut.

Aidée de la Fondatrice, dont les visées étaient aussi larges que justes, Mère Saint-Vincent de Paul mit la main à la plupart des constructions de nos pensionnats, et l'on peut dire qu'avec de faibles ressources, elle fit des merveilles.

Supérieure, elle traduisait sa confiance par des éloges apparemment flatteurs, voulant ainsi provoquer l'enthousiasme, et vaincre les timidités. Aux directrices et aux officières, elle vantait, avec richesse d'expressions, les sujets qu'elle leur destinait comme étant toujours des " Sœurs incomparables " et des " perles rares."

Tout cela révèle sa grandeur d'âme, et cet esprit optimiste qui est une force dans la gouverne des autres, comme dans la conduite personnelle. Mère Saint-Vincent de Paul avait, avec le courage généreux, l'assurance du succès en toute entreprise. Dans la lutte, c'était une brave qui ne reculait pas.



LA CRÈCHE SAINT-VINCENT DE PAUL

— Chemin Sainte-Foy —

A gauche : L'HOSPICE DE LA MISÉRICORDE

AVANT LA RÉCOMPENSE

Elle était plus que septuagénaire, quand on la vit déployer, sur un nouveau théâtre, les bontés et les richesses de son cœur.

Le 2 septembre 1901, s'ouvrait chez nous, comme complément de l'œuvre de la Miséricorde, une Crèche que l'autorité diocésaine avait cru devoir nous imposer. La Mère Marie de Saint-Vincent de Paul voulut s'établir la gardienne des nouveau-nés, et devint la Directrice de l'Institution nouvelle. L'énergie l'avait caractérisée jusqu'ici; la tendresse, et une vraie tendresse maternelle, la tiendrait jusqu'à la mort, attachée aux berceaux malheureux. Si le travail avait miné ses forces, il n'avait pas attiédi les ardeurs de son zèle. En dépit des ans, n'épargnant ni démarches, ni fatigues, elle s'évertua à trouver des ressources pour le soutien de sa grande famille. Les quêtes lui répugnaient; elle s'exécutait néanmoins, assignant à cette corvée pénible le jour de la semaine consacré à la Passion de Notre-Seigneur. Malgré la neige, la pluie ou l'ardeur du soleil, elle allait, par tous les chemins, faire fleurir la sainte charité. D'un abord agréable et d'une présence d'esprit rare, la solliciteuse n'avait qu'à paraître pour influencer favorablement, et gagner à sa cause bienfaiteurs nombreux.

A l'intérieur, qu'il était beau de voir cette aïeule penchée sur ses protégés! Les plus déshérités de

la nature étaient ses favoris. Serrer dans ses bras et couvrir de baisers tel bébé repoussant : c'était de l'élan de son cœur ! Elle encourageait ainsi les *bonnes* à un dévouement plus noble et plus détaché, et, de toutes manières, s'ingéniait à adoucir les tristesses de leur position. Sa compassion égalait sa douceur pour tous les réfugiés du bercail.

La sensibilité de son tempérament s'accroissait avec l'âge. Un 24 décembre où naissait un petit "Noël", la chère Mère soudain éclate en sanglots. Chacune de s'informer du motif de ce chagrin. D'une voix entrecoupée, elle répond : " Cette malheureuse est bien " confortable " ici avec son poupon, tandis qu'à pareille date, à Bethléem, la Sainte Vierge n'eut qu'une étable pour abriter son Jésus ! " . . .

Malgré ses attentions si tendres et si maternelles, les enfants s'étiolaient dans les salles encombrées de la rue des Remparts et fatalement, les cercueils se multipliaient au regret de la Directrice. Elle se mit à la recherche d'un protecteur qui fournirait, à la campagne, le site favorable à une nouvelle construction. On le sait, les œuvres de Dieu ne réussissent qu'à travers douleurs et contretemps. Ses intentions furent critiquées, condamnées, et plusieurs de ses projets échouèrent ; en son âme profondément attristée, le courage cependant ne faillit pas.

Enfin, l'heure de la Providence arriva quand Monsieur Louis-Adolphe Robitaille céda généreusement à la Communauté un vaste terrain avec propriété sur le chemin Sainte-Foy. La joie de cette

acquisition ranima Mère Saint-Vincent de Paul qui, à plusieurs reprises, avait dû interrompre ses labeurs. On la vit donc revivre à la pensée du bien-être de ses chers abandonnés qu'elle voyait, dans un avenir prochain, jouir du grand air, du soleil et de l'espace. Ce rêve doit se réaliser . . . mais elle aura alors fermé les yeux . . . En 1908 seulement, s'effectua le transport des cent-vingt-cinq bébés de l'Hospice de la rue Ferland, dénommé " Saints-Anges ", à l'endroit actuel qu'on désigna " Saint-Vincent de Paul " en l'honneur de sa première et si dévouée Directrice.

Un matin, qu'elle préparait des vêtements pour un pauvre que des parents adoptifs allaient amener, Mère Saint-Vincent de Paul fut prise de vertige, et aussitôt frappée de la paralysie dont elle ressentit trois attaques successives. Il lui fallut donc quitter son poste. Tout en larmes, pressentant bien que ce départ serait sans retour, elle revint à l'infirmerie de la Maison-Mère.

Mais ses chers 'la préoccupaient constamment; ils étaient le thème de ses conversations. Souvent on lui en amenait quelques-uns, qui la reconnaissaient bien. Un rhumatisme à l'état aigu, un estomac rebelle et des symptômes du cancer ne donnaient guère de chance de rétablissement. Bientôt la faiblesse amenant syncopes de cœur, on dut prévoir les secours suprêmes.

C'est le 3 septembre 1907, qu'avec calme et consolation visibles, elle recevait le sacrement des mourants. Après la cérémonie, elle eut encore un élan d'amour pour ses petits: comme par un acte de

testament sublime, elle fit dire spirituellement à Monsieur Louis-Adolphe Robitaille qu'elle le constituait son légataire universel, et qu'elle lui cédait son Hospice et tous ses enfants... Le bienfaiteur n'annula pas l'article de cette clause suprême; il continua de disposer de toutes ses ressources disponibles et de toutes les ardeurs de sa grande âme en faveur de l'œuvre qu'il avait prise à cœur, réalisant sa devise de Chevalier de Saint Grégoire le Grand : DIEU ET LES DÉLAISSÉS.

Dans ses dernières causeries, notre Mère revenait souvent sur l'esprit primitif, les usages et les coutumes de la Congrégation, et recommandait aux jeunes Sœurs de prier pour leur persévérance: c'est une grâce qu'à quatre-vingts ans elle demandait encore. Avec quels accents de foi, elle faisait ressortir les desseins admirables de la Providence qui avait su façonner des instruments propres à l'établissement d'un Bon-Pasteur !

Elle avait toujours fait le signe de la croix avec une lenteur respectueuse, reportant la main à la poitrine pour dire "Ainsi soit-il." Avec l'Épiphanie, jour anniversaire de la grâce qu'elle appelait sa conversion, la Pentecôte fut toujours sa fête la plus chère. Le tirage au sort des dons et fruits du Saint-Esprit lui assigna, plusieurs années de suite, le don d'Intelligence. "Voilà, disait-elle, ce qui me manque le plus." Les Sœurs qui l'entendaient pensaient, au contraire, que la lumière divine devait illuminer son esprit et lui communiquer à flots la vertu de foi qui l'animait.

Le 26 novembre, la vénérée malade eut une crise cardiaque. Ce fut une alerte... Le calme revenu : “ Vous êtes allée faire un salut à saint Pierre, lui dit-on.— Il le mérite bien ” fut la réponse. Un mieux sensible se produisit, ouvrant les cœurs à l'espérance. Hélas ! c'était l'éclat rapide et brillant de la lampe qui va s'éteindre. Le terme approchait, paisible et serein, comme le soir d'un beau jour. Dans une douce quiétude, à 9 heures et demie du soir, le 27, Mère Saint-Vincent de Paul s'endormait après une vie méritante de 80 ans, 7 mois et 14 jours. Dans sa bière, elle garda l'attitude de majesté qu'on lui avait toujours connue.

Au sein de sa Communauté, combien cette Mère fut pleurée ! Pendant 57 ans, elle avait été pour le Bon-Pasteur une colonne inébranlable et le plus ferme appui.

Le 2 février 1906, elle avait célébré son jubilé d'or religieux. A cette occasion, notre barde canadien, William Chapman, offrit à sa bien-aimée tante “ Les Aspirations ”, son dernier poème couronné par l'Académie française. Mademoiselle Félicité Angers, femme de lettres, connue sous le nom de *Laure Conan*, était aussi sa nièce. Les succès littéraires de ces deux membres de sa famille n'excitèrent jamais sa vanité, non plus que la popularité de Sir Auguste-Réal Angers, fils de son frère aîné, qui fut avocat, député, juge, et, en 1887, lieutenant gouverneur de la Province de Québec, enfin membre du parlement fédéral et sénateur.

Sir Angers est un des hommes publics qui ont fait le plus d'honneur à notre nationalité.

Un trait que Sir Angers se plaisait à raconter se rattache à notre Mère Saint-Vincent de Paul et à sa piété.

Tout jeune, Réal passait la belle saison à la Pointe-aux-Trembles, chez ses grands-parents dont la résidence, très rapprochée de l'église, permettait d'y suivre les parties de la messe. Par suite d'une paralysie des jambes, le bambin avait dépassé l'âge où les autres font leurs premiers pas, de sorte qu'on craignait beaucoup qu'il ne restât infirme. La jeune tante Marie-Anne (Mère Saint-Vincent) mettait le petit à genoux chaque fois que la clochette annonçait l'élévation, et elle-même, agenouillée, priait de tout son cœur pour le neveu chéri. Or, un jour, l'enfant se relève subitement guéri. Il se met à marcher... ce qu'il fit, sans plus d'entraves, le reste de sa vie.

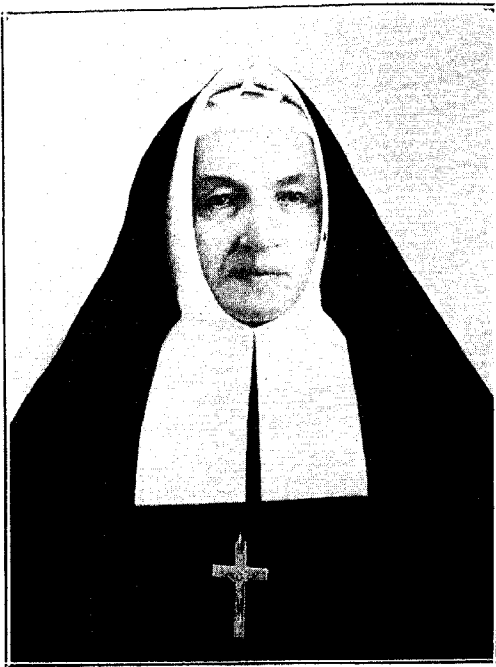
Un autre neveu de Mère Saint-Vincent de Paul, l'abbé Aurélien Angers, jeune prêtre selon le cœur de Dieu, n'hésita pas à s'expatrier pour aller exercer son zèle apostolique dans les Antilles. Nommé curé à Santa Cruz, en 1893, il succombait à la fièvre jaune l'année suivante.

Mère Saint-Vincent de Paul avait attiré à sa suite une de ses sœurs, qui fit profession religieuse sous le nom de Saint-Louis de Gonzague, et qui mourut supérieure à notre Hospice Saint-Charles. Était aussi venue la rejoindre, Sœur Marie de Jésus (sa cousine Angers) âme noble dont le talent d'artiste-peintre s'est révélé pour le bénéfice et le renom de la Communauté.

Le 30 novembre, le service funèbre de notre regrettée Mère était chanté par Monseigneur Olivier Mathieu, alors Recteur de l'Université Laval. Messieurs les abbés S. Lortie et O. Gosselin, l'assistaient comme diacre et sous-diacre. Au chœur, se trouvaient plusieurs prélats, nommément: Mgr C. Marois, v.G., Mgr C.-O. Gagnon, P.D., Mgr F.-X. Faguy, D. P., curé de Notre-Dame de Québec; les Révérends Pères Turgeon et Melançon, Jésuites; J. Gauvreau et T. Couët, Dominicains; l'abbé H.-R. Casgrain*, hôte et historien du Bon-Pasteur, etc., etc.

La Semaine Religieuse de Québec consacra une page d'éloges à la mémoire de cette digne religieuse, à qui son Institut et la société sont à jamais redevables d'un dévouement que le Ciel a couronné.





MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH
(*Marie-Zoé Blais*)
1821-1905



CHAPITRE XVII

MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH

CE qui fait le charme d'un parterre, c'est la variété des fleurs qui le composent et les divers parfums qui s'en dégagent. Ainsi en est-il d'une Société où chaque membre, apportant selon son tempérament des dispositions contraires, mais appréciables, contribue à l'harmonie et à la beauté de l'ensemble.

Autant la deuxième de nos Fondatrices était vive, jeune et spontanée, autant la troisième est calme, sérieuse et sans puissance attractive. L'ascendant qu'elle exercera sur les âmes prenait sa source tout entière dans sa vie intérieure. Sous cet humble aspect, se présente à notre admiration la Mère Marie de Saint-Joseph.

Marie-Zoé, fille d'Antoine Blais, cultivateur, et de Marie Blais, naquit à Berthier le 15 juillet 1821. Son baptême qui eut lieu le même jour à Saint-Vallier, paroisse natale de Madame Roy, devait lui donner un certain degré d'affinité avec la Fondatrice du Bon-Pasteur qu'elle sera appelée à rejoindre un jour.

Elle aussi grandit comme une fleur des champs, ne dépassant guère l'enclos de sa demeure où la vigilance austère de ses parents protégeait ses jeunes vertus.

De bonne heure, sentant l'appel divin, elle fit un essai de quelques mois à l'Hôtel-Dieu de Québec, mais dut, à cause de sa santé, renoncer au cloître. Elle en garda cependant un bienfaisant souvenir, et des principes solides qui aideront à sa formation et à celle de ses compagnes, dans la Communauté dont elle assoira les bases.

Rentrée malgré elle dans le monde, l'ex-novice s'y trouvait comme hors de son centre. Tout de la vie lui paraissait vain, futile; aussi aucun plaisir, aucune jouissance, même légitime, ne semblait retenir son attention. Seuls les exercices de la vie chrétienne avaient pour elle des charmes, avec le travail à l'aiguille dans l'atelier de couture qu'elle dirigeait.

Une fois sa santé améliorée, Mademoiselle Blais revint à ses désirs irrésistibles de vie religieuse.

Dieu la pressait de se dévouer à quelque œuvre de miséricorde, mais elle n'en connaissait aucune. Elle cherchait donc sa voie quand, tout-à-coup, comme par une éclaircie dans le ciel sombre, elle est informée qu'un Refuge vient de s'ouvrir au N° 67 de la rue Richelieu. Poussée par la grâce, la voici chez Madame Roy à qui elle offre ses services. Rien ne l'effraye du pauvre réduit, du but qu'on y poursuit, des difficultés et des épreuves qu'on y rencontre. Le 15 avril 1850, trois mois après l'ouverture de l'Asile Sainte-Madeleine, elle était admise, aide précieuse, ménagée par la Providence, qui attirait à ce Bethléem des personnes de son choix pour la réalisation de ses desseins.

Un frère de Mademoiselle Blais — devenu riche négociant à Matane — s'était énergiquement opposé à la vocation de sa sœur. Il multiplia les offres capables de tenter une âme moins forte, et finit, en rompant apparemment avec elle, par la laisser suivre son inclination. La nouvelle compagne de Madame Roy montra, en cette circonstance, de quelle trempe elle était. Jamais les avantages humains n'eurent d'empire sur ses résolutions, et toujours elle garda cette caractéristique: ignorance des faiblesses du respect humain ou des tentations d'un vil intérêt.

De haute stature, brune et d'une démarche ferme, elle avait des yeux noirs habituellement baissés; rien du dehors ne l'attirait. Son bon sourire laissait voir deux rangées de petites dents blanches, régulières, qui durèrent autant que sa vie.

* * *

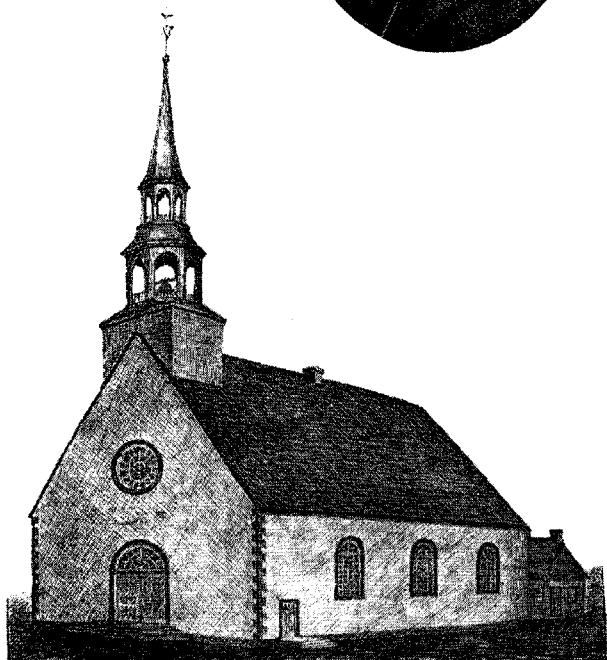
A son arrivée à l'Asile, on lui confia la couture. Très adroite, elle initia ses compagnes à la broderie et à la confection des ornements d'église, ce qui fut longtemps une source de revenus pour la Communauté. Placée en outre à la tête des pénitentes, elle les conduisit avec sagesse en les appliquant au travail et à la prière. Au mois d'octobre de cette année 1850, on la voit diriger l'équipe des ménagères qui vont, chaque jour, préparer le nouveau local au quartier Saint-Louis. La veille de l'installation, elle accompagne celles qui déménagent à bras la plus grande partie du mobilier, car les ressources ne permettaient pas de louer des voitures. Son autorité saura retenir dans les justes bornes les recluses forcées que cette sortie inaccoutumée surexcite.

Son ascendant sur le troupeau la maintiendra dans la charge de maîtresse pendant les quinze premières années de l'Institut. Et l'on peut se faire une idée du renoncement que comportait cette fonction, dans les commencements où l'organisation était encore incomplète, où les filles, plus affamées de liberté que de pénitences, se pliaient mal aux points du règlement.

Cependant les emportements, les violences même se brisaient devant sa douceur et sa mansuétude; des récalcitrantes ont avoué s'être senties plus d'une fois apaisées par le calme de leur bonne maîtresse ou encouragées par ses paroles pleines de Dieu. Cette

M. FÉLIX FORTIER (p. 116)

BIENFAITEUR
DU REFUGE SAINTE-MADELEINE



L'ÉGLISE DE BERTHIER

direction sûre, Sœur Blais la recevait de Madame Roy, qui avait mis en elle toute sa confiance pour la surveillance du troupeau.

A sa profession, Sœur Blais prit le nom de Saint Joseph, afin de s'animer davantage, par l'exemple de son patron, à la pratique de l'abnégation et de l'humilité, deux vertus dont elle poursuivra l'acquisition avec ardeur.

* * *

Ce fut un chagrin général quand, le 4 février 1865, Mère Saint-Joseph laissa la garde du bercail pour aller prendre la direction du Couvent de Rivière-du-Loup, ouvert en 1860. Désireuse de faire prospérer cette maison d'éducation, elle n'omit rien de ce qui pouvait y contribuer. En 1868, elle fit construire une maison de bois, plus vaste que la première, et qu'on rapprocha plus tard sur le terrain du couvent actuel, auquel elle est contiguë. (Cet édifice à revêtement de brique rouge, et exhaussé d'un étage en 1900, est aujourd'hui occupé par les petits garçons du Pensionnat Saint-Joseph).

Fait digne de remarque, les frais de constructions furent en partie couverts par les dons que s'attirait la bonne Supérieure et qui semblaient la récompense de sa charité. Persuadée qu'il fallait donner sans compter, elle ne refusa jamais de soulager une misère. On raconte qu'un soir, une femme s'adresse au Couvent pour avoir du beurre frais. Il n'en restait qu'un petit pain à la dépense, juste assez pour les deux repas suivants. La cuisinière

s'objecte, se récrie. . . “ Donnez, donnez, dit la Supérieure, nous en souffrirons moins que cette pauvre malade.” A quelques jours de là, une aumône venait compenser largement le sacrifice du petit pain de beurre. “ Et, voyez, disait à sa Communauté Mère Saint-Joseph : *Qui donne aux pauvres prête à Dieu.*”

* * *

En 1874, la bonne Supérieure qu'estimait la Rivière-du-Loup suscita des regrets par son départ pour Notre-Dame des Laurentides, récente fondation de Monsieur le Chevalier Muir. Auprès de cette population pauvre, elle fut particulièrement sympathique et secourable jusqu'en 1888, époque où elle revint à la Maison-Mère. Sa vue, affaiblie et baissant de jour en jour, la rendait incapable d'un emploi régulier. C'est à cette époque qu'on lui accorda de se rendre à Matane. Elle y verra comment la Communauté est redevable à son frère, précisément celui-là qui s'opposa jadis à sa vocation, et pour qui elle n'a cessé de prier.

A plusieurs reprises, elle l'avait pressé de faire à la Religion quelque don considérable qui pût le précéder au ciel, où la charité reçoit de magnifiques récompenses. . . Le frère éludait toujours sa demande, mais, comme une semence féconde, les suppliques fraternelles devaient produire leur effet. Monsieur Blais mourait le 25 novembre 1882, laissant la mémoire de ses libéralités chrétiennes : sa maison et ses terres devinrent la propriété de la Communauté pour la fondation d'un Couvent qui

s'ouvrit à Matane l'année suivante. Depuis plus d'un demi siècle, il est un foyer ardent d'éducation et d'instruction religieuse.

Fixée à la Maison-Mère, la Mère Saint-Joseph partage désormais ses instants entre la prière et les visites à Madame Muir qui, depuis la mort de son mari, avait ses appartements dans la Communauté. L'ex-Supérieure pouvait facilement intéresser la bienfaitrice en causant de la fondation laurentienne, de la petite église, du clocher perdu dans la montagne, de la ferme productive, de l'école, de l'étang, du ruisseau jaseur et des sources pures de cet éden : sur ce sujet, la conversation ne tarissait jamais. (Cette maison aux alentours poétiques était la résidence d'été des fondateurs Muir).¹

Au cours de 1889, la Mère Saint-Joseph est désignée pour suppléer une maîtresse à l'infirmerie des pénitentes ; elle restera à ce poste jusqu'en 1895, excepté le temps où, malade elle-même, elle subit un traitement chirurgical, montrant alors sa patience et son esprit de mortification. Si la maladie est la pierre de touche de la vertu, on peut conclure que celle de Mère Saint-Joseph n'était pas médiocre.

De l'infirmerie de ses chères filles, qu'elle savait soulager et consoler, la bonne aïeule — car elle touche à ses quatre-vingts ans — passe à la salle des "Pénitentes consacrées." C'est en cet emploi qu'elle verra s'écouler les dix dernières années de sa vie. Incapable de se livrer aux ouvrages manuels, elle

1. A cet endroit, se trouve aujourd'hui notre Juvénat.

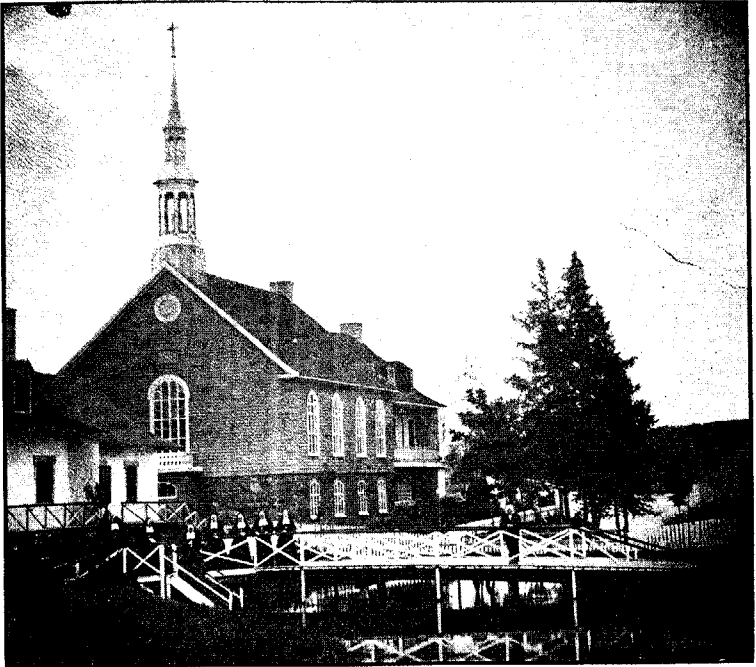
est là comme la fidèle gardienne des traditions du bercaïl. Et qu'il y avait de respect, de vénération autour de sa personne !

La voyez-vous, noble octogénaire, munie de son aiguille à double chas, raccommoier les articles qui ne demandent pas trop de soins, pliant, de ses mains ridées, le linge rapporté du blanchissage, préparant des feuilles de roses pour la bénédiction, et sollicitant qu'on lui donne à faire... des commissions.

* * *

A la salle de communauté sa place de choix était le coin de la grande horloge, comme elle relique du passé, dont l'âge semble encore défier le temps. C'est là que, jouant du tricot, la bonne Mère, aux yeux presque éteints, se faisait parfois enlever son peloton par une jeune sœur à qui son amour envers les anciennes permettait cette familiarité joyeuse. Visant la direction du brin de laine, la Mère reconnaissait vite l'espiègle, et, souriante s'écriait : " Ah ! l'imparfaite ! Où est-elle?... " Une caresse filiale achevait cette petite scène où la vieillesse se sentait particulièrement aimée.

Plus que jamais avide des choses de Dieu, Mère Saint-Joseph se rendait tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, en quête de lectures spirituelles à entendre. Pendant nombre d'années, elle avait lu et relu, y trouvant bénéfice pour son âme, le " Parfait intérieur " par Modeste de Saint-Amable. Elle ne goûtait guère les ouvrages modernes. " Tout



NOTRE-DAME DES LAURENTIDES

Fondation Muir

(1869)

ce qui s'écrit de nos jours est beau, disait-elle, mais pas aussi pratique que nos anciens livres. Lisez donc des ouvrages qui traitent de la vie religieuse !” Ce conseil, appuyé sur la doctrine et l'Évangile de Jésus-Christ, de quelle valeur n'est-il pas encore ?

A qui lui demandait comment s'y prendre pour conserver comme elle la présence de Dieu, elle répondait tout simplement : “Mais ce n'est pas si difficile ! A chaque moment, nous rencontrons des crucifix, des images qui élèvent l'âme au ciel...” A une directrice d'élèves, elle conseillait d'obtenir que les enfants prissent l'habitude de bien faire le signe de la croix et revenait souvent à charge, “ parce que, disait-elle, les jeunes maîtresses n'ont pas l'air de comprendre toute l'importance de cet acte de religion.”

Le salut des âmes — premier objet de sa vie sacrifiée — fut toujours une de ses préoccupations. Entendait-elle parler de quelqu'un qui négligeait sa religion, qui n'accomplissait pas le devoir pascal, etc., elle multipliait prières, mortifications pour aider à l'amendement du coupable, et tâchait de lui faire parvenir images et médailles miraculeuses. Elle suivit longtemps, par correspondance, une personne qui devait sa préservation à son séjour dans notre Asile. Cette protégée ne cessait de témoigner une confiance illimitée en la bonne Mère à qui elle recommandait toutes ses intentions. Elle n'était certes pas la seule dans ce cas.

D'une exquise propreté, au point que la Mère Fondatrice l'avait surnommée “ sa grande proprette ”, Mère Saint-Joseph souffrit quand, devenue

aveugle, elle ne put que difficilement se suffire à elle-même. L'habitude de l'ordre et du bien-faire lui permettait cependant chaque matin de ranger sa cellule et de faire son lit parfaitement, devoir qu'elle accomplit jusqu'à la dernière semaine de sa vie. Jamais sa demi-cécité et ses autres souffrances, tant physiques que morales, ne lui suscitèrent de plaintes. Seulement elle disait, quoique sans amertume: " Il est temps que je m'en aille... les vieux prennent trop de place."

La Communauté aurait voulu prolonger les jours de cette chère ancienne qui approchait de son demi-siècle de vie religieuse. Mais elle, toujours amie de l'ombre et du silence, ne pouvait se plaire à l'idée d'une démonstration.— " Non, non, je ne verrai pas cette noce. Je la fêterai au ciel ! " C'est ce que sa prière demandait au bon Dieu.

En 1904, quand le Pape Pie X accorda une indulgence plénière à gagner pendant la vie pour le moment de la mort, Mère Saint-Joseph se fit répéter les paroles de la formule jusqu'à ce qu'elle la sût par cœur: " Notre Saint Père voit dans l'avenir, disait-elle avec assurance, il voit qu'à partir de cette année les morts subites seront plus fréquentes que jamais." La prévision, malheureusement, n'a été que trop vraie.

Voulait-on l'intéresser à l'obtention de quelque faveur: guérison, succès, etc., elle demandait l'accomplissement de la volonté divine sans préciser davantage. " Nous ne savons pas nous-mêmes ce qu'il nous faut, tâchons de ne vouloir que ce que le bon Dieu veut."

Une âme imprégnée de ce saint vouloir ne devait pas craindre les derniers moments. En effet, elle avait dit un jour, avec une certaine rudesse, à une malade qui tremblait à la pensée de sa fin prochaine: " Il faut avoir perdu la tête pour craindre la mort d'une manière exagérée." C'était traduire différemment la pensée d'un auteur cité par Mgr Baunard: " La mort n'est effrayante que pour les enfants et les gens légers qui ne cessent jamais d'être enfants. Fuyez ce fantôme, il vous poursuit; allez à lui, il s'évanouit... Et, derrière cette fantasmagorie, d'admirables horizons se découvrent où s'élancent vos désirs." Telle est bien la conviction de cette fervente religieuse. Mourir, pour elle, c'est un acte qu'il faut accomplir quand le Seigneur le demande. Elle était sur le point d'offrir au Maître de la vie cet hommage suprême de confiance et d'amour.

* * *

Le premier dimanche de mai 1905, jour de pieuse récollection, la bonne Mère s'attarda aux stations du Chemin de la croix que sa ferveur répugnait à faire en raccourci au chœur des malades; elle pensait que, plus la marche est longue, plus la compassion est méritante dans la montée du Calvaire. Aussi, prit-elle froid dans la chapelle, et aggrava-t-elle un rhume qui l'incommodait depuis quelques jours. Le mardi suivant, l'inflammation de poumons était constatée. Le médecin ne donna guère d'espoir à caresser vu le grand âge et l'épuisement de la malade, qui ne fut pas alarmée. Vierge sage, sa lampe

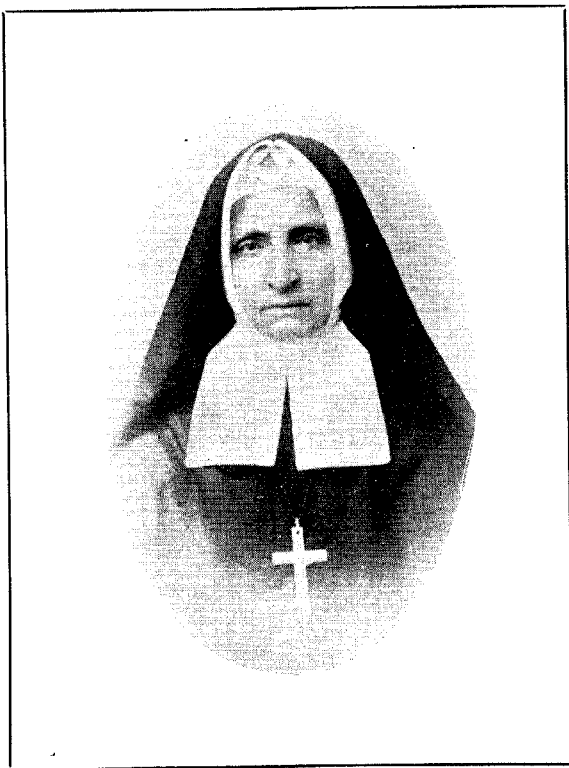
ne s'était jamais éteinte: elle était prête à répondre au *Veni Sponsa*, et avec sérénité elle dit à ses visiteuses: " C'est chez nous que je m'en vais ! "

Le 16, elle reçut, avec son recueillement habituel et une parfaite lucidité, la Saint Viatique et l'Extrême-Onction, s'unissant aux prières qui se récitèrent à haute voix. Après la dernière absolution sacramentelle, à une heure de l'après-midi, Mère Saint-Joseph entendait sonner l'heure de l'éternité dans la même paix et la même confiance que s'étaient écoulées toutes les heures de sa vie.

* * *

A cette date de mai 1905, un relevé nous permit de constater que, depuis la fondation, le nombre des pénitentes admises dans l'Asile atteignait 2536. Par association d'idées, nous vîmes tout de suite sous une auréole spéciale la chère Mère Saint-Joseph qui contribua de tout son pouvoir, et avec long dévouement, à la persévérance de ces pauvres brebis. " Qui sauve une âme, sauve la sienne ! " Une phalange de converties venant à sa rencontre dut hâter l'entrée triomphante de cette bergère au Bon-Pasteur du ciel !





MÈRE MARIE DE SAINT-IGNACE DE LOYOLA

(*Esther Ouimel*)

1820-1877



CHAPITRE XVIII

MÈRE MARIE DE SAINT-IGNACE DE LOYOLA

Au mois de mai de l'année 1850, Mademoiselle Esther Ouimet, appartenant à l'une des plus respectables familles de Beaumont, venait partager l'œuvre et les sacrifices de Madame Roy. Évidemment, Dieu semblait avoir béni et arrosé de ses grâces, la rive heureuse qui fournissait la troisième recrue au Refuge.

* * *

Beaumont est une de nos plus belles campagnes, tant par son site enchanteur au bord du fleuve que par les événements historiques qui s'y rattachent. Le 6 août 1933, de grandioses démonstrations patriotiques et religieuses ont célébré le deux centième anniversaire de sa vieille église. En dépit de quelques restaurations, les parties principales du temple bicentenaire sont encore les mêmes.

Esther y reçut le baptême, le Dieu de sa première communion, et plus tard, les lumières qui devaient la disposer à une vie parfaite. Elle naquit le 12 février 1820, de Pierre Ouimet et de Marie Chamberland, parents aussi riches des biens du ciel que peu fortunés de ceux de la terre. La famille s'augmentant, l'enfant dut, bien jeune, pourvoir à sa subsistance. Comme la Fondatrice qui, de bonne heure, marqua de ses pas laborieux le sentier providentiel au bout duquel Dieu l'attendait, elle débute à onze ans dans le service à gages. On la plaça à Saint-Laurent, I. O., dans un milieu recommandable, la famille Godbout d'où est sortie une religieuse de notre Congrégation.¹

Esther, considérée comme l'enfant de la maison ne souffrait aucunement de la rude besogne qui s'impose chez les cultivateurs aisés de nos campagnes. Avec ardeur elle s'intéressait aux travaux de la ferme et des champs et, jusqu'à sa vingt et unième année, resta attachée à ses maîtres qui l'estimaient.

A cette époque, elle eut à lutter contre ses parents qui voulaient lui faire épouser un jeune homme riche, ils ne supposaient pas que, sans attrait aucun pour le mariage, leur jeune fille visait, dans le secret, un idéal supérieur. Ce vif désir que Dieu avait mis en son cœur, comment le réaliser quand ses proches, les plus intéressés à son bonheur, la favorisaient si peu ? Jusqu'ici le monde n'avait pu lui donner le calme ni la paix. Tout lui paraissait futile et vain. D'où

1. Sœur Saint-Dosithée.

venaient donc les aspirations de son âme, sinon de Celui qui agit sur nos pensées par les touches de sa grâce? . . . “ Il me fallait, disait-elle, entrer dans dans quelque communauté; je n’ignorais pas que mon peu d’instruction et ma pauvreté seraient des obstacles quasi insurmontables, mais je ne me lassais pas d’espérer et de prier.”

Elle vint à Québec et se fit apprentie couturière, dans l’espoir que ce serait un moyen de parvenir au but rêvé. Bientôt, avec ses ressources, elle subvenait à son existence et à celle de sa vieille mère qu’elle avait prise avec elle. Après la mort de celle-ci, trouvant toujours moyen de soulager la misère des autres, elle hospitalisa aussi une de ses tantes. Sa charité n’ayant d’égale que sa ferveur, devait bien toucher Celui qui se préparait en elle une épouse agréable. Tout en soutenant son travail, la noble fille lançait vers le Seigneur des soupirs ardents. Elle désirait tant se dépenser à une œuvre quelconque de miséricorde, mais quelle serait cette œuvre?

Voici en quels termes elle racontait, plus tard, les circonstances qui l’amenèrent à la petite société du Bon-Pasteur, puis à la vie religieuse:

« Je demeurais à Québec chez une parente, et
« je subvenais à mon existence par des ouvrages de
« couture. Je sentais une répugnance invincible
« à contracter les alliances qui m’étaient offertes, car
« j’étais résolue à servir Dieu en gardant la virginité,
« sans toutefois avoir l’idée de m’y engager par vœu.

« Un jour, que je me sentais accablée sous le
« poids d'une indéfinissable tristesse, je me rendis
« à l'église dans l'intention d'aller à confesse, bien
« convaincue que j'y trouverais le calme intérieur.
« Monsieur l'abbé Proulx était alors curé de Québec,
« ayant remplacé Monsieur Baillargeon, envoyé à
« Rome en qualité de représentant de la province
« ecclésiastique de Québec. Comme j'entrais au
« confessionnal, Madame Roy en sortait, elle était
« venue une dernière fois consulter l'abbé Proulx
« avant de se mettre sous la direction du Père
« Saché. Je ne la connaissais pas; je n'avais pas
« même entendu parler d'elle ni de la maison qu'elle
« dirigeait. Par une permission de Dieu, elle venait
« justement s'enquérir auprès de son confesseur, et
« le mien, s'il ne pourrait pas lui indiquer une per-
« sonne expérimentée dans les travaux de couture
« qui voulût bien demeurer avec elle. Je me pré-
« sentais à propos, mais sans m'en douter le moins
« du monde.

« Ma confession finie, M. Proulx me demande si
« je n'aimerais pas à me vouer à quelque œuvre de
« charité. Me méprenant sur sa question, je ré-
« pondis que j'aimais à faire la charité, mais que mes
« moyens étaient fort bornés. Il s'expliqua alors
« et me parla de l'Hospice de la Charité où je pour-
« rais entrer, puis de l'Asile du Bon-Pasteur qui de-
« viendrait plus tard une communauté religieuse.

« En entendant ces mots de "Bon-Pasteur",
« j'éprouvai une joie que je ne puis rendre, et comme
« Monsieur le Curé voulait me présenter aussitôt
« à Madame Roy, je demandai du temps pour



MADAME GEORGES-MANLY MUIR
(née *Sophie Place*)

Elle prolongea ses jours sous le toit du Bon-Pasteur
jusqu'à l'âge de 94 ans

« réfléchir. Néanmoins il sortit du confessionnal
« en même temps que moi et, voyant que Madame
« Roy était agenouillée dans la sacristie, il m'offrit
« à elle comme la personne qu'elle désirait avoir.
« Bien que nous fussions tout à fait étrangères l'une
« à l'autre, la connaissance fut bientôt faite, et après
« avoir fait route ensemble, nous nous séparâmes
« pour nous rendre à nos demeures respectives. Il
« me sembla que le contentement me donnait des
« ailes, que je volais au lieu de marcher. J'étais
« heureuse comme je ne l'avais jamais été de ma vie
« et, le soir, avant de me livrer au sommeil, je priai
« la Sainte Vierge de m'obtenir de Dieu la grâce de
« connaître ma vocation.

« A peine étais-je endormie, que je vis une
« grande multitude de personnes vêtues de noir et
« coiffées de blanc. Ce sont des religieuses, me
« dis-je. Et elles embrassaient d'autres personnes
« qui allaient vers elles et qui se succédaient sans
« interruption. La maison qu'elles habitaient était
« spacieuse et située sur un terrain élevé. A mon
« réveil, je ne doutai plus que ma vocation ne fût
« pour la vie religieuse, et je pensai que mes péchés
« m'avaient jusque-là rendue indigne de cet état
« sublime. Je n'avais jamais osé demander mon
« entrée dans aucun noviciat, à cause de mon peu
« d'instruction.

« Je me décidai donc à partager immédiatement
« la bonne œuvre de Madame Roy et de ses com-
« pagnes; plus tard, quand nous eûmes changé de
« logement, je reconnus que le nouveau terrain que
« nous habitions était tel que mon songe me l'avait

« montré. Les religieuses en communauté, avec
« leur costume à coiffe blanche, offraient également
« l'image de ce qui m'était apparu.

« Le souvenir de ce songe m'a toujours for-
« tifiée et consolée au milieu des tristesses et des
« découragements que j'ai éprouvés durant les
« premières années que j'ai passées dans l'Institut.»

* * *

L'arrivée de Sœur Ouimet fut d'un secours efficace pour le nouvel établissement. On ne savait alors comment subsister.

Elle initia les pénitentes à la confection des soutanes, des paletots, et de tous les ouvrages en drap dans lesquels elle était expérimentée. Elle avait le don de s'attacher les aides qui, sous sa conduite, allaient devenir son seulement de bonnes ouvrières, mais de solides filles dans la voie du bien. Elle-même ne s'épargnait pas. Après avoir cousu toute la journée, il n'était pas rare, pour satisfaire les pratiques, qu'elle continuât son travail bien avant dans la nuit. On ne l'entendait jamais se plaindre d'un contretemps, d'un accroissement de besogne. Pour la Société qui l'avait reçue, elle ne pensait jamais en faire trop.

Quand, après six ans d'attente et d'épreuves, les Fondatrices virent luire le jour heureux de leur profession religieuse, Sœur Ouimet reçut, en l'honneur de nos premiers directeurs spirituels, le nom

du Fondateur de la Compagnie de Jésus. Par sa ferveur, ses vertus de zèle et d'abnégation, la Mère Saint-Ignace sera digne de la sublime devise de son patron : *Ad majorem Dei gloriam!*

“ Tout à la plus grande gloire de Dieu ! ” C'était son aspiration chère, alors que sur sa table s'amoncelait l'ouvrage qui apportait des ressources à la Communauté. “ Tout à la plus grande gloire de Dieu ! ” devait-elle répéter avec la bonne Mère Fondatrice devant des invectives comme celle que leur infligea un jour certain client. C'est l'Annaliste des commencements qui parle :

Jusqu'à présent nous avons travaillé pour les cordonniers et les marchands qui nous payaient en effets ; maintenant nous avons des pratiques qui nous paieront en argent, nous nous en trouvons mieux. Il faudra par conséquent laisser l'ouvrage des magasins, ne pouvant suffire à tout.

Madame Roy va elle-même porter à un marchand le dernier ouvrage qu'il a commandé, et lui fait connaître en même temps ce qui a été résolu. Mécontent, M. X. lui adresse alors de durs reproches en présence de ses commis et de plusieurs personnes étrangères ; il finit en disant que Madame Roy et ses compagnes sont *une bande de lâches*. . . . Notre chère Mère, couverte de confusion, ne sait que répondre à cette apostrophe imméritée ; elle se console en pensant que l'œil divin à qui rien n'échappe voit le travail incessant de ses Sœurs et, avec sa compagne mortifiée, probablement la Sœur Ouimet, elle enregistre à la page de ses mérites une sanctifiante humiliation.

Ouvrière infatigable, la Mère s'imposait un surcroît de travail en faveur des indigents qu'elle était ingénieuse à soulager. Ceux à qui elle ne pouvait offrir de secours matériels, étaient assistés par ses prières.

A la mission de Saint-Pierre de Charlesbourg en 1873, elle déploya tout ce que Dieu avait mis dans son cœur de tendresse pour les nécessiteux. Elle alla jusqu'à se faire quêtuse de vieux habits qu'elle remettait à neuf pour ses amis, les pauvres, et ceux de Notre-Seigneur. Elle laissa à cet endroit un souvenir tout à la louange de sa charité.

Après vingt ans de service, sa petite aiguille demanda du repos. On vit alors la chère ancienne à l'emploi du réfectoire de la Communauté. Cet office ne la contraria nullement, car toutes ses prétentions se résumaient dans un seul désir : rendre service à ses Sœurs.

En 1874, la Rivière-du-Loup, à son tour, serait témoin de la haute vertu de Mère Saint-Ignace de Loyola. La Supérieure du Couvent était d'une expérience inférieure à la sienne; mais la fondatrice n'y vit aucun obstacle. Accoutumée à se reconnaître "la dernière dans la maison du Seigneur¹", elle ne laissa jamais soupçonner qu'elle pensait même aux égards que sa qualité était en droit d'attendre. Tête basse, elle file son chemin de labour et de soumission, édifiant son entourage par sa vraie humilité.

Au cours de cet hiver, une douloureuse maladie arrêta les activités de la Mère qui appréhenda de

1. Dès les premières années de la fondation, on s'attacha à cette parole du prophète, pieusement suggestive, qu'on peut lire encore dans nos Communautés : "J'ai choisi d'être la dernière dans la maison de mon Dieu."

mourir. Elle exprima alors le désir de recevoir la visite de notre Père Chapelain, le Grand Vicaire Cazeau; celui-ci, en dépit de la rigueur de la saison et de ses importantes occupations, se met en route pour aller consoler la malade. Elle se releva, et peu à peu se remit à la vie ordinaire sans laisser paraître la moindre langueur ou les moindres effets de son mal. Pourtant elle était réellement épuisée, et son moral affaibli trouvait partout occasion de souffrir.

A l'été, ses Supérieures, dans l'unique intérêt de sa santé, n'osèrent la désigner au même poste, ce qui l'affligea beaucoup. Tout ardeur pour la maison à laquelle elle s'était dévouée, elle manifesta le désir d'y retourner. On la laissa libre, et elle se dirigea vers le Couvent de Rivière-du-Loup, non pour y chercher du repos, mais pour se donner à l'ouvrage avec un zèle trop grand pour sa faiblesse. Jardin, cuisine, sacristie de la paroisse: tous les travaux dont se soulageaient les autres, elle se les réservait.

Nos anciennes, comme elles comprirent bien le prix du sanctifiant labeur! Ainsi elles éloignèrent toujours l'extrême pauvreté menaçante ou la misère possible, et les mille épreuves inhérentes aux débuts. Job dit: "l'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler." Oh! bienheureux travail qui a la puissance de féconder les jours et d'embellir la vie!

Au mois d'avril 1877, Mère Saint-Ignace de Loyola se sent bien malade. D'abord légèrement atteinte, elle se réjouissait d'être à la campagne, "à la source de la vie", comme elle disait; mais

le mal prit une tournure sérieuse et inquiétante... En même temps elle subissait de rudes épreuves morales. Dans son humilité, elle s'avouait châtiée de l'amour-propre qui lui avait fait choisir son poste.

Lorsque la Supérieure de la Maison-Mère vint la voir, elle la remercia de tout son cœur, et lui demanda qu'à l'avenir les malades qui témoigneraient le désir d'aller en mission ne fussent point exaucées. Elle se montra cependant pleine de reconnaissance envers l'infirmière que la Maison-Mère s'était empressée d'envoyer à son chevet.

* * *

Vers la mi-mai, des dépêches télégraphiques annonçaient à Québec que la Mère Saint-Ignace de Loyola était à l'extrémité. Des syncopes se succédant mettaient sa vie en péril. Vu la crainte excessive que cette parfaite religieuse avait de la mort, on ne savait trop comment aborder la question des derniers sacrements. Le dimanche 20 mai, lorsque Monsieur le Curé François-Xavier Blais * lui proposa de l'administrer et de lui accorder l'indulgence *in articulo mortis*, la malade se hâta de répondre: " Oh ! oui, donnez-moi tous les secours spirituels en votre pouvoir, j'en ai tant besoin ! "

La cérémonie fut saisissante en ce jeune Couvent inaccoutumé aux apprêts de la mort, et la mourante s'affligeait elle-même du dérangement qu'elle causait dans le pensionnat ; en outre, sa

conscience délicate se faisait toujours le reproche d'avoir suivi sa volonté... Dieu ne lui en voulait certes pas, car son désir était bien resté soumis à l'obéissance ; mais quelle imperfection ne grossit pas, à l'heure suprême, l'ange des ténèbres, jaloux de la tranquillité de l'âme et de son espérance en approchant du port !

Quand, pour la rassurer, on lui rappelle la confiance et la joie que plusieurs de nos religieuses témoignèrent au dernier moment : " Ah ! elles étaient bonnes, elles ! " murmure l'humble Mère, de plus en plus convaincue de son indignité.

Mère Saint-Ignace avait toujours eu une dévotion singulière pour les offices de l'Église, beaucoup de respect et de confiance envers ses ministres.

Le 12 juin, l'Archevêque arrivait à la Rivière-du-Loup, pour la confirmation. Quand les cloches annoncèrent Sa Grandeur, la malade qui n'espérait plus voir le Prélat, dit d'une voix défaillante : " — Dieu me punit en permettant que je ne voie pas Monseigneur... Il arrive, et moi, je m'en vais ! " Un instant après cette réflexion qui la faisait se considérer elle-même toujours digne de blâme, elle demanda à boire et prit une posture de repos. Soudain, se fixa son regard... C'était la fin !... On récita les prières de la recommandation de l'âme et quelques minutes après le " Partez, âme chrétienne ", elle était devant Celui qui n'est qu'amour et miséricorde pour ses épouses fidèles.

Avant le départ, un *Libera* fut chanté dans la Chapelle du Couvent. Les Sœurs, les élèves, et

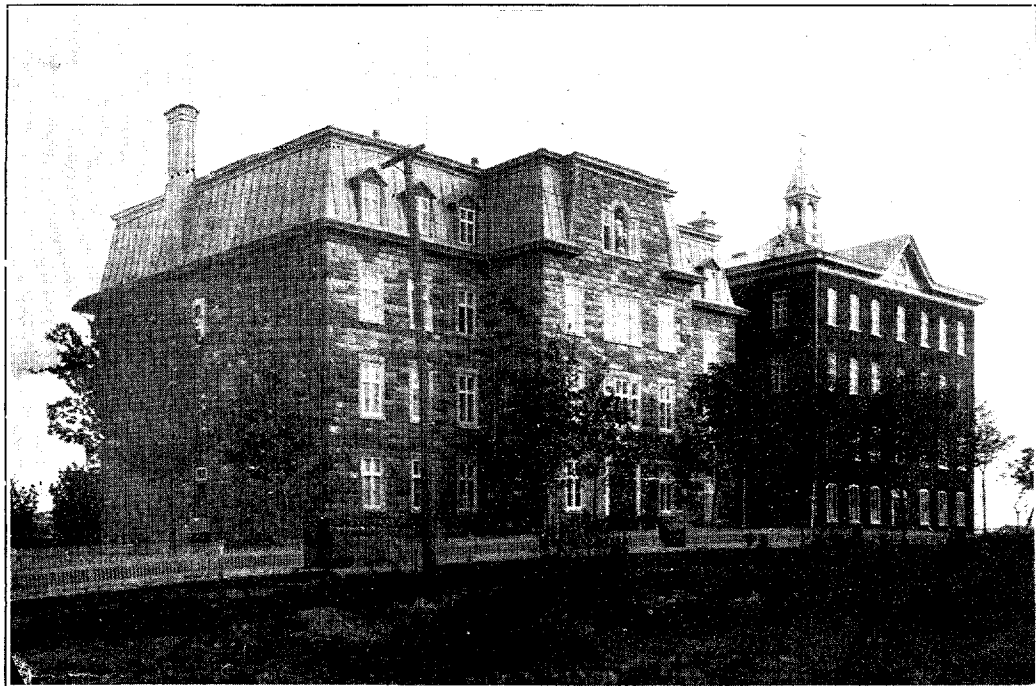
quelques notables de la paroisse suivirent le convoi jusqu'à l'embarcadère. On déposa le cercueil avec respect sur le bateau, près du salon des Dames, la sympathie s'exprima sincère de partout à nos religieuses endeuillées.

Jamais peut-être nous ne vîmes une preuve plus fidèle de la vérité de cette parole du divin Maître: " Qui s'abaisse sera élevé." Celle qui n'avait cherché qu'à disparaître et à se faire oublier, suscita par sa mort des regrets publics.

Au quai de Québec, le mouvement habituel fit place à un calme imposant quand passa le char funèbre; plusieurs voitures suivaient. Pendant deux jours, on put contempler dans sa bière la regrettée Mère que la mort avait embellie.

* * *

Le dimanche suivant, la vie et les vertus de la défunte furent le thème de la conférence du Révérend Père Saché. Il cita Mère Saint-Ignace comme modèle d'humilité et de charité. Il avait toujours admiré les bas sentiments qu'elle avait d'elle-même. Jamais, en effet, elle ne se formalisa de ses obscures fonctions; jamais non plus elle ne se permit la moindre parole contre la charité: c'est dans son union à Dieu qu'elle puisait la force et le courage de pratiquer des vertus si contraires aux inclinations de la nature. Dépourvue d'instruction, il est vrai, en revanche, elle était riche de la science des Saints !



LE COUVEN DE RIVIÈRE-DU-LOUP

PENSIONNAT DU CŒUR IMMACULÉ

PENSIONNAT SAINT-JOSEPH

Comme pour appuyer cet éloge, le *Journal de Québec* publiait le 18 juin :

La Révérende Sœur Saint-Ignace de Loyola n'est plus, mais le fruit de ses travaux demeure. Vouée par état à une vie de perfection, elle embrassa avec ardeur cette difficile carrière, et dans sa Communauté, comme au dehors, elle donna constamment l'exemple d'une piété solide, d'un saint détachement des biens de la terre et d'une humilité profonde.

A la possession de ces belles vertus, elle ajouta un dévouement exceptionnel à l'œuvre du Bon-Pasteur. Rien ne pouvait arrêter son zèle : ni les privations inhérentes au dénûment de toutes ressources, ni les fatigues d'un travail se poursuivant la nuit, ni les souffrances de la maladie qui vient de l'enlever à l'affection de ses compagnes.

La Sœur Saint-Ignace a été, dans toute l'énergie du terme, une bonne religieuse et une digne Fondatrice ! Aussi sa mort, sainte et résignée, a-t-elle été l'écho de sa vie.

Reposez donc en paix, âme fortunée ! Jouissez des délices du Ciel si glorieusement conquises. Sur la terre, vous avez offert aux pauvres et aux brebis égarées l'abri de votre Asile ; Dieu en retour, vous offre les tabernacles éternels !

* * *

Mère Saint-Ignace de Loyola avait une taille un peu au-dessus de la moyenne; ses épaules, voûtées par suite d'une application constante à la couture, lui donnèrent prématurément une apparence de vieillesse. Sa voix un peu rude n'était pas au diapason de son cœur: il suffisait de quelques jours de rapport avec elle pour expérimenter sa grande bonté et sa compassion pour toutes les misères. Son existence se résume ainsi : elle a peiné et elle s'est effacée !

Ce départ brisait le cercle heureux de nos sept Fondatrices que, jusqu'à cette époque, — 12 juin 1877 — la mort avait respecté. Le Ciel préludait à la récompense de ces vaillantes dont les couronnes étaient prêtes. La première, Mère Saint-Ignace de Loyola allait aux honneurs célestes !





MÈRE MARIE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
(*Angèle Lacroix*)
1815-1886



CHAPITRE XIX

MÈRE MARIE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

LA cinquième ouvrière qui devait contribuer à asseoir les bases de notre Institut, ce fut la Mère Marie de Saint-François-Xavier. A la date du 12 septembre 1850, les Annales notent :

« Monsieur Joseph Tourangeau nous fait un
« don de cinq dollars et propose à Madame Roy
« une compagne dans la personne de Mademoiselle
« Angèle Lacroix, qu'il recommande comme très
« habile dans les travaux manuels et très appré-
« ciable à tous points de vue. Il semble que c'est
« la personne qu'il nous faut actuellement, continue
« l'Annaliste; la divine Providence nous fournit
« donc une nouvelle preuve de la sollicitude avec
« laquelle elle veille sur notre œuvre naissante. »

Angèle, la dernière des sept enfants d'André Lacroix, marchand de bois, et d'Angélique Gosselin, vit le jour à Saint-Roch de Québec le 7 mars 1815. De ses trois frères, l'un, médecin, résida à la Louisiane, mais revint au pays pour y pratiquer son art jusqu'à sa mort.

Pendant le choléra qui sévit à Québec en 1832, Madame Lacroix s'était fait remarquer par son dévouement envers les pauvres et les malades; elle aurait mérité, semble-t-il, qu'elle et les siens fussent épargnés. Hélas ! elle eut la douleur de voir tomber successivement deux de ses filles, victimes de la contagion. Le Seigneur ne mesure pas toujours ses récompenses d'après nos vues humaines.

Angèle reçut une instruction élémentaire à l'externat des Ursulines et passa aussi quelque temps au pensionnat de l'Hôpital Général. Par ses aptitudes diverses et son activité ingénieuse, elle ne tarda pas à devenir le factotum de la maison paternelle et, plus tard, l'âme du foyer de sa sœur qui l'avait prise sous son toit avec son père et sa mère âgés. Alertes, vive et gaie, elle était dans cette famille le boute-en-train indispensable, et sa joie permanente se communiquait à tous. Cependant le monde et ses plaisirs ne convenaient pas à son âme chaste et pieuse.

Après avoir vu disparaître tour à tour ses frères et ses sœurs, elle avait élu domicile chez une nièce qui l'entourait d'égards et d'estime, précisément l'épouse du bienveillant Monsieur Tourangeau qui la proposa à la Mère Fondatrice comme auxiliaire.

“ Mademoiselle Lacroix, disait-il, n’a semblé vivre jusqu’ici que pour autrui, sans se préoccuper aucunement de son avenir.” La louange n’était pas exagérée.

La Mère Fondatrice ne tarda pas à faire la connaissance de la proposée. Elle l’apprécia tout de suite, et le 16 septembre 1850, cette nouvelle recrue venait mettre sa frêle santé et son bon vouloir au service du nouvel Institut. Elle s’était bien gardée de communiquer sa décision à qui que ce fût, pas même à sa nièce, qui s’affligea du départ secret de la tante Angèle. Quand lui fut révélé le but qu’elle poursuivait en entrant à l’Asile Sainte-Madeleine, la pieuse dame n’eut pas la pensée d’entraver les projets de l’appelée de Dieu. Elle était elle-même trop pénétrée de charité et de commisération pour ne pas seconder de telles vues, même en payant de ses propres sacrifices.

* * *

En arrivant à la rue Richelieu, Sœur Lacroix, chargée de l’ordre général, s’acquitta de ses travaux avec une dextérité remarquable. Si de cruels maux de tête la forçaient, une journée, de passer la tâche à une autre, le lendemain elle reprenait le labeur avec entrain. Elle fut toujours le dévouement joyeux en personne, et la compagne prévenante qu’on ne craignait pas de déranger.

Les ennuis, les contrariétés de toutes sortes, inévitables au début des institutions religieuses, ne manquèrent pas à la nôtre, et chacune des fondatrices eut à porter sa couronne d'épines.

Le 28 octobre de cette même année 1850, le déménagement au quartier Saint-Louis, va être l'occasion d'une dure épreuve pour Sœur Lacroix. Avec ses principes de prudence et d'honneur, elle eût voulu se voir à cent lieues de la ville, alors que les pénitentes qu'elle accompagnait osaient s'arrêter sur la rue pour causer avec telle ou telle de leurs anciennes connaissances. Décidée à se vaincre, la surveillante attendait avec calme que le groupe se remît volontairement en marche. Quelle victoire pour sa dignité ! . . . Le souvenir seul du divin Crucifié, dit-elle, lui aida en cette circonstance à dissimuler son émotion et à subir les regards, plus ou moins malveillants, des passants.

La Sœur Lacroix joignait à une piété tendre une bonté d'âme inépuisable, beaucoup de talent et d'expérience pour tout ce qui concerne l'économie domestique. Aide de la dépositaire, elle dirigeait le service culinaire, et ses appétissants menus témoignaient d'une industrie qui sait habilement tirer parti de tout. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque d'indigence la Communauté composait ses repas des restes que lui envoyaient le Séminaire, l'Hôtel-Dieu et les Ursulines.

Dans *l'Histoire du Bon-Pasteur*, il est dit de Sœur Lacroix: " On aurait pu l'appeler l'aumônière du Couvent, car nulle parmi ses compagnes n'eut plus de zèle et de succès dans les quêtes qu'elle fut chargée de faire pour subvenir aux besoins toujours croissants de l'Institut, quêtes auxquelles durent s'astreindre les Sœurs du Bon-Pasteur, à l'exemple des "*Petites Sœurs des Pauvres*," dont on a tant vanté les vertus et l'héroïsme."

Quelques mois à peine après son admission, elle allait tendre la main, soit à la ville, soit à la campagne. Ce fut donc véritablement la " Petite Sœur des Pauvres " de la Communauté. Elle en était venue, dit-on, à trouver en sa rude besogne, un certain charme, inexplicable sans la grâce de Dieu qui fait tourner en jouissances les plus grands sacrifices.

Encore peu connues du public, les Directrices, sous leur primitif costume de sortie, accusaient mal leur identité. . . Parfois même on les prenait pour des pénitentes et on les traitait comme des personnes douteuses, sinon redoutables. . . Chérissant leur humiliation et battant la poussière des chemins, les solliciteuses continuaient à quêter pour l'amour du bon Dieu et pour les plus pauvres d'ici-bas, dont elles soutenaient à la fois la vie du corps et la vie de l'âme. On les verra frapper indistinctement à toutes les portes, même aux casernes, occupées alors par des régiments anglais.

En 1852, quand tous les fidèles du diocèse furent appelés à contribuer par leurs aumônes à la construction de la première maison du Bon-Pasteur, Sœur Lacroix, avec une compagne, passa trois mois par monts et par vaux. Sans argent ni provisions, après avoir mendié et obtenu leur passage à bord d'une goélette, toutes deux s'étaient lancées confiantes sur les flots.

Dans une excursion au bas du fleuve, elles durent se résigner, un jour, à descendre dans la cale du *steamer*; elles y restèrent une partie de la traversée jusqu'à ce qu'un gentilhomme, du nombre des passagers, ayant remarqué leur présence, les fit monter au salon. Le succès récompensa admirablement les épreuves de ce début. Elles revinrent avec une bourse bien ronde et, — ce à quoi on était loin de s'attendre, — avec un cheval attaché à leur voiture, le premier que la Communauté posséda. D'obligeants paroissiens amenaient qui une vache, qui des moutons, qui des poules; d'autres apportaient du linge. Une fois il arriva que dans une localité hostile, toutes les portes, à part deux ou trois, restèrent closes, ou, si on les ouvrit, ce ne fut que pour éconduire les pauvres Sœurs qui passèrent ainsi de longs jours sans pain. Quelle fortune, quelle richesse incomparable, en ces rebuts soufferts pour une sainte cause!

A l'intérieur de la maison, la couture occupait Sœur Lacroix qui ne connut jamais l'oisiveté. Toujours prête à tout, on la vit, plusieurs semaines durant, consentir à surveiller une classe d'anglais dont



MADAME LA DUCHESSE DE BASSANO

(née Clara Symes)

BIENFAITRICE INSIGNE

la maîtresse malade avait été remplacée par une laïque. Sans comprendre un mot de la langue, elle était au poste. Son œil noir, vif et perçant, suffisait à maintenir le bon ordre et la discipline.

Dans l'allégresse, Sœur Lacroix prononça ses vœux de religion le 2 février 1856. Le nom de saint François-Xavier, grand sauveur d'âmes, lui fut attribué. Au cours de cette année, qui marquait son plein bonheur, elle vit mourir son père, chrétien de vieille roche, à qui de longues infirmités avaient procuré tous les mérites de la patience.

Les ressources pécuniaires n'étant pas venues au Bon-Pasteur avec la profession religieuse, les quêtes ne furent pas complètement supprimées. Après 1856, Mère Saint-François-Xavier, faible et souffrante, ne pouvant plus parcourir les campagnes, restreignait ses courses à la ville où elle passait à des intervalles réguliers. Chaque année, précédant l'hirondelle, elle allait promettre succès et prospérité, en retour des aumônes qui tomberaient dans sa sèbile. Qui n'a connu sa sainte audace devant la multiplicité des besoins? Elle demandait des pièces entières de coton ou d'indienne, avec liberté d'en faire le choix... Rarement elle essayait un refus, dût-on la qualifier de "Terreur des Marchands". Le plus souvent sa visite rassérénait les moroses. "Ah! vous voilà! la journée sera bonne," disait-on.

Ici apparaît le nom de Mademoiselle Clara Symes qui, à l'époque de la construction de la chapelle, fit à la Communauté le don princier de \$8,000. Plus tard dans une visite, elle rappela à la Mère Fondatrice que le Bon-Pasteur ne lui était pas inconnu... Dès son enfance, elle avait entendu sa mère lui parler d'une petite religieuse du Bon-Pasteur, pâle et maigre, qui, tous les ans à la même époque, venait solliciter sa bienfaisance. "Maman, ajoutait-elle, attendait cette visite avec plaisir: celui qui donne est plus heureux que celui qui reçoit." Ce témoignage concernait évidemment Sœur Lacroix... La riche demoiselle avait ajouté en déversant ses dollars :

" De toutes les Institutions charitables, je n'en connais pas qui mérite plus que la vôtre d'être encouragée et soutenue. Les infirmes, les vieillards, les enfants inspirent la pitié; mais il n'en est pas ainsi de vos pauvres filles. Votre œuvre, pourtant sublime, n'inspire que répugnance; c'est pourquoi, voulant faire du bien, j'ai choisi votre Asile pour y répandre mes aumônes."

Née à Québec le 28 mai 1845, Mademoiselle Symes, fille de Sieur Georges-Burnes Symes et de Dame M.-Anne Cuvillier, épousa à Londres en 1872, le comte de Bassano, fils du duc, grand chambellan de Napoléon III. Jusqu'à sa mort, qui arriva à Paris le 15 janvier 1922, elle ne cessa, dans ses rapports épistolaires avec le Bon-Pasteur, de témoigner de sa bienveillance et de sa générosité.

Avec la simplicité qui la caractérisait, la Mère Fondatrice sut traduire sa reconnaissance envers une telle bienfaitrice et la Mère Saint-François-Xavier ne fut pas la dernière à se réjouir de ce coup providentiel qu'avaient peut-être attiré ses courses pénibles, son humilité et ses grâces de bonne mendicante.

Si nous nous sommes étendues un peu sur ce sujet des quêtes dont la Sœur Lacroix était l'âme, c'est pour montrer avec quelle vaillance nos premières Mères soutinrent l'Institut en ses commencements. Elles n'épargnaient rien pour ramener la brebis égarée, la retenir, et pour se montrer dignes de la vocation de Sœurs du Bon-Pasteur.

La Mère Saint François-Xavier vécut vraiment dans cet esprit. Hâtons-nous cependant de rendre à la charité publique l'éloge qu'elle mérite; de tout temps, elle s'est créé chez nous de nombreuses obligations. Que ne pourrait-on pas dire à l'honneur de notre cité qui maintient, comme une tradition sainte, ses sympathies et sa bienfaisance envers le Bon-Pasteur ! Au seuil de tel établissement, de tel bureau, de tel foyer, n'arrive-t-il pas encore de nos jours que l'aumône précède la demande, et que la gratitude n'ait qu'à dire merci?... A quelle pénurie l'Institut n'aurait-il pas été réduit parfois, sans les secours de la population québécoise ?

En avançant en âge, la Mère Saint François-Xavier ne perdait rien de cette amabilité et de cette égalité d'âme que les contretemps n'avaient jamais

paru surprendre. A l'égard des jeunes Sœurs, elle était pleine de tendresse et d'indulgence maternelles. A qui se montrait un peu sévère dans la formation des sujets, elle opposait son principe : " A quoi sert de vouloir mettre de vieilles têtes sur de jeunes épaules ? " Toute faiblesse comme toute affliction attiraient les attentions de son cœur.

La névralgie s'attacha à son visage, et, de bonne heure, on l'eût prise pour une octogénaire. En 1865, sa vieille et sainte mère s'éteignit à l'Hôpital Général. " Nous ne serons pas longtemps séparées " pensa la fille. Ce deuil mettait dans son âme l'espérance d'une réunion prochaine.

* * *

Avec les autres Fondatrices, Mère Saint-François-Xavier put solenniser les " Noces d'argent " de l'Institut en 1875. Les félicitations de cet anniversaire ne la trouvèrent pas insensible, si les vœux de longue vie ne lui étaient guère agréables. . . . Toujours malade, condamnée à une diète sévère, elle subissait, ici-bas, une agonie prolongée que seule la volonté de Dieu rendait supportable.

Vers 1883, on lui donna la jouissance d'une chambre contiguë à l'infirmerie. Quoique souffrante, elle aimait à rire et à causer, et tenait fort à la



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DU BON-PASTEUR

compagnie de ses Sœurs, qu'elle égayait par des couplets de sa composition. Sa voix quelque peu tremblante ne laissait pas d'être juste.

La photographie qui la représente ne rend qu'imparfaitement l'expression et les traits réguliers de son visage. Sa bouche, devenue édentée, gardait toujours un sourire aimable et fin. Elle était d'ailleurs fort spirituelle. S'il lui arrivait de se laisser dominer par sa vive nature, son cœur la poussait à réparer. Un jour qu'elle pouvait à peine se lever, elle descendit jusqu'à la salle de Communauté, et avec des larmes dans la voix, demanda pardon à genoux de quelques paroles qui lui étaient échappées. Cette exactitude à la réparation caractérisait nos anciennes Mères ; elles ne laissaient pas couler le soleil sur leurs offenses. La promptitude du tempérament ne nuisait en rien à la solide piété de Mère Saint-François-Xavier. Quand ses doigts ne maniaient pas l'aiguille, ils égrenaient le chapelet avec un léger bruit qu'on entendait le jour à son passage, et souvent durant ses insomnies.

En 1886, au départ des Sœurs pour les diverses maisons locales, la bonne Mère fit à plusieurs un dernier adieu. Son état pourtant n'inspirait aucune crainte sérieuse. A la mort de la Mère Fondatrice, elle s'était dit que, pour elle-même, le terme n'était pas éloigné. La froide saison lui apporta comme d'habitude un surcroît de maux. Plus que jamais, l'espoir d'approcher du paradis soutenait son courage dans l'attente d'ici-bas.

A la fin de mars suivant, on commença à croire que ses pressentiments, ou mieux ses espérances, allaient se réaliser. Grande déperdition de forces, infirmités de plus en plus nombreuses prédisaient son prochain essor. Même en cet état d'affaiblissement, elle ne rompait pas avec le travail, tant son activité était grande et son dévouement généreux pour les pauvres pénitentes. Il était rare qu'elle passât une journée entière sans réparer quelque article de leur lingerie.

Le 19 avril, le médecin recommanda une surveillance particulière et, devant l'extrême faiblesse, conseilla même l'administration des derniers sacrements. Quand elle entendit ces paroles, une sainte joie l'illumina : ce fut comme l'annonce d'un beau jour de fête. On acquiesça à son désir d'être transportée dans la chambre d'où notre bien-aimée Mère Fondatrice était partie pour le ciel. De ce moment, elle vécut plus haut que la terre. . . . " Que je suis heureuse, répétait-elle souvent, à la pensée que je m'en vais voir le bon Dieu ! " Ce qu'elle désirait le plus, c'étaient des prières de préparation à la mort et des lectures sur le ciel.

Le Jeudi-Saint 22 avril, Jésus se donna à elle en Viatique, et le lendemain, jour du suprême pardon, elle reçut les onctions saintes, avec une ferveur qui égalait sa confiance.

Le jour de Pâques, elle fut consolée par la visite du Révérend Père Saché, le directeur spirituel d'autrefois. Elle conserva le complet usage de ses facultés et ne cessait de redire son bonheur d'aller à Dieu.

Le 27 au matin — un mardi — avant la messe de la Communauté, Monsieur l'Aumônier qui lui avait porté une dernière absolution se retirait, quand un effort de respiration de l'agonisante le fit revenir sur ses pas: c'était le dernier soupir! Il mettait en liberté une âme captive! Dans l'octave pascale, l'âme de Mère Saint-François-Xavier s'en allait glorifier le Seigneur des bienfaits de sa vie religieuse et chanter l'*alleluia* sans fin.

Il y avait 35 ans et 7 mois que la cinquième des fondatrices s'était donnée à l'Institut. A son service, le célébrant, le Révérend Père L. Savard, rédemptoriste, était assisté par deux neveux de la défunte, les abbés A. Lemieux et E. Paradis, professeurs du Séminaire de Québec. Un nombreux clergé témoignait par sa présence l'estime que s'était acquise cette vraie religieuse du Bon-Pasteur.





MÈRE MARIE DE LA PRÉSENTATION
(*Éléonore Thivierge*)
1830-1913



CHAPITRE XX

MÈRE MARIE DE LA PRÉSENTATION

TROISIÈME SUPÉRIEURE DE L'INSTITUT

LE 27 mars de l'année 1913, s'éteignait, à l'âge de 87 ans et 6 mois, la sixième de nos fondatrices, celle qui, la plus rapprochée de nous par sa longue carrière, soutint plus longtemps l'Institut dont elle fut l'une des plus fermes colonnes. Aussi avec le départ éternel de cette ancienne, le passé héroïque de notre histoire semble-t-il mourir, et la tradition s'éteindre. La dernière, détachée du sol qu'avaient fécondé tant de labeurs, elle allait s'unir à ses devancières pour achever de constituer le Bon-Pasteur du ciel.

* * *

C'est le jour de la Nativité, 8 septembre 1830, que naquit à Saint-Jean, Ile d'Orléans, Eléonore, la onzième des quatorze enfants de Laurent Thivierge et de Marie Blouin.

Très soucieux de l'instruction de leurs enfants, les parents avaient consenti à voir s'éloigner Eléonore qui, demeurant chez une de ses sœurs mariée à Québec, aurait l'avantage de fréquenter les classes du Couvent de Saint-Roch. Élève de la Congrégation Notre-Dame, elle dut bien ouvrir son intelligence, comme son cœur candide, aux leçons de ses maîtresses, car à 17 ans déjà, sa résolution d'avenir était prise, son choix de vie bien arrêté, sa vocation religieuse fermement décidée.

Selon ses attraits, on la voit, jeune et courageuse, se cacher derrière les grilles de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec. Elle y prend le voile sous le nom de Sœur Saint-Jean-l'Évangéliste, mais après un an et demi de noviciat, elle doit retourner dans sa famille pour refaire sa santé. A son départ, elle emportait, comme une consolation, ces paroles du Chapelain du monastère. "Ne vous désolez pas, ma chère enfant; espérez, vous allez guérir, et Dieu se servira de vous pour une autre œuvre..."

Dans le monde, la jeune fille ne se distrait pas de la vie religieuse qu'elle espère toujours. Si Dieu a semblé la rejeter, de nouveau il la poursuit de ses invitations. Quelle forme cette fois Jésus prendra pour la charmer?... Se fera-t-il Jardinier?... Voyageur?... Samaritain?... Il se présentera à elle

comme bon Pasteur, lui offrant la houlette qui guide et ramène les brebis.

La prophétie de l'homme de Dieu à son sujet se réalisa donc quand, le 2 octobre 1850, Mademoiselle Thivierge, poussée par ce zèle du salut des âmes, qu'elle avait senti dès sa petite enfance, venait s'offrir à Madame Roy comme collaboratrice de son œuvre. La suite fit voir que Sœur Thivierge était bien destinée à devenir Sœur du Bon-Pasteur.

L'humble maison de la rue Richelieu reçut l'aspirante. La pauvreté et les privations de toutes sortes qu'elle y trouva ne devaient que la raffermir dans sa vocation. Très faible de santé, elle craignit pourtant d'être obligée de retourner dans sa famille. Madame Roy jugeait même prudent de suivre cet avis décisif du médecin, et de renvoyer la postulante; mais Dieu était là pour la soutenir, et le Père Saché pour conseiller qu'on la gardât. Au sujet des santés débiles, ce dernier écrira plus tard :

Je suis peiné de la mauvaise santé de vos Sœurs, mais je m'en réjouis en Notre Seigneur, car je crois voir dans vos épreuves une marque que Dieu veut faire quelque chose avec vous. C'est dans l'infirmité, dit saint Paul, que la vertu se perfectionne. Que ce mot de l'Apôtre soit une consolation pour vos malades ! . . . Qu'elles portent leur croix avec patience, mieux encore, avec joie, et qu'elles se persuadent en même temps que, par là, elles seront plus utiles à l'Œuvre du Bon-Pasteur qu'elles ne pourraient l'être avec la santé la plus florissante.

Le 7 janvier 1851, Sœur Thivierge est appelée à diriger la première école ouverte aux enfants du

quartier Saint-Louis¹. Cette date marque l'origine du double but de l'Institut, et confère à Mère Marie de la Présentation les titres de première institutrice et de première directrice des classes du Bon-Pasteur.

C'est encore elle qui, en 1852, accompagne Madame Roy à la poursuite d'une déserteuse qui s'était réfugiée dans une maison de perdition. Elle en cherchera bien d'autres !... Toute sa vie, attentive à nos brebis, dévouée à leur amendement et à leur persévérance, elle réalisera à la lettre ce passage d'Ézéchiel: " Je chercherai ce qui était perdu, je ramènerai ce qui était égaré, je panserai ce qui était blessé, je fortifierai ce qui était faible et je conserverai ce qui était gras et fort."

* * *

Le 2 février 1856, jour de l'érection régulière de notre Congrégation, était aussi celui de l'émission des vœux de nos sept premières Mères, au nombre desquelles se trouvait Mère Marie de la Présentation. Par les élections qui suivirent, lui échut la charge de maîtresse des novices, fonction qu'elle remplit pendant neuf ans, avec autant de sagesse et de douceur que de tact et de fermeté.

1. Cette école, rue Saint-Amable, acquise par la Commission scolaire, ne fut démolie que ces dernières années ; le terrain qu'elle occupait sert aujourd'hui de cour aux élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne.

L'esprit supérieur et éclairé de Mère Marie de la Présentation la désignait aux postes principaux dans l'Institut. De 1865 à 1868, les intérêts de la Congrégation sont confiés à son gouvernement ; en 1870, elle est envoyée comme fondatrice et première Supérieure du Couvent de Château-Richer ; en 1874, fondatrice encore et première Supérieure de l'Hospice de la Miséricorde. De 1877 à 1883, Assistante, sous le supérieurat de Mère Sainte-Croix ; de 1883 à 1886, la gestion financière est entre ses mains ; de 1886 à 1895, on la trouve Supérieure au Couvent de Lotbinière qu'elle restaure et agrandit. Dans son récent ouvrage "Les Annales de Lotbinière," l'abbé Paradis donne sur cette Supérieure une appréciation qu'il nous fait plaisir de citer :

A la fin de 1888, la Mère Marie de la Présentation, *femme d'administration, si jamais il en fut*, projeta de notables agrandissements pour le Couvent qui n'avait pas subi de changements depuis 1863, date de sa fondation, et il en réclamait, car religieuses et élèves manquaient d'espace. Tout l'édifice fut surmonté d'un toit mansard de belles proportions, etc... Chose vraiment admirable, ces travaux furent payés comptant par la charité des paroissiens que la bonne Mère Marie de la Présentation avait su émouvoir au profit de son Couvent.

Après un court supérieurat à l'Hospice Saint-Charles, la chère ancienne, dont les longs travaux méritent bien le repos, est réclamée à la Maison-Mère ; elle ne se sent affaiblie, ni dans son courage, ni dans son dévouement. "On ne meurt pas si tôt", dit-elle, et elle cherche, en se dépensant encore, à aider la Congrégation, sa mère. C'est alors qu'on

la voit gravir tous les jours les trois escaliers de la Maison Saint-Joseph pour gagner une salle de raccommodage où des pénitentes sont confiées à sa direction. Elle se fera toujours une gloire — et non pas vaine — d'être la première au poste du travail et de la vie commune.

Oh ! comme elle a été fidèle à son poste de prière réglementaire ! Le matin même où elle devait être frappée de paralysie, elle faisait sa méditation avec la Communauté, et rencontrait pour la dernière fois, à la chapelle, le Dieu qui s'apprêtait à lui ouvrir les tabernacles éternels !

La piété, la générosité dans le sacrifice, la pauvreté et la mortification résument l'idéal de Mère Marie de la Présentation. Ces vertus fondamentales, elle s'appliqua à les inculquer aux novices, quand elle fut chargée de leur formation. Moulée sur des modèles antiques, la chère Mère aurait parfois désiré plus d'austérités dans la Communauté; elle eût volontiers confisqué à table tel plat agréable pour le remplacer par les mets favoris des Pères du désert. . . “Autrefois, on se contentait de si peu !” Oui, car elle avait goûté au pain dur des commencements. User modérément de friandises, prendre quelque aliment entre les repas lui paraissaient une sérieuse atteinte à la mortification. Elle n'admettait guère ces adoucissements que réclament aujourd'hui les santés affaiblies. Que de fois, branlant la tête devant certaines exigences médicales, elle s'apitoya sur la vertu moderne, qu'elle trouvait bien dégénérée ! . . . Elle n'avait peut-être pas tout à fait tort . . .

En 1908, une lettre paternelle de notre Archevêque, le futur Cardinal Bégin, avait ordonné que les Sœurs, dans un but hygiénique, passent leurs récréations complètes en plein air: l'avis ne faisait d'exception pour personne. C'était l'hiver. Perplexités de la bonne Mère Marie de la Présentation, prise entre cet ordre épiscopal et le froid extérieur qu'elle ne peut braver. . . " Mais, Eminence, ose-t-elle dire au Prélat, à la première rencontre: je ne sors jamais, je vais bien mourir tout de suite! — Par obéissance, mourez, ma Sœur, et. . . je vous ressusciterai!" Ce fut la réponse inattendue du Pasteur souriant.

On raconte qu'un jour dans une " mission " où le Curé de la paroisse avait dû s'absenter, elle attendit son retour jusqu'à 11 heures de l'avant-midi pour recevoir la sainte communion: exemple plus admirable qu'imitable. . . La communion tardive du Samedi-Saint, elle n'y manquait pas, alors que la plupart des Sœurs étaient forcées de s'en abstenir. Le physique favorisait chez elle ces actes extrêmes et pour le jeûne eucharistique et pour le jeûne strict du carême qu'elle observa jusqu'à sa mort.

Nous en aurions à dire sur la pauvreté que pratiquait cette religieuse, accoutumée à se priver en toute chose et à préférer, aux facilités du nouveau régime, la gêne et les incommodités de l'ancien.

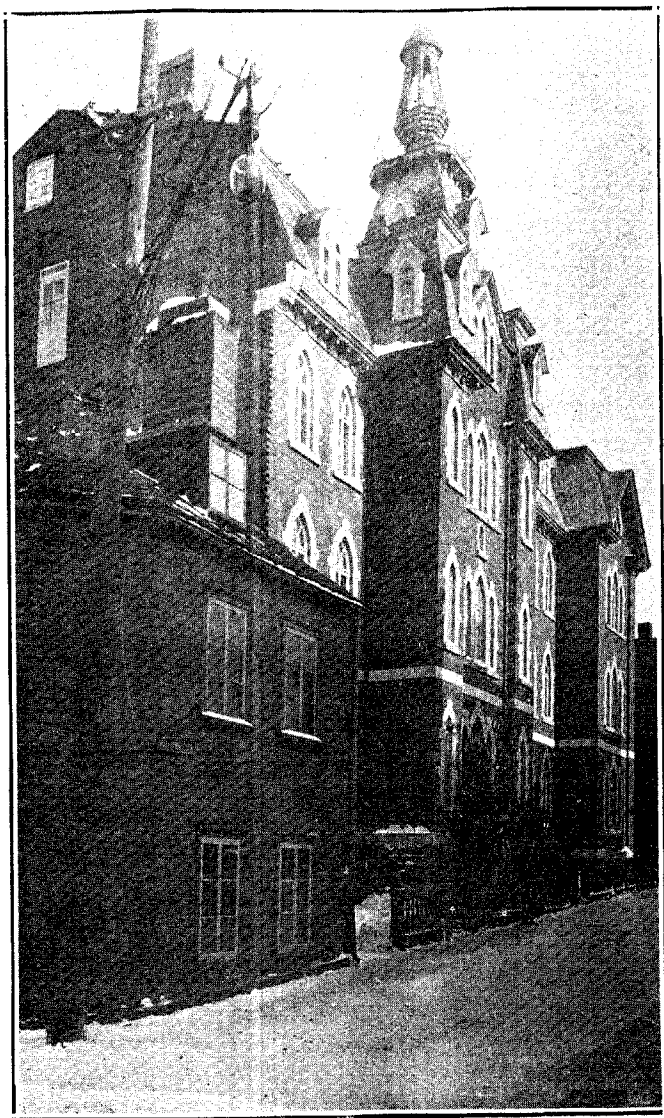
Le 2 février 1906, elle célébrait avec Mère Saint-Vincent de Paul, son unique compagne de 1856, le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. Ce furent de grandioses démonstrations autour de

ces deux jubilaires que le Ciel avait laissées à la génération actuelle comme des flambeaux pour éclairer sa voie.

* * *

Mère Marie de la Présentation a singulièrement aimé la Congrégation, et lui a rendu d'éminents services, au double point de vue spirituel et temporel. Elle aimait aussi d'une tendresse maternelle toutes les Sœurs qu'elle avait, pour ainsi dire, vues naître à la vie religieuse. Visiter les malades était l'un de ses plus doux devoirs... Régulièrement elle passait, le rosaire à la main, d'une chambre à l'autre et promettait de secourables *Ave* aux pauvres souffrantes, leur proposant son unique remède : "Vous n'êtes pas mieux ? Avez-vous pris de l'eau bénite ?..."

On conçoit que cet amour profond de mère et d'aïeule la fit participer aux épreuves par lesquelles passe tout Institut avant d'être inébranlablement fixé sur le roc de la stabilité. Son cœur se brisa, comme celui de bien d'autres, quand elle vit modifier certaines règles du Fondateur qu'elle avait crues intangibles... Hélas ! sa fidélité avait compté sans la mutabilité des meilleures choses d'ici-bas !... Mais en religieuse éprouvée, elle ne perdit ni la paix ni la confiance. Le Seigneur, qui était avec ses apôtres pendant la tempête, n'est-il pas encore le Pilote de toute barque ? Dans ces phases critiques, mais



MAISON DE BÉTHANIE

Ancien Hospice de la Miséricorde — rue Couillard —

providentielles pour l'Institut, Mère Marie de la Présentation, noble témoin du passé dont elle considérait les principes comme des remparts, ne cessa pas de porter ses regards vers le Ciel pour y rencontrer l'étoile de l'espérance. Néanmoins, elle devait se rappeler, comme encouragement, ce que le Père Saché avait écrit après son départ :

Acceptez les nouvelles règles qu'on vous donnera sans examiner si elles ont du rapport avec celles que je vous ai données. Ces dernières ne vous obligent plus. Vous pourrez les mettre de côté, les déchirer, ou tout au moins, les conserver comme un souvenir de la naissance de votre Institut. Dans tous les rapports que vous aurez à ce sujet avec Monseigneur ou vos autres Supérieurs, évitez même de prononcer mon nom. Oubliez-moi, excepté auprès du bon Maître, etc.

La sagesse du bon Père prévoyait bien qu'avec les développements de l'Institut, s'imposeraient des modifications aux règlements du début.

En 1912, Mère Marie de la Présentation eut l'ineffable bonheur de voir approuver une édition nouvelle des Constitutions, qui, sans être le code primitif, s'en rapprochait, et portait le sceau de Rome. Cette approbation définitive du Saint Siège rendit triomphant sur ses lèvres l'hymne de l'action de grâces. Elle peut désormais entonner son *Nunc dimittis*, et n'aspirer plus qu'à mourir...

Mais la Mère, on l'a dit, jouissait dans sa vieillesse d'une excellente santé. Ce n'est plus, comme en 1850, " la fragile sujette qu'on propose

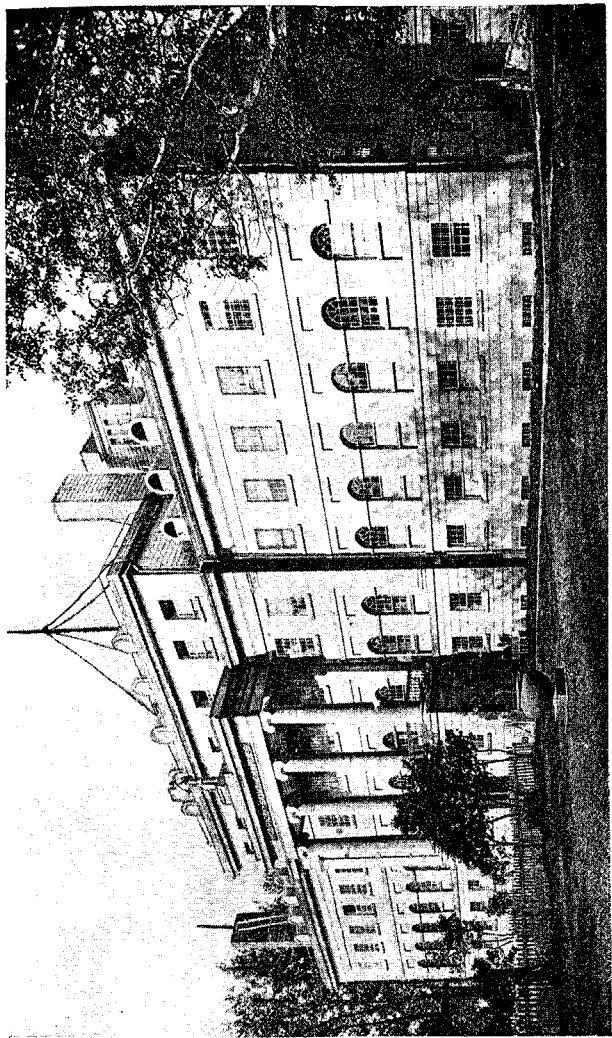
de renvoyer à sa famille et que le Père Saché conseille de garder.”

Octogénaire, sa vue intacte n'a que faire des lunettes. Sa voix sonore et expressive lui permet de belles lectures, qu'elle commente à son auditoire attentif. La chère Mère était une bibliophile avertie, et sa vie spirituelle s'alimentait aux auteurs de la plus saine doctrine. Sans respect humain, elle prêchait la jeunesse et avec onction; c'était comme la grand'mère aimante qui, au nom de l'expérience, parle aux débutantes de la vie.

Quand elle a rempli le programme de ses fonctions, on la trouve au pied du bon Dieu, priant sans cesse pour la Congrégation dont elle aura la joie de voir le *Soixantenaire*. La sixième fondatrice en était, ce jour-là, comme l'unique diamant ! Mais citons nos Annales :

* * *

Au mois de mars de l'année 1913, lors d'une visite à la Communauté du Révérend Père Carrière, Provincial des Jésuites, Monsieur l'Aumônier présentait au distingué visiteur Mère Marie de la Présentation: “ Voici, dit-il, une des Fondatrices, la dernière survivante; je crois bien que le bon Dieu l'a oubliée... — Ah ! répondit la Mère, je n'ai pas d'inquiétude pour cela; j'aurai bien mon tour ! ”



HOSPICE SAINT-CHARLES (QUÉBEC)

(vue prise en 1927)

Siège de la Province Saint-Cœur de Marie

C'est dix jours après que la paralysie l'étendit sur le lit d'où elle ne devait plus se relever.

La veille, sa prière à Saint Joseph avait dit :
" Bon Saint, on ne vous fête pas cette année, (le 19 tombait le mercredi-saint) fêtez-vous !... Prenez, si cela vous plaît, ma langue et ma main !..."
En effet, un engourdissement ressenti depuis quelques jours l'inquiétait un peu, et elle avait communiqué ce malaise au médecin.

Dans l'après-midi de l'attaque fatale, ayant recouvré la parole, la vénérée malade se confesse et on lui offre l'Extrême-Onction, car le médecin prévoit un autre accès pouvant amener le coma. Ce qui arriva. La malade, de nouveau frappée, ne peut plus articuler un seul mot.

Le vendredi-saint, à 1 heure, le bon Dieu voulut qu'elle retrouvât sa lucidité et qu'elle communiât en viatique — privilège dont seuls bénéficient les mourants en pareil jour.— A nos yeux, ce privilège paraît une récompense accordée à celle qui vécut de l'amour eucharistique et du désir de l'hostie. L'hostie de la Résurrection sera la dernière qui reposera sur le cœur de la bonne Mère Marie de la Présentation, au midi de Pâques. Les jours suivants, sa gorge se refuse à avaler une goutte d'eau.

La malade décline ; plus de connaissance... A de rares intervalles, elle répond encore par un faible sourire à sa sœur religieuse qui, jour et nuit, demeure à ses côtés ; sa main refroidie répond aussi à l'étreinte fraternelle.

Jeudi, 27 mars. Midi vient de sonner. Toute la Communauté au chevet de la mourante a récité l'hymne pascal :

*Regina cœli, lætare, Alleluia !
Ora pro nobis Deum, Alleluia !*

Un grand et mystérieux silence plane dans cette chambre où s'éteint une longue vie. Marie, Reine du ciel, est là, il nous semble, à côté de l'âme virginale, qui dans un instant va prendre son vol.

Nos prières lentes, émues, suppliantes, alternent avec les râles de l'agonisante. C'est le passé qui s'en va, se dit-on, et pour ainsi dire la tendresse qui expire. La Mère bien-aimée touche au seuil de l'éternité... Un dernier souffle !... Elle est dans les bras de Dieu !

* * *

Mère Marie de la Présentation compte dans sa famille de nombreuses vocations :

- 1° Un frère, *Napoléon*, qui se fit prêtre, devint chanoine, et mourut dans un âge fort avancé. Il est au nombre des bienfaiteurs de la Communauté.
- 2° Une sœur, *Julie*, religieuse Ursuline, sous le nom de *Ste-Félicité*, décédée en mai 1877 ;

-
- 3° Une sœur, *Philomène*, en religion *Marie de l'Assomption*, première postulante admise à notre noviciat régulier en 1856. Elle décéda le 17 mars 1925 ;
- 4° Un neveu, *l'abbé Pierre Crépault*, qui célébra sa première messe en notre chapelle, le 4 mars 1912 ;
- 5° Deux nièces, religieuses en notre Communauté : *Sœur Saint-Laurent* (*Philomène Pichette*) décédée le 2 juillet 1887 ; *Sœur Ste-Emélie* (*Céculie Crépault*) décédée le 3 août 1890 ;
- 6° Cinq arrières-nièces, vivantes, en notre Communauté : *Sœurs Ste-Marie* (*Élisa Paré*) ; *Marie du Sacré-Cœur* (*Élise Laterreur*) ; *St-Irénée* (*Gérardine Labbé*) et ses sœurs, *Sœurs Ste-Jeanne de Jésus* (*Bernadette*) et *St-Emilien* (*Blanche-Irène*).





MÈRE MARIE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

(*Marie-Anne Fiset*)

1826-1886



CHAPITRE XXI

MÈRE MARIE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

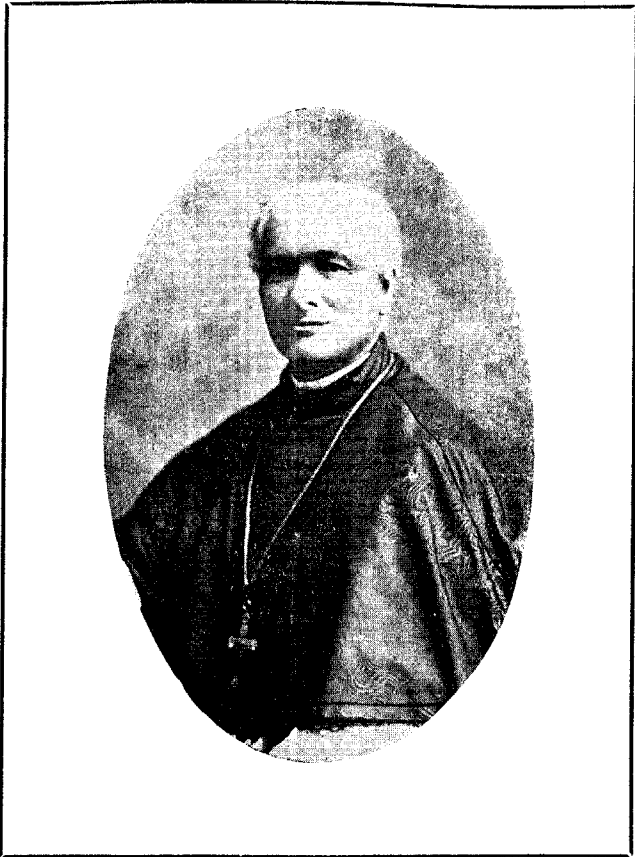
LE divin Architecte, voulant élever l'édifice du Bon-Pasteur, sut en choisir et façonner longtemps d'avance les pierres fondamentales. Seule, l'éternelle prescience pouvait discerner quel ferme appui serait au nouvel Institut l'enfant qui naissait dans la paroisse de Cap-Santé, le 21 janvier de l'année 1826. Elle reçut au baptême le nom de Marie-Anne, et n'était encore qu'au berceau quand mourut son père, Pierre Fiset. Dans l'intérêt de sa famille, Madame Fiset, née Marie Petit, se remaria; c'est alors que Marie-Anne et sa sœur cadette furent reçues chez une tante paternelle résidant à Québec.

En faisant suivre un cours classique à ses trois fils, dont deux embrassèrent le sacerdoce, l'oncle voulut aussi laisser à ses nièces orphelines le précieux héritage de l'instruction. L'aînée étudiait au pensionnat de l'Hôpital Général, quand un événement des plus tragiques lui enleva ses protecteurs:

Monsieur et Madame Tardif périrent dans l'incendie tristement mémorable du "Théâtre de Québec" en 1846. Le malheur détache de la terre et attire à Dieu; celui que subissait la jeune fille la fit réfléchir sur l'inanité des choses d'ici-bas et contribua à fixer son choix de vie.

Après avoir tenu une école dans son village natal, elle se dirigea vers le cloître de l'Hôtel-Dieu, laissant par son départ des larmes et des regrets. Les paroissiens étaient attachés à la bonne maîtresse que son instruction et son éducation complètes rendaient si influente auprès de tous. Mais Dieu avait ses vues sur cette âme en la faisant passer par l'austérité du cloître : elle pourrait communiquer ensuite à notre Communauté naissante les principes que le noviciat de la Règle augustine allait lui inculquer.

La vie d'hospitalière dépassait les forces de la jeune novice, qui dut sortir du monastère. Ayant recouvré la santé, elle voulut s'essayer de nouveau au service du bon Dieu. Son admission était conclue chez les Sœurs de la Charité lorsque, par un hasard providentiel, elle est amenée, avec des amis de la Maison, à notre humble Asile; à peine y est-elle entrée, qu'elle se sent puissamment attirée à y couler ses jours. Une voix douce et forte murmure au plus intime de son âme : C'est ici que tu trouveras le bonheur ! La même invitation, réitérée dans sa prière, ne lui laissa plus de doute, et elle se rendit à la grâce de l'appel. Le 21 novembre 1850, elle venait rejoindre ses devancières, et le 2 février 1856, pro-



MONSEIGNEUR DOMINIQUE RACINE

Evêque de Chicoutimi

1878-1888

nonçait avec elles ses vœux de religion. Par cette union indissoluble avec le divin Époux, ses désirs seront comblés. Monseigneur lui offrit pour protecteur spécial, comme à la dernière des Fondatrices, celui dont il portait le nom, saint Charles Borromée.

Aux élections qui suivirent, Mère Saint-Charles fut élue dépositaire. Elle garda également la fonction de secrétaire qui lui avait été dévolue à une élection présidée par le Révérend Père Georges Schneider, s. j. *, lorsque l'Institut fut érigé en corporation civile. Sa parfaite exactitude la servit admirablement en ce double emploi. Son écriture propre, lisible et élégante — qu'on retrouve encore en maints endroits : recueils de prières, cahiers de comptes etc. — révèle la caractéristique de sa personne, son esprit d'ordre et sa ponctualité.

* * *

A la fondation de la première maison locale, Mère Saint-Charles fut désignée pour en être la Supérieure. Quoique parfaitement soumise, elle s'éloigna tout de même avec regret de la Maison-Mère pour la Rivière-du-Loup, où l'abbé Dominique Racine *, de vénérée mémoire, voulait confier l'instruction de ses enfants à nos institutrices. C'était le 20 septembre 1860, dix ans après la fondation de l'Institut.

Dans cette circonstance, Monseigneur de Tloa crut devoir adresser par écrit à la nouvelle Supérieure quelques conseils relatifs à sa nomination, car une " mission " ou maison locale, créait un nouvel ordre de choses dans la Communauté. Sa Paternité ne veut rien laisser à l'arbitraire. On admirera comment, dans cette lettre, tout est prévu en ce qui concerne les Constitutions, le règlement, la discipline religieuse et même la protection et la santé des inférieures. Le digne législateur résume les devoirs de toutes les Supérieures qui seraient nommées aux Couvents à venir.

Archevêché de Québec, 7 avril 1860.

Ma chère Sœur en Notre-Seigneur,

Vous avez été choisie par votre Communauté pour aller établir une maison de votre Institut à la Rivière-du-Loup. J'approuve ce choix, et je confirme votre nomination comme Supérieure de cette maison, autant que besoin.

Mon intention expresse est que, dans cet établissement, vous preniez le nom de Sœurs ou Servantes du Cœur Immaculé de Marie, qui est le vrai nom de votre Institut, et que vous vous fassiez appeler ainsi.

En quittant pour un terme votre Communauté, vous ne cesserez pas de lui appartenir. Vous demeurerez donc soumise à la Supérieure pour la conduite générale du Couvent confié à votre direction,

aussi bien qu'aux Règles de votre Institut que vous ferez un devoir d'observer, et de faire observer par celles de vos Sœurs qui vous seront adjointes dans cette maison.

Vous serez la Supérieure immédiate de ces Sœurs : elles vous devront, dans le Couvent de la Rivière-du-Loup, la même obéissance qu'à la Supérieure Générale dans la Communauté ; mais elles seront à la nomination de la Supérieure Générale, et conserveront le droit de communiquer avec elle, par lettres, sans votre permission, autant de fois qu'elles le voudront ; et, si elles sont encore novices¹ elles jouiront de la même liberté à l'égard de la Maîtresse des Novices.

En déclarant ici que vos inférieures vous devront obéissance, comme à leur supérieure immédiate, c'est vous dire qu'elles devront vous regarder comme leur mère, hors le temps de la visite de la Supérieure ; c'est aussi vous avertir vous-même que vous devez les traiter comme vos filles bien-aimées.

Il sera aussi de votre devoir d'exercer la fonction de Maîtresse des novices à l'égard de celles qui ne seront pas encore sorties du noviciat ; et, à cette fin, il sera bon de vous entendre avec la Maîtresse des Novices sur la manière de vous acquitter de ce devoir important.

Vous serez dispensées d'assister à la messe, sur semaine, toutes les fois que vous ne le pourrez sans vous exposer à contracter des maladies, ou sans déranger notablement l'ordre de vos exercices journaliers ; sur ce point, comme dans tous les autres cas où vous aurez quelque embarras, vous devrez consulter Monsieur le Curé, qui sera votre Directeur, et suivre ses conseils.

1. S'entend des Sœurs à vœux annuels.

Je vous permets aussi de vous lever une demi-heure plus tard que votre Règle le prescrit, durant la saison de l'hiver, c'est-à-dire depuis la Toussaint jusqu'au 1er mai. (Le lever se faisait alors à 4h. 30)

Comme c'est le désir de M. le Curé de la Rivière-du-Loup que vous soyez chargées de surveiller et de diriger l'école des petits garçons du village, laquelle sera tenue séparément par une maîtresse sous vos ordres, je vous autorise à exercer cette charge par vous-même ou celle de vos sœurs à qui vous jugerez à propos de la confier ; mais qu'il soit bien entendu que cette permission n'est accordée que provisoirement, en attendant qu'il soit possible de confier la dite école des garçons à un instituteur. Comme il est d'usage, en notre pays, de placer des maîtresses à la tête des écoles qui réunissent les enfants des deux sexes, rien ne défend à une religieuse de surveiller et de diriger une pareille école ; au contraire, il n'en peut résulter que du bien pour l'institutrice et pour ses élèves.

Quant aux règles que vous devez observer, soit dans vos rapports avec les enfants, soit avec leurs parents, ou avec les personnes du dehors en général, vous les trouverez dans vos Constitutions, et je n'ai rien à y ajouter.

Il ne me reste donc qu'à vous recommander d'y être fidèle et qu'à prier le Seigneur de vous en faire la grâce pour sa plus grande gloire.

Votre dévoué serviteur,

C.-F., évêque de Tloa.

A la Révérende Sœur Saint-Charles, religieuse de la Congrégation des Servantes du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, dites vulgairement " Sœurs du Bon-Pasteur."

Consciencieusement, la Supérieure encore inexpérimentée médita ces conseils, et en fit la règle de sa conduite. Jusqu'à sa mort, elle conserva copie de cette lettre admirable qui se trouve au manuscrit des Annales (*Tome I^{er}*).

A la Rivière-du-Loup, les Fondatrices connurent les difficultés des débuts, les privations même, malgré la bienveillance de Monsieur Racine et de la population. L'absence de Jésus-Hostie sous l'humble toit pendant la première année fut particulièrement pénible aux nouvelles missionnaires. Mais chacune, Directrice en tête, souscrivit généreusement au sacrifice et paya joyeusement de sa personne en toutes les corvées de l'installation.

* * *

Mère Saint-Charles, de taille moyenne et de teint pâle, avait un œil brun, plutôt pensif qu'animé; d'une oreille un peu dure, elle avançait la tête avec un air affable et doux. Des manières réservées, des paroles prudentes et pleines de sagesse en faisaient une Supérieure modèle aux yeux des personnes qui l'approchaient.

Dans l'intimité, on la respectait aussi, sans que toutefois sa conduite inspirât cette sympathie familiale qui dilate les cœurs. N'en est-il pas ainsi parfois des personnes, d'ailleurs très bonnes, chez qui

prédomine un trop grand esprit de précision ? Des défauts d'une qualité, Dieu voulait se servir pour fortifier et élever la vertu de sa fidèle servante.

Rappelée à la Maison-Mère en 1863, elle y demeura cinq années consécutives, occupée aux ouvrages en cire; elle fut la première à mouler — et avec perfection — des *enfants Jésus*. A l'œuvre des quêtes, elle donna aussi toute son énergie et son dévouement, non sans des luttes intimes dont son humilité triompha.

D'ordinaire, sa voix donnait à ses phrases une mesure et une lenteur propres à dissimuler la promptitude de son caractère, dominé par de continuels efforts. “ Tout pour Dieu, rien pour me satisfaire”, écrivait-elle en tête de ses résolutions: c'était le secret de ses victoires quotidiennes.

En 1868, après de multiples instances, l'abbé Dominique Racine, devenu curé de Chicoutimi, obtint que Mère Saint-Charles, qu'il avait tant estimée à Rivière-du-Loup, fût désignée pour Supérieure de son Couvent, fondé depuis 1864. Elle y passera, au contentement et à la satisfaction de tous, dix belles années.

Habile et d'un esprit méthodique, elle prit toujours un soin scrupuleux des affaires temporelles, tout en faisant de la sainteté sa principale préoccupation. Elle avait un grand sens religieux; casanière par nature, elle évitait les sorties de la maison et tout ce qui pouvait nuire à son recueillement.

Ses memorandums faits de papiers de rebut sont riches en extraits ascétiques sur la patience, l'amour

des souffrances, la vie intérieure, l'esprit de prière, et ses deux vertus de prédilection : l'obéissance et l'humilité. On y lit plusieurs sentences de *l'Imitation de Jésus-Christ*, des passages de la Vie de sainte Chantal et des maximes du bon saint François de Sales sur la douceur et la charité. Cette fidélité à prendre des notes pour se documenter, elle n'en perdit jamais l'habitude. Son règlement particulier l'amenait invariablement vers 11 heures à la chapelle. Après une demi-journée de fatigue ou de renoncement, elle sentait le besoin de refaire, près de l'Eucharistie, sa provision de patience et de saint courage, et de renouveler le feu de son amour au contact du Cœur de Jésus.

Pleine de déférence envers les représentants de l'autorité, elle ne laissa jamais le murmure effleurer ses lèvres, et ne se départit en rien de ses manières respectueuses. Pendant son séjour à Chicoutimi, alors qu'elle attendait la visite de la Supérieure Générale, elle vit venir, comme inspectrice, et sans en avoir été informée, une sœur, jadis son inférieure à la Rivière-du-Loup. Dominant sa surprise, elle se conduisit en tout comme elle l'eût fait envers la Supérieure elle-même. La religion requiert souvent cet esprit de foi pour l'exercice de la vertu de part et d'autre. Mère Saint-Charles, en cette circonstance, fut digne d'admiration.

Parfois le travail et les ans pesaient à la bonne Mère ; alors elle ne s'en remettait à personne de son administration, restant toujours calme et ne se déconcertant de rien. La maison de Chicoutimi, qu'elle rendit prospère, bénit encore sa mémoire.

Aux obédiences de 1878, elle fut nommée première maîtresse chez les “ pénitentes consacrées.” Pour une âme moins habituée qu’elle aux exercices de l’abnégation, l’écueil eût été dangereux. Il lui fallait brusquement rompre avec les habitudes de sa vie, et se livrer à un travail tout opposé à ses goûts. Le même zèle qu’elle avait mis à l’instruction religieuse des enfants se retrouve dans ses catéchismes à ces pauvres filles.

Avec la sagacité qui les caractérise, les pieuses Madeleines ne tardèrent pas à reconnaître le rare mérite de leur maîtresse. Si la tristesse et l’ennui cherchaient à se glisser au fond de sa grande âme, toujours ses sentiments rencontrèrent de la résistance : la nature gémissait, mais la grâce triomphait !

Notre digne Mère Saint-Charles était la personnification de la Règle qu’elle sut faire observer, là comme partout, par cet heureux mélange de fermeté et de modération qui était, chez elle, un don de la nature singulièrement développé par la grâce, comme l’abbé Casgrain en fait la remarque dans l’Histoire de l’Institut.

* * *

Après deux années, la charge de Directrice locale lui fut de nouveau confiée, cette fois à Champlain, dernière étape de son pèlerinage terrestre. La croix rude et nue l’y attendait. A part les soucis insé-



PENSIONNAT DU BON-PASTEUR DE CHICOUTIMI
Construit, en 1927, sur le terrain de l'ancien Séminaire

parables de toute supériorité, elle eut la douleur de voir un pensionnat florissant déchoir considérablement, et les ressources pécuniaires diminuer. Au lieu d'être, comme autrefois, l'objet d'une profonde estime, tant de la part du Curé que des gens du dehors, elle se sentait là parfaitement étrangère. Et ses souffrances physiques s'aggravant de l'hypertrophie du cœur, on la vit réduite à l'extrémité, le 3 février 1885. Le mal fut vaincu néanmoins. A l'époque des vacances, la chère Mère, se disant mieux que jamais, fut même maintenue dans ses fonctions. Mais au mois de mars, les récidives de sa maladie de cœur rendirent son départ nécessaire, ce qui l'affligea beaucoup. Accoutumée à déférer aux avis des Supérieurs, elle se laissa persuader enfin par Monsieur le Curé : il lui dit franchement qu'il était expédient qu'elle retournât à la Maison-Mère. Le 4 mars, elle laissait le couvent, accompagnée de deux sœurs, et du médecin, qui jugea prudent de la suivre.

Bien que le trajet de Champlain à Québec soit relativement court, c'était encore trop long pour la sœur affaiblie. Un instant, on crut que son cœur allait cesser de battre. La bonne Providence voulut que le Révérend Père Saché, sur le train, donnât l'absolution à la malade et rassurât ses compagnes, qui craignaient de n'avoir qu'une froide dépouille à ramener à la Maison-Mère. Seules, les prières du dévoué Père, pensaient-elles, avaient pu conjurer le danger et permettre l'arrivée au but. A 3 heures de l'après-midi, les voyageuses étaient accueillies

à la Maison-Mère. La joie et l'action de grâces de la mourante l'emportaient encore sur le contentement de toutes les Sœurs. A 8 heures, ce soir-là, elle recevait le Saint Viatique et l'Extrême-Onction, ne cessant de dire: "Que l'on est heureuse de se trouver chez-nous!"

Le lendemain, le Père Saché revenait auprès de la Mère Saint-Charles. Après l'avoir vue si souvent au travail et à la lutte, le saint religieux ne pouvait s'empêcher de la féliciter de son approche de l'éternel repos.

Au cours de la matinée, Jésus-Hostie apporta consolation et force à sa fidèle épouse, sans frayeur aucune devant le terme fatal... Comment aurait-il pu craindre, après une vie de si fervente préparation au suprême sacrifice?

Le samedi 6 mars, à une heure et demie de l'après-midi, le Père Aumônier lui renouvela la sainte absolution. Quand l'horloge sonna deux heures, et qu'elle n'entendit pas l'aspiration en usage, l'agonisante la prononça elle-même distinctement, et ajouta: "Mon Jésus, miséricorde!" Elle donnait encore une preuve de son exactitude aux plus petits devoirs et de sa parfaite régularité jusqu'à la fin. C'était bien la vierge sage et prudente qui toujours avait tenu sa lampe allumée.

Aussi, dans la paix des prédestinés, s'en alla-t-elle heureuse vers son Créateur, en la soixante-et-unième année de son âge, et la trente-sixième de sa vie religieuse.

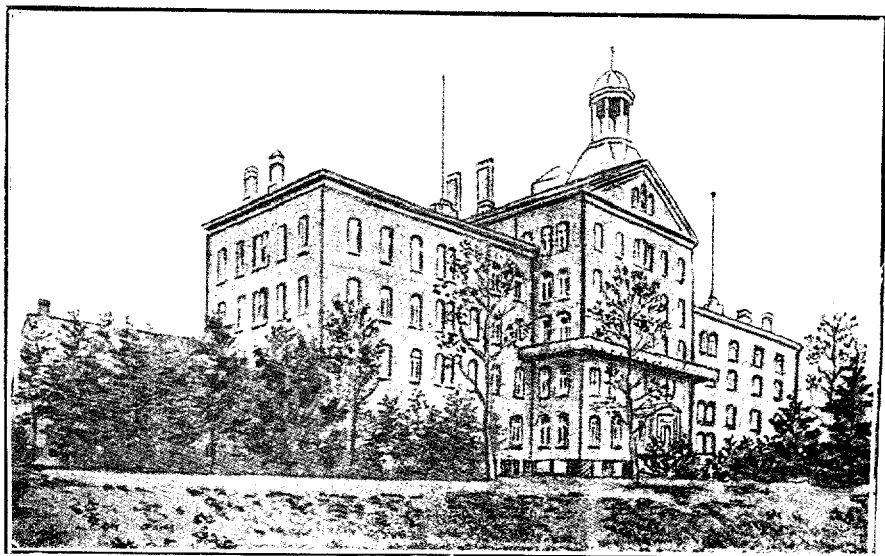
Après la mort de la vénérée Mère Saint-Charles qui emportait tant de regrets, on trouva un fragment de lettre manifestant ses dernières et sublimes dispositions. Il termine la biographie de cette religieuse dont les vertus embaument encore la Congrégation.

« Voici venir ma fin ! Remerciez le bon Dieu
« pour moi de toutes les grâces qu'il m'a faites, de
« tout le bonheur qu'il m'a donné. J'avais trouvé
« ici le centuple promis à ceux qui font, pour son
« amour, l'abandon des pauvres et tristes joies du
« monde. Je m'en vais contente et confiante en la
« miséricorde de mon divin Époux. Quand je ne serai
« plus, priez pour mon âme, hélas ! encore trop in-
« digne des joies de la Patrie.

« Adieu ! Adieu, ici-bas. Au revoir au ciel ! »

S. S. Charles





(Aile projetée)

ÉCOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

Siège de la Province Sacré-Cœur



CHAPITRE XXII

OUVRIÈRES DE DIEU

LE temps, a dit un célèbre docteur, est le grand maître des vies humaines. C'est qu'en ses diverses évolutions, s'accomplit sur le monde l'action providentielle de Dieu. Peu à peu, en effet, le temps résout les problèmes ; il dissipe le nuage flottant des essais, et finit par percer les ombres d'où surgissent d'éclatantes réalités.

Cette réflexion s'applique à l'Institut du Bon-Pasteur qui n'a pas attendu ses quatre-vingt-cinq ans d'existence pour faire sa marque dans l'Église de Jésus-Christ. A son origine, toutefois, quelles ténèbres, et dans la suite, quelles difficultés, quelles entraves !

Pour favoriser la croissance de ce "petit grain de sénevé," il fallait des instruments à Celui qui se sert ici-bas des créatures dans l'exécution de ses volontés. Ces instruments, ce furent les sept Religieuses qu'une plume trop inhabile eût voulu faire ressortir plus parfaitement par ce court résumé de leur vie et de leurs vertus.

Vaillantes, et suscitées d'en haut pour creuser le sillon où devait germer une si féconde semence, elles sont, dans notre admiration, à l'égal des femmes célèbres de l'Ancien Testament, qui préludèrent à des héroïsmes dont seule la femme chrétienne, et la religieuse surtout, atteindront plus tard, par les mérites du Sauveur, l'apogée sublime.

Sans influence et sans vaste savoir, dépourvues de biens et de santé, Madame Roy et ses compagnes étaient de ces humbles auxquelles le monde ne s'intéresse guère et, dans leur ressemblance avec les Apôtres de la Galilée, elles possédaient moins encore qu'une barque et des filets... Néanmoins, douées d'un énergique vouloir et d'un amour généreux, elles plurent au Seigneur qui se les attira ; à défaut de leurs propres lumières, Il leur donna " l'intelligence de ses voies," avec cette force surhumaine, nécessaire à toute vocation de renoncements.

Nous avons vu ce que le solide bon sens de nos Fondatrices, leur esprit surnaturel, leur courage dans l'épreuve, leur constance dans le sacrifice ont pu accomplir. En les appelant, Dieu, qui avait réellement choisi " ce qu'il y a de plus faible," voulait " opérer ce qu'il y a de plus grand sur la terre."

Chose digne de remarque: les Fondatrices dont on signale, au commencement, l'état de santé précaire, eurent presque toutes le privilège de la longévité. Une d'elles s'éteignit sexagénaire, une autre septuagénaire. La Mère Marie du Sacré-Cœur, à son trépas, approchait de quatre-vingts ans ; trois de ses compagnes dépassèrent cet âge vénérable.

Dieu, évidemment, s'était chargé de raffermir leur faiblesse, pour qu'elles restassent longtemps, vigilantes sentinelles, à la garde de "l'Arche sainte", où se conservent, gravées avec la loi du Seigneur, les merveilles ininterrompues de son amour.

En terminant ces pages, bien imparfaites en vérité, mais qui ont voulu faire revivre la mémoire de ces fidèles imitatrices de Notre-Seigneur, nous supplierons leurs âmes bienheureuses de protéger de plus en plus leur Institut. Ne le doivent-elles pas, puisque ses développements attestent avant tout les bénédictions du Ciel, mais aussi leurs propres mérites? Oui, qu'elles attirent, à la Vigne toujours grandissante du Père de famille, des ouvrières assoiffées comme elles d'idéal, de dévouement, d'humilité, de sainteté! Ainsi se réaliseront les desseins éternels du Père comme les désirs brûlants du Fils pour le rachat du monde coupable: desseins et désirs qui, seuls, doivent être le principe de vie de toute Religieuse du Bon-Pasteur!





SON ÉMINENCE LE CARDINAL J.-M.-R. VILLENEUVE, O. M. I.
Archevêque de Québec



LE GRAND DESTIN DU BON-PASTEUR

NOUS avons mis le point final à l'Histoire de la MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR et de SES PREMIÈRES COMPAGNES, quand un événement capital, aux circonstances toutes providentielles, est venu commander les pages que nous nous devons d'ajouter à cet ouvrage : glorieuses en effet pour notre Institut, elles le sont, par le fait même, pour sa Fondatrice.

En ouvrant son Refuge en 1850, Madame Roy, on l'a dit, était loin de penser qu'elle jetait les bases d'une Communauté religieuse ; moins encore pouvait-elle prévoir, en sa vertu modeste, la fécondité que porterait la semence de son sacrifice. . . . Cette semence, dont l'histoire nous a révélé, jusqu'à date, les fruits merveilleux, voici qu'au vent du ciel, ou

mieux, sous le souffle large et puissant du Saint-Esprit, elle vient de passer d'un continent à l'autre !

Oui, sous la protection de la Mère qui, là-haut, veille tendrement encore sur son Œuvre, notre Congrégation, de son premier pas missionnaire, a atteint le Continent Noir.

S'inspirant des désirs de la Sainte Église, et de cet apostolat dont le Souverain Pontife Pie XI est le plus ardent initiateur, le Bon-Pasteur de Québec se sentait, de longtemps, pénétré de l'esprit missionnaire. Soif de zèle, prières, aide et fervente admiration pour les œuvres apostoliques : tout le préparait et le rendait déjà participant aux conquêtes souhaitées.

En ces dernières années, par les instances de Mgr Égide Roy, Préfet apostolique de Kagoshima, et avec non seulement l'approbation, mais les félicitations de notre digne Archevêque, le Japon nous avait gagnées à sa cause... Nos premières missionnaires s'apprêtaient même à y faire voile, quand par une lettre reçue en janvier 1935, le beau projet s'écroula.

“ Ma Révérende Mère, disait Monseigneur, l'orientation que prenaient les événements jusqu'ici dans notre Mission m'a fait hésiter à vous répondre. Mais aujourd'hui il n'y a plus d'hésitation possible ; nous sommes entrés en pleine persécution, et il est impossible d'envisager une fondation quelconque, non seulement à Naha, mais encore en toute autre partie de notre Mission. C'est la mort dans l'âme que je vous annonce cette triste nouvelle.

“ Il y a peu d'espoir que l'état normal se rétablisse d'ici à trois ou quatre ans. Aussi, je vous laisse toute liberté de négocier avec d'autres missions en vue de votre établissement.

“ Disant adieu à un projet qui me tenait tant au cœur, puis-je demander les prières de votre Communauté qui garde toute mon estime et mon affection. Que le bon Dieu daigne nous accorder la fidélité dans les déboires et les amertumes dont nous sommes abreuvés !

“ Daignez, ma Révérende Mère, agréer, avec mes vifs regrets, l'assurance de mon religieux attachement.”

Égide Roy, o. f. m.

Préfet apostolique de Kagoshima

La déception ne fut pas longue qui aurait pu, sinon anéantir nos ambitions missionnaires, du moins, nous faire juger indignes de l'honneur rêvé...

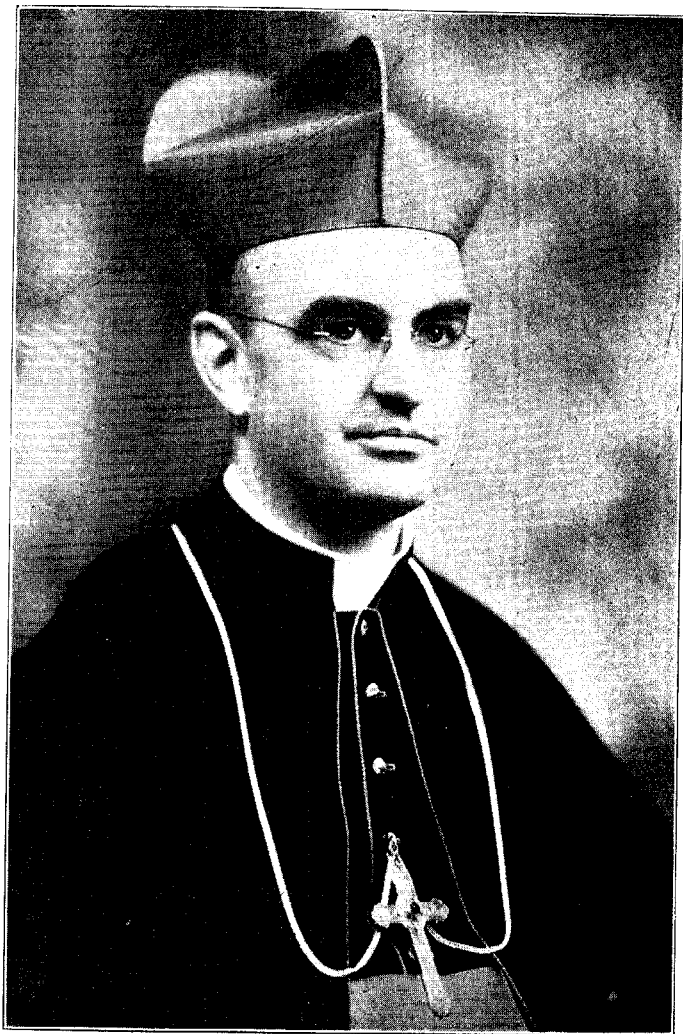
La nouvelle est aussitôt communiquée à l'Archevêché. Par le même courrier — et c'est ici qu'on touche du doigt l'intervention divine — Son Éminence le Cardinal Villeneuve recevait une lettre de Mgr J. Bonhomme, o. m. i. lui demandant si au diocèse de Québec, il n'y aurait pas une de ses Communautés qui pût envoyer des Religieuses au secours de ses pauvres *Basutos*.

Notre Archevêque, inspiré, de conclure à la disponibilité des Sœurs du Bon-Pasteur... Immédiatement, il adresse à notre Révérende Mère Générale — et sans rien ajouter — le passage intéressé de la lettre de son très honoré Confrère. L'insinuation délicate fut comprise... Elle rendait soudainement lumineux et sûrs, les vœux du bon Dieu...

Une autre voie s'ouvrait donc aux préposées de la Mission du Japon, et, chose étrange, celles qui hier ne rêvaient que Naha, n'ont plus de cœur et d'enthousiasme que pour le Basutoland, terre que le Seigneur s'est chargé de leur désigner par l'entremise de notre premier Pasteur.

Après entente cordiale et promptes négociations avec Son Excellence Mgr J. Bonhomme, Vicaire apostolique du Basutoland, la Communauté lançait donc, le 1^{er} septembre 1935, sa première barque missionnaire sur les flots de l'Atlantique, en direction de l'Afrique... Cinq de nos religieuses y allaient *porter l'amour, l'amour de Dieu qu'en vos cœurs de vierges, vous portez comme un soleil*, avait dit Son Éminence le Cardinal, en sa paternelle allocution de la cérémonie des adieux.

Le poste de nos Missionnaires sera Shaepane, sous le titulaire de "Saint-Rodrigue", ainsi désigné par Monseigneur le Vicaire apostolique en l'honneur de notre Éminentissime Archevêque, qui fournit la première colonie religieuse de son diocèse au Sud-Africain.



SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR J. BONHOMME, O. M. I.
Vicaire Apostolique du Basutoland

Ce 1^{er} septembre 1935, à jamais mémorable — par une coïncidence frappante qu'on peut encore appeler providentielle — la Maison-Mère célébrait le demi-siècle du bienheureux trépas de la Mère Marie du Sacré-Cœur. Selon le programme, il y eut dans l'intime du Couvent, démonstration filiale aux portraits de la Vénérée Mère, exposés avec fleurs et inscriptions dans les corridors, ou les différentes pièces que sa vie édifiante illustra. A l'ancienne chapelle de ses vœux, à la chambre qui reçut son dernier soupir, à son tombeau enfin, on fit halte dans une procession triomphale où s'alternaient des invocations au Sacré-Cœur et des cantiques du ciel.

Cette fête impressionnante du soir n'était que le prélude de la cérémonie du lendemain à la chapelle. Son Éminence avait bien voulu autoriser une grand' messe pour remercier Dieu des grâces accordées à l'Institut par l'intercession de sa Fondatrice. Cette grand'messe, en l'honneur du Sacré-Cœur, célébrée solennellement avec diacre et sous-diacre, fut suivie d'un *Te Deum*. L'éloquent sermon du Révérend Père H. Schelpe, de la Société de Jésus, fut une véritable apothéose à la mémoire de la Vénérée Mère. Des membres de la parenté Fitzbach et Roy (du 3^e et 4^e degré) avaient répondu à notre invitation.

Et pendant qu'au sanctuaire la louange montait de tous les cœurs, partagés entre la pensée si

douce de la Fondatrice, et celle de ses Filles héroïques dont nous avons reçu l'adieu, le *Mattawin*, sillonnant à deux pas de nous les eaux du grand fleuve, les emportait là-bas...

De ses tours de prières, et dans une émotion indescriptible, tout le Bon-Pasteur recommandait les voyageuses à la garde divine et à la protection de la bien-aimée Mère qui, de là-haut, devait se sentir, plus que jamais, fière de son Œuvre et de ses destinées.

Pour commémorer encore cet événement, deux fois glorieux, la Communauté fit orner d'un bronze la maison, plus que centenaire, de Madame Roy au Cap Santé, et la maison de Québec où s'ouvrait le Refuge en 1850.

Sur la première plaque artistique — de la gracieuseté du *Comité des Monuments historiques de Québec* — on peut lire :

PROPRIÉTÉ DE FRANÇOIS-XAVIER ROY
ET DE MARIE FITZBACH, SON ÉPOUSE,
LAQUELLE L'HABITA DE 1828 A 1840.
VEUVE, MADAME ROY FUT APPELÉE A
FONDER LE BON-PASTEUR DE QUÉBEC
EN 1850.

Sur l'autre, au N° 67 de la rue Richelieu :

EN CETTE MAISON, DÉBUTAIT, LE 12 JANVIER 1850,
LE REFUGE SAINTE-MADELEINE.

SOUS LA DIRECTION DE
VEUVE FRANÇOIS-XAVIER ROY,
PLUS TARD MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR.
L'ŒUVRE DEVINT L'ASILE DU BON-PASTEUR
DE QUÉBEC

En cette même année, le 12 mars 1935, avait été approuvée par Son Éminence le Cardinal Villeneuve la "*Prière pour obtenir la glorification de la Mère Marie du Sacré-Cœur.*" Supplique confiante, elle met fin à ce chapitre.



PRIÈRE
POUR OBTENIR LA GLORIFICATION DE
MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR

❶ *JÉSUS, bon Pasteur, si c'est pour votre gloire et le salut des âmes, daignez, nous vous en supplions par le Cœur Immaculé de Marie, glorifier votre humble servante, la MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR, qui a si généreusement dépensé sa vie à ramener au bien les âmes égarées, en marchant sur vos traces à la recherche de la brebis perdue, qui, de plus, a étendu son zèle jusqu'à l'enfance pour la préserver du mal et la former aux vertus chrétiennes : et donnez-lui de nous secourir en nous obtenant les grâces que nous demandons par son intercession.*

Ainsi soit-il.

Imprimatur :

Québec, le 12 mars 1935

† J.-M.-R. Card. VILLENEUVE, o. m. i.

Arch. de Québec

Prière de faire connaître à la Supérieure générale du Bon-Pasteur de Québec les faveurs attribuées à la Servante de Dieu.



PREMIÈRES MISSIONNAIRES DU BON-PASTEUR AU BASUTOLAND

Sr M. de Ste-Adèle

Sr M. de Ste-Thérèse

Sr M. de Ste-Cécile des Anges

Sr M. de St-Pierre d'Alcantara, Sup.

Sr M. de St-Viateur

APPENDICE

NOTES BIOGRAPHIQUES

DE QUELQUES MEMBRES DU CLERGÉ
DONT LE NOM, SE RATTACHANT A NOTRE HISTOIRE,
SE RENCONTRE EN CET OUVRAGE

AUCLAIR (l'abbé Joseph) p. 84 — Né à la Jeune-Lorette le 16 juin 1813; ordonné à Québec en 1839. Vicaire à Saint-Joseph de Lévis et à Saint-Roch de Québec; curé de la Beauce (1847-1851); curé de la Cathédrale et conseiller de l'archevêque (1851-1887).

Très sympathique à notre Œuvre qu'il soutint de sa protection et de ses secours. Décédé le 29 novembre 1887.

BAILLARGEON (Mgr Charles-François) p. 47 — Né à l'Île-aux-Grues en 1798; ordonné prêtre par Mgr Plessis en 1822; chapelain de l'église Saint-Roch (1822-1826); curé du Château-Richer, avec desserte de l'Ange-Gardien (1827-1831); curé de la Cathédrale de Québec (1831-1850).—Grand vicaire de tous les évêques de la Province ecclésiastique de Québec (1850-1851); coadjuteur de l'archevêque de Québec, sous le titre d'évêque de Tloa (1851-1867); administrateur en 1855; archevêque de Québec en 1867.

Le 2 février 1856, Mgr Baillargeon reçoit les vœux de nos premières Mères. Il érige leur association en Congrégation religieuse, et sa paternité s'étend sur l'Institut jusqu'à sa mort, le 13 octobre 1870.

BEAUDRY (R. P. Isidore) p. 152. — Né à Sainte-Hermine dans la Vendée en France, le 17 mars 1813; fut ordonné le 20 mai 1837. Jésuite en 1845; prédicateur de retraites avec résidence à Québec (1849).

C'est lui qui préside, avec son confrère le Père Saché, aux destinées du Bon-Pasteur. La vocation de la Mère Saint-Vincent de Paul se rattache à la mémoire de ce bon religieux. Il décédait le 17 avril 1884.

BLAIS (l'abbé F.-X.) p. 185. — Né à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, (Montmagny) le 16 novembre 1832; fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière; ordonné à Québec le 10 mai 1857; professeur et directeur des élèves au Collège Sainte-Anne (1857-1863); curé dans la Gaspésie (1864-1867); à Mont-Carmel (1867-1871); depuis 1871 à Rivière-du-Loup jusqu'à l'année 1907, où il fêta ses Noces d'or sacerdotales. Il décédait en 1925, à l'âge de 93 ans.

C'est ce saint prêtre que l'on voit au chevet de la Mère Saint-Ignace de Loyola, la troisième fondatrice, décédée à notre Couvent Rivière-du-Loup.

BRAUN (R. P. Antoine-Nicolas) p. 99.— Né à Saint-Avoid, France, le 5 février 1815 ; entre chez les Jésuites en 1839 ; prononce ses vœux en 1840 ; ordonné à Laval en 1846 ; missionnaire à Laprairie, Montréal ; à Québec (1855-1856).

Donne à la Communauté une série d'instructions remarquables sur la Vie religieuse, et prêche la retraite préparatoire à la Profession de nos premières Mères. Succombe à la paralysie le 1^{er} février 1885.

CASGRAIN (l'abbé Henri-Raymond) p. 167.— Né à la Rivière-Ouelle (Kamouraska) le 16 décembre 1831 ; fit ses études à Sainte-Anne de la Pocatière ; élevé au sacerdoce le 5 octobre 1856. Ecrivain de marque, il enrichit la littérature canadienne de plusieurs ouvrages.

Vingt-cinq ans sous notre toit, il fit bénéficier la Communauté de ses talents et de ses relations avec des personnages aristocratiques d'Europe. En 1896, il publie " L'Asile du Bon-Pasteur de Québec " d'après les Annales de l'Institut. Il décéda le 10 février 1904.

CAZEAU (Mgr Charles-Félix) p. 55.— Né à Québec le 24 décembre 1807 ; ordonné le 3 janvier 1830 ; secrétaire à l'Archevêché (1830-1850) ; vicaire-général du diocèse (1850-1881).

C'est lui qui, le 12 janvier 1850, dirige vers notre Refuge, la première pénitente. En 1856, il est nommé chapelain de la Communauté, à laquelle il se dévouera d'un cœur débordant de charité jusqu'à sa mort, qui arriva le 26 février 1881.

DUFRESNE (l'abbé Michel) p. 26.— Né à Montréal le 30 septembre 1791 ; ordonné le 9 octobre 1814 ; vicaire à la Cathédrale de Québec jusqu'à 1819 ; curé de Sainte-Foy (1822) ; de Saint-Nicolas, avec desserte de Saint-Sylvestre (1833) ; curé de Saint-Gervais jusqu'à 1843, où il décéda tragiquement.

Conseiller et protecteur de *Madame Roy*, et de ses enfants.

FERLAND (l'abbé J.-B.) p. 84.— Né à Kingston, Ontario, le 25 décembre 1805, fit ses études à Nicolet et fut ordonné le 14 septembre 1828. Vicaire à la Cathédrale de Québec, à Fraserville, à Saint-Roch de Québec ; premier curé de Saint-Isidore (Dorchester) ; curé de Sainte-Foy, de Sainte-Anne de Beaupré ; au Séminaire de Nicolet, préfet des études. Supérieur, et professeur d'histoire à l'Université de Québec. Homme de lettres et historien du Canada.

En 1853, il devient aumônier du Bon-Pasteur. Il opéra un bien solide pendant les trois ans qu'il dirigea la Maison. Décédé à Québec, le 11 janvier 1865.

GATIEN (l'abbé Félix) p. 18.— Né à Québec le 28 octobre 1776 ; ordonné le 16 février 1800. Professeur de théologie au Séminaire de Québec (1806-1817) ; alors il devint curé du Cap Santé, et fondateur de Saint-Basile de Portneuf en 1840. Auteur d'une *Histoire du Cap Santé*, paroisse où il décéda le 17 juillet 1844.

C'est sous la direction de ce prêtre éminent que *Marie-Joseph Fitzbach*, devenue Madame F.-X. Roy, au Cap-Santé, fit de remarquables progrès dans la vie spirituelle.

MARTINEAU (l'abbé David) p. 114.— Né à Saint Michel (Bellechasse) le 31 août 1815 ; ordonné dans sa paroisse natale, le 24 août 1841 ; vicaire à la Cathédrale de Québec (1841-1850) ; premier desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste (1850-1853) ; curé de Saint-Joseph de Beauce (1853-1856) ; curé de Saint-Charles (Bellechasse) (1856-1882), où il a fondé un couvent, et où il est décédé le 21 décembre 1882.

Ami intime et généreux des commencements de notre Institut. Pendant qu'il était curé de St-Jean-Baptiste, nos Annales relatent, à chaque page, ses faveurs et ses bontés.

PARENT (l'abbé Antoine) p. 12.— Né à Québec le 27 novembre 1785 ; ordonné par Mgr Plessis, le 12 mars 1808, directeur et professeur au Séminaire de Nicolet. Au Séminaire de Québec, tour à tour supérieur, et membre du conseil de l'évêque jusqu'à sa mort (1855).

L'abbé Parent fut le guide spirituel auquel se confia la jeune *Marie-Joseph* lorsqu'elle vint se fixer dans la ville.

PERRAS (l'abbé J.-B.) p. 6.— Né à Québec le 8 mai 1768 ; ordonné à Québec le 14 août 1791 ; curé de Saint-Jean-Port-Joli, puis de Saint-Charles (Bellechasse) de 1799 à 1837. Retiré du ministère, il demeure en sa paroisse et y meurt en 1847.

C'est des mains de ce saint prêtre qu'à onze ans, *Marie-Joseph Fitzbach* reçut pour la première fois le Pain eucharistique.

PERSICO (Mgr Ignace) p. 117.— Né à Naples, en Italie, en 1823 ; entra chez les Capucins et fut ordonné vers 1847. Dans les Indes, missionnaire, vicaire apostolique et évêque (1847-1867) ; aux États-Unis, missionnaire dans les deux Carolines (1867-1869) ; évêque de Savannah, dans la Georgie (1869-1872) ; résigne ce dernier évêché en 1872, pour cause de santé ; curé de Sillery, près de Québec, de 1873 à 1876.

C'est alors que sur l'invitation de Mgr Cazeau il vint donner une série de conférences à la Communauté, avec laquelle il entretiendra toujours de gracieux rapports. Délégué papal, créé cardinal en janvier 1893, décédé en 1895.

PROULX (l'abbé Louis) p. 38.— Né à la Baie du Febvre (Yamaska) le 10 avril 1804 : ordonné à Boucherville (1828). Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; directeur du Collège Ste-Anne; curé de Saint-Pierre les Becquets, avec desserte de Saint-Jean-Deschaillons; curé de Saint-Antoine de Tilly.—Archiprêtre de 1846 à 1871. Curé de la Cathédrale et membre du conseil de l'évêque jusqu'à 1861; curé de la Beauce en 1851 jusqu'à 1871; grand vicaire de l'archevêque de Québec de 1867 à 1871; meurt à la Beauce le 6 juillet 1871.

Exercant par intérim, le ministère à Saint-Gervais, il s'intéresse vivement à Madame Roy et à ses filles dont il éclaire la voie.

Plus tard, chapelain des Sœurs de la Charité, il sera le messager des vœux divins entre l'archevêque et la future fondatrice du Bon-Pasteur.

RACINE (Mgr Antoine) p. 105.— Né à la Jeune Lorette, près Québec. Ordonné le 26 janvier 1822. Premier curé de Stanfold (1848 - 1851); curé de Saint-Joseph de Beauce (1851 - 1853); de Saint-Jean-Baptiste de Québec (1853 - 1874). Premier évêque de Sherbrooke, sacré en 1874. Décédé en sa ville épiscopale le 17 juillet 1893.

Frère aîné de Monseigneur Dominique Racine et, comme lui, un des amis les plus dévoués du Bon-Pasteur.

RACINE (Mgr Dominique) p. 216.— Né à la Jeune Lorette le 24 janvier 1828; fit ses études à Québec où il fut ordonné le 24 septembre 1853. Vicaire à la Cathédrale; curé de Saint-Basile (Portneuf); curé de Fraserville (1859-1862) et fondateur du premier Couvent du Bon-Pasteur. Curé de Chicoutimi (1862-1878) où, montrant son estime pour notre Communauté, il fonde aussi un couvent du Bon-Pasteur en 1864. Grand vicaire de l'évêque de Québec, à Chicoutimi (1871-1887), y fonde un Séminaire en 1873; premier évêque de Chicoutimi, élu le 28 mai 1878.

Véritable bienfaiteur et ami du Bon-Pasteur, ce saint évêque mourait le 28 janvier 1888, emportant des regrets universels.

SACHÉ (R. P. Louis) p. 56.— Né à Beaumont la Ronce, (Touraine) le 23 décembre 1813; ordonné à Tours en 1838; entre chez les Jésuites à Saint-Acheul en 1840, prononce ses vœux en 1842. Arrive au Canada en 1845; directeur du Collège Sainte-Thérèse (1849); supérieur de la Congrégation des hommes à Québec (1849).

Premier directeur spirituel de l'Asile Ste-Madeleine (1850-1853). Ce saint religieux, véritable père et ami constant du Bon-Pasteur, s'endormit dans le Seigneur le 24 octobre 1889.

SCHNEIDER (R. P. Georges) p. 216.— Né en Europe le 3 avril 1807 ; entra chez les Jésuites en 1826 ; il y fut ordonné. A Montréal, maître des novices ; Supérieur de la résidence de Québec (1853—1856).

Remplaçant transitoirement le Père Saché en 1852, il préside les élections d'un conseil d'administration provisoire dans la jeune Société du Bon-Pasteur.

TASCHEREAU (Mgr Elzéar-Alexandre) p. 133.— Né à la Beauce le 17 février 1820 ; ordonné par Mgr Turgeon en 1842 ; recteur et supérieur du Séminaire de Québec (1860) ; grand vicaire de l'évêque de Québec (1862—1870) ; administrateur de l'Archidiocèse (1870—1871) ; archevêque de Québec (1871—1898) ; créé cardinal le 7 juin 1886 ; décédé à Québec le 12 avril 1898.

Monseigneur Taschereau visita notre Mère Fondatrice à ses derniers moments, présida ses funérailles et y fit l'oraison funèbre.

TURGEON (Mgr Pierre-Flavien) p. 38.— Né à Québec le 12 novembre 1787 ; ordonné par Mgr Plessis le 29 août 1810 ; secrétaire de l'évêché de 1810 à 1819. Au Séminaire de Québec (1811—1833) ; procureur, directeur des élèves et des ecclésiastiques, assistant-supérieur et grand vicaire de l'archevêque (1833—1834) ; coadjuteur de l'Archevêque sous le titre d'évêque de Sidyme (1834—1850). Sacré par Mgr Signay le 11 juin 1834, il devient administrateur du diocèse (1841—1850) ; archevêque de Québec de 1850 à 1867. Meurt le 25 août 1867.

Fondateur spirituel du Bon-Pasteur de Québec, il appelle à cette œuvre MADAME ROY qu'il bénit et qu'il encourage de sa haute protection. Bienfaiteur insigne de l'Institut.

VÉZINA (l'abbé J.-M.) p. 4.— Né à Québec le 24 avril 1752 ; ordonné le 31 mars 1781 ; premier curé de Saint-Henri de Lauzon ; curé de Saint-Vallier (1749—1819) avec desserte de Berthier en bas. Décédé à Saint-Vallier le 12 avril 1819.

Il avait baptisé *Marie-Josephte Fitzbach*, le 17 octobre 1806.



AUMONIERIERS DE LA MAISON-MÈRE

DEPUIS LA FONDATION

-
- 1° Le R. P. Louis Saché, s. J., de 1850 à 1853.
 - 2° M. l'abbé Jean-Baptiste Ferland, de 1853 à 1856.
 - 3° M. le Grand vicaire C.-F. Cazeau (Mgr), de 1856 à 1881.
 - 4° M. l'abbé Wulston Blais, de 1881 à 1882.
 - 5° M. l'abbé André-Albert Blais — devenu évêque de Rimouski — de 1882 à 1890.
 - 6° M. l'abbé Bernard Bernier, de 1890 à 1902.
 - 7° M. l'abbé J.-Edouard Pagé, de 1902 à 1905.
 - 8° M. l'abbé J.-Esdras Laberge (Mgr) — actuellement curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec — de 1905 à 1909.
 - 9° M. l'abbé Louis Garon — aujourd'hui aumônier de l'Hôpital de St-André de Kamouraska — de 1909 à 1915.
 - 10° M. l'abbé Arthur Dumais, de 1915 à 1917.
 - 11° M. l'abbé J.-Elzéar Donaldson — curé actuel de l'Islet — 1917 à 1920.
 - 12° Le R. P. Joseph Nio, eudiste — curé du Sacré-Cœur de Chicoutimi-Ouest — de 1920 à 1924.
 - 13° Le R. P. Camille Le Doré, eudiste — missionnaire à Laval des Rapides, Montréal — de 1924 à 1928.
 - 14° M. l'abbé Thomas Gelly — aumônier actuel de Bellevue — de 1928 à 1929.
 - 15° M. l'abbé Joseph-Eugène Michaud — actuellement aumônier de l'Hôtel-Dieu de Lévis — de 1929 à 1935.
 - 16° M. l'abbé Charles-Roméo Crépin, depuis 1935.
-

Depuis 1915 — *Sainte-Madeleine, Saint-Jean-Berchmans* et *Sainte-Geneviève*, faisant corps avec la Maison-Mère — se succédèrent à l'aumônerie, pour le ministère de l'une et l'autre de ces Maisons, MM. les abbés A. Moreau, A. Lapointe, P.-M. LeBellego, eudiste, A. Morissette, L.-E. Hudon, Z. Beaulé et J. Olivier.



MAISON DES AUMONIERES ET DU GÉNÉRALAT
construite sur l'emplacement de la première Maison Saint-Vincent de Paul
qui dut être démolie en 1926

SUPÉRIEURES GÉNÉRALES

QUI ONT GOUVERNÉ L'INSTITUT DEPUIS SA FONDATION

-
- 1° Révérende Mère Marie-Josephite (*Geneviève*) Fitzbach, MARIE DU SACRÉ-CŒUR, Fondatrice — Directrice, de 1850 à 1856 ; Supérieure, de 1856 à 1859.
 - 2° Révérende Mère Marie-Anne Angers, MARIE DE ST-VINCENT DE PAUL, de 1859 à 1865 ; de 1868 à 1874 ; de 1883 à 1886.
 - 3° Révérende Mère Eléonore Thivierge, MARIE DE LA PRÉSENTATION, de 1865 à 1868.
 - 4° Révérende Mère Mathilde Bérubé, SAINTE-MARIE, de 1874 à 1877.
 - 5° Révérende Mère Louise Vander-Heyden, MARIE DE STE-CROIX, de 1877 à 1883.
 - 6° Révérende Mère Pauline Pelletier, MARIE DE ST-LOUIS, de 1886 à 1895 ; de 1901 à 1907.
 - 7° Révérende Mère Emilie Langlois, MARIE DU CARMEL, de 1895 à 1901 ; de 1907 à 1919.
 - 8° Révérende Mère Albertine Morin, MARIE DE ST-EUGÈNE, de 1919 à 1931.
 - 9° Révérende Mère Alexandrine Huot, MARIE DE ST-HERMÉNÉGILDE, Supérieure générale depuis 1931.
-

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION
DES SERVANTES DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE
DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC

DIVISION DU GÉNÉRALAT

La MAISON-MÈRE, y compris le NOVICIAT de l'Immaculée Conception, et sept autres établissements, dont le BASUTOLAND, Afrique-Sud (1935).

Religieuses professes.....	292
Novices et Postulantes	89
Juvéniſtes de Notre-Dame des Laurentides	41
Élèves de trois Couvents	595
Madeleines de " Béthanie ".....	52
Consacrées et Repenties de " Ste-Madeleine " ..	374

PROVINCE DU SAINT-CŒUR DE MARIE

(*District de Québec*)

Établissements	33
Religieuses	343
Élèves de 26 Couvents	5508
Patronnées.....	133
Orphelins et orphelines de trois Hospices.....	623
Refugiées de la Miséricorde.....	617
Détenues de N.-D. de la Merci	205
Bonnes-auxiliaires.....	222
Enfants au berceau, (Crèche).....	1665



COUVENT DE BIDDEFORD, MAINE (E. U.)

Siège de la Province Saint-Joseph

PROVINCE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
(*Chicoutimi*)

Établissements	12
Religieuses	87
Novices et Postulantes	16
Élèves	3409

PROVINCE DE SAINT-JOSEPH
(*États-Unis*)

Établissements	8
Religieuses	124
Novices et Postulantes	22
Élèves	4032
Orphelins	200

RÉSUMÉ

Religieuses professes	846 *
Novices et Postulantes	127

973

Élèves	13, 544
Juvénistes	41
Orphelins et orphelines	823
Patronnées	133
Madeleines	52
Repenties des Refuges	991
Detenues de N.-D. de la Merci	205
Bonnes-auxiliaires	222
Enfants au berceau	1,665

17,676

Grand Total.18,649

* Si à ce nombre s'ajoute le chiffre des décès, — 328 — le total des Religieuses professes depuis la fondation est de 1174.

LA CONGRÉGATION COMPTE :

- 1 Maison-Mère (Généralat) — 3 Provinces
- 3 Noviciats -- 1 Juvénat
- 1 École normale avec École d'application
- 3 Écoles d'enseignement supérieur (High School)
- 1 École ménagère régionale
- 1 École d'industrie
- 15 Pensionnats avec classes indépendantes
- 40 Externats sous contrôle des Commissions scolaires
- 4 Écoles paroissiales (E. U.)

L'Institut avec toutes ses maisons enseignantes est affilié à
l'Université Laval. _____

- 1 Patronage ou Maison de protection
 - 4 Hospices ou Orphelinats
 - 4 Refuges ou Maisons de réformation
 - 1 Maternité — 1 Crèche — 1 Prison
- _____

Les 62 établissements sont distribués dans les diocèses suivants : Québec, 38 ; Chicoutimi, 12 ; Trois-Rivières, 1 ; Portland (Maine), 1 ; Rimouski, 1 ; Boston (Mass.), 4 ; Gaspé, 1 ; Vicariat apostolique du Basutoland (Afrique Sud), 1.

INDEX DES NOMS PROPRES

— A —

- ALACOQUE (sainte Marguerite-Marie) 20, 21
 ANGERS (Sir Auguste-Réal) 165, 166
 ANGERS (l'abbé Aurélien) 166
 ANGERS (la famille) 151
 ANGERS (Mademoiselle Félicité) 165
 ANGERS (François de Sales) 150
 ANGERS (Mademoiselle) 61, 89, 150, 151, 152, 153, 154, 155
 ANGERS (Monsieur) 157
 ANGERS (Sœur) 155, 156

— B —

- BAILLARGEON (Mgr Charles-François) 47, 78, 84, 85, 86, 88, 89, 92, 93, 99
 BARAT (l'abbé Louis) 34 [105, 111, 125, 134, 184
 BARAT (sainte Sophie) 33
 BAUNARD (Mgr) 179
 BEAUDRY (Père Isidore) 152, 153, 154
 BÉGIN (le Cardinal) 215
 BENDER (Eliza) 126
 BENOIT XV, 122
 BILODEAU (M. Michel) 47
 BLAIS (Antoine) 170
 BLAIS (l'abbé F.-X.) 190
 BLAIS (Mademoiselle) 61, 89, 170, 171
 BLAIS (Marie) 170
 BLAIS (Marie-Zoé) 170
 BLAIS (Monsieur) 174
 BLAIS (Sœur) 172, 173
 BLOUIN (Marie) 210
 BOLDUC (Marie-Josephite) 4
 BONHOMME (Mgr J.) 243, 244
 BRAUN (Père) 86, 93, 99

— C —

- CARRIÈRE (R. P.) 218
 CASGRAIN (l'abbé Henri-Raymond) 11, 75, 167 232

CAZEAU (G. V. Charles-Félix) 55, 84, 89, 93, 119, 126, 158, 159, 160, 189
 CÉLINE (Pénitente) 71
 CHAMBERLAND (Marie) 182
 CHAPMAN (William) 165
 CHAPMAN (Madame) 151
 CHAUVEAU (l'Honorable) 129
 CHOUINARD (Chanoine Edgar) VIII
 CLOUTIER (Sœur Madeline) 89
 COUET (R. P. T.) 167
 CRÉMAZIE (M. Jacques) 93, 125

-- D --

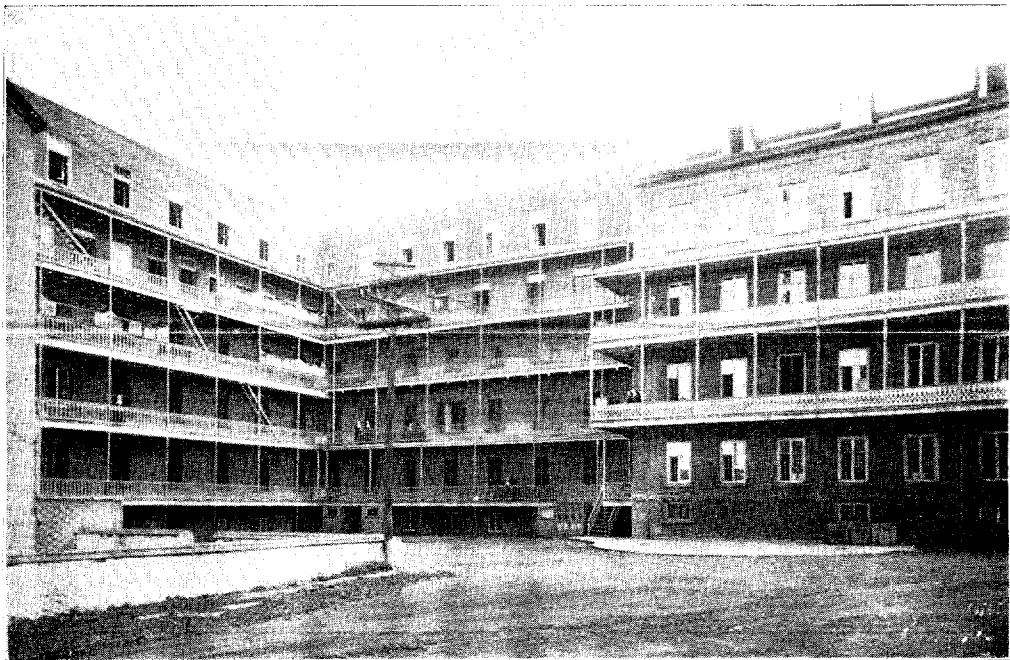
DÉCORMIER (Alice) 36
 DÉCORMIER (Marie-Anne) 13
 DUFRESNE (l'abbé Michel) 26, 32, 34

-- F --

FAGUY (Mgr F.-X. P.D.) 167
 FERLAND (l'abbé J.-B.) 84
 FISBACH (Marie) 88
 FISBACH (Sœur) 89
 FISET (Sœur Marie-Anne) 89
 FISET (Pierre) 223
 FITZBACH (André) 5
 FITZBACH (Charles) 4
 --- (Daniel) 4
 --- (Gabriel-Amable) 5
 --- (Geneviève) 4
 --- (Jean-Baptiste) 5
 --- (Mademoiselle) 13, 15, 17
 --- (Marie-Geneviève) 5
 --- (Marie-Josephte) 4, 5
 --- (Marie-Lucie) 5
 --- (Marguerite) 5
 --- (Thomas) 5
 FORTIER (M. Félix) 116
 FORTIER (Madame) 116

-- G --

GAGNON (Mgr C.-O., P.D.) 167
 GARNEAU (Mgr B.-P.) 142



MAISON-MÈRE (QUÉBEC)

Edifices vus de la cour

GATIEN (l'abbé Félix) 18
 GAUTHIER (M. et Madame) 84
 GAUVREAU (R. P. J. O. P.) 167
 GODBOUT (la famille) 182
 GOSSELIN (Angélique) 196
 GOSSELIN (l'abbé David) 17
 GOSSELIN (l'abbé O.) 167

— H —

HÉBERT, 144
 HOUSSERY (Marie-Julia-Anne) 4

— K —

KEOGH (Mary) 48, 50, 56, 85

— L —

LACROIX (André) 196
 LACROIX (Angèle) 89
 LACROIX (Madame) 196
 LACROIX (Sœur) 197, 198, 199, 200, 201, 202
 LARUE (Marie-Désanges) 150
 LAJUS (l'abbé René-Flavien) 17
 LANGEVIN (l'abbé Edmond) 87
 LECLERC (Madame Joseph) 6
 LEMIEUX (l'abbé A.) 207
 LÉON XIII, 122
 LORTIE (l'abbé S.) 167

— M —

MALLET (Mère) 74, 87
 MARIE, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 22
 MARIE DE JÉSUS (cousine) 166
 MARIE DE LA PRÉSENTATION (Sœur) 89, 93, 102, 209, 212, 213, 214, 215,
 [216, 217, 218, 219, 220
 MARIE DU SACRÉ-CŒUR (Mère) *passim* dans tout l'ouvrage
 MARIE DU BON-SECOURS (Sœur Séraphine) 74, 87, 120, 128
 MAROIS (Mgr C., v.g.) 167
 MARTINEAU (l'abbé David) 114
 MATHIEU (Mgr Olivier) 167
 MAURAUULT (Béatrice) 36

MAZOTTI (Mgr J.) 122
 MELANÇON (R. P.) Jésuite 167
 MÉNAGE (Marie) 4
 MÉTIVIER (Mademoiselle) 68, 69
 MUIR (Adams-Charles) 126
 MUIR (Madame) 118, 126, 130, 175
 MUIR (Chevalier Georges-Manly) 41, 42, 43, 47, 53, 59, 61, 66, 69, 78, 84,
 [92, 94, 114, 118, 126, 127, 134, 143, 151, 174

— N —

NADEAU (Geneviève) 4, 5
 NOLAN (Sœur Marguerite) 89

— O —

OUIMET (Mademoiselle) 61, 181
 OUIMET (Pierre) 182
 OUIMET (Sœur) 89, 186

— P —

PARADIS (l'abbé E.) 207
 PARADIS (Henriette) 89
 PARADIS (l'abbé L.) 213
 PARENT (l'abbé Antoine) 12, 16
 PERRAS (l'abbé Jean-Baptiste) 6, 22
 PERSICO (Mgr Ignace) 117, 119
 PETIT (Marie) 223
 PIE IX, 109, 110, 119, 144
 PIE X, 122, 178
 PIE XI, 122, 242
 PLACE (Mlle Sophie) 126
 PLESSIS (Mgr) 18
 PROULX (l'abbé Louis) 38, 41, 44, 69, 73, 76, 78, 92, 155, 184

— R —

RACINE (l'abbé Antoine) 105
 RACINE (Mgr Dominique) 225
 ROBITAILLE (M. Louis-Adolphe) 162, 164
 ROY (Adélaïde ou Adèle) 20, 21, 36
 ROY (Eugène) 20, 21, 36, 107
 — (famille) 13

- ROY (Mme F.-X.) 17
 — (François-Xavier) 11, 15
 — (Madame) *passim* dans tout l'ouvrage
 — (Mgr Egide) 242, 243
 — (Mademoiselle) 38
 — (Marie-Clorince ou Clorinde) 20, 35, 36
 — (Marie-Féline ou Céline) 20
 — (Marie-Sophie) 20
 — (Monsieur) 13, 17, 18, 19, 21, 25
 — (Sœurs) 39

— S —

- SACHÉ (Père Louis) 56, 58, 62, 68, 78, 82, 85, 86, 91, 99, 104, 106, 113,
 [114, 128, 157, 184, 192, 206, 211, 217, 218, 234
 SAINT-AMABLE (Modeste de) 176
 SAINT-CHARLES BORROMÉE (Mère M. de) 89, 93, 98, 223, 225, 229, 231,
 SAINTE-CROIX (Mère) 213 [232, 234, 235, 243
 SAINT-FRANÇOIS DE SALES (Mère M. de) 89
 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER (Mère M. de) 89, 196, 201, 203, 204, 205, 207
 SAINT-IGNACE DE LOYOLA (Mère M. de) 89, 125, 187, 188, 189, 190, 191,
 SAINT-JEAN-BAPTISTE (Mère M. de) 89, 93 [192, 193, 194
 SAINT-JOSEPH (Mère M. de) 89, 169, 173, 174, 175, 176, 177, 180
 SAINT-LOUIS DE GONZAGUE (Sœur) 166
 SAINT-PIERRE (Sœur M. de) 89
 SAINT-PIERRE (Sœur) 39, 74, 84, 87, 121, 128
 SAINT-VINCENT DE PAUL (Mère M. de) 89, 93, 95, 111, 149, 153, 157,
 SAVARD (R. P.) 207 [158, 161, 163, 165, 166, 215
 SCHELPE (R. P. H.) 245
 SCHNEIDER (R. P. Georges) 225
 SÉNÉCHAL (Jean-Marie) 4
 SIMEONI (Cardinal Jean) 122
 SIGNAY (Mgr) 26, 38
 SYMES (Mlle Clara) 202

— T —

- TARDIF (M. et Mme) 224
 TASCHEREAU (Cardinal) 133
 THIVIERGE (Sœur Eléonore) 89
 THIVIERGE (Joseph) 195, 196
 TLOA (Mgr de) 93, 109, 226, 228
 THIVIERGE (Laurent) 21
 THIVIERGE (Mademoiselle) 211

TURGEON (Mgr P.-F.) 38, 39, 41, 44, 74, 82, 85, 89, 98, 111, 125, 134,
TURGEON (R. P.) Jésuite 167

— V —

VALLÉE (Dr) 128

VÉZINA (l'abbé Joseph-Marie) 4

VICTORIA (Sa Majesté) 87

VILLENEUVE (Cardinal J.-M.-R.) VIII, XII, 243, 248

— W —

WORMELDY (Anne) 4

LISTE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
1.— MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR, FONDATRICE.....	
2.— Village de Saint-Vallier (en 1840)	9
3.— Église du Cap Santé	17
4.— Maison de Madame Roy, au Cap Santé.....	25
5.— L'abbé Michel Dufresne	33
6.— Mgr Pierre-Flavien Turgeon.....	41
7.— LE CHEVALIER GEORGES-MANLY MUIR.....	49
8.— Mlle Mary Koegh — Le Crucifix de Madame Roy ...	53
9.— 1er Refuge, Ste-Madeleine (rue Richelieu)	57
10.— Maison St-Vincent de Paul	65
11.— Mlle Marie Métivier	73
12.— Mgr C.-F. Baillargeon.....	77
13.— Le R. P. Louis Saché, s. j.....	81
14.— L'avocat J. Crémazie.....	83
15.— Les abbés L. Proulx, J.-B. Ferland et R. P. Braun, s. j. 89	
16.— Le Grand vicaire Charles-Félix Cazeau, P. D.....	97
17.— Maison Ste-Famille (ou des Classes)	105
18.— LE BON-PASTEUR — l'Église — Ste-Madeleine	113
19.— L'incendie de 1876 au quartier Saint-Louis	121
20.— RR. SS. Marie du Bon-Secours, Saint-Pierre et Marie du Crucifix.....	129
21.— L'Honorable P.-J.-O. Chauveau	137
22.— RR. FF. L., P.-É. et G. Trépanier	145

23.— Mère Marie de Saint-Vincent de Paul.....	150
24.— Le Chevalier L.-A. Robitaille.....	153
25.— Crèche Saint-Vincent de Paul.....	161
26.— Mère Marie de Saint-Joseph.....	169
27.— Église de Berthier — Monsieur Félix Fortier.....	173
28.— Couvent N.-D. des Laurentides.....	177
29.— Mère Marie de Saint-Ignace de Loyola.....	181
30.— Madame G.-M. Muir.....	185
31.— Couvent de Rivière-du-Loup.....	193
32.— Mère Marie de Saint-François-Xavier.....	195
33.— Madame la Duchesse de Bassano.....	201
34.— Église du Bon-Pasteur (intérieur).....	205
35.— Mère Marie de la Présentation.....	209
36.— Béthanie (Ancien Hospice de la Miséricorde).....	217
37.— Hospice Saint-Charles.....	219
38.— Mère Marie de Saint-Charles Borromée.....	223
39.— Mgr Dominique Racine.....	225
40.— Pensionnat de Chicoutimi.....	233
41.— École Normale de Chicoutimi.....	237
42.— S. É. le Cardinal Villeneuve.....	241
43.— S. Ex. Mgr J, Bonhomme.....	245
44.— Nos premières Missionnaires du Basutoland.....	249
45.— Aumônerie et Maison généralice.....	257
46.— Couvent de Biddeford.....	259
47.— Maison-Mère (vue de la cour).....	263
48.— Jardins de la Communauté.....	273

DÉCLARATION

Conformément aux prescriptions du Saint-Siège, je déclare que toutes les fois que j'ai employé dans le présent ouvrage les mots : saint, sainteté, miracle, ou autres équivalents, je l'ai fait sans vouloir en aucune façon préjuger des décisions de l'Église.

L'AUTEUR



JARDINS DE LA MAISON-MÈRE (QUÉBEC)

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....	IX
Approbation épiscopale.....	XI
Introduction	XII

LA FONDATRICE

CHAPITRE PREMIER

Naissance et premières années.....	3
------------------------------------	---

CHAPITRE DEUXIÈME

L'Éloignement.....	9
--------------------	---

CHAPITRE TROISIÈME

Heure de lutte	15
----------------------	----

CHAPITRE QUATRIÈME

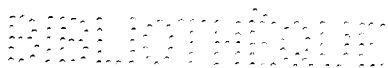
La Charitable Dame	21
--------------------------	----

CHAPITRE CINQUIÈME

Vertu digne de l'épreuve	31
--------------------------------	----

CHAPITRE SIXIÈME

Le Choix de Dieu.....	41
-----------------------	----



CHAPITRE SEPTIÈME

Début héroïque. 47

CHAPITRE HUITIÈME

Un bercail s'ouvre 55

CHAPITRE NEUVIÈME

Le Bon-Pasteur 65

CHAPITRE DIXIÈME

Formation à la vie parfaite 77

CHAPITRE ONZIÈME

L'Institut et sa première Supérieure 91

CHAPITRE DOUZIÈME

Dans l'ombre 103

CHAPITRE TREIZIÈME

Étape glorieuse 113

CHAPITRE QUATORZIÈME

Plus près de Dieu 123

CHAPITRE QUINZIÈME

L'amour filial la glorifie 137

LES SIX COLLABORATRICES

CHAPITRE SEIZIÈME

Mère Marie de Saint-Vincent de Paul	149
---	-----

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Mère Marie de Saint-Joseph	169
----------------------------------	-----

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Mère Marie de Saint-Ignace de Loyola	181
--	-----

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Mère Marie de Saint-François-Xavier	195
---	-----

CHAPITRE VINGTIÈME

Mère Marie de la Présentation	209
-------------------------------------	-----

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

Mère Marie de Saint-Charles-Borromée	223
--	-----

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

Ouvrières de Dieu.....	237
------------------------	-----

Le Grand Destin du Bon-Pasteur	241
--------------------------------------	-----

APPENDICE

Notes biographiques.....	251
Les Aumôniers de la Maison-Mère.....	256
Les Supérieures Générales de l'Institut.....	257
Statistique générale de la Congrégation.....	258
Index des Noms propres.....	261
Liste des Illustrations.....	267
Déclaration.....	270
Table des Matières.....	273

